PIERRE DOCKÈS

LA LIBÉRATION MÉDIÉVALE

FLAMMARION
NOUVELLE BIBLIOTHEQUE SCIENTIFIQUE
collection dirigée
par
fernand braudel

Pierre Dockès a 39 ans ; il est professeur d'économie politique à l'Université Lyon II. Il s'est depuis longtemps intéressé à l'histoire économique et sociale en étudiant les théories et doctrines relatives à l'espace aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

Il a publié :

l'Espace dans la pensée économique - auteurs français et anglais du XVIe au XVIIIe siècle, Flammarion, Nouvelle Bibliothèque Scientifique, 1969.

L'internationale du capital, PUF, Economie en liberté, 1975. Dans cet ouvrage, P. Dockès essaie de montrer les déficiences de l'analyse traditionnelle des relations économiques internationales et les dangers d'une situation qui, en généralisant le libre-échange dans une hypothèse d'inégalités internationales croissantes, tend à « coloniser » les peuples qui ne réagissent pas. D'où une solution : une politique socialiste permettant de compter sur ses propres forces.

LA LIBÉRATION MÉDIÉVALE

Voir catalogue collection à la fin du volume

PIERRE DOCKÈS

LA LIBÉRATION MÉDIÉVALE

Thomas J. Bata Library
TRENT UNIVERSITY
PETERBOROUGH, ONTARIO

FLAMMARION

5 .D 19

Pour recevoir régulièrement sans aucun engagement de votre part, l'Actualité Littéraire Flammarion, il vous suffit d'envoyer vos nom et adresse à Flammarion, Service ALF, 26, rue Racine, 75278 PARIS Cedex 06.

Vous y trouverez présentées toutes les nouveautés mises en vente chez votre libraire : romans, essais, sciences humaines, documents, mémoires, biographies, aventures vécues, livres d'art, livres pour la jeunesse, ouvrages d'utilité pratique...

ISBN : 2-08-211122-9

© 1979, FLAMMARION.

Printed in France

Je tiens à remercier Philippe Didier, Nicole Dockès, Stephen Marglin, Jean-Pierre Poly, Christian Schnakenbourg, le groupe de recherche A.E.H. de l'Université Lyon-II et particulièrement Maurice Comte, Daniel Dufourt, Hubert Houdoy, Gérard Klotz, Paul Rousset et Jean-Michel Servet, les économistes de l'Institut Vizioz de la Guadeloupe, tout spécialement Eryc Edinval et Claude Deglas, pour toutes nos discussions, leur lecture de mes textes et leurs critiques. J'ajoute que ce travail, correspondant à un thème de recherche conduit depuis plusieurs années en liaison avec Bernard Rosier, a bénéficié de nos nombreuses discussions et des notes de travail successives que celui-ci a rédigées [1].

1. Sa note de travail « Changements techniques et rapports sociaux dans l'histoire des sociétés rurales ouest-européennes : un réexamen de la " révolution agricole " » (in *Cahiers A.E.H.*, Université Lyon-II, n° 11, 1977) doit être considérée comme une lecture complémentaire de ce présent texte.

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Kahle/Austin Foundation

https://archive.org/details/laliberationmedi0000dock

INTRODUCTION

> L'orgueil de l'homme fait qu'il aime dominer et que rien ne le mortifie tant que d'être obligé de descendre avec ses inférieurs aux voies de la persuasion. Aussi, toutes les fois que la loi le lui permet, et que la nature de l'ouvrage peut le supporter, il préférera généralement le service des esclaves à celui des hommes libres.
> Adam Smith, *Essai sur la nature et les causes de la richesse des nations,* éd. Guillaumin, p. 481.

> Puisque ce genre de bestiaux que sont les hommes est difficile à mener, il est clair que, par rapport aussi à cette inévitable distinction que l'on fait en distinguant de fait entre l'esclave et l'homme libre, c'est-à-dire le maître, les bestiaux dont je parle ne sont et ne seront évidemment pas le moins du monde disposés à l'accepter : d'où il suit que c'est là un bétail dont la possession est embarrassante.
> Platon, *Les Lois,* VI, 776-777.

L'esclavage ? Un mauvais souvenir, la page n'est-elle pas définitivement tournée ? Mise à part la légitime curiosité de l'historien, pourquoi étudier cet antique rapport social ? Pourquoi rechercher les causes de la fin de l'esclavage antique ?

Parce que comprendre comment et pourquoi finit l'esclavage au Haut Moyen Âge n'est pas indifférent pour qui croit possible la fin du salariat. On voit qu'il s'agit de laisser à leur place les conceptions à la mode aujourd'hui qui insistent sur la fatalité de l'échec des révolutions sociales passées et futures, qui s'efforcent de faire croire à l'inanité des luttes puisque, somme toute, on ne fait jamais que changer de maître. Certes, après ces siècles de luttes, il est clair que l'exploitation reste présente, que c'est surtout sa forme qui a changé : le sur-travail extrait par les maîtres d'aujourd'hui, ici et là, n'est peut-être pas dans un rapport inférieur au travail total que celui que retiraient ceux d'hier[1]. Mais le changement des conditions de l'exploitation ne me semble pas négligeable : l'usine est un bagne *mitigé* (écrivait Fourier et reprenait Marx), la villa romaine était un bagne tout court. L'important est le mouvement vers la libération, l'histoire ; même si la fin de toute aliénation est utopie, c'est une *utopie concrète,* c'est-à-dire qui, marquant le bout de l'horizon,

1. De même le taux d'exploitation aux États-Unis actuellement est peut-être aussi, voire plus élevé, que dans la moyenne des pays sous-développés.

oriente les luttes de toujours. Le risque d'une régression sociale est cependant loin d'être négligeable.

L'esclavage n'est pas un rapport de domination et d'exploitation parmi d'autres, un simple moment du passé. Il est le rapport d'exploitation primaire et primordial, celui dont procède le servage et le salariat, celui vers lequel tend le maître, et que celui-ci n'abandonne que contraint [1]. D'où toutes les « fins » de l'esclavage, et toutes ses renaissances.

Pour le positiviste du XIXe siècle qui a trouvé chez les philosophes la croyance au progrès de l'homme et qui en fait la certitude d'une marche continue vers les lumières grâce à la science et aux machines, l'esclavage est à ranger au musée des horreurs, la liberté est au bout du voyage. Avouons-le, on ne peut lire impunément l'*Histoire de France* de Michelet, mais que, si l'on « s'embarque », ce soit les yeux ouverts.

Pour le « marxiste » mécaniste, celui qui pratique cette « théorie générale historico-philosophique » que Marx rejette explicitement après qu'Engels et lui l'aient produite [2], l'esclavage, notable amélioration sur l'anthropophagie ou le massacre des prisonniers [3], fait place au servage, nouveau progrès social, puis celui-ci au salariat, libération seulement formelle ; enfin, nécessairement, la révolution sociale permettra une libération réelle. Et ce mouvement orienté de l'histoire, sans récurrences majeures, est imposé par la détermination « en dernière

1. Ce qui ne signifie pas que l'esclavage soit une forme originelle de la production, nous parlons seulement d'un rapport d'exploitation primaire et primordial et acceptons la phrase de Marx : « Cet esclavage, ce servage sont toujours secondaires, jamais originels, il s'agit de conséquences nécessaires et tardives de la propriété fondée sur la communauté et le travail dans la communauté », *Grundrisse*, cité d'après « Formes précapitalistes de la production ». *Œuvres*, Gallimard, t. II, p. 337. Il critique ensuite pertinemment l'idée (une « fadaise ») d'un esclavage naissant de rapports individuels entre les hommes, alors que l'esclavage naît dans la communauté et des rapports entre communautés.

2. *Cf.* ci-dessous.

3. F. Engels, in *Anti-Dühring*, éd. sociales, 1968, p. 193-5, 208-15 : « Au niveau de l'état économique maintenant atteint, ils prenaient une valeur ; on leur laissa donc la vie et on se servit de leur travail » et : « Même pour les esclaves, cela fut un progrès ; les prisonniers de guerre parmi lesquels se recrutait la masse des esclaves, conservaient au moins la vie maintenant, tandis qu'auparavant on les massacrait et plus anciennement encore, on les mettait à rôtir. » Comme le dit Victor Hugo : « L'esclavage est un pas sur l'anthropophagie. » Vieille idée : Rhodiginus, par exemple, présente en 1516 l'esclavage comme une mesure de clémence (*Lectiones antiquae*, L. XXV, chap. XVII) et reprend l'étymologie supposée de *servus : servare*. J. Bodin ridiculise cette « charité » des voleurs et des corsaires (*La République*, L. I, chap. V, éd. de 1583, p. 50).

instance » par la base économique. A la fin de l'histoire, il y aura « retour » — retour, mot « lâché-repris » par Marx dans le premier brouillon de la lettre à V. Zassoulitch [1] — vers les rapports sociaux communistes du début, mais à un niveau ultra-développé de la puissance productive du travail social.

Ainsi l'esclavage, imposé par un certain degré de développement des forces productives, laisse fatalement la place au mode de production féodal, nouvelle articulation entre le degré supérieur atteint par la puissance productive et les nouveaux rapports sociaux. C'est la célèbre remarque — boutade ? — sur les moulins qui font les rapports entre les hommes. Et les « retours » d'esclavage du XVIe au XIXe siècle ne remettent pas en cause le mouvement lui-même : certes l'esclavage, nous dit Marx, est alors nécessaire au capitalisme américain, et donc au monde capitaliste, mais il reste limité. L'avenir semble libre de rapports esclavagistes.

Viennent le nazisme, les camps de travail, les camps de la mort, l'industrie allemande travaille avec ces esclaves par millions, et grâce à eux intensifie son effort de guerre [2]. L'Allemagne hitlérienne n'aurait-elle pas pu gagner la guerre ? Et si « l'empire de mille ans » promis par le Führer, l'empire « esclavagiste », n'était pas seulement un cauchemar ? Est-ce que le développement des forces productives nous protégeait, nous protège, de ce « retour »-là ?

> « Voilà ce qui a failli dominer une fois le monde.
> Les peuples ont fini par en avoir raison.
> Mais nul ne doit chanter victoire hors de saison [3]. »

Si du mode de production capitaliste peut surgir cet esclavage, s'il peut renaître, n'est-ce pas qu'il peut y avoir correspondance entre le niveau atteint aujourd'hui par la puissance productive et ce rapport social ? Le « retour » de rapports communistes à un tout autre niveau de développement de la puissance productive n'est pas le seul possible ! La vérité sur les camps de concentration staliniens commence à être mieux connue et elle est beaucoup plus atroce que ce que les « spécialistes de

1. *Cf.* in *Sur les sociétés pré-capitalistes,* éd. sociales, C.E.R.M., 1973, p. 318 et *sq.,* en particulier p. 325, 327. Et l'acceptation du mot « revival » utilisé par Morgan, p. 320.
2. *Cf.* par exemple les *Mémoires* de Speer.
3. B. Brecht, Épilogue à *La Résistible Ascension d'Arturo Ui.*

l'anticommunisme » des années 1950 avaient dit. Soljenitsyne fait de *J'ai choisi la liberté* un roman rose ! Alors le capitalisme n'est pas le seul ventre encore fécond d'horreurs, et, sinon d'esclavage, du moins d'une forme de travail forcé qui tend à lui ressembler [1].

Ce sont peut-être ces raisons d'aujourd'hui qui rendent utiles, me semble-t-il, cette analyse de l'esclavage antique. Car enfin, de lui aussi « les peuples ont fini par en avoir raison ». *Comment et pourquoi finit l'esclavage antique ?* C'est la question que se posait Marc Bloch à la veille de son assassinat par les nazis.

Insistons sur le fait que lorsque nous parlons d'esclavage pour caractériser ces situations contemporaines, il ne s'agit nullement de prendre ce mot en un sens vague, imprécis. D'où la nécessité de le définir, en nous plaçant dans cette période de l'Antiquité où il fut le rapport d'exploitation et d'oppression essentiel, puis de cerner ce que l'on peut entendre par esclavagisme, enfin de distinguer ce rapport social des autres rapports sociaux de cette époque ou qui la suivirent.

I. *DÉFINITION DE L'ESCLAVAGE*

A la question : Qu'est-ce que l'esclavage ?, la première réponse, naturellement, se fonde sur le rapport juridique, le droit de propriété sur autrui avec ses trois composantes : *usus, fructus, abusus*. L'achat ou la vente de l'esclave-marchandise [2] en découle. Mais ce n'est satisfaisant qu'en première approximation et à condition que l'on remonte jusqu'au rapport social dont le rapport juridique est généralement le reflet. Généralement, mais pas toujours.

Existent des esclavages de fait où le droit de propriété n'est pas explicitement reconnu, mais où le maître dispose pratiquement d'une absolue liberté d'user du corps de l'esclave (pour en

1. *Cf.* ci-dessous, la définition de l'esclavage et de l'esclavagisme.

2. L'*esclave* est marchandise, au sens où l'on peut dire aujourd'hui que la *force de travail* salariale est telle ; si l'esclave n'est pas toujours produit pour sa valeur d'échange (produit comme esclave, c'est-à-dire soit reproduit physiquement ou razzié), il tend à l'être de plus en plus nettement. J.P. Vernant pense justement que « dans l'Antiquité, la force de travail n'est pas une marchandise ; il n'y a pas un marché du travail, mais — ce qui est tout différent — des marchés d'esclaves » (*Mythe et société en Grèce ancienne*, Maspero, 1974, p. 22). Certes puisque, comme l'écrit Marx, « l'esclave ne vendait pas sa force de travail aux possesseurs d'esclaves... L'esclave est vendu... ». *Aussi est-ce l'esclave qui est marchandise, pas sa force de travail.*

extraire du sur-travail, des services ou du plaisir), des éventuels enfants et d'une liberté absolue ou codifiée de le tuer. L'échange, ici aussi, en découle, même s'il n'est ni systématisé, ni légalisé [1].

A) L'esclavage et la mort

On aboutit à une définition classique : « L'esclave est celui, celle qui est sous la domination absolue d'un maître par achat, par héritage ou par la guerre [2]. » Ce rapport semble se fonder sur le droit de vie et de mort, c'est-à-dire sur la liberté d'employer la vie et de donner la mort. Mais ce droit de vie et de mort, le *pater familias* l'a sur ses enfants, le souverain sur tous, le magistrat sur les prévenus, le guerrier le prend sur ses prisonniers. Situations différentes ; peut-on les regrouper ?

Les pôles de ce regroupement sont : celui qui a donné la vie peut la reprendre (c'est le cas du père et de son enfant) ; celui qui fait une lourde faute doit être châtié par la mort ; celui qui a été vaincu à la guerre doit mourir. L'esclavage en découle : l'esclave est celui qui aurait dû être tué et qui survit par la grâce du maître ; il est un *mort-vivant*. Le mot « servus », esclave, signifiait originellement pour les juristes romains celui dont la vie a été conservée *(servatus* [3]*)* par grâce. Les juristes ont de belles phrases pour caractériser cet état. Par exemple d'Olive (du Mesnil) écrit : « La servitude est l'image de la mort » et Boutaric note que l'esclave qui aurait testé avant d'être pris est « réputé mort du premier moment qu'il a été pris... *son état est comme en suspens* [4] ». Ce point est capital pour comprendre l'esclavage, et la lutte des esclaves de tous les temps.

1. Le cas des camps hitlériens est à cet égard intéressant. Le maître (l'État) et ses représentants disposent effectivement de l'*usus*, du *fructus* et de l'*abusus*. L'échange n'en découle qu'au sein du système concentrationnaire (puisque l'État est le seul maître), mais il est effectif. Tout système concentrationnaire tend vers cet absolu !

2. *Cf.* Dictionnaire *Littré*.

3. *Cf.* H. Lévy-Bruhl, « Théorie de l'esclavage » in *Quelques problèmes du très ancien droit romain*, Paris, Domat Montchretien, 1934. Repris in M.I. Finley, *Slavery in classical Antiquity*, London, Heffer and Sous, 1959, *Cf.* p. 29, n° 2, une citation de Pomponius Sextus. Ethymologie plus que discutable !

4. D'Olive, *Œuvres*, Lyon, 1657, t. 1, p. 216 et Boutaric, *Les Institutes de Justinien conférées avec le droit français*, Toulouse, 1738, p. 370, et *cf.* aussi p. 257. Nous soulignons. Philippe Didier nous signale le cas du *servus fugitivus* dont la situation est imprescriptible et qui est donc considéré comme se possédant lui-même pour le compte de son maître : son *animus* n'est jamais sien, toujours absolument aliéné au maître, il ne peut donc ni accéder à la liberté, ni être prescrit par un nouveau maître. Comme la mort, l'état servile est définitif, sauf si le maître rend la vie.

Mort-vivant, mort en sursis, tel est le cas du prisonnier qui, coutumièrement, était tué par le vainqueur. Si celui-ci le *laisse vivre* [1], celui-là le reconnaît comme son maître, ne peut que le reconnaître pour son maître. Tel est aussi le cas du condamné s'il s'agit d'une dette, le créancier se paye sur le corps (Shylock n'est pas né de l'imagination de Shakespeare). Quant au *pater familias,* parce qu'il a donné la vie il peut tuer ; et c'est parce qu'il peut tuer qu'il peut vendre ses enfants, là nous avons une des sources de l'esclavage des plus enracinées dans notre histoire.

Si nous mettons à part le père qui a effectivement donné la vie, et qui peut la reprendre, l'esclavage naît lorsque le maître aurait non seulement pu, mais légitimement dû, tuer, et qu'il a suspendu son geste. On voit donc clairement la différence entre le droit de vie et de mort du maître sur son esclave et le droit de vie et de mort du souverain sur ses sujets. Un souverain arbitraire peut toujours ôter la vie à un de ses sujets, le maître aurait déjà dû tuer celui qui est son esclave. En d'autres termes, un vivant qui risque à tout moment la mort parce qu'il vit sous un tyran parfaitement arbitraire, sous un régime totalitaire, n'est pas (pas encore !) ce mort-vivant, ce mort en « suspens » qui, lui, a déjà été « condamné » à mort [2].

Non seulement, l'esclave est celui qui a été *conservé* en vie par la grâce du maître, mais c'est aussi, dans toute la tradition antique et dans l'enseignement philosophique jusqu'à Hegel [3], celui qui a eu peur de la mort. L'esclave a conscience de sa servitude, non seulement du fait de l'existence du maître, mais parce que lui, esclave, a déjà fait l'expérience essentielle de la mort et qu'il en a eu peur : « Cette conscience a précisément éprouvé l'angoisse non au sujet de telle ou telle chose, non durant tel ou tel instant, mais elle a éprouvé l'angoisse au sujet

1. *Cf.* M. Foucault, *La Volonté de savoir,* Gallimard, 1976, t. 1, p. 177.

2. Dans les camps de concentration hitlériens, les prisonniers sont effectivement esclaves. Morts en sursis (très provisoire), ils ne sont pas comparables aux sujets du IIIe Reich qui subissent pourtant le droit arbitraire de vie et de mort de l'État nazi car ces derniers sont en amont de la mort alors que les esclaves sont — en quelque sorte — déjà en aval, suspendus dans ce vide quelques instants. Comme l'écrit plusieurs fois Soljenitsyne dans *L'Archipel du Goulag,* quand on y entre on est déjà mort et ceux qui continuent à lutter en ont pris conscience.

3. G.W.F. Hegel, *La Phénoménologie de l'esprit* (trad. de J. Hyppolite), éd. Aubier, Paris.

de l'intégralité de son essence, car elle a ressenti la peur de la mort, le maître absolu [1]. »

L'expérience de la mort est effectivement antérieure à la servitude : l'esclave est celui qui a préféré la vie à la liberté, qui, entre deux maîtres, a choisi celui qui le laisse vivre, non « la mort, le maître absolu ». La fin de la servitude passerait donc nécessairement par l'acceptation de la mort, c'est-à-dire par un retour sur l'expérience qui l'a constituée, la mort étant alors acceptée. Pas de libération servile sans cet enjeu absolu, d'où la terreur que ressentent les maîtres, d'où la terreur qu'ils appliquent. D'où la violence des révoltes d'esclaves, d'où leur rareté aussi, puisque ceux qui s'y lancent savent que c'est vraiment la liberté ou la mort, en fait presque toujours la mort. D'un siècle à l'autre se font écho ces esclaves révoltés, des compagnons de Spartacus aux nègres marrons des Antilles, des juifs de Treblinka aux K.Z. de Kenguir [2].

Il serait erroné de considérer que le lien entre l'esclavage et la mort est fait nécessairement par le droit de vie et de mort reconnu au maître (privé) d'esclaves. Nombreuses sont les situations, au contraire, où ce droit est codifié, où le maître ne peut châtier que dans certains cas, pour certains crimes, où le droit de mutiler ou de tuer l'esclave est retenu par l'État, le maître pouvant même être puni s'il contrevient à la loi. Évolution intéressante : l'État apparaît comme le gestionnaire de l'intérêt collectif des maîtres et le seul détenteur de leur droit suprême, celui de mettre à mort l'esclave.

Notons que ce n'est enlever aux maîtres le droit de mise à mort (ou de mutiler) que pour le remettre à *leur* État, c'est-à-dire à eux-mêmes, mais socialisés, au collectif des maîtres. La relation maître-esclave est encore dominée par la mort, comme suprême recours, mais elle est gérée par l'État, le collectif des maîtres.

Mais il n'est pas indifférent que ce soit l'État, et non plus le maître qui détienne le droit de mise à mort (ou de rendre à la mort). En effet, les maîtres n'ont pas le même intérêt collectivement qu'individuellement. En d'autres termes, l'État a une certaine autonomie. Si bien que, par exemple, le maître peut

1. *Id., ibid.*, t. I, p. 164. La dialectique hégélienne qui rend le maître dépendant de son esclave productif suppose ce premier moment essentiel.

2. J.F. Steiner, *Treblinka, la révolte d'un camp d'extermination,* Fayard, 1966 ; A. Soljenitsyne, *L'Archipel du Goulag,* Seuil, 1976, t. III, p. 234 et *sq. (Oui, je sais, on ne peut comparer. Voire !)*

ne pas vouloir mettre à mort l'esclave qui a fauté car il supporterait une perte financière parfois importante (ni même le mutiler, le maître y perdant par exemple en productivité). Or le crime servile doit être durement réprimé car il est toujours préjudiciable *aux* maîtres, au système d'esclavage, à l'État donc. On sait [1] qu'aux Antilles au XVIIIe siècle, par exemple, l'esclave en fuite repris n'est pas de bon cœur mis à mort par son maître ; l'État le fait cependant, quitte à rembourser la perte au maître [2].

Enfin il est essentiel de comprendre que dans le cas de l'esclave africain emmené en Amérique ou de l'esclave barbare razzié par Rome, ce « mort-vivant » est tel non seulement parce qu'il est en sursis physiquement, mais aussi, et peut-être surtout, parce que les liens avec la terre, la communauté et le lignage d'origine ont été rompus. Exclu du droit à la terre, il est citoyen de nulle part, il est hors de toute communauté et est mort parce que retranché des cultes familiaux : nul ne sacrifiera après sa disparition [3]. L'esclave ne peut dès lors se penser que comme n'existant plus comme homme, c'est-à-dire comme citoyen lié à une terre, comme membre d'un lignage. Il est l'étranger par excellence. Étranger par l'origine puisqu'il vient d'ailleurs, il est étranger à lui-même puisqu'il est hors communauté [4]. Il est *apolis*. D'où le rêve du retour d'un Spartacus, rêve d'un lien renoué avec la communauté d'origine ou, pis-aller, de reconstruction d'une communauté de même nature et de cette aberration : la cité des esclaves. D'où les cultes serviles qui toujours s'efforcent de retrouver les cultes anciens, mais non sans l'intolérable compréhension d'une irréversibilité puisque la « racine » a été tranchée.

1. *Cf.* G. Debien, *Les Esclaves aux Antilles françaises*, Basse-Terre, 1974, chap. XIX.

2. Cela clarifie le lien avec des situations historiques différentes a priori, mais qui, selon nous, sont encore de l'esclavage. En effet, dans le camp de concentration, le camp ou l'usine avec travail forcé, le droit de mise à mort ne naît pas directement au niveau des relations entre le surveillant ou le directeur et les travailleurs forcés : ceux-ci ne sont pas appropriés privativement ; mais il découle de la délégation du droit de l'État sur la vie de ces quasi-esclaves. Dans le cas de l'esclavage antique ou des XVIe-XVIIIe siècles, le droit de mise à mort finit par remonter du privé vers le public, l'État accaparant ce droit ; dans le cas du travail forcé des prisonniers, ce droit redescend de l'État vers ses fonctionnaires.

3. *Cf.* J.P. Vernant, *Mythe et société en Grèce ancienne*, 1974, « Parce qu'il est hors de la cité, l'esclave est hors de la société, hors de l'humain. Il n'a pas d'autre être que celui d'un instrument productif », p. 28.

4. E. Benveniste, *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, 1969, t. I, *cf.* p. 355-361, note que la désignation de l'esclave est empruntée à une autre langue.

Cette rupture explique sans doute que les esclaves ont pu trouver un refuge au sein des cultes familiaux du maître, tendant à s'assimiler, à être assimilé à une espèce d'enfant. Cultes de la famille du maître, lien avec son nom, son lignage, sont en contradiction avec les cultes serviles et la « conscience de classe » (comme le vaudou et le christianisme encore aujourd'hui), contradiction nécessaire étant donné la rupture antérieure vécue comme mort sociale, morale : ce *déraciné* se vit à la fois comme l'« enfant » et l'ennemi de son maître.

Et naturellement, nous retrouvons cette contradiction au niveau de la pratique sociale sous la forme d'ambiguïtés. La révolte sourde et le sabotage sont toujours présents ou prêts à affleurer, mais l'acceptation de son sort ne l'est pas moins. Être un « mort-vivant » place l'esclave (comme d'ailleurs il placera le détenu des camps de concentration) non pas *entre* la résignation et la révolte ou le sabotage, mais le fait *à la fois* résigné et révolté [1]. D'où l'éternel étonnement du maître lorsque le « bon » esclave redevient sauvage dans la guerre servile.

Mort en sursis, être isolé, hors de toute communauté, donc encore mort, étranger à la cité, à toute cité, à lui-même, l'esclave n'est plus un homme et tend à faire partie d'une infra-humanité quelque part entre la femme et l'animal : on connaît le classement d'Aristote faisant de l'esclave un instrument animé (comme l'animal) plus efficace (doué de la parole) [2]. On sait moins que, par exemple, au Haut Moyen Âge les textes rangent généralement les esclaves parmi le cheptel. Tel est le cas de la loi salique. La loi des Burgondes établit une hiérarchie dans l'animalité : un esclave vaut deux bœufs et demi ou cinq porcs. La loi salique pose l'équivalence entre l'esclave mâle et le cheval, la femelle et la jument [3].

P. Bonnassié ajoute que les relations sexuelles interdites entre la femme libre et l'esclave mâle sont généralement assimilées par les textes à la bestialité et les pénitentiels barbares, wisigoths par exemple, s'intéressent beaucoup à ces deux monstruosités. Le

1. Ces remarques bénéficient des réflexions de J.M. Servet.

2. Celui-ci précise encore : « Une femme aussi peut être bonne et aussi un esclave ; cependant peut-être la femme est-elle un être plutôt inférieur et l'esclave un être tout à fait médiocre », Poétique, 1454 a 20. *Cf.* P. Vidal-Naquet,« Esclavage et Gynécocratie dans la tradition, le mythe et l'utopie », in *Recherches sur les structures sociales dans l'Antiquité classique* (colloque de Caen, 1969) C.N.R.S., 1970.

3. La valeur relative esclave-cheval semble relativement élevée par rapport à l'Amérique du XVIIIe siècle.

seul cas où l'esclave n'est pas assimilé à l'animal est celui des relations sexuelles entre le maître et son esclave femelle [1].

Cependant, naturellement, c'est surtout comme instrument de travail que l'esclave sera assimilé à la bête de somme. C'est d'ailleurs surtout parce que, pour Aristote, l'esclavage est indispensable économiquement et qu'il le restera *toujours* (le temps où l'esclavage finira parce que les navettes tisseront toutes seules est, pour lui, aussi « loin » que celui où les poules auront des dents !), qu'il est quasi naturel, fondé sur une spécialisation hiérarchique que la nature impose aux hommes dans leur corps et leur esprit, qui se transmet héréditairement et qui fait que dans le combat, il y a des vainqueurs « vertueux » prédestinés à être maîtres et des vaincus non moins prédestinés à être esclaves (le jugement des armes *révélant* l'inégalité native) [2].

B) Rapport de production et formation économico-sociale esclavagiste

Pourquoi le maître, privé ou public, maintient-il en vie l'esclave ? Parce qu'il compte en retirer « profit », service ou jouissance.

Prenons d'abord le cas où l'esclave est une force de travail dont l'emploi permet d'extraire un sur-travail sous la forme d'un sur-produit (matériel).

Les esclaves d'une villa romaine considérés collectivement (l'esclave collectif) travaillent un certain nombre d'heures pour produire leur nourriture et leurs vêtements, le reste du temps ils produisent des biens qui seront *soit* directement consommés « à la table » du maître (cas « précoce » de l'esclavage familial dans la Rome antérieure aux grandes conquêtes et cas tardif de la villa autarcique du Bas-Empire), *soit* produits comme marchandises (destinés à être vendus sur le marché). Dans ce dernier cas, les esclaves sont des travailleurs productifs : *le fait de les utiliser enrichit leur maître.* Lorsque le sur-travail n'est pas vendu mais où, ayant une forme matérielle, il fait vivre le maître et peut être accumulé (construction d'une grange, de canaux, d'un château, etc.), on est dans un cas voisin. La question est encore plus

1. *Cf.* P. Bonnassié, conférence devant la Société d'études du féodalisme, *De l'esclavagisme au féodalisme.*

2. Aristote, *Politique,* L. I, chap. IV, 2, 3, 6 ; chap. V, 4, 6, 10 ; chap. XIII, 7, 12, 14 ; chap. XV, 2.

complexe lorsque l'esclave rend des services immatériels non destinés à la vente [1], et donc immédiatement consommés par le maître.

Si les services sont rendus dans la villa, il est possible de raisonner avec l'ensemble des esclaves de l'exploitation, en d'autres termes avec « l'esclave collectif » qui est productif de sur-travail. Mais nombreux sont les cas où les esclaves sont utilisés hors villa, indépendamment de toute recherche d'un sur-produit : ils sont une *dépense* du revenu, non le *moyen* de l'obtenir [2]. A Rome, en particulier, existent des masses d'esclaves urbains qui sont signe de richesse et de puissance, qui servent le maître dans la recherche de diverses jouissances, matérielles ou non et lui permettent de marquer sa prééminence familiale, de se désigner comme « grand ». On peut certes étendre la notion de l'esclave collectif à toute la société et considérer tous les esclaves comme des éléments de l'« être servile » qui, lui, est productif. Nous préférerons laisser à part ces esclaves urbains non productifs (dans cette étude qui ne se veut pas exhaustive, cela signifiera sans doute les oublier !) et nous les mettrons « plus ou moins » (*cf.* ci-dessous) hors classe servile.

Surtout il est des sociétés où les esclaves rendent exclusivement des services domestiques où rares sont les esclaves qui travaillent productivement. Ils servent d'objet de luxe, d'objet sexuel, d'ornement, de signe de richesse, ils peuvent même être stockés surtout pour être ultérieurement sacrifiés à la divinité (cas de sociétés avec esclavage dans l'Afrique pré-coloniale). Dès lors, il y aura esclavage, mais pas *esclavagisme*.

L'esclavagisme suppose donc :

Que l'esclavage soit un rapport de production. L'esclave collectif doit être travailleur *productif du revenu du maître*. A l'origine le vaincu ou le criminel qui n'est pas tué peut, dès lors, servir à travailler pour le maître. Rapidement on aboutit à une situation où l'esclave est produit (reproduit ou razzié) *pour* être utilisé productivement, et généralement après médiation par la

1. Il est rare que l'on soit dans une situation où les services sont destinés à être vendus, donc *marchands*.

2. A. Smith déjà expliquait que l'on s'appauvrit à employer de nombreux domestiques, alors que l'on s'enrichit à employer de nombreux ouvriers fabricants. *Essai sur la nature et les causes de la richesse des nations*, éd. Guillaumin, 1843, t. I, p. 413.

vente : il est devenu marchandise. Alors le rapport maître-esclave est un rapport de production.

Ceci distingue radicalement l'esclavagisme de situations voisines comme le bagne ou le camp de concentration. Dans ces derniers cas, l'individu n'est pas asservi *pour* devenir un travailleur productif de sur-travail, il l'est parce qu'opposant politique ou criminel et la société en « profite » pour extraire un sur-travail [1].

Lorsque nous étudions les sociétés romaines antiques et occidentales haut-médiévales, l'esclavage est (est devenu) un rapport de production comme le seront le servage et le salariat, tout au moins en ce qui concerne l'esclave des *villae*.

Cependant, pour pouvoir parler d'esclavagisme, il faut que soit rempli un *second critère*. Ce rapport de production doit être *prédominant*. Nous verrons qu'il l'est à Rome pendant une période relativement courte, au plus entre le Ier siècle a.c. et le début du IIIe siècle p.c.

Mais des situations peuvent être qualifiées de pré-esclavagisme ou de post-esclavagisme. Il y a pré-esclavagisme lorsque l'esclave est déjà employé productivement dans la famille : ni simple ornement, ni signe, il produit sa nourriture, ses vêtements, le sur-produit qui fait vivre le maître et qu'il peut même accumuler. Même si ce rapport n'est pas prédominant, nous verrons comment il peut tendre à l'être.

Nous trouvons des situations de post-esclavagisme lorsque ce rapport de production décline en importance relative. Tel est le cas entre le IIIe et le Xe siècle : les esclaves dans les *villae* carolingiennes restent productifs collectivement. Ce reflux finit par ne laisser presque aucun esclave en Europe occidentale au Xe siècle. Mais dans l'ensemble du monde méditerranéen tel n'est pas le cas : si les esclaves productifs diminuent relativement aux esclaves qui ne font que rendre des services, il reste qu'il n'y a pas solution de continuité jusqu'à la renaissance de l'esclavagisme (régional) des temps modernes (XVIe-XIXe) [2].

1. L'idéologie hitlérienne pourtant était effectivement esclavagiste : elle envisageait en particulier d'asservir les Slaves pour en faire des esclaves productifs.

2. Cette renaissance de l'esclavage aux temps modernes est-elle réapparition d'un esclavagisme ? Certes, il y a emploi productif des esclaves sur les plantations d'Amérique, certes aux Antilles, dans les États du sud des États-Unis, au Brésil... les rapports de production esclavagistes sont *prédominants*, mais régionalement. Au niveau mondial ce rapport est soumis au capital.

C) Le servage

Ces situations de post-esclavagisme posent la question de leur distinction d'avec les rapports de production qui en découlent, disons pour simplifier le servage. Quand nous disons qui en découlent, nous ne voulons pas dire que le servage naît toujours de l'esclavage. Il existe des situations de paysanneries asservies où le servage suit directement la conquête, d'autres où cet asservissement collectif est proche de ce mode de production que l'on caractérise par l'adjectif asiatique. L'Empire romain connaît dans ses provinces orientales un tel asservissement global de la paysannerie à des féodaux, et ce n'est nullement un système esclavagiste dégénéré.

En Europe occidentale, en Gaule en particulier, l'asservissement quasi généralisé de la paysannerie aux alentours du xe siècle [1] découle d'une part d'un abaissement d'une population rurale libre, mouvement qui commence au Bas-Empire avec la montée du colonat (le tenancier devient colon, situation proche du serf médiéval) et qui reprend au Haut Moyen Âge [2], d'autre part de l'élévation des esclaves. Ce double mouvement, dont nous verrons qu'il ne peut être compris que globalement, fait qu'ici aussi le servage ne peut être conçu comme une dégénérescence pure et simple de l'esclavage, mais plutôt comme un processus d'homogénéisation, complexe et très ancien.

Pourtant l'esclave romain *(servus),* par l'intermédiaire du chasement (ou casement, *servus casatus*), c'est-à-dire du logement individuel et de la tenure (sur laquelle il a une autonomie relative d'exploitation), devient serf, c'est-à-dire encore *servus*. Le maintien du mot — même s'il est loin d'être général dans son utilisation — aide à comprendre que le serf se déduit de l'esclave, que le servage est, au moins partiellement, un post-esclavagisme.

La difficulté est de séparer les deux situations clairement. Juridiquement, le *servus casatus,* esclave casé, reste esclave de statut. Mais sa situation réelle est bien différente s'il a cette autonomie relative de logement et de travail. C'est cette situation objective qui fait la « dérive » vers la condition de serf. D'autant

1. Avec l'exception partielle des régions mediterranéennes, *cf.* ci-dessous, chap. IV, le lien avec l'esclavage persistant.
2. *Cf.* ci-dessous, chap. I.

plus que le libre tenancier, sur une tenure ingénuile, est dans une *situation* réelle guère différente. Si bien que la liberté formelle de ce dernier, l'esclavage formel du premier, tendent à se mêler dans la condition commune d'homme d'un maître. On le sait, la condition des personnes (esclaves/libres) a déteint sur celle des tenures (tenure servile/tenure ingénuile) au point que le libre installé [1] sur une tenure servile subit les conditions réelles d'asservissement liées à la terre, et vice versa. Ces installations « croisées », les mariages, la réalité du pouvoir du seigneur font que le processus d'homogénéisation se développe tout au long du Haut Moyen Âge.

Si nous voyons relativement clairement comment se fait le serf, il n'est pas toujours aisé de le distinguer de l'homme encore, ou toujours, libre [2], et cela du fait des variations régionales ou locales, temporelles, de la confusion du statut personnel et de celui de la terre, de la contagion de situations de fait et de droit. Juridiquement, le servage est souvent défini par des interdictions spéciales : la mainmorte (interdiction ou restriction du droit de transmettre ses biens à cause de mort), interdiction du formariage (mariage à l'extérieur de la seigneurie ou de sa condition) sauf autorisation spéciale (monnayable), l'interdiction ou la limitation du choix du domicile et des déplacements. Mais ces conditions d'une part sont peut-être moins preuve d'une condition juridique de serf que d'une situation de dépendance [3], en outre, elles sont loin d'être toujours simultanément remplies et l'une d'entre elles ne suffit pas comme preuve d'une situation de servage. D'autre part, si, souvent, le serf, ou la tenure servile, est taxé plus lourdement et plus arbitrairement, en particulier pour les corvées, on n'observe pas là non plus de loi générale.

Pour simplifier, on peut raisonner dans une situation peut-être moyenne (même si elle n'est nullement plus courante que d'autres) où le serf, ancien esclave casé ou colon, continue (ou commence) à ne pouvoir quitter le domaine, à ne pouvoir se marier ou transmettre des biens sans autorisation du maître, à

1. A la suite de la mort sans descendant d'un *servus casatus*, le seigneur pouvait faire appel à un paysan libre qui « acceptait » les charges liées à la terre.

2. Il est plus facile de reconnaître l'homme devenu libre, car l'affranchissement, individuel ou collectif, peut laisser une trace.

3. C. Van de Kieft, « Les " colliberti " et l'évolution du servage dans la France centrale et occidentale (x-xiie siècle) », *Rev. d'hist. du droit*, 1964, t. XXXII, p. 384.

devoir de lourdes corvées sur le domaine réservé et des contributions (généralement en nature) sur sa tenure. Ce qui le constitue serf en le distinguant de l'esclave, ce sont les questions de fait de l'autonomie dans la vie familiale et le procès de travail d'une part, la réalité du pouvoir de vie, de mort et de mutilation d'autre part. Pour la question de l'autonomie familiale et économique, la difficulté est qu'il y a continuum de situations entre l'esclave en chiourme et le serf. En effet, si dans le cas « pur » de l'esclavagisme « en troupeau », l'esclave vit entassé dans des ergastules [1] ou des granges et est nourri à la table du maître, dans certains cas, il peut fort bien bénéficier d'une petite cahute quasi familiale, voire d'un micro-enclos, à la façon de l'esclave nègre des Antilles, et rester un esclave travaillant essentiellement en chiourme sur le domaine. Or une telle situation touche à celle du *servus casatus*. Si seule une certaine autonomie réelle de la vie familiale (la maison où il est « maître chez lui ») et de l'exploitation de sa tenure (le serf la « gère » librement au sein de règles collectives, elle lui permet de faire vivre une famille, à sa propre table) fait la distinction, celle-ci n'est pas toujours aisée à préciser puisqu'il n'existe pas deux situations tranchées.

Cette autonomie relative fait que le serf n'a plus guère à voir avec ce mort-vivant qu'était l'esclave. Durant tout le Haut Moyen Âge, l'esclave reste celui que l'on peut punir librement en l'emprisonnant, l'enchaînant, le mutilant de diverses façons, en le mettant en croix, etc. Il continue sans doute d'en aller ainsi pour l'esclave casé, tout du moins au départ. Mais son autonomie économique, spatiale, familiale — indissociablement liée au nouveau rapport de force qu'il entretient collectivement avec le maître — produit l'évolution vers le « servage ». Dans ce cas, de l'ancienne condition subsiste ces morts juridiques partielles (telle la mainmorte), mais avec l'homogénéisation relative de la paysannerie, plus ou moins alignée sur le statut et la réalité du servage, ce sont ceux qui s'en affranchissent qui apparaissent comme des privilégiés. *La liberté est donc un privilège* (et durant tout l'Ancien Régime, l'expression « nos libertés » signifiera « nos privilèges »). A Rome le principe était la liberté et l'esclave un mort en sursis. Au xe siècle, la loi générale pour les masses paysannes était la servitude (même si

1. Prisons ou casernes où furent parfois logés les esclaves en chiourme. *Cf.* ci-dessous.

Rome reste présente dans les textes), et la lutte pour l'affranchissement est combat pour une *renaissance*.

Une autre difficulté est que l'esclavage subsiste jusqu'au xe siècle en Europe occidentale, bien au-delà dans le monde méditerranéen (sans parler des rebondissements des temps modernes), que l'Empire romain n'a pas connu l'esclavagisme dans ses provinces orientales à paysanneries globalement asservies, que le Bas-Empire voit la montée du colonat, au point que nous pourrons parler de première « fin » de l'esclavage, que l'esclavage est partout divers. Pour tenir compte de ces diversités des rapports sociaux et de leurs formes (divers moments ou localement), nous pouvons recourir à la notion de formation économico-sociale [1].

⁂

Dans ce travail nous allons étudier des formations sociales particulières. D'une part, celle couverte par l'étiquette habituelle de fraction occidentale de l'Empire romain (Italie, Gaule essentiellement, Espagne et Bretagne). D'autre part, dans les mêmes régions, la formation haut-médiévale.

La difficulté tient à la diversité à tous les niveaux.

D'abord la formation économico-sociale (F.E.S.) impériale occidentale ne peut être étudiée qu'en relation avec d'autres F.E.S., celle de la fraction orientale de l'Empire, celles du reste du monde, les formations barbares. Culture, histoire, langue, rapports sociaux, familiaux, religion (pour citer ces éléments

1. Ambiguïté du mot « formation » en français : il signifie un procès et le résultat d'un procès. Ambiguïté de ce même mot en allemand : Marx emploie l'expression *« Ökonomische Gesellschaftsformation »* dans les deux sens. Formation faisant référence à un processus d'histoire naturelle (par ex. in *Le Capital,* liv. I, Paris, éd. sociales, 1948, p. 20), et surtout à la notion de *formation géologique* (qui semble l'avoir amené à l'emploi de cette expression, comme le prouvent les divers brouillons de sa lettre à Véra Zassoulitch [*Cf.* in *Sur les sociétés pré-capitalistes,* C.E.R.M., éd. sociales, 1973]). Or cette expression signifie « mode de production d'une roche » et « ensemble de couches, de terrains... » (Littré, de même en allemand). Difficulté de la traduction de l'expression *« Ökonomische Gesellschaftsformation » :* quand il s'agit du processus, il est possible de traduire littéralement par « la formation économique de la société », mais quand il s'agit du résultat d'un processus ? La traduction courante par « formation économique et sociale » est mauvaise (économique et sociale ne sont pas sur le même plan, littéralement « formation sociale » est précédée de l'adjectif économique) et « formation sociale » est évidemment une grave amputation, impossible puisque Marx parle soit de *« Ökonomische Gesellschaftsformation »,* soit seulement de *« Gesellschaftsformation ».* « Formation économico-sociale » n'est guère meilleur !

« en vrac »), que de différences non seulement entre l'Empire et les Barbares, mais entre ces deux grandes « régions » de l'Empire.

Ensuite, et plus délicat encore, la diversité au sein de la F.E.S. impériale occidentale. Au point qu'il n'est pas a priori évident que l'on puisse parler *d'une* F.E.S. : Rome et l'Italie, l'Italie et la Gaule ou l'Espagne, la Bretagne, autant de formations sociales. Et quelle prodigieuse diversité locale ! Notre époque ne peut guère se l'imaginer tant on est alors éloigné de notre processus d'homogénéisation capitaliste à l'échelle mondiale. Il y a bien le « ciment » romain, le visible encore aujourd'hui, les grands travaux, la même civilisation urbaine [1], mais dans les campagnes, que de spécificités, en particulier au niveau des rapports sociaux.

A un moment donné, disons au début du Bas-Empire, dans une région déterminée, disons la Gaule méridionale, on trouve des esclaves urbains domestiques, des esclaves urbains travaillant dans des ateliers artisanaux, d'autres déjà regroupés massivement sous un même toit, des esclaves assumant les professions libérales, des affranchis artisans indépendants, des affranchis et des hommes libres salariés (et pas des salariés seulement domestiques — rares du fait de l'esclavage — mais des salariés payés par des hommes d'affaires, commerçants surtout naturellement, donc payés par du capital commercial) et, dans les campagnes, des esclaves en chiourme, massivement, mais aussi déjà des colons (pré-servage), encore des paysans libres propriétaires, des communautés paysannes qui subsistent ou renaissent : un foisonnement !

Combien cette impression se renforce si l'on tient compte des situations locales, en particulier l'importance très variable de ces différents rapports sociaux dans l'espace, et d'une évolution très complexe qui n'est pas semblable partout, voire qui parfois diverge, avec des retours, des accélérations... On comprend dès lors que toute analyse historique de cette époque ne peut qu'être construite sur une histoire locale.

Mais il ne suffit pas de collecter des renseignements, des faits, car cette collecte elle-même, la compréhension de ces faits, suppose une théorie et celle-ci le repérage des rapports de production principaux, donc des ruptures géographiques et temporelles.

1. Rome couvre l'Empire d'un réseau urbain dont chaque élément apparaît comme la réplique de la capitale. On a un phénomène qui s'apparente à la formation des cristaux à partir d'une image initiale.

Ainsi l'on peut séparer une formation économico-sociale de l'Empire en Occident, et une autre pour l'Orient, l'Afrique du Nord : dans les Provinces occidentales, l'esclavage en chiourme est le rapport social principal, dans les Provinces ou Royaumes « protégés » d'Orient, nous avons affaire à des paysanneries asservies. Identiquement, cette « dominance » permet les ruptures dans le temps : le grand esclavagisme impérial, la généralisation du servage. Notre problème précis est là : la transformation d'un rapport social principal en un autre, c'est-à-dire la formation de la société féodale ; Marx dit la formation *économique* de la société. Le mot économique employé ici au sein de l'expression *Ökonomische Gesellschaftsformation,* est mis pour concentrer une théorie de l'histoire : le matérialisme historique. Et c'est d'autant plus net que l'expression complète apparaît pour la première fois en 1859 dans la Préface à la *Critique de l'économie politique,* après l'exposé de cette théorie. Nous tenterons de montrer ici que la théorie exprimée par l'expression *« formation économique de la société »* ne peut être marxiste, c'est-à-dire cohérente avec l'ensemble de l'œuvre de Marx — et pas seulement avec les phrases célèbres de la Préface à *Critique de l'économie politique* — que si elle est mise en relation dialectique avec cette autre expression : *« la formation sociale de l'économique ».*

Repérant dans ce « maquis » des rapports sociaux, le rapport de production dominant — esclavagisme en chiourme, servage — et étudiant les relations entre ce rapport et le niveau de développement des forces productives, et entre cet ensemble, ou mode de production, et la superstructure, nous essayons de ne pas perdre le « fil rouge ».

D) Classe servile et lutte des classes

La grande diversité des situations des esclaves dans la Rome impériale nous interdit-elle de parler de classe servile ? Certainement pas. Dès qu'il y a rapport de production et exploitation, existent des classes antagonistes. Ici nous considérerons que l'antagonisme principal est entre celle des maîtres, propriétaires des terres, des moyens de production et des esclaves, et celle des esclaves. Nous voudrions montrer qu'il a joué le rôle déterminant dans l'accouchement de la société féodale. Certes ces deux classes ne sont pas les seules dans la F.E.S. impériale puisque existent d'autres rapports de production.

Certes, *les esclaves urbains* (mis à part ceux qui travaillent dans des ateliers) ne peuvent être considérés, en tant que producteurs, comme dans la classe servile, mais ils ne peuvent en être totalement exclus, non seulement parce qu'ils feraient partie de l'esclave collectif productif (au niveau, non de la *villa,* mais de la société), mais surtout parce que le rapport de propriété est le même, qu'ils sont, eux aussi, des morts en sursis, parce que leur idéologie est parfois proche, voire parce que (rarement !) ils participent à la lutte. Nous considérons donc qu'ils sont hors classe servile *stricto sensu* mais en insistant sur les liens complexes entre eux et la classe servile des esclaves travaillant en chiourme dans les *villae* (y compris ceux qui, y rendant des services, sont « dans » l'esclave collectif au niveau de la *villa*).

C'est donc le rapport de production qui fait les (deux) classes antagonistes. Puisqu'il y a antagonisme, la classe et la lutte des classes ne sont pas séparables [1].

Mais *quelle* lutte ? L'analyse marxiste distingue souvent les luttes économique (réduire, essentiellement, la part du sur-travail), idéologique et politique (lutte pour la prise du pouvoir, au-delà, pour la suppression du rapport de production, et même, avec le capitalisme, de toute exploitation). Il est possible de dire que rapports de production et lutte *économique* sont indissociables, définissant la classe et sa lutte essentielle, première, « basique », *d'un même mouvement* et en admettant que les luttes idéologiques se construisent sur cette base [2]. Finalement, c'est rester proche de la distinction (faite par Marx [3], reprise et développée par Lukacs [4]) entre classe « en soi » (déterminée objectivement par le procès de production) et classe « pour soi » (c'est-à-dire ayant conscience de classe et luttant pour réaliser ses intérêts de classe) qui avait l'inconvénient de conduire à l'affirmation d'une classe qui pré-existe, puis qui entre en lutte. La différence (loin d'être négligeable) est que si la définition de la classe « en soi », *contient* maintenant la lutte économique, *les luttes idéologique et politique restent distinctes et secondes : on a une classe qui pré-existe et donc* qui lutte *au niveau économique,*

1. L. Althusser, « Marxisme et lutte de classes », in *Positions,* éd. sociales, 1976, p. 63 ; E. Balibar, « Sur la dialectique historique », in *Cinq Études sur le matérialisme historique,* Maspero, 1974, p. 229 et *passim ;* N. Poulantzas, *Les Classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui,* Seuil, 1974, p. 16.

2. L. Althusser, *op. cit.,* p. 16 ; E. Balibar, « K. Marx et le marxisme », in *Cinq Études...,* p. 48 (celui-ci a abandonné cette position « althussérienne »).

3. *Misère de la philosophie,* éd. sociales, 1972, p. 177.

4. *Histoire et conscience de classe,* Paris, éd. de Minuit, 1960.

puis qui entre en lutte idéologique et politique. Progrès théorique, mais encore insuffisant.

En effet la conscience de classe et la lutte des classes ne peuvent qu'être appréhendées dans leur *mouvement* et leur *unité*. Dès qu'existe un rapport de production, c'est-à-dire antagonisme des classes, nécessairement nous trouvons non seulement la lutte économique, mais en germe la conscience de classe et *la* lutte des classes dans ses trois « composantes » *indissociables*. S'il est vrai qu'on ne peut penser la classe sans la lutte économique, toujours présente par conséquent, les deux autres aspects de *la* lutte le sont également *même si c'est sous une forme qui peut nous déconcerter a priori*.

Prenons le cas de la classe servile. On admet que dès l'origine existe une pré-conscience de classe (« instinct de classe ») aussi bien des esclaves qui se savent séparés, hors de la (de toute) cité, différents des hommes libres, que de leurs maîtres qui les considèrent comme des « outils doués de la parole » *(instrumentum vocale)*. On admet que les esclaves développent cet « instinct de classe » dans *la* lutte, prenant conscience de leurs intérêts de classe essentiels (et pas simplement à court terme et sur le plan économique), c'est-à-dire allant jusqu'à l'abolition de *leur* esclavage. Or cette conscience de classe elle-même nous semble être inhérente au rapport esclavagiste.

De même pour la lutte. Les grandes luttes de masse ouvertes existent *au début* de l'esclavagisme et disparaissent ensuite pendant plusieurs siècles. Sont-elles politiques ? Spartacus ne veut pas « prendre le pouvoir », les esclaves qui le suivent veulent pourtant abolir collectivement leur esclavage. Et les luttes sourdes, continues dans la *villa* ne sont pas seulement des luttes économiques : incendier la maison du maître et ses récoltes, l'assassiner, se mutiler, s'enfuir, etc. : il s'agit d'une lutte « absolue », complexe, développée. Lorsqu'à la fin du Bas-Empire renaissent les grands mouvements de masse ; que les esclaves se révoltent et s'enfuient pour tenir les maquis et les forêts, ils ne font que nouer en lutte ouverte une lutte sourde qui n'en était pas moins *la* lutte des classes *dans ses trois aspects* économique, idéologique, politique.

Si l'idée de lutte servile pour la prise du pouvoir est naïve, même avec Spartacus, et si ne l'est pas moins l'idée d'une lutte pour abolir l'État, les esclaves luttent pour l'abattre dans telle région, là où cela s'avère possible : il est l'État de leur servitude et vouloir la fin de celle-ci ne peut qu'être aussi vouloir la

destruction du pouvoir politique des maîtres. Les esclaves essayeront même de remplacer cet État par une organisation lorsqu'ils le purent (exemple de la Sicile insurgée de la fin de la République, de la Gaule des Bagaudes du IIIe siècle [1]).

Identiquement, s'ils n'arrivent pas à l'abstraction d'une lutte pour l'éradication du rapport servile partout et toujours [2], ni même aisément à la lutte pour la libération de tous les esclaves d'Italie, encore moins de tout l'Empire, nous verrons qu'ils ne luttaient pas pour « retourner » le rapport servile, pour faire des esclaves des libres et des libres des esclaves (ce que pourtant l'on affirme souvent), mais pour changer le rapport de production. Pourtant J.P. Vernant, par exemple, écrit : « la classe des esclaves ne porte en elle aucune société nouvelle. La victoire politique des esclaves, si tant est que cette hypothèse ait jamais eu un sens, n'aurait pas remis en cause les rapports de production ni modifié les formes de propriété. Tous les historiens sont d'accord pour reconnaître que là même où les révoltes d'esclaves ont pris un caractère de lutte politique ou militaire organisée..., elles restaient sans perspectives et ne pouvaient déboucher dans une transformation du système social de production » [3]. Nous voudrions montrer que, même dans leur aspect le plus utopique (la cité des esclaves), ces luttes étaient porteuses d'une société nouvelle, pensée comme retour (souvent géographique comme pour les camarades de Spartacus) vers une communauté et donc aussi vers l'obtention de droits sur une terre et que finalement, par l'intermédiaire du casement en particulier, elles modifièrent effectivement les rapports de production et les formes de propriété. Cette lutte était donc aussi, nécessairement, une lutte idéologique et elle l'était du même mouvement. L'idéologie des esclaves est profondément contradictoire, difficile à connaître et d'ailleurs encore peu étudiée. On sait [4] qu'existent des cultes agraires, des religions spécifiquement serviles [5], un lien plus ou moins lâche, toujours recherché, avec les cultes des communau-

1. *Cf.* ci-dessous, chap. I et IV.
2. Lorsque les esclaves, comme plus tard les serfs ou les « Jacques », crient leur « Tuez-les tous » en parlant des maîtres et des seigneurs, n'expriment-ils pas de la seule façon possible l'idée d'élimination du rapport de domination lui-même ?
3. J.P. Vernant, *Mythe et société...*, *op. cit.*, p. 14.
4. *Cf.* E.M. Schtajerman (Staerman), *Die Krise der Sklavenhalterordnung im Westen des römischen Reiches*, Berlin, 1964 (traduit du russe, éd. de 1957), p. 112-131, p. 238-248.
5. Le christianisme lui-même, au début de sa pénétration a pu être proche d'un culte servile.

tés d'origine, une hostilité aux cultes officiels et aux cultes des maîtres, mais aussi une intégration dans ces cultes familiaux, une volonté ou un désir égalitariste, mais aussi une acceptation de la hiérarchie intra-classe servile (d'où la haine-envie pour l'esclave supérieur).

On découvre l'aspect anti-idéologie officielle durant les périodes où, temporairement victorieux, les esclaves s'organisèrent [1], tentèrent de fonder une communauté (rêvant de celles dont ils avaient été coupés par leur capture), de retrouver un lien avec la terre, avec un lignage, d'être membre d'une cité (on est alors au cœur de la contradiction). Ces « moments révolutionnaires » nous permettent de mieux saisir la lutte idéologique permanente, au jour le jour, des esclaves, lutte qui ne peut être séparée des luttes économiques et politiques avec lesquelles elle forme un *tout* [2], avec les luttes pour réduire l'exploitation, l'adoucir, pour résister à la répression, pour s'en venger, avec les révoltes ouvertes et de masse, avec la volonté collective d'éliminer, sinon l'esclavage, du moins leur esclavage.

Faut-il dès lors imaginer un combat perpétuel entre les classes, résistances sourdes ou révoltes massives et violentes ? *Evidemment non !*

Le discours de la lutte des classes peut fonctionner comme mythe, souvent rédempteur, parfois aliénant, voire comme terrorisme intellectuel culpabilisant. Il peut aussi être explication mécaniste ou vulgaire des changements des rapports de production. Tomber dans cette mythologie suppose :

1. que l'on oublie que les antagonismes sociaux s'appuient sur un environnement économique qu'ils modifient, utilisant comme levier les forces productives existantes et la mise en œuvre des nouvelles techniques ;

2. que l'on imagine la permanence d'une pratique « classe contre classe » (avec des classes précisément définies, aux contours tranchés, statiques) et néglige les manifestations de la servitude volontaire au sens de La Boétie : non pas bonheur dans l'esclavage, mais intégration dans une hiérarchie où la soumission à l'un donne pouvoir sur l'autre ;

1. *Cf.* ci-dessous, chap. I et IV et J.P. Brisson, *Spartacus*, Club du Livre, 1969, *passim*.

2. La distinction entre la lutte économique, politique, idéologique peut nous aider à comprendre la lutte des classes, elle ne doit en aucun cas être un moyen pour découper en tranches une lutte sociale. *Cf.* ci-dessous notre critique d'une des thèses d'Althusser.

3. que l'on fasse abstraction des autres types de relations conflictuelles, particulièrement des luttes politiques ou des guerres entre cités, empires ou ethnies, tous conflits qui s'entremêlent de façon fort complexe aux luttes des classes et qui ne peuvent être considérés, a priori, comme relevant d'une logique subordonnée.

Ainsi, durant l'Empire, les maîtres ont fini par savoir organiser hiérarchiquement leurs esclaves, les diviser ethniquement, les soumettre idéologiquement, les amener à la collaboration pour gravir ces hiérarchies infiniment diversifiées. L'esclavage est par essence un rapport de violence, mais la « servitude volontaire » reste toujours (ou presque) présente au sein même de cette contrainte. Nous voudrions montrer que cette forme de soumission acceptée n'est qu'un aspect de la lutte livrée par les maîtres.

La « servitude volontaire » peut entrer en contradiction avec la conscience d'appartenir à une « classe » en lutte : elles sont présentes ensemble, dans leur dynamisme antagoniste, d'où la complexité de l'idéologie des esclaves et son évolution en relation avec le rapport de force maîtres-esclaves. Lorsque tout paraît calme dans la *villa* impériale du IIe siècle, que les « bons » esclaves semblent rivaliser de docilité, voire d'efficacité, que des conflits entre esclaves dans la *villa* rendent même nécessaire l'arbitrage du maître, lorsque, dès lors, les luttes civiles éclipsent les luttes serviles, cela signifie seulement que le rapport de force est favorable aux maîtres, nullement que la lutte des classes n'est pas présente fondamentalement.

Quelle est, dès lors, la place des luttes maîtres-esclaves dans l'anéantissement de l'ancien mode de production ? En d'autres termes : « Comment et pourquoi finit l'esclavage antique » [1] et haut-médiéval ? Etait-ce un rapport strictement lié à un certain niveau des forces productives et est-ce l'introduction du moulin à eau ou du collier d'épaule et du gouvernail d'étambot à charnières de Lefebvre-Des-Nöettes [2] qui le fit disparaître ? Est-il d'autres causes qui se ramèneraient à la volonté du maître d'accroître la productivité des exploités (en enfants et en surtravail) ?

1. Titre d'un article de Marc Bloch in *Annales (E.S.C.)*, 1947.
2. *L'Attelage et le cheval de selle à travers les âges, Contribution à l'histoire de l'esclavage*, 2 t., Picard, 1931 ; *cf.* également, *De la marine antique à la marine moderne*, 1934.

Disons dès maintenant :

— qu'il n'est nullement question ici de nier l'importance capitale du progrès technique et du développement de la puissance productive de l'homme dans l'évolution sociale, mais de faire comprendre qu'il s'agit d'un produit de l'homme en société, produit social qu'il n'est pas de notre intention de considérer comme neutre vis-à-vis des rapports sociaux et juridico-politiques, mais dont l'apparition, l'amplitude, la forme sont conditionnées par ces derniers. S'il est des lois de l'histoire, celles-ci sont à rechercher, non dans la société comme structure figée, mais dans celle-ci *comme lieu de la lutte des classes,* de contradictions dont le progrès technique n'est qu'une des formes de mise en mouvement ;

— que l'État jouera un rôle essentiel puisque, coalition de la classe dominante, *il est déterminant au niveau des rapports de force entre classes* et que la lutte des classes est le moteur de l'histoire. Nous n'expliquerons rien tant que nous n'aurons pas expliqué les causes de la dégénérescence de l'État impérial romain (et, antérieurement, celles de son apparition et de son développement). Il est fréquent aujourd'hui (Barthes, Foucault par exemple) de mettre l'accent sur les luttes contre *les* pouvoirs, plus que contre *le* pouvoir. Pouvoirs multiformes, doués d'ubiquité, pouvoir hydre et pieuvre : depuis celui du père sur ses enfants, de l'homme sur la femme, du professeur sur les élèves, du médecin sur ses patients, du prêtre sur ses ouailles... Nous sommes tous fascistes ! Il est vrai que toutes ces oppressions ne disparaîtraient pas automatiquement avec l'exploitation économique de l'homme, avec le capital. Mais que cela ne nous fasse pas oublier le lien entre *le* pouvoir et les rapports de production, *entre l'État et l'esclavage.*

II. *LE RÔLE DE LA LUTTE DES CLASSES*

Que les esclaves formaient une classe en lutte contre les maîtres, il n'est pas un historien marxiste qui ne le sache. Certes, nous l'avons dit, il a fallu préciser que la lutte des esclaves et des maîtres était *inhérente* au rapport social lui-même [1], que cette analyse ne devait pas faire oublier l'existence d'autres rapports

1. Lutte et rapport esclavagiste ne font qu'un dès l'origine ; la lutte, même, précède le rapport qui naît de cette violence originaire.

de production au sein des formations économico-sociales impériale et haut-médiévale dont l'articulation avec les rapports d'esclavage devait être étudiée dynamiquement (en particulier l'histoire de leur importance relative), que les esclaves ne sont pas tous au même degré ou au même titre travailleurs productifs, qu'ils ne forment peut-être pas une même et unique classe, ou tout au moins que celle-ci est fractionnée par des groupes à position sociale et économique très diverse, ne trouvant son unité qu'au niveau de la commune condition de « mort-vivant ».

Mais quel fut le rôle de cette lutte des classes dans la formation sociale et économique de la société médiévale ? La célèbre phrase du *Manifeste* faisant de la lutte des classes l'histoire de toute société jusqu'à nos jours, même répétée inlassablement, ne suffit pas puisqu'elle fut acceptée par *tous* les marxistes et que, parmi ceux-ci, les divergences quant à la place de cette lutte ont été, sont encore, importantes. Il s'agit en effet d'articuler lutte des classes et développement des forces productives.

Voyons tout d'abord le matérialisme vulgaire[1]. Pour Lefebvre-Des-Nöettes, cas extrême, la fin de l'esclavage est due à la découverte et à la généralisation du collier d'épaule, puis — pour les galériens — du gouvernail d'étambot à charnières. Ne nous hâtons pas de rejeter cette analyse seulement pour ses outrances. En effet, nous la retrouverons, infiniment plus nuancée et donc plus convaincante, mais avec la même causalité exclusivement économique (ou démographique) dans l'œuvre de nombreux historiens de l'Antiquité et du Moyen Âge. C'est à ce niveau que nous la critiquerons.

Certains ont voulu regrouper avec ce matérialisme vulgaire des analyses de Marx ou de marxistes. Pour Marx, ils se fondent sur la trop célèbre « boutade » faisant du moulin à bras la cause

1. On pourrait le faire commencer avec Aristote repoussant la fin de l'esclavagisme jusqu'aux temps de... l'automation ; mais il est clair que cela signifiait qu'« il considérait l'économie esclavagiste comme *non* transitoire ». Marx, « Notes critiques sur... d'A. Wagner », in *Œuvres*, Gallimard, t. II, p. 1 530.

du rapport féodal, du moulin à vapeur la cause du capitalisme [1]. On a pu également utiliser cette citation de Staline : « Pourquoi le capitalisme a-t-il battu et vaincu le féodalisme ? Parce qu'il a créé des normes de productivité du travail plus élevées, parce qu'il a donné à la société la possibilité de recevoir infiniment plus de produits qu'elle n'en recevait en régime féodal. Parce qu'il a fait la société plus riche [2]. » Mais il faut être précis : utiliser la boutade marxienne pour illustrer le matérialisme historique n'a pas de sens puisqu'elle est en totale opposition avec *toute* l'œuvre de Marx. Même Staline n'a jamais nié (sauf si on sépare artificiellement quelques lignes de l'œuvre) l'importance de la lutte des classes dans l'histoire.

Mais si les historiens non marxistes ne donnent souvent *aucune* place à la lutte des esclaves dans le passage de l'esclavage au servage, les marxistes, eux, ne lui ont souvent attribué qu'« une fonction dérivée et secondaire dans l'explication », suivant en cela les thèses générales de Kautsky ou Plékhanov, des mencheviks ou de Staline. Cette question doit nous retenir quelque temps : la lutte des classes est-elle subordonnée ? N'est-elle qu'une simple médiation ? Lorsqu'elle se noue en révolution sociale, que, victorieuse, elle balaie l'ancien ordre économico-social, n'est-ce que (ou est-ce essentiellement) le résultat du développement des forces productives ? Si oui nous parlerons de matérialisme mécaniste et d'économisme. Nous pensons que ce matérialisme mécaniste est effectivement élaboré par Marx lui-même et peut donc s'appuyer sur certains passages de cet auteur [3] : d'où l'étude de ce qui est sans doute la synthèse la plus claire, ces phrases si souvent citées de la Préface à *Critique de l'économie politique* de 1859 [4]. En outre, lorsque

1. Dans *Misère de la philosophie*. Il accuse Proudhon de n'avoir pas compris « que ces rapports sociaux déterminés sont aussi bien produits par les hommes que la toile, le lin, etc. Les rapports sociaux sont intimement liés aux forces productives. En acquérant de nouvelles forces productives, les hommes changent leur mode de production, et en changeant le mode de production, la manière de gagner leur vie, ils changent tous les rapports sociaux. Le moulin à bras vous donnera la société avec le suzerain ; le moulin à vapeur, la société avec le capitalisme industriel ». Chap. II, 2e observation. *Œuvres*, Gallimard, t. I, p. 79.

2. J. Staline, *Questions du léninisme*, Paris, éd. sociales, 1946, t. II, p. 199.

3. *Cf. Idéologie allemande* (1845), éd. sociales, 1968, p. 50-52 ; *Misère de la philosophie* (1847), Gallimard, II, p. 79 ; *Grundrisse* (1857-58), Gallimard, I, p. 336 et 338, 345.

4. In *Contributions à la critique de l'économie politique*, Paris, éd. sociales, 1972, p. 4-5.

Engels — répondant aux critiques — précise ce que Marx et lui voulaient dire, il ne fait que démultiplier le mécanisme et maintient l'économisme « en dernière instance ». Enfin Althusser nous semble appartenir à ce courant, bien que le recours au « structuralo-marxisme » brouille les pistes.

Cette analyse critique du matérialisme mécaniste nous paraît indispensable pour situer notre travail ; mais, pour ne pas trop alourdir le texte de cette Introduction, nous l'avons placée en Annexe [1]. Nous voulons, par les chapitres qui suivent, contribuer à lutter contre cette ligne même si, indéniablement, elle trouve sa source dans *des* écrits de Marx [2]. Mais nous pensons qu'en montrant que les luttes des esclaves furent cause du passage au servage, que le développement des forces productives fut le sous-produit de ce combat des maîtres — puis des seigneurs — et des esclaves — puis des serfs —, nous sommes fidèles à ce qui est essentiel dans la théorie de l'histoire de Marx.

Nous voulons essayer de participer à l'effort de relecture de l'histoire, de critiquer l'histoire « officielle », c'est-à-dire celle qui aujourd'hui encore admet le matérialisme mécaniste comme explication majeure, qui fait de l'innovation du moulin à eau la cause de la féodalité, de l'étrier ou du collier d'épaule la cause de la brisure économique et sociale au Moyen Âge, de la machine à vapeur la cause du capitalisme, celle qui, projetée dans l'avenir, croit que le développement des forces productives au sein du capitalisme sera déterminant pour le passage au socialisme. D'où viennent ces innovations ? D'une force supposée toujours accroître la productivité du travail ! D'où viennent les mutations des rapports sociaux et juridico-politiques ? Toujours de la nécessaire formation d'un milieu favorable à ce développement de la productivité, voire directement de la possibilité d'élever la productivité en passant de l'esclavage au servage, du servage au paysan libre, etc. ! *Le matérialisme mécaniste qui « joue » tout sur le développement des forces productives, qui en fait le déterminant de l'histoire « en dernière instance », laisse inexpliqué ce développement.* Prodigieuse béance ! Car enfin, pour se complaire dans les caricatures, si le moulin à eau avait produit le seigneur du ban, fusse « en dernière instance » [3], ce

1. *Cf.* ci-dessous, p. 47, Annexe à l'Introduction.
2. *Cf.* Annexe ci-dessous.
3. *Cf.* Annexe ci-dessous. Sur les liens entre seigneurie banale et moulins à eau, *cf.* ci-dessous, chap. III.

moulin-là serait-il tombé directement du ciel, non seulement dans la tête de Vitruve, mais dans la réalité matérielle médiévale [1] ?

Ce que l'on découvre, souvent rejeté dans les notes de bas de page, est une autre histoire. Celle des luttes sociales, des rapports de force entre les classes qui ont imposé tel développement des forces productives. Ainsi Marglin cite Marc Bloch sur l'introduction des moulins à eau par la violence des seigneurs : ce sont les seigneurs du ban qui « font » le moulin à eau et non l'inverse [2]. Ainsi identiquement, ils obligèrent les paysans à abandonner le foulage au pied du drap et à les porter au moulin à foulon du château [3].

Les moulins à eau ou à foulon, progrès technique capital certes, ont été introduits non parce qu'ils étaient plus productifs, mais parce que les rapports de force entre les classes permettaient aux seigneurs de forcer les paysans à abandonner moulins à bras et foulage au pied — ce qui était compatible avec l'autonomie familiale — pour les banalités qui permettaient d'extraire un (plus fort) surplus du travail paysan [4]. Ce qui a toujours intéressé le maître, c'est *le rapport d'exploitation lui-même* et donc sa genèse, sa reproduction, d'où l'importance de la part qu'il réussit à s'approprier sur le travail de l'exploité et seulement indirectement la productivité de ce travail ; *seulement* indirectement, dans la mesure où elle permet d'accroître le surplus. Identiquement, Marglin montre que la fin du système avec travail à façon et son remplacement par la manufacture centralisée avec ateliers, comme l'introduction des grandes innovations du XIXe siècle, s'expliquent par la volonté d'affermir le pouvoir et d'accroître la part du patron, nullement d'augmenter la productivité, même si celle-ci augmente indirectement. D'ailleurs la croissance de la productivité du travail aurait pu théoriquement permettre de réduire son intensité. Or,

1. Dans le champ des recherches anthropologiques, la relation entre forces productives et rapports sociaux est étudiée par F. Pouillon in *L'Anthropologie économique*, dossiers africains, Maspero, 1976, p. 57 et *sq.*

2. Stephen A. Marglin, *What do bosses do*, Harvard UY, ronéoté, août 1971. La traduction française a été abrégée, en particulier a disparu l'aspect historique, la guerre des moulins... qui nous intéresse ici (in *Critique de la division du travail*, Seuil, 1973). Sur cette guerre étudiée à partir de M. Bloch, lire les p. 61 à 67 dans le texte original. *Cf.* également ci-dessous notre chapitre III.

3. Noté par J. Gimpel, *La Révolution industrielle au Moyen Âge*, Seuil, 1975, p. 20.

4. *Cf.* ci-dessous, chap. III.

au contraire, la croissance de cette intensité accompagne celle de la productivité.

Marglin donne la réponse à la question : « D'où vient le progrès technique dans les formes qu'il a prises historiquement ? » Il fut un sous-produit de l'exploitation de l'homme par l'homme, souvent une recherche d'un nouveau moyen d'extraire un surplus ou d'accroître le taux d'exploitation, souvent une réponse à la lutte des travailleurs pour réduire ce surplus. Il l'est encore et ne peut qu'être cela tant que l'homme ne s'est pas saisi de son destin collectif. Comme l'écrit Marglin, la plus importante des leçons que l'on puisse retirer de la lutte des moulins décrite par M. Bloch est celle-ci : ce n'est pas sa supériorité technique qui impose le moulin à eau en remplacement du moulin à bras, mais la nature du pouvoir féodal, la nécessité de le renforcer, *« ce n'est pas le moulin à bras qui a donné le féodalisme, mais le seigneur féodal qui nous a donné le moulin à eau* [1] ». D'où la nécessaire construction de modèles de détermination de la *« technology »,* fondés sur les conflits de classes, et devant être à la fois dynamiques et dialectiques [2].

Admettre une correspondance forces productives-rapports de production, c'est-à-dire le concept de mode de production, n'est pas accepter la détermination forces productives → rapports de production, puisque la détermination inverse est historiquement prouvée. *La lutte des esclaves dans l'Antiquité fut victorieuse et progressiste :* ces révoltes directement et par les réactions des maîtres qui tentèrent de répondre en changeant la *forme* de l'exploitation, non sa nature, produisirent le mode de production féodal ; elles firent changer les rapports sociaux obligeant les maîtres à caser leurs esclaves (ce qui était le but des révoltés). De même ces révoltes paysannes, durant tout le Moyen Âge, brisèrent le premier féodalisme avec servage, imposèrent la rente en nature au lieu de celle en travail, forcèrent le seigneur à trouver de nouvelles formes d'exploitation : une des réponses des maîtres sera la banalité, le moulin à eau banal et les autres monopoles, la force productive s'adaptera. Ces luttes finirent, parfois, par faire du paysan un propriétaire. Elles firent évoluer toute l'économie (urbanisation, généralisation de la marchandise, monétarisation...) au même titre que les

1. Nous soulignons, S. Marglin, *op. cit.,* p. 67.
2. *Id.*

luttes bourgeoises (sans qu'il soit possible de préciser leur importance relative).

Mais la question d'Engels à Dühring — d'où vient que Robinson soit le maître et Vendredi l'esclave ? — ne peut-elle être posée, pratiquement dans les mêmes termes, à Marglin ? Retrouve-t-on la violence politique immédiate, laissant encore une fois la force et les rapports sociaux inexpliqués ? Dans le triangle des déterminations dont les sommets sont la matière ou l'économie, les idées ou la conscience, les rapports de production ou la lutte des classes, Marx dans la Préface à *Critique de l'économie politique* [1] privilégie le premier contre Hegel (qui partait du second) et médiatise le troisième, Marglin privilégie justement le troisième. Mais si la dialectique boite d'une jambe dans ces formulations de Marx-Engels que nous avons jusqu'ici étudiées, malgré la notion de détermination en dernière instance d'Engels, ne boite-t-elle pas de l'autre jambe dans l'analyse de Marglin (même lorsqu'il dit qu'il faut y recourir) ? Les phrases-chocs sont révélatrices, particulièrement celle de Marglin faisant du moulin à eau, puis de la fabrique à vapeur un produit du seigneur puis du capitaliste, donc inversant strictement celle de Marx (que ni Marx, ni finalement aujourd'hui aucun marxiste, n'accepte), même si, naturellement, pour Marglin les rapports de force ne signifient nullement la violence pure, « la violence politique immédiate ».

Il doit être clair que les forces productives ne sauraient correspondre à n'importe quel rapport social. Un rapport social n'existe jamais « en l'air » : les esclaves de l'Antiquité ne luttaient pas pour *un* socialisme, ni ceux des plantations de Saint-Domingue, ni même les serfs ou les paysans du Moyen Âge dont on connaît pourtant certains objectifs « collectivistes ». Toute attitude a-dialectique risquerait de nous entraîner finalement beaucoup plus loin que le retournement de la détermination : elle pourrait briser toute correspondance forces productives-rapports de production, c'est-à-dire la notion même de mode de production.

Marx commençait par : « Dans la production matérielle de leur existence, les hommes entrent en des rapports... de production qui correspondent à un degré de développement déterminé de leurs forces productives matérielles [2]... » Nous

1. Dans la Préface (*cf.* Annexe à l'Introduction, ci-dessous, p. 39), nous verrons que telle n'est pas la leçon du *Capital*.

2. *Critique de l'économie politique*, éd. sociales, 1972, *op.cit.*, p. 4-5.

devons rejeter l'idée d'une correspondance *unique* entre un niveau de développement des forces productives et tel rapport social, mais conserver l'idée essentielle du « tout n'est pas possible ».

Lorsque nous parlons de mode de production, c'est-à-dire d'une correspondance donnée entre forces productives et rapports de production, nous ne voulons pas dire — tout au contraire — qu'il n'est pas possible que ce même degré de développement de la puissance productive ne puisse correspondre avec tel(s) autre(s) rapport(s) de production. Au niveau atteint par les forces productives aujourd'hui, un esclavagisme ne peut-il correspondre (l'Allemagne nazie a commencé à le prouver) ? Ou, tout aussi bien le socialisme ? Même si ces deux types de rapports sociaux réinterpréteront les forces productives existantes, les adaptant, les modifiant, surtout créant des moyens de production radicalement différents. D'autre part, Marx admet que les rapports communistes seront un « retour » aux rapports communistes des anciennes sociétés sans classe, mais à un tout autre niveau de développement des forces productives. En d'autres termes, à un même moment de l'histoire, on peut avoir *plusieurs solutions* d'association rapports de production-forces productives et pas seulement une *solution unique ;* le dynamisme lié à chaque rapport social devant naturellement produire ensuite des évolutions divergentes.

Il est par ailleurs évident que, les forces productives et certains éléments dits super-structurels bénéficiant d'un *développement cumulatif* (les machines, la science...), il n'est pas possible de penser la présence simultanée de la hache de pierre ou du rouet et de la théorie de la relativité, voire même de l'araire et de l'athéisme (en tout cas sous sa forme actuelle). Mais des formes despotiques d'État, finalement voisines, se retrouvent clairement à des niveaux de développement bien différents de la puissance productive de l'homme. Et si nous prenons les formes de propriété, il est tout de même intéressant de noter que le droit romain en cette matière avait pratiquement perdu tout intérêt avec la féodalité qui avait brisé le concept romain de propriété et qu'il a fallu le retrouver lorsque les premiers éléments du capitalisme se frayèrent leur chemin au Moyen Âge.

Étienne Balibar nous livre une analyse proche de celle de Marglin, mais clairement interne au marxisme. Il écrit : « *Ceci* [les rapports sociaux, qui constituent la structure de formations sociales déterminées] explique *cela* [les effets économiques

d'accumulation de croissance, etc.] et non l'inverse » ; formulation qui pourrait être acceptée par Marglin.

Balibar rappelle cette position essentielle du matérialisme historique : le « primat » du rapport de production fondamental à l'intérieur de la combinaison historique des rapports de production et des forces productives. Chaque mode de production est caractérisé « *d'abord* et essentiellement, par la nature du rapport de production (et d'exploitation) fondamental, ensuite, de façon dérivée, par la nature et le procès de transformation tendancielle des forces productives [1] ». La lutte des classes apparaît donc *dans* le mode de production et *là,* elle joue le rôle déterminant.

En effet, la lutte *des* classes n'est pas seulement (et ne commence pas par) la résistance des exploités, mais elle est dans les formes même d'exploitation : « Il y a toujours *d'abord,* toujours déjà, une lutte des classes systématique du capital contre le prolétariat [2] » et cette lutte de la classe exploitante est « le moteur permanent du développement des rapports de production capitalistes, et, *sans* ce développement, *pour* le rendre possible, du développement des forces productives, donc de formes d'organisation et d'instruments de travail plus avancés [3] ».

Nous dirons que la classe exploitante détermine le développement de la puissance productive parce qu'elle lutte *pour* imposer, reproduire les rapports d'exploitation qui la font vivre en tant que telle et, lorsque la classe exploitée se défend, réussit à imposer soit une réduction du taux d'exploitation, soit une rupture de l'ancienne forme de l'exploitation, la classe exploitante réagit en cherchant de nouvelles organisations, de nouveaux moyens de production, etc., soit pour retrouver un taux d'exploitation supérieur, soit pour « accoucher » d'une nouvelle forme d'exploitation.

Mais Balibar précise trois « évidences » :

— un rapport de production ne peut exister *sans* la base des forces productives (« donc... sans production ») ;

— l'apparition d'un rapport de production (par exemple capitaliste) n'est pas possible *à n'importe quel stade* du développement des forces productives. C'est le rejet du « tout est possible » ;

1. E. Balibar, *op. cit.*, p. 80.
2. *Id.*
3. *Id.*, p. 181.

— le rapport de production (capitaliste) ne peut subsister *sans* développer les forces productives.

L'essentiel est que, loin de textes comme la Préface à *Critique de l'économie politique,* Marx, dans *Le Capital,* surmonte le premier le dilemme où tant de marxistes veulent encore nous enfermer : *ou* le primat mécaniste des forces productives, *ou bien* l'idéalisme subjectiviste, volontariste du développement des rapports de production indépendamment de leur réalisation matérielle [1]. Ainsi le plan qu'il suit est tout à fait caractéristique. Loin de commencer par la description des forces productives puis de leurs « conséquences », le développement des rapports de production capitalistes, il part de la marchandise, c'est-à-dire de la valeur, des échanges, de la circulation des marchandises, étudie cet échange particulier qui fait l'argent capital et le rapport d'exploitation capitaliste fondamental, puis il livre l'analyse des formes de la plus-value absolue et relative « qui commandent et expliquent le développement des forces productives [2] ».

Prenons par exemple dans ce livre I du *Capital* la quatrième section (production de la plus-value relative). Marx explique que toute augmentation de la force productive, tout progrès technique n'est introduit que pour accroître l'exploitation (ou éviter que son taux ne baisse grâce aux luttes des travailleurs). Utilisant une phrase où J. Stuart Mill se demande « si les inventions mécaniques faites jusqu'à ce jour ont allégé le labeur quotidien d'un être humain quelconque », Marx explique : « Ce n'était pas là leur but. Comme tout autre développement de la force productive du travail, l'emploi capitaliste des machines ne tend qu'à diminuer le prix des marchandises, à raccourcir la partie de la journée où l'ouvrier travaille pour lui-même, afin d'allonger l'autre où il ne travaille que pour le capitaliste. C'est une méthode particulière pour fabriquer de la plus-value relative [3] ». Ce qu'il démontre longuement par la suite. Déjà la division du travail dans la manufacture était introduite comme instrument « civilisé et raffiné d'exploitation [4] ». Et Marx insiste sur le fait que, comme l'habileté du métier reste la base de la manufacture, comme il n'y a pas de « squelette matériel indépendant des ouvriers eux-mêmes, le capital doit lutter sans

1. *Cf.* son analyse du chap. VII du liv. I du *Capital.*
2. E. Balibar, *ibid.,* p. 182.
3. *Le Capital,* liv. I, 4e sect., Gallimard, t. I, p. 913-914.
4. *Id.,* p. 908. *Cf.* in P. Dockès, *L'Internationale du capital,* p. 240 et *sq.*

cesse contre leur insubordination [1] ». L'introduction de la machine a été, aussi, le moyen de faire régner l'ordre, d'où son : « Les fabriques, bagnes mitigés », qu'il reprend à Fourier [2].

Et comme les chapitres sur l'accumulation primitive (VIIIe section, liv. I) sont nécessaires à l'ensemble de cette démarche ! Marx y étudie les moyens que la classe bourgeoise en formation (c'est-à-dire d'abord essentiellement parasite) utilise — au sein d'une formation sociale féodale, et grâce à ces rapports féodaux — pour développer les rapports capitalistes alors en germe, en d'autres termes pour produire le capital, rapport social. Ces moyens : l'utilisation de la force, de la violence grâce, bien sûr, à la nouvelle (par son amplitude) puissance de l'argent accumulé dans les activités parasites (commerce, en particulier colonial, finance), mais aussi (ce que l'on néglige parfois de souligner) grâce à l'ensemble des relations tissées entre la nouvelle classe et l'ancien ordre. La lutte de la classe bourgeoise commence avec cette classe et la fonde, c'est elle qui crée le rapport nouveau, *qui produit* le prolétariat. Par la violence « pure », publique ou privée, ou celle de l'argent, les liens entre les producteurs et ses moyens de production, y compris la possession de la terre, sont brisés, c'est la formation des deux classes antagonistes du mode de production capitaliste.

Et Marx conclut, la tendance historique de la production est réduite à ceci : qu'elle « engendre elle-même sa propre négation avec la fatalité qui préside aux métamorphoses de la nature [3] ». Évidemment les mots « fatalité » et « métamorphoses de la nature » sonnent encore « mécanistes », mais l'important est que *lorsque Marx dit « production », il s'agit des rapports au sein du mode de production* car que pourrait signifier autrement « négation » de la production ?

Nous pouvons aussi citer ses lettres à Mikhaïlovski et à Véra Zassoulitch [4]. La commune rurale russe doit-elle disparaître ? Un matérialisme mécaniste ne pourrait que conduire à l'affirmation : le développement des forces productives en Russie doit nécessairement finir de faire disparaître ces anciens

1. *Le Capital*, liv. I, 4e section, Gallimard, t. I, p. 912.
2. *Id.*, p. 961.
3. *Le Capital*, liv. I, 8e section, Gallimard, t. I, p. 1 239. Il reprend cette phrase dans la lettre à Mikhaïlovski, in *Sur les sociétés pré-capitalistes*, C.E.R.M., éd. sociales, 1973, p. 351.
4. *Sur les sociétés pré-capitalistes*, *op. cit.*, p. 336. *Cf.* P. Dockès, « Notes sur le matérialisme historique », *Cahiers A.E.H.*, n° 9, 1977, p. 77 et *sq.*

rapports de production et de propriété. Marx nous dit [1] : *si* la révolution socialiste triomphe en Russie, alors la commune pourra être rétablie sur son ancienne base. Elle pourra même devenir le point d'appui d'une agriculture socialiste : les rapports de production, les rapports de propriété collectifs légués par l'ancienne commune rurale offrent « la base naturelle de l'appropriation collective [2] ». L'existence de ces rapports sociaux et juridiques archaïques va servir de base aux nouveaux rapports socialistes, offrant ainsi à la Russie « *la plus belle chance que l'histoire ait jamais offerte à un peuple* [3] ».

Mais notre problème n'est pas d'aller à la recherche des textes qui permettent de faire de Marx le critique d'une interprétation du matérialisme historique accordant le rôle déterminant aux forces productives, interprétation que lui-même a imposée. C'est toute la démarche de Marx qui est incompatible avec ce positivisme marxien qui sera si rapidement adopté par les historiens non marxistes [4] ; cette démarche que Marx résume ainsi : « C'est toujours dans le rapport immédiat entre le propriétaire des moyens de production et le producteur direct (rapport dont les différents aspects correspondent naturellement à un degré défini du développement des méthodes de travail, donc à un certain degré des forces productives sociales), qu'il faut chercher le secret le plus profond, le fondement caché de tout l'édifice social... [5] ». Donc, naturellement, la *correspondance,* mais insistons sur l'idée que le développement de la puissance productive de l'homme est déterminé par les rapports antagoniques de production, c'est-à-dire par la lutte des classes,

1. In sa lettre à Mikhaïlovski, *op. cit.*, p. 351.
2. Lettre à V. Zassoulitch, *op. cit.*, p. 339.
3. Lettre à Mikhaïlovski, p. 350, nous soulignons.
4. Pas seulement Marx d'ailleurs, que de doutes et d'interrogations, par exemple, dans ces deux notations d'Engels :
— pour les sociétés archaïques, lorsqu'il compare les Germains de Tacite et les Peaux-Rouges américains, il écrit : « La ressemblance est en fait d'autant plus surprenante que le mode de production est si foncièrement différent... Cela prouve précisément combien, à ce stade, le mode de production est moins décisif que le degré de décomposition des vieux liens de consanguinité et de l'ancienne communauté réciproque des sexes dans la tribu » (Lettre d'Engels à Marx, 8 décembre 1882, in *Sur les sociétés pré-capitalistes, op. cit.*, p. 344) ;
— de même pour la société « médiévale et féodale » : « Certainement le servage et l'assujettissement à la corvée ne sont pas une forme spécifiquement médiévale et féodale, nous la rencontrons partout, ou presque partout, où le conquérant fait cultiver la terre à son compte par les anciens habitants — de très bonne heure par exemple en Thessalie » (Lettre d'Engels à Marx, 22 décembre 1882, in *ibid.*). *Cf.* également ci-dessous, chap. II.
5. *Le Capital,* liv. III, 6e section, éd. sociales, t. III, p. 173.

ce développement n'étant rien d'autre qu'un moyen et un effet de cette lutte [1], et que l'inverse est faux.

Renversement de la détermination ? Oui, mais ne retombons pas dans un autre mécanicisme ! *Alors pourquoi ne pas dire que les rapports antagoniques entre les classes sociales déterminent en dernière instance, le développement (ou non) des forces productives ?*

« Si ce petit mot qui n'a l'air de rien » permet « d'adopter une position dialectique [2] » quand il s'agit de l'économie, pourquoi pas quand il s'agit des rapports sociaux ? Et que l'on ne dise pas que l'on sort du matérialisme : encore une fois le rapport entre le maître et l'esclave est aussi matériel que le fouet du premier. Ce « retournement » du « en dernière instance » permettrait de sauver la mise, d'éviter le déterminisme et le mécanicisme social, tout comme il permettrait d'éviter le déterminisme économique, de l'autre côté ! Non : notre critique [3] de la théorie selon laquelle l'introduction du « en dernière instance » suffit à faire entrer la dialectique dans le matérialisme historique reste, elle aussi, valable « retournée ». Mais il nous permet de clarifier la voie dans laquelle nous travaillons.

III. *LA LUTTE DES CLASSES ET L'ÉTAT*

Prenons le cas des serfs : producteurs, ils sont en même temps « possesseurs » des moyens de production et de travail nécessaires pour produire leurs moyens de subsistance. « Dans ces conditions il faut des raisons extra-économiques, de quelque nature qu'elles soient, pour les obliger à effectuer du travail pour le compte du propriétaire foncier en titre [4]. » Le lien d'obéissance et de dépendance du serf, à et par rapport à son maître, peut être fondé *sur une aliénation religieuse.* Cas fréquent où le maître est le prêtre, ou est lié à lui : le rapport de production utilise le masque du rapport à Dieu. Alors le « serf » doit travailler pour le prêtre — ou son « frère », le seigneur ou le roi

1. E. Balibar, « Plus-value et classes sociales », in *Cinq Études, op. cit.*, p. 178, cite cette phrase de Marx écrivant à Engels (30 avril 1863) : « ... Et pour conclure, la lutte des classes qui est le mouvement et la résolution de toute cette merde. »
2. L. Althusser, « Soutenance d'Amiens », in *Positions, op. cit.*, p. 40.
3. *Cf.* ci-dessous, Annexe à l'Introduction.
4. K. Marx, *Le Capital*, liv. III, éd. sociales, t. III, p. 177.

sanctifié —, lui donner une fraction de son temps ou le sur-produit. Il n'est pas contraint par le glaive temporel, mais par le spirituel.

Il me semble que, dans toute l'histoire de l'humanité, le glaive spirituel a bien rarement « fonctionné » seul. Il a pu jouer le rôle principal ou annexe, mais la force de l'homme d'armes fut-elle *jamais* absente ?

Sans doute est-ce par le *politique* que le rapport de dépendance du serf par rapport au seigneur se reproduit : le serf est contraint par la force à l'obéissance, au travail sur la terre du seigneur. On peut dire que, avec le mode de production féodal, la « structure régionale » politique joue « le rôle principal [1] ». Comme le dit Marx c'est toujours dans les rapports de production qu'il faut chercher « le fondement caché de tout l'édifice social [2] », mais les seigneurs doivent utiliser « des raisons extra-économiques de quelque nature qu'elles soient », et d'abord la force « brutale » (et l'idéologie religieuse) pour les rendre possibles.

Est-ce une situation spécifique des modes de production pré-capitalistes ? Certes, une fois réalisée (par la force) la séparation radicale du producteur et de ses moyens de production, celui-ci est obligé de vendre sa force de travail ; il n'est pas besoin d'un policier pour tirer l'ouvrier de son lit le matin. Mais si la reproduction « au jour le jour » des rapports de production est assurée sans le recours à la force, il n'en va pas de même de l'existence même du rapport de production, c'est-à-dire de la séparation du producteur et de son outil. En d'autres termes, sans l'État, ses appareils, sa police, ses tribunaux, son armée... il n'est pas de reproduction possible des rapports de production capitalistes.

D'où vient ce rapport de force en faveur des maîtres d'esclaves, des seigneurs, des bourgeois ? Comme le souligne justement Engels contre Dühring et la théorie de la politique

1. Marx, *Le Capital,* liv. I, éd. sociales, t. I, p. 93, n.. Et surtout liv. III, 6e section, chap. XLVII (t. III), p. 171 : « Dans ces conditions il faut des raisons extra-économiques, de quelque nature qu'elles soient, pour les obliger à effectuer du travail pour le compte du propriétaire foncier en titre » et, p. 177, le sur-travail « apparaît directement sous la forme brutale de travail forcé pour le compte d'un tiers ». Althusser, on le sait, a précisé la différence entre la structure régionale, économique, idéologique, politique, dominante et la détermination en dernière instance par l'économique, nous dirons par les rapports antagoniques de classe ou rapports de production.

2. K. Marx, *Le Capital,* liv. III, éd. sociales, t. III, p. 172 ; tout le II « La rente en travail » de ce chap. XLVII du liv. III devrait être cité.

immédiate : « Robinson asservit Vendredi l'épée à la main. Où a-t-il pris l'épée [1] ? » Une réponse superficielle met l'accent sur les moyens matériels, sur la puissance économique : la bourgeoisie en développant la puissance productive a décuplé sa puissance tout court. Mais l'explication essentielle est simple : *la classe dominante tire sa force des rapports de production qui lui permettent de confisquer le sur-travail ou sur-produit et de le retourner contre le producteur direct.* D'où viennent les épées, les armures, les chevaux du seigneur si ce n'est du travail paysan [2]. Certes la bourgeoisie naissante au sein de la féodalité tirera sa force de son rôle de parasite, et non — au départ — d'exploiteuse, mais que le sur-produit soit capté par le commerce ou directement extrait par la rente ou la corvée, revient ici au même. Cette force, elle l'utilisera pour produire le rapport social bourgeois, le capital et le salariat (que l'on pense à la production de vagabonds en volant ou achetant les terres paysannes, puis à leur enfermement de force dans les manufactures-prisons, manufactures-asiles, manufactures-hôpitaux), rapport qui va lui assurer la plus-value, source de sa puissance économique, idéologique, politique.

Cette explication essentielle est, naturellement, insuffisante. Si l'existence des rapports de production assurait, grâce au sur-produit, un rapport de force favorable aux maîtres, lequel permettrait de reproduire et d'approfondir encore l'exploitation, où les exploités trouveraient-ils la possibilité de retourner ce rapport de force ? Or l'histoire qui est celle de leurs luttes est aussi celle de leurs victoires.

La force des exploités vient de leur masse concentrée, organisée, consciente de son intérêt de classe. C'est la lutte elle-même qui permet cette organisation et cette conscience. Mais il est des situations objectives, des rapports de production, où les exploités sont plus aisément *sérialisés* [3] par les maîtres. Tel est le

1. *Anti-Dühring,* éd. sociales, 1956.

2. La contrainte directe permet la reproduction du système en faisant de la rente en travail « une réalité », mais cette contrainte a comme base le rapport de production. Il est vrai que, comme Marx le souligne, « dès que la base de l'État existant et les rapports qui sont à son origine se reproduisent, sans cesse, prenant ainsi avec le temps l'aspect d'une chose réglée et bien ordonnée » l'extorsion pure et simple prend la forme d'un usage, d'une tradition, enfin est sanctifiée par la loi, et cet aspect réglé, quasi nécessaire devient un facteur indispensable de la reproduction elle-même : *Le Capital,* liv. III, éd. sociales, t. III, p. 174.

3. J.-P. Sartre, *Critique de la raison dialectique.* Le groupe social est sérialisé lorsqu'il se décompose en une « infinité » d'individualités concurrentes. Il devient une série.

cas du servage. Il est des situations objectives où les masses sont nécessairement concentrées et tendent plus aisément à former un groupe social. Tel est le cas de l'esclavage en chiourme. Ces dernières situations supposent que la classe dominante coordonne ses intérêts, centralise sa puissance face aux masses exploitées concentrées (ici dans les *villae*). D'où la nécessité de l'État central. Certaines sociétés de classes peuvent se passer d'un État coordonnant au niveau central la répression. En particulier, il est des situations où une sérialisation plus grande des travailleurs étant obtenue par les maîtres, elle rend une association plus « légère » possible. Tel est le cas de la féodalité où les articulations vassaliques suffisent généralement pour tenir les paysans. En revanche la *villa* avec chiourme d'esclaves et l'usine, bagne tempéré, supposent, face aux esclaves ou aux salariés concentrés, donc puissants dans une lutte toujours prête à affleurer, conscients et souvent organisés, l'État coordinateur des intérêts des maîtres et centralisateur de leur force.

Si les rapports esclavagistes et capitalistes développés (*latifundia,* usines) ont *nécessairement* besoin de cet État pour se reproduire, nous pensons qu'il serait possible [1] de montrer :

— que cet État n'est pas toujours possible ;

— que la logique même du développement du rapport de production prédominant conduit à la dégénérescence de l'État ;

— et donc que le développement d'un rapport de production produit nécessairement sa propre négation [2].

Il s'agit pour nous de faire comprendre que la nécessité du casement des esclaves s'est imposée aux maîtres du fait de la dégénérescence de l'État (produit de la logique de l'esclavagisme), donc que ce n'est pas la fin de l'esclavage qui produit la fin de l'État romain, comme le croyait Max Weber, mais que la

1. Dans le cadre de cette étude, il ne s'agit que d'esquisser une grille de lecture.

2. Cela ne signifie nullement que nous ne faisons de l'État *que* l'organisation de la répression, qu'un organe de la lutte des classes. Il est évident qu'il est aussi « l'administrateur des choses ». Mais ces deux aspects sont intrinsèquement liés puisque ces « choses » sont celles de la classe dominante, ne sont rien d'autres que la matérialisation du rapport social primordial.

fin de l'État produit la fin de l'esclavagisme et le servage en retournant les rapports de force dans la lutte des classes [1].

C'est ce que Platon avait exprimé très clairement et notre travail ne se veut qu'un commentaire de ce texte.

Étudiant « la situation d'un de ces riches particuliers qui, dans certaines cités, possèdent beaucoup d'esclaves », Platon, dans *La République,* fait dire à Socrate parlant à Glaucon :

« Tu sais donc que ces particuliers vivent en sécurité et qu'ils ne craignent point leurs esclaves.

— Qu'en auraient-ils à craindre ?

— Rien, mais en vois-tu la raison ?

— Oui, et c'est que tout l'Etat porte secours à chacun de ces particuliers individuellement.

— Bien répondu ! Mais quoi ? si quelque dieu, après avoir enlevé de sa ville un de ces particuliers, propriétaire de cinquante esclaves et davantage, le transportait avec sa femme, ses enfants, ses biens et ses serviteurs, dans un désert, où il n'aurait de secours à attendre d'aucun homme libre, ne crois-tu pas qu'il vivrait dans une extrême et continuelle appréhension de périr de la main de ses esclaves, lui, ses enfants et sa femme ?

— Oui, son appréhension serait extrême.

— Ne serait-il pas réduit à faire sa cour à certains d'entre eux, à les gagner par des promesses, à les affranchir sans nécessité, enfin à devenir le flatteur de ses esclaves ?

— Il serait bien forcé d'en passer par là, dit-il, ou de périr [2]. »

1. Nous ne faisons que poser une *hypothèse* simple pouvant servir de grille de lecture des faits. Il était évidemment hors de question pour nous d'envisager une histoire de l'esclavage dans l'Antiquité et le Haut Moyen Âge ! Pourquoi pas des *considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence !* Il ne s'agit pas non plus de livrer une théorie de tel ou tel mode de production, ni une théorie de la transition de l'un à l'autre, nous voudrions plutôt essayer de préciser l'articulation entre deux abstractions : l'histoire décrite par les historiens et une théorie de l'histoire.

2. *La République,* 578, d, e.

ANNEXE : NOTE SUR LE DÉTERMINISME DES FORCES PRODUCTIVES DANS L'HISTOIRE

Implicitement ou explicitement, nombreux sont les historiens qui donnent la place déterminante à des facteurs économiques, voire démographiques ou naturels. Il ne s'agit pas ici d'analyser le courant que Marx qualifie de matérialiste vulgaire et qui, pour nous, est assez bien représenté par Lefebvre-Des-Noëttes, mais de critiquer le déterminisme économique mécaniste qui, lui, prend indéniablement sa source dans *des* écrits de Marx et Engels, même si — selon nous — il ne correspond nullement aux aspects essentiels de la théorie marxiste.

A) Matérialisme historique ou déterminisme économique

Dans la Préface à *Critique de l'économie politique* [1], Marx précisait la ligne directrice à laquelle Engels et lui étaient arrivés, en d'autres termes leur « problématique ». Il écrivait : « Dans la production sociale de leur existence, les hommes entrent en des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté, rapports de production qui correspondent à un degré de développement déterminé de leur forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports de production constitue la structure économique de la société, la base concrète sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique et à laquelle correspondent des formes de conscience sociale déterminées. » (Nous citerons la suite ultérieurement.)

Nous trouvons là la définition du « mode de production de la vie matérielle », articulation entre forces productives et rapports de production ; les forces productives permettant à l'homme une certaine appropriation de la nature ; les rapports de production étant les rapports entre hommes qui apparaissent nécessairement du fait de leurs relations à la nature (ce sont des rapports sociaux, mais tous les rapports sociaux ne sont pas rapports de production même s'ils se construisent sur leur base).

1. In *Contribution à la critique..., op. cit.*, p. 4-5.

1. *Correspondance*

Il s'agit là d'un premier point qui ressort clairement de la citation ci-dessus : à un certain degré de développement des forces productives *correspondent* des rapports de production entre les hommes. Et toute une superstructure déterminée s'élève sur cette base, rapports juridico-politiques et formes de conscience sociale. Ainsi à un certain degré de développement de la division du travail[1] mais aussi des moyens de production, des formes d'organisation, de la science..., correspondent l'existence des classes sociales, les rapports antagoniques qu'elles entretiennent, et à cet ensemble correspondent des formes de propriété, de pouvoir politique et les idées que les hommes « se font », c'est-à-dire produisent, sur eux-mêmes, leurs relations à la nature et entre eux, leurs croyances.

2. *Détermination historique de la « superstructure »*

Marx écrit : « Le mode de production de la vie matérielle conditionne le processus de vie sociale, politique et intellectuelle dans son ensemble. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être ; c'est inversement leur être social qui détermine leur conscience. » Marx développe par cette phrase une détermination de sens unique. Là est certainement ce que Marx considère comme fondamental dans sa lutte contre les « hégéliens ». Il faut nettement faire la différence entre cette détermination causale[2] et le processus qui conduit à la détermination, au sein de la « base matérielle », des rapports de production.

3. *Le processus de détermination des rapports de production*

Marx ajoute : « A un certain stade de leur développement, les forces productives matérielles de la société entrent en contradiction avec les rapports de production existants, ou ce qui n'en est que l'expression juridique, avec les rapports de propriété au sein desquels elles s'étaient mues jusqu'alors. De formes de développement des forces productives qu'ils étaient, ces rapports

1. Dans *L'Idéologie allemande,* Marx-Engels insistent surtout sur la division du travail.

2. Cette causalité est historique et doit être différenciée d'une détermination logique, qu'elle soit de très court terme (type l'offre et la demande déterminent le prix) ou synchrone du type des relations physiques ou d'ordre statistique (de l'espèce : le grand âge est cause de suicide).

deviennent des entraves. Alors s'ouvre une période de révolution sociale. La transformation dans la base économique bouleverse plus ou moins rapidement toute l'énorme superstructure. »

Si nous partons d'un état de correspondance donné (un mode de production), il y aura une marge de développement des forces productives qui n'est possible qu'avec ces rapports de production et ces rapports de propriété. Dans un premier stade, les rapports de propriété sont des « formes de développement des forces productives ». Mais il existe une limite au-delà de laquelle ces « rapports deviennent des entraves ». Devenus des entraves, les rapports de production doivent changer, ainsi que leur « expression juridique ». Mais comment des rapports de production peuvent-ils s'adapter aux forces productives ? La révolution sociale permet cette mutation.

Ce texte si souvent cité nous conduit à une remarque et à quelques questions :

1. Rôle principal ou rôle déterminant de l'économie.

Il n'est naturellement pas question de reprendre contre Marx une objection qu'il a lui-même réfutée : si les « intérêts matériels » règnent dans le monde moderne, tel n'est pas le cas dans les sociétés antiques où régnait la politique, ni au Moyen Âge où régnait le catholicisme. Marx, après s'être gaussé de ce que l'on puisse lui reprocher d'ignorer « ces trivialités vieillies et usées », précise que si le catholicisme ici, la politique là, jouent le *rôle principal,* ce sont les conditions économiques d'alors qui expliquent pourquoi[1]. L'économique reste déterminant même dans les sociétés où il ne « règne » pas, où il n'est pas l'instance dominante, où il ne joue pas « le rôle principal ». Il faut donc que la détermination économique transite par d'autres instances pour jouer. Sans doute est-ce parce que, comme au Moyen Âge par exemple, « la contrainte extra-économique, quelqu'en soit d'ailleurs la forme, peut seule extorquer du sur-travail[2] » que l'économique ne peut jouer le rôle principal, mais, toujours, le développement des forces productives détermine les transformations sociales.

1. K. Marx, *Le Capital,* liv. I, 1re section, in *Œuvres,* éd. Gallimard, t. I, p. 617-618. Mais l'objection du journal germano-américain était-elle seulement là où Marx feint de la situer ou mettait-elle en cause le déterminisme ?

2. K. Marx, *Le Capital,* liv. III, 6e section ; in *Œuvres,* Gallimard, t. II, p. 1400 ; éd. soc., t. III, p. 171. *Cf.* ci-dessus, p. 43-44.

2. A partir de quel niveau ou degré de développement des forces productives, les rapports de production et les rapports juridico-politiques qui en sont l'expression « deviennent des entraves » et non plus des « formes de développement » des forces productives ?

Il s'agit là d'une question importante puisque Marx-Engels au XIXe siècle jugent que les rapports de propriété capitalistes sont devenus des entraves, alors qu'indiscutablement, depuis 1860 et jusqu'à aujourd'hui, le capitalisme a développé prodigieusement les forces productives [1].

Cette question nous amène à en poser deux autres, l'une qui, finalement, est secondaire, l'autre qui, au contraire, est cruciale.

Le passage d'un certain degré de développement des forces productives à un autre, plus élevé (qui fera des rapports de propriété anciens des entraves) n'est-il que de type continu, seulement quantitatif, ou faut-il qu'il y ait rupture, innovation majeure ? Certes l'accumulation de moulins à eau ne suffit pas, il faut la rupture du moulin à vapeur, saut qualitatif, pour que les anciens rapports deviennent entravants. Cependant souvent, le seul développement quantitatif produit un effet de seuil et une rupture qualitative [2].

Peut-on « mesurer » un degré de développement des forces productives indépendamment des rapports sociaux ? La puissance productive d'une troupe d'esclaves est-elle identique à celle d'un groupe d'hommes libres ? Non, et Marx le sait, l'« oublie » *ici,* mais en définitive en fait un des aspects essentiels de sa théorie.

Les forces productives « contiennent » aussi la division du travail (l'essentiel dans *L'Idéologie allemande*), les formes d'organisation du travail, la science. Et comment peut-on définir une division du travail dans l'atelier indépendamment des rapports sociaux ? Nous retrouvons la correspondance entre forces productives et rapports de production, mais, cette fois, si intimement liés qu'il n'est pas possible de « mesurer » le degré de

1. E. Balibar. in *Cinq Études..., op. cit.*, p. 115, note que le développement accéléré de la productivité du travail dans certains pays capitalistes est « impensable » en théorie si on admet que les rapports de production capitalistes sont devenus des entraves.

2. Même si Marx-Engels écrivaient clairement dans *L'Idéologie allemande :* « Dans la mesure où elle n'est pas une simple extension quantitative des forces déjà connues jusqu'alors (défrichement des terres par exemple), toute force productive nouvelle a pour conséquence un nouveau perfectionnement de la division du travail », éd. sociales, 1968, p. 46.

développement des unes, ni de les définir, de les *connaître,* en les séparant des relations entre les hommes. En outre la science, et plus généralement toute connaissance, est superstructurelle et fait partie intégrante des forces productives. Le travail de conception de l'architecte est aussi matériel que le travail du maçon. Les concepts issus de la pensée d'Einstein ne sont pas moins réels que les piles atomiques qu'on en déduit. Les uns et les autres sont forces productives.

Les forces productives ne sont nullement un agrégat de machines. Mais quand bien même ce ne serait que cela, comment évaluerait-on le degré de leur développement ? Nous n'avons pas l'intention ici de traiter cette question, disons simplement que les problèmes qu'elle pose ne sont pas si radicalement différents de ceux que la notion même de capital et sa mesure posent aux économistes néo-classiques. Notons seulement que le même stock de machines voit varier sa puissance productive selon les rapports entre les hommes qui les conduisent.

4. *Matérialisme dialectique et matérialisme historique*

Marx, fondant le matérialisme historique, brisant avec le matérialisme vulgaire, est-il ici encore marqué par la philosophie qu'il détruit ?

Certes nous avons vu que la base matérielle détermine de façon univoque la superstructure. Mais en ce qui concerne le processus qui mène, par l'intermédiaire de la révolution sociale, du développement des forces productives à la mutation des rapports de production, les choses sont plus complexes. La « loi » essentielle du matérialisme dialectique est la suivante, comme l'exprime Mao après Lénine : « La cause fondamentale du développement des choses et des phénomènes n'est pas externe, mais interne [1]. » Appliquée à cette « chose » ou ce « phénomène » qu'est l'histoire, cette « loi » signifie que tout mode de production se développe du fait de ses contradictions internes et que ce développement conduit à sa disparition et à sa négation, en s'affirmant il se nie. Le raisonnement dialectique n'est pas une « navette » du type la poule est la cause de l'œuf et l'œuf la cause de la poule ! Il n'est pas assimilable à la mécanique action-rétroaction des modèles cybernétiques.

1. *Cf.* « De la contradiction », in *Écrits choisis,* Maspero, 1969, t. II.

Il est donc clair que le processus de formation des nouveaux rapports de production que décrit la Préface peut être dit — d'une certaine façon — dialectique : le développement même, au sein du mode de production esclavagiste, des forces productives fait que celles-ci entrent en contradiction (ou développent leur contradiction) avec les rapports de production, d'où la disparition de ce mode de production. *Mais* ce développement des forces productives lui-même ne devrait-il pas être l'effet des contradictions internes ? On voit bien que lorsqu'il n'y a pas correspondance forces productives-rapports de production, les forces productives sont entravées, mais dire que lorsqu'il y a correspondance, les rapports de production sont des « formes de développement des forces productives » ne suffit pas. *L'absence de contradiction forces productives-rapports de production ne peut expliquer le développement des forces productives !* Il ne saurait être question de rechercher dans l'existence d'une *correspondance* forces productives-rapports de production (pourquoi pas d'une « harmonie » !) la « cause » du développement des forces productives. *Celui-ci reste inexpliqué.*

En d'autres termes, l'existence d'une correspondance forces productives-rapports de production ne peut en rien expliquer le développement des forces productives, à moins de supposer qu'elles se développent toujours, sous forme d'une espèce de « jaillissement » naturel..., sauf si elles sont entravées ! Cela revient à poser une sorte de « pulsion » vers l'accroissement de la puissance productive : ce qui est expliqué n'est pas le développement des forces productives, mais l'absence de développement (lorsqu'il y a « entraves »). Pourtant ce « phénomène » devrait être étudié en tant que conséquence de *contradictions internes.* Non pas *internes* à la base matérielle définie vulgairement comme une accumulation de « choses », mais internes aux rapports antagoniques de production, à la lutte des classes, qui constituent la véritable base matérielle : la classe exploitante développe la puissance productive seulement parce qu'elle lui permet de reproduire et d'élargir son exploitation ou de la reconstituer après les victoires des exploités.

5. *Place de la lutte des classes ?*

Dans les phrases que nous venons de citer, la lutte des classes se résume à : « Alors s'ouvre une période de révolution sociale. » Cette révolution sociale semble ici une conséquence mécanique du développement des forces productives. On ne voit

nullement qu'elle n'est que le moment qui termine une lutte des classes qui, elle, est permanente, moment qui est retournement du rapport des forces antagoniques en faveur d'une classe dominée. La violence d'une classe ou de plusieurs brise alors les anciens rapports, en établit de nouveaux. Ce changement du rapport de forces permet seul de comprendre comment « le changement dans la base économique bouleverse plus ou moins rapidement toute l'énorme superstructure ».

Dès lors quand la lutte de la classe, ou des classes, dominée(s) [1] deviendra-t-elle victorieuse ? Est-ce toujours après que les forces productives ont atteint le degré suffisant, quand les rapports juridico-politiques sont devenus des entraves ? Mais comment savoir quand ils sont entravants ? Les rapports capitalistes le sont-ils entre 1860 et 1960 en France par exemple ? Finalement ne le sait-on pas grâce... au triomphe de la révolution sociale !

Dans cette formulation, la violence victorieuse de la (ou des) classe(s) dominée(s) va jouer le rôle d'*accoucheuse* de toute ancienne société qui porte en son sein une nouvelle. Si son histoire se confond avec celle de la société, elle n'en est pas le moteur. C'est toujours le développement des forces productives qui bouleverse la superstructure inadaptée, mais il y a médiatisation par la lutte des classes. La violence est le levier qui permet de faire basculer l'ancien ordre, mais elle ne devient victorieuse que parce que la base économique a changé. Ainsi la bourgeoisie naissante sous la féodalité s'enrichit en développant le commerce, l'industrie. Elle se renforce du même coup, préparant sa future victoire. Ainsi le capitalisme en permettant le développement des forces productives nécessairement prolétarise des fractions croissantes de la société, et les paupérise. Ainsi le rapport de force devient de plus en plus favorable à la grande masse.

Dès lors la lutte des classes, l'évolution des rapports de force entre classes ne sont que rouages nécessaires dans une mécanique des déterminations qui n'est impulsée que par la base matérielle. Malgré la médiation par les luttes, la détermination par la base matérielle reste univoque.

1. Est-ce la classe exploitée qui triomphe ou, en partie grâce aux luttes de celle-ci, une nouvelle classe « parasite » ou exploiteuse qui s'était développée au sein du mode de production ancien ?

B) « En dernière instance » : une mécanique démultipliée

Engels conserve le déterminisme économique, mais il s'efforce de mettre l'accent sur la façon dont la causalité économique se fraye un chemin dans le maquis des « conditions » : il n'est pas question de revenir sur le *« pourquoi »*, mais le *« comment »* est affirmé moins simple que la seule lecture de la Préface à *Critique* pourrait le faire supposer.

1. Divers textes d'Engels sont généralement cités, surtout deux lettres, l'une à Borgius, l'autre à Joseph Bloch :

Dans sa lettre à Borgius (25.1.1894), Engels écrit : « Ce n'est donc pas, comme on veut se l'imaginer çà et là par simple commodité, un effet automatique de la situation économique, ce sont au contraire les hommes qui font leur histoire eux-mêmes mais dans un milieu donné qui les conditionne, sur la base des conditions réelles antérieures parmi lesquelles les conditions économiques, si influencées qu'elles puissent être par les autres conditions politiques et idéologiques, n'en sont pas moins, en dernière instance, les conditions déterminantes, constituant d'un bout à l'autre le fil rouge qui seul nous met à même de comprendre [1]. »

Dans une lettre plus ancienne (21.9.1890) à Joseph Bloch, Engels écrivait : « D'après la conception matérialiste de l'histoire, le facteur déterminant dans l'histoire est *en dernière instance,* la production et la reproduction de la vie réelle. Ni Marx, ni moi-même n'avons jamais affirmé davantage. Si, ensuite, quelqu'un torture cette proposition pour lui faire dire que le facteur économique est le *seul* déterminant, il la transforme en une phrase vide, abstraite, absurde [2]. » Et Engels précise : « Nous faisons notre histoire nous-mêmes, mais, tout d'abord avec des prémisses et dans des conditions très déterminées. Entre toutes, ce sont les conditions économiques qui sont finalement déterminantes. Mais les conditions poli-

1. In *Marx-Engels Werke,* t. XXXIX, p. 205 et *sq.* Il venait d'expliquer : « Le développement politique, juridique, philosophique, religieux, littéraire, artistique, etc., repose sur le développement économique. Mais ils réagissent tous également les uns sur les autres, ainsi que sur la base économique... Il y a action réciproque sur la base de la nécessité économique qui l'emporte toujours en dernière instance. »
2. In *ibid.*, t. XXXVII, p. 462 et *sq.*

tiques, etc., voire même la tradition qui hante les cerveaux des hommes jouent également un rôle, bien que non décisif. »

2. Ces textes sont très proches. Les mêmes mots essentiels se retrouvent : *« faire »*, *« conditionne »* ou *« conditions »*, enfin *déterminantes* et *en dernière instance*. Donc :

a) - « Les hommes font leur histoire eux-mêmes [1]. »

b) - Mais ils sont *conditionnés* par un milieu donné [2], c'est-à-dire qu'ils font leur histoire sur la base de conditions réelles antérieures — donc auxquelles ils ne peuvent rien changer.

c) - Parmi ces conditions réelles antérieures, les conditions économiques *sont déterminantes en dernière instance*, même si les autres conditions juridico-politiques ou idéologiques influencent ces conditions économiques [3].

On a donc trois niveaux : l'économie n'est déterminante que de la base réelle antérieure, laquelle conditionne la lutte des hommes, laquelle fait l'histoire. Notons, dans la lettre à Bloch, qu'Engels n'écrit pas « le facteur déterminant *de* l'histoire », mais « dans l'histoire [4] ». Ce sont bien les hommes qui *font* l'histoire, d'ailleurs comme le souligne B. Rosier [5] : « Appeler à la lutte de classe (« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ») serait dépourvu de sens s'il y avait strict déterminisme économique. »

Mais existe, *d'abord*, une large marge d'interprétation autour du mot « conditionne ». Dans quelle mesure y a-t-il autonomie de la lutte des classes par rapport au milieu antérieur ?

Si l'on admet qu'il ne s'agit plus de détermination directe *de* l'histoire par l'économique, mais que les hommes font l'histoire, dans quelle mesure l'introduction de la lutte des classes n'est qu'une simple médiation entre la détermination économique du milieu et le conditionnement de la lutte par ce milieu ? N'y a-t-il qu'un chaînon supplémentaire dans la chaîne des déterminations (la lutte des classes) ?

1. *« Die Menschen machen ihre Geschichte selbst »*, lettre à Borgius, *op. cit.*
2. *« Aber in einem gegebenen, sie bedingenden Milieu »*, *id.*
3. *« In letzer Instanz bestimende Moment in der Geschichte... »*
4. *Cf.* note 3 ci-dessus.
5. *Cours de systèmes et structures économiques*, Aix, polycopié.

D'autre part si nous prenons la détermination du milieu par l'économique, que signifie le *« en dernière instance »* ? L'interprétation la plus lâche (l'économique joue un rôle essentiel) non seulement n'est pas dialectique, mais elle est si extensive qu'il n'est pratiquement plus un historien pour ne pas l'admettre. L'interprétation naïve — les relations entre la base économique et la superstructure sont réciproques, mais elles se bloquent à un certain moment — n'est guère pensable : la dialectique, partie de tennis, s'arrêterait alors que la base économique vient de « jouer une dernière balle » ! Reste l'interprétation par les niveaux différents : les niveaux de la double détermination ne sont pas les mêmes. La base économique déterminant les rapports sociaux et les conditions de la lutte des classes ; les changements dans les rapports juridico-politiques, dans l'idéologie, n'intervenant que sur la *forme* du développement des forces productives. Ce que de nombreux marxistes contemporains (les auteurs du *Traité marxiste d'économie politique* ou, par exemple, Bettelheim) acceptent généralement. Mais la distinction essence-forme n'est dialectique que si l'on ne rompt pas les ponts entre ces deux niveaux : les formes différentes que le progrès technique peut prendre lorsque les rapports sociaux ou juridico-politiques changent, influencent le développement même de la puissance productive. Et il faut bien accepter dès lors que les hommes produisent leur base économique, que les rapports de force entre classes déterminent son développement, et pas seulement la forme de ce développement. Si les hommes font l'histoire, ils font aussi leur histoire économique, produisent leur division du travail, leurs machines, la forme et l'importance du progrès technique, toute la base réelle *nouvelle*. Et les rapports sociaux et juridico-politiques antérieurs conditionnent cette nouvelle base réelle.

3. *Le « rattrapage »*

Si une rupture au niveau des rapports sociaux et de la superstructure juridico-politique produit une mutation au niveau des forces productives, n'est-ce que « rattrapage » d'une base matérielle précédemment entravée ? Nous voulons montrer l'erreur d'une telle conception, donc de la théorie de la détermination en dernière instance des rapports de production, et de toute la superstructure par l'économie.

Partons du texte d'Engels où celui-ci critique E. Dühring et

ses conceptions naïves sur « la violence politique immédiate », et réaffirme l'économie comme base.

Il n'est de violence, explique Engels, qu'armée. « La violence, ce sont aujourd'hui l'armée et la flotte de guerre » et il faut les produire, les payer et donc la violence repose « sur la puissance économique... sur les moyens *matériels* qui sont mis à la disposition de la violence [1] ».

Naturellement, dans la force d'une armée, Engels étudie l'arme elle-même, mais aussi « la modification du matériel humain » dont dépend l'organisation de l'armée en bataille. Il explique « que toute l'organisation et la méthode de combat des armées, et par la suite, la victoire et la défaite s'avèrent dans la dépendance des conditions matérielles, c'est-à-dire économiques, du matériel humain et du matériel d'armement, donc de la qualité et de la quantité de la population ainsi que de la technique [2] ». Il choisit en particulier l'innovation matérielle importante de la formation de l'armée en colonne et non plus en ligne telle que les armées de la France révolutionnaire l'impose. Engels explique magistralement que cette innovation de la colonne n'est pas tombée du ciel dans la tête d'un capitaine génial : « Seule une révolution comme la Révolution française, qui émancipa économiquement le bourgeois et notamment le paysan, pouvait trouver les armées de masse en même temps que les libres formes de mouvements sur lesquelles se brisèrent les vieilles lignes rigides, images militaires de l'absolutisme contre lequel elles se battaient [3]. » *Mais alors, c'est le bouleversement révolutionnaire des rapports juridico-politiques qui est la cause d'un développement de la puissance matérielle,* de la force de destruction qu'est une armée.

Certes, et ce n'est nullement en soi hétérodoxe [4]. En effet, les anciens rapports n'étaient-ils pas des entraves au développement de la puissance productive de destruction ? Et comme la destruction de l'ancien monde juridico-politique est due au développement des forces productives, Engels peut retrouver « sa » puissance productive, retomber sur ses pieds matérialistes-mécanistes, conserver la détermination « en dernière instance »

1. *Anti-Dühring,* éd. sociales, 1956, cité d'après *Le Rôle de la violence dans l'histoire,* éd. sociales, p. 17, opuscule reprenant les chapitres II, III, IV de la deuxième partie de l'*Anti-Dühring.*
2. *Ibid.,* p. 22-23.
3. *Ibid.,* p. 23.
4. Par rapport au matérialisme de la mécanique des forces productives.

par la base matérielle conçue (vulgairement) comme la simple accumulation de moyens de production.

Pourtant ce développement des forces productives sous les anciens rapports féodaux est-il « tombé du ciel » ? Qui l'a produit et pourquoi ? Les luttes bourgeoises pour l'émancipation des villes, ces combats contre les seigneurs, et bientôt aussi la lutte contre les « pauvres », contre les paysans, contre les vagabonds... n'y sont-elles pas pour quelque chose ? Nous sommes d'accord avec Engels lorsqu'il signale que la Révolution française, en émancipant le bourgeois et le paysan (ou en finissant de l'émanciper), va conduire — au niveau qu'il étudie, l'armée, comme d'ailleurs aux autres — à un développement de la puissance productive, ici destructive, de l'homme. Mais nous refusons de considérer que cette révolution sociale et juridico-politique puisse être dite déterminée par un développement préalable de la base économique, même en dernière instance, *car nous pensons que ce développement lui-même était déjà un produit des luttes des classes.*

Nous pouvons faire le point temporaire de l'interprétation de la détermination en dernière instance par l'économique ainsi :

— ou on aboutit à un truisme : l'économique est un élément essentiel dans les diverses déterminations du milieu réel qui conditionne les hommes ;

— ou tout repose sur un blocage de la dialectique du type de celui que l'on pourrait déduire en isolant la phrase « ce sont les conditions économiques qui sont *finalement* déterminantes ». Les relations réciproques entre base économique et superstructure sont alors lues comme un *« feedback »* où la rétroaction juridico-politique vers base économique se bloquerait à un moment donné ;

— ou on s'appuie sur une rupture redevenue scolastique entre essence et forme puisque l'on ne peut comprendre pourquoi la superstructure n'agirait qu'au niveau des formes, sans que l'on puisse accepter le refus de l'action « forme du développement » sur « développement en lui-même ».

4. *Althusser,* lui, rejette clairement l'idée selon laquelle les rapports de production viendraient se surajouter aux forces productives comme leur simple forme. Il insiste justement sur l'unité forces productives-rapports de production, dénonce cette distinction comme erreur technocratique et économiste [1].

1. In *Marxisme et lutte des classes,* préface à la 2e éd. de M. Harnecker,

Structuralo-marxiste, il explique que la contradiction doit cesser d'être univoque, « donc déterminée une fois pour toutes, au garde-à-vous dans son rôle et son essence, elle se révèle déterminée par la complexité structurée qui lui assigne son rôle, comme, si on veut bien me pardonner ce mot épouvantable !, complexement - structuralement - inégalitairement - déterminée ... J'ai préféré, je l'avoue, un mot plus court : surdéterminée [1] ». Le fait de raisonner dans un tout complexe à multiples déterminations ne le conduit pas, affirme-t-il, à une détermination « équivoque » [2], il ajoute en effet la notion de dominante. D'où la détermination en dernière instance par le facteur économique [3] et il insiste sur l'importance théorique capitale de cette catégorie de dernière instance [4] qui permet de démarquer le marxisme de l'idéalisme, d'adopter une position matérialiste et de se démarquer aussi du déterminisme mécaniste. L'image utilisée par Marx de l'édifice avec sa base et ses étages est intéressante, comme l'écrit Althusser : « La dernière instance joue ici pour faire éclater la tranquille figure du cercle ou de la sphère [5]. »

Et la lutte des classes ? Il y a unité entre forces productives et rapports de production, comme Althusser l'avait écrit : « Les forces productives sont à la fois la *base* matérielle [base technique dit Marx] et la forme d'existence historique des rapports de production, c'est-à-dire des rapports d'exploitation [6]. » Phrase remarquable : l'existence des classes antagonistes est inscrite *dans* la production elle-même, « au cœur de la production elle-même ; dans les rapports de production [7] ». Par conséquent, parler de détermination en dernière instance par l'économique, c'est mettre la lutte des classes *économique* au rang de détermination dominante : « *Voici* ce qui est déterminant en dernière instance, l'économie, donc la lutte des classes économique, prolongée par la lutte des classes politique pour la prise du pouvoir d'État, *et voici* comment la lutte des classes de

« Principes élémentaires du matérialisme historique », Mexico, Siglo XXI, cité in *Positions*, éd. sociales, 1976, p. 64.

1. *Pour Marx*, Maspero, 1965, p. 215.
2. *Positions*, id.
3. *Cf.* « La Soutenance d'Amiens », in *Positions*, p. 138 et *sq.*
4. *Ibid.*, p. 140.
5. *Ibid.*, p. 145.
6. *Marxisme et lutte des classes*, in *ibid.*, p. 146.
7. *Ibid.*, p. 63.

base s'articule (ou ne s'articule pas) sur la lutte des classes de la superstructure [1]. »

Comme il faut qu'il y ait un déterminant en dernière instance et un déterminé, et comme Althusser, voulant éviter l'erreur mécaniciste consistant à faire des rapports de production et de la lutte des classes des déterminés du degré de développement des forces productives, pose l'unité forces productives-rapports de production, il doit utiliser l'opposition de cet ensemble « économie » comprenant la lutte des classes économique à l'ensemble superstructurel qui contient la lutte des classes politique, prolongement de la lutte économique. La coupure (nécessaire à la détermination en dernière instance par l'économique) passe entre une lutte des classes de la base et une lutte des classes de la superstructure, cette dernière s'articulant (ou non) sur la première. Là est l'erreur. Il y a unité de la lutte des classes, à la fois économique et politique, c'est un tout indissociable. Il veut éviter l'économisme en regroupant dans l'économique une fraction de la lutte des classes. Ce faisant il y retombe.

Au moins a-t-il fait œuvre de rupture en insistant sur l'unité forces productives et rapports de production puisqu'il nous permet de mieux comprendre que, contrairement à l'interprétation malheureusement courante, *les rapports de production sont tout aussi matériels* que les moulins à bras, à eau ou à vapeur. Ceci dit, si nous voyons que l'on ne peut penser les rapports de production sans lutte des classes — économique et politique — comment comprendre l'articulation forces productives-rapports de production, surtout si on sait que l'on ne peut définir les forces productives indépendamment d'un rapport de production et vice versa ? Ou on admet la séparation lutte économique-lutte politique, la seconde étant déterminée, la première étant dans l'économique avec les forces productives. Inadmissible, nous l'avons dit. Ou on a une *« boîte noire »* mode de production, fourre-tout économique, avec les forces productives, les rapports de production et la lutte des classes, sans que l'on réfléchisse sur leur articulation interne, la « boîte noire » déterminant en dernière instance le reste. Dès lors le matérialisme historique perd la moitié de son pouvoir d'expliquer. Ou on pose la détermination des rapports de production par les forces

1. « La Soutenance d'Amiens », in *ibid.*, p. 146.

productives, et on est dans l'économisme, que l'on précise ou non en dernière instance.

5. Mao Tsé-Toung [1] par son texte célèbre *A propos de la contradiction* (1937), essentiellement par ce seul texte d'ailleurs, a indéniablement influencé la pensée d'Althusser. Il nous faut donc revenir à la source maoïste pour voir si nous pouvons y trouver une rigoureuse critique de l'orthodoxie économiste. En fait, nous verrons que l'aspect « critique » est net, mais la rigueur plus douteuse.

Mao, après avoir distingué la contradiction principale des contradictions secondaires [2] explique ce qu'est l'aspect principal de la contradiction : « Le principal, c'est celui qui joue le rôle dominant dans la contradiction [3] », et précise que « cette situation n'est pas statique ; l'aspect principal et l'aspect secondaire de la contradiction se convertissent l'un en l'autre [4] ». Il ajoute ceci : « D'aucuns pensent qu'il n'en est pas ainsi pour certaines contradictions. Selon eux, par exemple, dans la contradiction entre les forces productives et les rapports de production, l'aspect principal est constitué par les forces productives ; dans la contradiction entre la théorie et la pratique, l'aspect principal est constitué par la pratique ; dans la contradiction entre la base économique et la superstructure, l'aspect principal est constitué par la base économique ; les positions respectives des aspects ne se convertissent pas l'un en l'autre. Cette conception est celle du matérialisme mécaniste et non du matérialisme dialectique [5]. » Il admet que « dans des conditions déterminées, les rapports de production, la théorie et la superstructure peuvent, à leur tour, jouer le rôle principal, décisif ». Mais il affirme : « Certes, les forces productives, la pratique et la base économique jouent en général le rôle principal, décisif et quiconque le nie n'est pas un matérialiste » ;

1. In *Écrits choisis*, Maspero, 1969, t. II.
2. « Si un processus comporte plusieurs contradictions, il y en a nécessairement une qui est la principale et qui joue le rôle dirigeant, déterminant, alors que les autres n'occupent qu'une position secondaire, subordonnée », *id.*, p. 34. « Ainsi, dans la société capitaliste, les deux forces en contradiction, le prolétariat et la bourgeoisie, forment la contradiction principale », p. 32, et les autres contradictions « comme par exemple... entre les restes de la classe féodale et la bourgeoisie... sont toutes déterminées par la contradiction principale ou soumise à son action », *id.*
3. *Id.*, p. 35.
4. *Id.*, p. 35.
5. *Id.*, p. 38, ainsi que les phrases qui suivent.

considérable limitation, le « en général » jouant le rôle ici du « en dernière instance » d'Engels, mais limitation vague à dessein destinée à montrer qu'il se tient ferme sur le matérialisme. Or il nous semble que l'on ne peut pas mettre sur le même plan les trois contradictions citées : si on cesse d'être matérialiste lorsqu'on va au-delà de l'acceptation d'une simple « action en retour » de la superstructure sur la base économique pour donner à la superstructure le rôle principal dans la contradiction, il n'en va pas de même pour les rapports de production. Dire que dans la contradiction forces productives-rapports de production, ce sont ces rapports de production qui jouent le rôle principal, n'est nullement rompre avec le matérialisme, et il n'est pas nécessaire de se raccrocher à l'idée qu'« en général » ce sont les forces productives qui jouent le rôle décisif. Identiquement, Mao Tsé-Toung n'aurait nul besoin de réduire à une simple « action en retour » des rapports de production sur les forces productives son idée beaucoup plus forte, selon laquelle ces rapports de production peuvent constituer l'aspect principal de la contradiction.

Dans cet ouvrage, nous voudrions retenir ce qui nous semble être l'idée-force de Mao Tsé-Toung : le rôle décisif, principal, des rapports de production, donc de la lutte des classes, en évitant, *à la fois,* la facilité de l'idée vague selon laquelle ce n'est vrai qu' « en général » et tout mécanicisme social. Nous voulons tenter de montrer, sur le « cas » de l'effondrement de l'esclavagisme antique, l'inadéquation d'une interprétation économiste-mécaniste du matérialisme historique, même « démultipliée » par Engels, même « structuralisée » par Althusser.

CHAPITRE PREMIER

LA VILLA, LA SOCIÉTÉ ET L'ÉTAT

> Si ce sont les gros, alors je plains le peuple ! Et si ce sont les paysans, alors je plains le pays ! Je vois d'ici l'anarchie du petit mil et de la patate douce dans le parcellage menu.
> Aimé Césaire, *La Tragédie du roi Christophe.*

L'esclavage est divers selon les époques et dans chacune d'elles géographiquement. Surtout, en tel endroit, à tel moment, il existe des variétés très différentes d'esclaves : la division sociale du travail et la hiérarchie interne ont toujours été accentuées dans la masse servile, liées intrinsèquement à l'esclavage lui-même. L'Antiquité présente de très nombreux modèles d'esclaves, et dans le temps et dans l'espace. L'esclave en Grèce n'est pas celui de Rome, celui de la Rome de la fin de la République n'est pas celui du Bas-Empire, enfin l'esclave rural, disons par exemple au 1er siècle (p.c.) à Rome, n'a rien à voir avec l'esclave domestique urbain, etc. Nous nous intéresserons essentiellement à l'esclavagisme rural en chiourme dans les vastes (relativement pour l'époque) domaines romains, rapport prédominant dans la formation sociale de la fin de la République et de l'Empire des deux premiers siècles, donc à ce que Marx nomme *Gutsklavenwirtschaft* (économie terrienne esclavagiste) [1]. Ni à l'esclavage urbain (domestiques, artisans, précepteurs, etc.), ni aux esclaves que les petits propriétaires ont possédés quand ce type de propriété était dominant. Au même titre qu'aujourd'hui une classe ouvrière peut être séparée de l'ensemble des salariés, ces esclaves en chiourme forment un groupe social distinct dans l'ensemble des esclaves.

1. *Le Capital*, liv. III, éd. sociales, t. II, p. 49.

Identiquement, la notion de mode de production féodal recouvre divers modes d'exploiter. En particulier, en Europe occidentale, en France, on observe une longue évolution : transition de l'esclavagisme vers le M.P.F. avec servage, changement de la forme de ce mode de production, puis transition vers le M.P.C. [1]. Le petit paysan indépendant, sinon propriétaire, qui verse une (des) rente(s), n'est pas le serf, homme d'un autre homme, qu'il soit ancien esclave casé [2] ou successeur de colons, précaristes, protégés d'origine libre. Dans ce travail, la question essentielle que nous étudions est le passage de l'esclave en chiourme au serf par l'intermédiaire du casement. Question qui n'est pas, cependant, séparable de la transformation de la condition des travailleurs par non-reproduction de l'équipe servile et utilisation de tenanciers, donc, plus généralement question liée à celle de l'asservissement de paysans libres. Le servage a deux origines : *montée* de l'esclavage au servage, *descente* de la liberté, de l'indépendance, de la petite propriété plus ou moins intégrée dans les règles communautaires, au servage. La première, qui nous intéresse au premier chef, ne peut être étudiée en mettant de côté la seconde.

Nous étudierons successivement :

I - La genèse du système de la *villa* esclavagiste
II - « Fins » de l'esclavagisme
III - Les formes d'exploitation au Haut Moyen Âge et leur crise
IV - L'édification d'un « nouveau » mode de production féodal

I. *GENÈSE DU SYSTÈME DE LA* VILLA *ESCLAVAGISTE* [3]

Nous serons amenés à distinguer la période de la République de celle de l'Empire quant au mode d'exploitation des esclaves.

1. Initiales actuellement couramment utilisées pour désigner mode de production féodal et mode de production capitaliste.
2. Ou chasé, que l'on installe dans une case et à qui l'on donne une terre en tenure.
3. Nous ne distinguons la *villa* du *latifundium* qu'en faisant du second un ensemble de *villae* pouvant être dispersées.

Ce n'est pas par hasard si cette périodisation recouvre celle, superstructurelle, du passage de l'État républicain à l'État impérial. Les guerres serviles de la première période s'opposent au « silence » de la seconde, au temps de la répression, et cela jusqu'à la « crise » des IIIe et IVe siècles.

A) De la formation des premiers grands domaines aux guerres serviles

Au IVe siècle (a.c.), la société gentilice disparaît. Le patriciat, ce groupe de familles qui, dans la Rome primitive, détient la terre et le pouvoir politique (par le Sénat) depuis l'expulsion des Étrusques (début du Ve siècle) a dû faire une place durant le IVe siècle aux plébéiens, en fait à ceux qui s'étaient enrichis au cours du Ve siècle. Ces derniers eurent accès aux diverses magistratures et le Sénat, composé alors des magistrats en exercice et des anciens magistrats, devint le lieu de l'exercice du pouvoir par la nouvelle classe dominante. L'aristocratie finit par être formée des familles qui avaient donné au moins un magistrat à la République et tendit à se muer en noblesse et à se fermer autant que l'ancienne caste patricienne : les familles de sénateurs se réservèrent les magistratures.

Au IVe et au IIIe siècle (a.c.) cependant, la petite ou moyenne propriété foncière est encore dominante aussi bien dans le Latium que dans le reste de l'Italie, et c'est elle qui forme l'essentiel de la fortune du citoyen romain. Les guerres de conquête des IIIe et IIe siècles vont profondément modifier cette situation. La *nobilitas,* maître de la guerre, va non seulement garder pour elle l'essentiel des richesses, en particulier foncières, retirées des conquêtes, mais accaparer les terres des petits propriétaires.

En effet, le citoyen romain, petit propriétaire et soldat, voit sa première qualité devenir incompatible avec l'extension du service armé à la quasi-totalité de la vie active. Lorsqu'il revient de ses campagnes militaires, il doit *soit* emprunter pour remettre en route son exploitation, mais il ne peut jamais rembourser et doit bientôt céder son bien [1], *soit* vendre immédiatement. Les

1. La petite exploitation permet juste d'assurer la subsistance de la famille, les dettes lourdes la font « non rentable » et d'autant plus que se renforce la concurrence de grands domaines.

sénateurs, surtout, mettent la main sur l'essentiel de l'*ager publicus* qui s'étend démesurément avec les conquêtes grâce au droit d'« occupation » qui permet de se réserver la jouissance des terres à titre (théoriquement) précaire et contre une redevance (pratiquement symbolique) lorsque l'on justifie de moyens suffisants pour les exploiter.

En deux siècles, on est, en somme, passé d'une situation qui fait penser aux *yeomen* de ladite *« Merry England »*, voire aux petits paysans français du XIXe siècle, mais — et ce n'est pas négligeable — l'individualisme en moins, à de vastes domaines accaparés par la *nobilitas*.

Évidemment, les guerres de conquêtes, le système de la rapine, du tribut élargi bientôt à l'échelle du monde méditerranéen permettent l'accumulation d'énormes capitaux monétaires à partir de cette base de violence d'État, donc d'abord autour des « maîtres de la guerre » que sont les sénateurs ; d'où la possibilité pour ceux-ci de se faire accapareurs des terres des plus pauvres. Mais aussi bientôt autour d'une nouvelle classe de commerçants, usuriers, spéculateurs et publicains : les chevaliers qui tiennent le monde de la finance et qui vont bientôt, eux aussi, se constituer des domaines. D'où des conflits au sein de cette classe dominante bicéphale.

Cette économie de rapine sur les produits et la monnaie se double d'une économie de razzia sur l'homme, bien comme les autres, c'est-à-dire dont la propriété est liée, non comme dans nos sociétés capitalistes au travail ou à l'exploitation du travail, mais à la force et à la victoire : alors l'esclavage n'est pas *d'abord* une force de travail qui se vend et s'achète sur un marché, mais le captif qui donne sa vie en gage au vainqueur ou doit payer rançon, d'où la valeur de l'esclave, lequel ne devient phénomène marchand qu'en second lieu (logiquement et historiquement). S'il est d'abord signe de force, donc de richesse, l'esclave n'en devient pas moins source de profit, et très important, lorsqu'il travaille sur le grand domaine. Les guerres du IIIe et du IIe siècle produisent d'énormes masses d'esclaves qui confluent vers Rome et l'Italie. La piraterie comme industrie courante ajoute son flux à celui des guerres. Ces masses d'esclaves devenus très bon marché contribuent à ruiner le petit paysan indépendant d'Italie. Sa parcelle dont la production n'est plus vendable puisque concurrencée pour les produits céréaliers par les pays conquis, pour les produits « nouveaux » comme la viande, les olives et les produits maraîchers par les grands domaines italiens,

est vendue par le paysan ruiné par ses campagnes militaires et attiré par Rome et les distributions de blé (privées, par le système de la clientèle, bientôt publiques grâce aux lois frumentaires).

Voici donc ces grands domaines d'Italie sous la Rome républicaine après les guerres puniques. Rarement d'un seul tenant, ils sont peu cultivés en céréales pour la consommation courante des Romains, mais ils sont surtout terres d'élevage extensif (les esclaves gardent les troupeaux sur la fraction d'*ager publicus* « occupée »). Toutes les formes de rapines s'appuient l'une l'autre pour conduire à l'accroissement de la taille des domaines et de leur nombre.

Y a-t-il eu, grâce aux réformes agraires de Tiberius et Caius Gracchus, puis aux distributions de terres de César et Auguste aux vétérans après leurs guerres, une période, couvrant la fin de la République et le Haut-Empire, où la grande propriété a reculé ? Le *latifundium* du Bas-Empire est-il renouveau de celle-ci, avec un type d'exploitation très différent (nombreux *coloni* plus ou moins proches de métayers, plus ou moins liés à la terre) ? Il nous semble que le mouvement de réforme agraire et les distributions aux vétérans (250 000 familles au dernier siècle de la République) n'eurent peut-être pas les résultats que certains imaginent. Les terres distribuées, d'une façon ou d'une autre subirent fortement, à leur tour, les effets du vaste processus d'expropriation paysanne et de concentration de la propriété et de l'exploitation. Contrairement à J.-P. Brisson [1] mettant l'accent sur la période intermédiaire de retour à l'exploitation moyenne ou petite, M.I. Finley [2] décrit une nette tendance à l'augmentation de la taille des exploitations durant la fin de la République (et l'Empire). Ainsi on peut remarquer qu'en 133 (a.c.) déjà, Tiberius Gracchus réussit à imposer une loi limitant la dimension des tenures individuelles sur l'*ager publicus* (propriété de l'État, du moins théoriquement, l'*ager publicus* est pratiquement approprié par l'élite romaine) à 500 jugères, plus 250 par enfant, avec un maximum de 1 000 jugères [3], soit 250 hectares (sans que les tenures ou propriétés foncières « privées » soient affectées). La violence des réactions des sénateurs et la montée de recettes tirées des confiscations et redistributions prouvent que les domaines sur l'*ager publicus* étaient considéra-

1. *Spartacus*, Club du livre, 1969, *passim*.
2. *L'Économie antique*, éd. de Minuit, 1975, p. 133, 135, 137, 139...
3. Dix jugères font un peu plus de 2,4 hectares.

blement plus étendus. Ces dimensions peuvent paraître faibles à un esprit contemporain : elles sont considérables à l'époque puisque lorsque César établira des vétérans, pour une famille de trois enfants, il donnera un lot de 10 jugères (2,4 hectares) — la jugère étant ce qu'un homme pouvait labourer en une journée — et comme le droit romain prévoyait la division de l'héritage en parts égales en principe entre les enfants, au bout des deux ou trois successions, sa dimension tournait autour de quelques ares [1] !

Finley explique que la deuxième guerre punique avait ruiné une grande partie de l'Italie du Sud, d'où une croissance des *latifundia* par rachat des terres des paysans ruinés, et simultanément permis une vive poussée de l'*ager publicus,* d'où une croissance des grands domaines par usurpation du domaine public. La période de guerre civile entre Sylla et Auguste a été également très bénéfique à la concentration des domaines. Voici un exemple intéressant (mais on ne peut évidemment que le prendre pour un indice) : une propriété fut vendue par une dame Cornélia à Lucullus pour 10 millions de sesterces (HS). Pour donner une idée de la grandeur de ce chiffre, disons qu'à la fin du Ier siècle la solde d'un légionnaire [2] est de 1 200 HS par an ; et il est difficile de savoir dans quelle mesure il s'agit d'un cas exceptionnel. Au début de l'Empire, on a des exemples de propriétés moyennes qui se négocient à 300 000 HS, d'autres plus importantes autour de un million HS.

Pour avoir un ordre de grandeur de la taille de très grands

1. Comparons ces dix jugères aux trente hectares d'une exploitation paysanne rentable — à la limite — aujourd'hui en France. On comprend alors qu'une propriété de 250 hectares représente beaucoup plus que la même superficie aujourd'hui.

2. Finley, *op. cit.*, p. 137. Il s'agit de la solde brute dont il faudrait soustraire les dépenses de nourriture et frais divers pour connaître la solde nette. On peut admettre que le sesterce vaut entre 2 et 20 F (1979). Mais un tel calcul n'a pratiquement aucun sens, comme toutes tentatives de cette nature car comment comparer deux systèmes économique et social si éloignés : les prix relatifs des marchandises sont nécessairement très différents. En particulier, une « *urna* » de blé (l'urne équivalant au boisseau de Paris) soit = 13 litres valait, au siècle d'Auguste, 4 HS ; en 1976, au cours mondial,le boisseau U.S. (= 36 litres) vaut 5 dollars, ce qui ferait 1 HS = 2,3 F pour ces deux dates. Mais le blé alors était très bon marché à Rome (*cf.* R. Etienne, *Le Siècle d'Auguste,* A. Colin, p. 53) et les fluctuations d'un an à l'autre du blé aujourd'hui sur le marché mondial sont énormes (doublement par exemple, si bien que le même calcul donnerait, pour août 1978, 1 HS = 1,25 F). P. Grimal dans une note de son édition du *Satiricon* (éd. folio) p. 92, n° 1, *cf.* p. 237, juge que 50 000 HS font 12 500 francs-or environ (pour l'époque de Néron alors qu'il y a eu une très forte inflation depuis Auguste) ce qui ne nous éclaire pas beaucoup.

domaines à la fin de la République, citons Ahenobarbus qui, levant des troupes contre César, promit à chacun de ses hommes (on ne sait s'ils étaient 4 000 ou 15 000) 10 hectares à prendre sur ses domaines d'Étrurie [1] ! Durant l'Empire, et tout particulièrement au Bas-Empire, le processus de concentration des terres, d'expropriation des paysans se continuera. Ajoutons que si, à la fin de la République, le grand domaine esclavagiste est sicilien et italien, peuplé surtout de bergers, sous l'Empire, il est répandu dans toutes les provinces occidentales (dans le reste de l'Empire, le grand domaine ne vit pas de l'exploitation d'esclaves en chiourme du type classique, mais la population locale est pratiquement toute asservie, d'où d'ailleurs le fait que ces régions : 1) n'importent pas d'esclaves et/ou 2) sont des lieux où puisent les pirates et trafiquants d'esclaves pour approvisionner l'Occident).

Mais si on peut douter des résultats des réformes agraires et distributions de terres, il n'en reste pas moins qu'elles sont révélatrices de la « faim de terres », des revendications de paysans expropriés, revendications que l'on retrouve tout au long de l'Antiquité avec l'extinction des dettes et les demandes de terres des soldats avant et au moment de leur démobilisation. Programme révolutionnaire contre la classe des sénateurs grands propriétaires, programme aussi sur lequel les chevaliers qui détiennent le capital mobilier vont s'appuyer contre le pouvoir sénatorial, d'où toutes les guerres civiles de la fin de la République.

Cependant, si Tiberius Gracchus parle pour les paysans dépossédés, contre le Sénat, il fait d'abord une campagne publique contre les masses d'esclaves à la campagne. Il dénonce le danger de ce système en évoquant la guerre servile qui se déroule (on est en 133 a.c.) en Sicile. Tiberius ne s'intéresse certes pas au sort des esclaves en lui-même ; parle-t-il pour que la classe dominante se réforme, réforme le mode d'exploitation latifundiaire ou prend-il prétexte de cette peur que provoquent les esclaves pour pousser les sénateurs à accorder la réforme agraire ? On ne saurait dire exactement, mais l'essentiel est qu'à cette époque la question servile devient clairement primordiale. *On est au moment où la société romaine bascule vers l'esclavagisme,* où la tendance à la concentration des terres, à l'expropriation des petits propriétaires se renforce par cet

1. D'après Finley, *op. cit.*

esclavagisme et où, par conséquent, la lutte politique entre paysans sans terre (et en voie d'expropriation) et latifundistes se développe.

Ainsi les guerres civiles et serviles des IIe et Ier siècles (a.c.) procèdent de la même explication : les victoires de l'impérialisme romain, les razzias de terres et d'esclaves, brisent l'ancienne structure sociale, plus précisément commencent à la faire éclater (le processus se terminera — provisoirement — à la fin du Bas-Empire). Il *semble* clair, a priori, que la cause externe (l'impérialisme romain) produit l'esclavagisme et que l'extension des rapports esclavagistes ne peut que faire disparaître à la longue les petits propriétaires, ne peut qu'exacerber la lutte civile. Nous verrons que, réciproquement, l'écrasement des esclaves révoltés suppose une certaine unité, un certain consensus de la société civile, un « front de classe » des libres qui furent en partie le résultat de la guerre servile elle-même. C'est la reconstitution d'une certaine unité de la société civile, une unité par la différenciation sociale systématique, qui rend possible l'État de César, puis l'État augustéen et l'Empire. Et, grâce aux appareils d'État, la répression organisée, centralisée des masses serviles rendra possible l'extension des rapports esclavagistes et fera croire à la « solution » de la question servile (croyance encore partagée par des historiens aujourd'hui).

Mais peut-on se contenter de désigner le facteur externe, les victoires impérialistes, comme moteur de l'évolution ? Pourquoi les conquêtes, pourquoi les conquêtes victorieuses ? Le grand élan est républicain, l'Empire consolidera finalement plus qu'il n'étendra et c'est au sein des rapports sociaux de la Rome républicaine qu'il faut chercher l'explication de la nécessité de l'impérialisme et de ses triomphes. Ce sont les luttes internes à la société civile romaine qui rendent nécessaires les conquêtes pour la classe sénatoriale puis, aussi, pour la classe des trafiquants. Et pourquoi ne pas accepter l'antique explication des victoires par la force des armées citoyennes, petits propriétaires solidement soudés entre eux par des liens et des pratiques communautaires ? La société républicaine, ses contradictions internes, ses luttes civiles, produit l'impérialisme et donc l'esclavagisme, d'où l'exacerbation des luttes civiles et la guerre servile laquelle (temporairement) regroupera les libres autour des grands propriétaires, d'où aussi le processus de concentration des terres, la disparition des couches intermédiaires, des petits propriétaires et l'éclatement final de la société civile.

Toute la fin de la République (IIe et Ier siècles a.c.) est marquée par les guerres serviles [1]. La première éclate en Sicile, terre d'immenses propriétés et d'élevage, en 139 ou 140 a.c. Les 400 esclaves révoltés qui prennent la ville d'Henna seront bientôt maîtres d'un « royaume » et, en 135, l'armée servile ne comptera pas moins de 200 000 combattants, chiffre énorme et qui permet d'avoir une idée de la masse d'esclaves importés grâce aux guerres et aux pirates. Cet exemple est communicatif puisqu'à Délos, place centrale du trafic servile, une révolte éclate, de même en Grèce où des bandes d'esclaves fugitifs, parfois de plus de 1 000 hommes, se battent un peu partout, de même bientôt dans le Latium, en Campanie. Il faudra trois consuls successifs pour finir par abattre les armées d'Eunus et de Cléon (en 134 seulement).

Deuxième guerre servile dans cette même Sicile entre 104 et 100, là aussi à partir de la révolte de quelques centaines d'esclaves, bientôt rejoints par des dizaines de milliers des leurs, et aussi peut-être par des paysans libres [2]. Et les armées romaines durent consentir plusieurs défaites avant d'écraser les armées serviles.

Révolte de Spartacus enfin, née de la fuite de quelques gladiateurs en 73 et qui, là également, sont rapidement rejoints par plusieurs dizaines de milliers d'esclaves latifundiaires. Il y aura bientôt 120 000 combattants dans l'armée de Spartacus. Qui ne connaît les victoires de ces esclaves, Rome finissant par être isolée dans une Italie où partout la révolte triomphe et où les troupes serviles se déplacent victorieusement ? Jusqu'à ce que le Sénat donne l'*imperium* à Crassus, l'un des plus grands accapareurs, trafiquants immobiliers, esclavagistes de ce temps, qui recrutera 50 000 hommes, en armera 30 000 sur ses propres fonds, restaurera une discipline féroce dans l'armée (renouveau des décimations) et finira par écraser les armées serviles en 71, anéantissant les survivants dans l'Italie du Sud, tandis que Pompée, au nord, agissait de même.

Il n'y aura plus pendant trois siècles de révoltes serviles massives (même si Catilina par exemple provoque et utilise, à ses

1. M. Capozza, *Movimenti servile nel mondo romano in éta reppublicana*, Roma, L'Erma di Bretschneider, 1966 ; P.A. Brunt, *Social Conflicts in the Roman Republic*, Londres, 1971.

2. Il serait intéressant de comprendre pourquoi alors et là se constitue ce « front de classes » que nous retrouverons lors des crises du IIIe siècle (p.c.) et au-delà. *Cf.* ci-dessous et chap. IV.

propres fins, des soulèvements d'esclaves, ce qui est tout différent). Disons cependant que ce silence n'est que l'arrêt d'une forme de la lutte des classes entre esclaves et propriétaires, non l'arrêt de la lutte.

B) L'État impérial

Les massacreurs d'esclaves révoltés, Crassus et Pompée, seront consuls (ils s'imposeront illégalement). Dès lors, il ne s'agit plus que de savoir qui rétablira un ordre durable. Ce rôle reviendra finalement à César, le chef du « parti populaire » (par opposition aux *optimates,* conservateurs sénatoriaux). Ce parti est le successeur de celui qui soutenait les Gracques, mais sa composition et sa direction se sont modifiées. Le parti des Gracques, même s'il s'était allié aux chevaliers, se composait essentiellement de plébéiens italiens qui avaient été dépossédés de leurs *microfundia* et étaient devenus *proletarii* à Rome [1]. Le « parti populaire » de César semble avoir vu se renforcer la composante formée des chevaliers, des ambitieux, des parvenus, de tous ceux qui voulaient conquêtes et donc enrichissement. La victoire de César ne pouvait donc se traduire que par une pénétration de ces éléments « parvenus » dans l'ancienne classe dominante, par l'établissement d'un nouvel ordre abaissant politiquement les sénateurs, mais aussi l'ordre équestre, et stabilisant la structure sociale, enfin par des distributions de terres aux vétérans. Ceux-ci, plébéiens sans terre, ne s'étaient-ils pas d'abord battus derrière César dans ce but ? Grâce à eux, César avait constitué une armée quasi permanente bénéficiant d'une solde régulière (déjà Marius l'avait réalisée) et qui atteignait à sa mort le chiffre considérable de 39 légions (à cette époque une légion compte environ 6 000 hommes).

Après la mort de César, la guerre civile reprend, on le sait, et le triomphe d'Octave est victoire des forces les plus conservatrices : construction d'un ordre social et impérial, voulu immuable, où les familles sénatoriales et chevaleresques (le nouvel ordre équestre est composé des anciens chevaliers,

1. *Proletarius,* le prolétaire, est un citoyen pauvre, des dernières classes de la société et qui ne compte dans la cité que par les enfants, donc les citoyens, qu'il peut faire.

publicains... et des nouveaux « bureaucrates ») [1] dominent les autres citoyens, où les citoyens romains sont systématiquement privilégiés par rapport aux Provinciaux, où l'esclave reste à sa place « d'outil doué de la parole ». Auguste fut en effet strict sur l'esclavage, hostile aux affranchissements et aux affranchis, réticent pour tout élargissement du droit de cité, favorable à l'ordre moral et à la famille.

Naturellement, cette politique d'ordre et de répression ne fut possible et durable que par la constitution ou le renforcement d'*appareils* d'État organisant autour de la personne de l'Empereur et de son administration la coalition en *un premier cercle* de la classe des exploiteurs, grands propriétaires de *villae,* riches commerçants, spéculateurs, trafiquants immobiliers et d'esclaves, grands commis de l'État ; en *un second cercle* des citoyens romains, ces profiteurs directs et indirects, bénéficiant tous de l'impérialisme [2], du plus grand latifundiste au dernier des *proletarii* vivant gratuitement des tributs en céréales retirés des provinces ; en *un troisième cercle* des hommes libres non citoyens romains, mais souvent maîtres d'esclaves et parfois latifundistes et/ou membres des bourgeoisies municipales ; enfin, en *un quatrième cercle,* de cette catégorie particulière formée par les affranchis (sans tenir compte des nombreuses distinctions selon la province). « Cercles » successifs, concentriques, *mais se chevauchant* et faisant de la société impériale une succession complexe de différentiels ethnico-sociaux, donnant une *impression* de quasi-continuum.

Cet État « moderne » se matérialise tout particulièrement dans une *solide administration, une armée de métier permanente* et s'appuie sur un système fiscal encore insuffisant, mais en définitive remarquable pour l'époque. Ces appareils d'État, esquissés par César, systématisés avec Auguste, se développent au cours du Haut-Empire.

L'armée impériale ne se recrute plus par conscription, elle est devenue une armée de métier, avec un statut, des privilèges, des obligations (variables selon qu'il s'agit de la légion, des

1. Pour appartenir à la classe sénatoriale il faut posséder un cens d'un million de sesterces en biens-fonds, puisque les activités commerciales sont en principe interdites à cette noblesse. Le fait qu'une famille entre dans cette classe lui assure l'hérédité. En principe tel n'est pas le cas pour l'ordre équestre : il faut un cens de 400 000 sesterces ou *être appelé par l'Empereur,* être un serviteur de celui-ci.

2. De *imperium* au sens de domination, hégémonie : *imperium populi Romani* (hégémonie du peuple romain), Cicéron, *Verrines,* 5, 8.

auxiliaires...), mais ce n'est pas encore une « caste » militaire héréditaire. Elle est relativement peu nombreuse (entre 300 et 500 000 hommes) et est essentiellement localisée aux frontières, répartie dans des camps qui tendent à devenir permanents (origine de nombreuses cités) ou en garnison près de Rome, ainsi qu'à Lyon et Carthage. Il est essentiel de souligner qu'on ne lui demande pas de quadriller l'Italie et les provinces face à d'éventuels troubles civils et sociaux. Si cela suppose qu'il n'y a pas lieu de mater des révoltes serviles avec cette force armée (pas plus que l'armée à notre époque n'est nécessaire pour maintenir au jour le jour l'ordre social), cela ne signifie nullement que l'armée et la police, intégrées aux autres appareils d'État, n'est pas indispensable à cet ordre social.

Il est intéressant de noter que cette armée reflète assez précisément dans son organisation l'ordre social et impérial. Elle est en effet formée de corps différenciés dont le recrutement se fait dans telle ou telle catégorie sociale ou ethnique. Les cohortes prétoriennes formant la garde de l'Empereur et stationnées en Italie, puis pratiquement à Rome même, étaient recrutées uniquement parmi les Italiens [1]. Les légions (50 légions après la victoire d'Actium, mais ensuite entre 30 et 28 légions) sont formées de citoyens romains (un pérégrin finit par pouvoir être légionnaire, mais de ce fait il est automatiquement citoyen romain). Les auxiliaires sont recrutés parmi les étrangers (ils représentent un nombre d'hommes approximativement égal aux légionnaires). Les cohortes de vigiles, recrutés parmi les affranchis, et les cohortes urbaines forment la police pour la ville de Rome (il existe des polices locales également).

Cette armée est payée régulièrement, mais la solde est faible et la durée de l'engagement varie selon le type d'armée de 15 à 25 ans. La récompense consiste surtout, à l'origine et tant que ce fut possible, en une distribution de terres aux vétérans des légions. Les vétérans légionnaires (vers l'âge de 40 ans) sont aussi appelés à rejoindre les cadres municipaux d'une cité italienne ou provinciale, généralement dans leur *municipe* d'origine, mais parfois dans telle ville de passage (c'est un système très efficace d'intégration des cités provinciales dans l'Empire et de « transmission » de la discipline grâce au prestige du soldat-citoyen romain). Le vétéran d'une troupe auxiliaire reçoit la citoyenneté romaine, pour lui et pour la femme pérégrine avec

1. Dix ou douze cohortes de 700 hommes.

laquelle il vit. Naturellement ces avantages, loin d'être seulement honorifiques, ne suffisent pas toujours (étant donné la faible solde et la durée du service) pour assurer un bon recrutement. D'où l'encouragement à l'hérédité du métier des armes pour ces troupes auxiliaires qui vivaient, et procréaient, dans les camps militaires stabilisés.

Au sein de cette armée, la promotion interne se révèle importante, le centurion sort du rang après une quinzaine d'années de service et, ensuite, progresse de cohorte en cohorte, celles-ci étant également hiérarchisées (chacune a un numéro et le premier centurion de la première cohorte, le *primipile* a une position importante). Certains centurions finissent par accéder à l'ordre équestre, après passage dans les cohortes urbaines de Rome. Naturellement la promotion ne va pas jusqu'au sommet ! Seuls les sénateurs obtiennent un commandement de légion (au moins jusqu'à Septime Sévère, ensuite quelques chevaliers) : cette armée de métier n'est pas commandée par des amateurs [1], mais par de hauts fonctionnaires qui alternent fonctions civiles et militaires.

Cette armée systématiquement différenciée et hiérarchisée selon l'origine sociale ou ethnique, mais avec une forte promotion interne, est l'assise de l'Empire et son image.

Avec et après Auguste se développe l'administration impériale. Une administration centrale avec une esquisse de véritable gouvernement composé de personnalités liées directement à l'empereur et réunies au sein du Conseil impérial et des Bureaux correspondant à nos ministères, avec le préfet du prétoire (chef de la garde personnelle de l'empereur, mais dont les attributions deviennent considérables) qui est le second personnage de l'État. Une administration locale, différente à Rome, en Italie, dans les provinces dites sénatoriales (dépendant théoriquement de l'autorité du Sénat), dans les provinces dites impériales, enfin dans les royaumes protégés. Cette administration est partout en définitive assez efficace, strictement centralisée et hiérarchisée, totalement entre les mains de l'empereur le plus souvent, parfois bénéficiant d'une pseudo-autonomie (royaumes protégés) ou nommée par le Sénat, l'empereur pouvant en fait imposer son choix (provinces sénatoriales).

1. Les grandes familles élèvent leurs enfants pour le métier des armes et la haute administration.

Cette administration est recrutée aux niveaux élevés (sans parler des très grandes fonctions, sénatoriales presque exclusivement durant longtemps) dans la classe équestre qui est devenue la classe bureaucratique ouverte vers le haut sur la classe sénatoriale et à laquelle on peut accéder par le bas grâce à la volonté impériale ou par l'argent. Mais les affranchis de l'empereur forment durant longtemps l'essentiel des fonctionnaires de rang (normalement) modeste. En fait, jusqu'à la crise que leur impopularité extraordinaire suscite à la fin du Ier siècle, les affranchis impériaux jouent un très grand rôle : devant tout à l'empereur, généralement capables et fidèles, ils finirent par prendre une importance qui fut jugée excessive.

Comme l'armée, l'administration forme un lieu de promotion interne. C'est le cas en bas de la hiérarchie, pour les esclaves et les affranchis impériaux, c'est le cas tout en haut puisqu'elle permet le passage à l'ordre sénatorial. Surtout, l'administration semble avoir été l'un des débouchés privilégiés pour les fils des familles bourgeoises. Ces bourgeoisies municipales des cités italiennes et provinciales finissent par être le meilleur support de l'ordre impérial tant il est vrai que la principale réussite romaine est d'avoir pu organiser l'Empire non seulement grâce à son administration centrale, mais aussi par la reproduction dans chaque cité d'une organisation municipale voisine de celle de Rome et soudant autour de cette ville les classes dominantes provinciales.

Cette administration n'est donc nullement une caste autonomisée : il y a fusion entre la fonction publique et l'appartenance à ces classes dominantes, romaines et provinciales, dont la puissance et la richesse reposent sur la propriété foncière et l'esclavagisme ainsi que sur la richesse mobilière (et celle-ci permet d'acquérir celle-là).

Cette administration et cette armée supposent un solide système fiscal. Certes, encore sous Auguste, les finances étatiques sont étayées par la fortune personnelle de l'empereur. Mais la séparation des deux sphères se creuse et l'assise financière de l'État doit être trouvée dans une fiscalité efficace. Les recettes normales de l'État augustéen viennent d'un impôt foncier direct, payé par les propriétaires fonciers, à l'exception de ceux de sol italien (ou de droit italien) — *c'est le tributum* . Il est doublé par un impôt assis sur les propriétés mobilières (en Égypte c'est un impôt par tête), *le tributum capitis*. Trois anciens impôts indirects, sur les affranchissements, les ventes d'esclaves

et les droits de douane, un impôt sur les successions et un impôt sur les ventes de marchandises viennent compléter le système.

La fiscalité romaine fut, naturellement, insuffisante étant donné le poids de l'armée (soldes et campagnes) et de la bureaucratie. Elle est cependant remarquable par son équilibre, sa relative équité (un impôt foncier, une taxe sur la richesse mobilière, une sur les successions...) et par l'administration fiscale elle-même qui rend possible sa collecte en éliminant le système de l'affermage à des publicains pour l'impôt direct : d'une certaine façon, c'est le système fiscal qui manquera à l'Ancien Régime en France, celui que les réformateurs ne pourront imposer !

Puisque l'impôt n'est pas suffisant, il faut avoir recours aux confiscations de toutes natures, depuis les legs volontaires (plus ou moins) jusqu'à la mainmise sur les biens des adversaires politiques en passant par les biens d'un intestat ; il faut aussi accepter de recourir à des manipulations monétaires. Mais n'oublions pas qu'à cette époque l'évergétisme, c'est-à-dire le financement des « biens publics » par les riches en dehors de toute contrainte fiscale, joue un rôle considérable. Le grand, le chef, se doit non seulement de montrer sa puissance par sa magnificence, mais il produit cette puissance par de prodigieuses dépenses (en outre le rôle politique est très strictement lié à cette dépense, et comme la richesse « suit » le politique, la richesse doit être dépensée pour se constituer !). Le financement privé des « biens publics » explique que l'impôt ait pu avoir une place relativement réduite (si le trésor public avait dû financer l'urbanisation somptuaire, le poids du système fiscal eût été bien trop « léger » !).

Mais un système fiscal suffisant n'est qu'une nécessité *technique* que *certaines conditions sociales rendent possible*. Plus généralement, l'existence de ces appareils d'État, armée, police, justice, administration fiscale, « préfectorale »... n'est possible que parce qu'existe une certaine structure de la société qui donne à l'État sa base sociale. Sous Auguste et durant le Haut-Empire jusqu'à la crise du IIIe siècle, si l'État représente la coalition de la classe des grands propriétaires et des détenteurs des grosses fortunes mobilières, coalition réalisée après deux siècles de luttes civiles et qui « tient » la haute fonction publique, civile et militaire, sa base sociale est beaucoup plus large grâce aux classes et groupes ethniques intermédiaires, grâce à la hiérarchisation systématique, chaque groupe ou classe s'appuyant sur

l'État pour imposer sa supériorité aux groupes inférieurs, et donc appuyant l'État, les couches successives de la pyramide ethnico-sociale se solidarisant par les bénéfices de l'impérialisme ou de l'esclavagisme. Si l'ordre social est imposé despotiquement aux classes sur-exploitées (esclaves occidentaux et paysannerie asservie d'Orient) grâce à l'appareil répressif étatique et privé (« police » privée des grands domaines), il est finalement accepté par les classes intermédiaires bénéficiant toutes des retombées de l'exploitation esclavagiste ou quasi esclavagiste et, pour les Italiens, de l'impérialisme. D'autant mieux que la *mobilité sociale reste importante :* l'esclave avec pécule peut s'enrichir [1], obtenir ou acheter son affranchissement et ses descendants pourront être de véritables libres. Identiquement, l'étranger peut devenir pérégrin, quasi-citoyen. L'ordre *impérial* se soude enfin grâce à la collusion des classes dominantes périphériques avec l'État central, c'est-à-dire avec la classe dominante romaine et italienne.

L'édifice est couronné par une idéologie efficace, c'est-à-dire apte à grouper les couches intermédiaires comme les provinces derrière la classe dominante centrale et Rome. Un ordre social reflet d'un ordre divin immuable (ou devenu tel), un empereur qui bientôt, s'il n'est pas Dieu, tend à être plus ou moins assimilable à une divinité, à en être un reflet mortel. Mais nous trouvons aussi l'importance de la *vox populi* qui « contraint » Auguste (et ses successeurs jusqu'au IVe siècle) à accepter la charge de l'Empire, l'idée que le monarque est au service d'autrui et nullement que l'Empire lui appartient. Le pouvoir est dit démocratique, il assure la *libertas* « corollaire d'un pouvoir vertueux, rationnel, humain s'opposant à la *domination*. Mais aussi cette *libertas* défend l'Empire contre les Barbares, car la *libertas* est essentiellement romaine [2] ». Idéologie de peur et de mépris donc, du haut en bas de la hiérarchie sociale, du centre à la périphérie, et couronnée par la peur et le mépris pour l'esclave et le Barbare : c'est celui que l'on opprime, que l'on exploite, que l'on a ou que l'on peut asservir, que l'on razzie et qui sert de ciment aux couches successives par la peur qu'il fait et que l'on entretient. Ajoutons enfin cette remarquable « invention » qui permet à l'empereur et aux « grands » de court-circuiter les

1. On pense naturellement au fabuleusement riche Trimalcion, l'affranchi du *Satiricon* de Pétrone pour l'époque de Néron.
2. Robert Étienne, *Le Siècle d'Auguste*, 1970, coll. U, A. Colin, p. 9.

hiérarchies ethniques et sociales, et qui fait que l'empereur est gardé par les corps barbares, les 500 *Germani corporis custodes,* que des esclaves et des affranchis privilégiés de l'empereur (ou de riches propriétaires) sont dans sa proche administration (ou dans l'administration privée de la *villa*). En somme, partout, *le diviser et hiérarchiser pour régner.*

C) L'esclavage en chiourme dans la villa

L'esclave-berger qui se révolte sur les immenses propriétés de la République en Italie, en Sicile surtout, a finalement une assez grande liberté de déplacement, voire est souvent livré à lui-même la plus grande partie du temps. A partir de la fin de la République, un nouveau type de grand domaine tend à se généraliser en Italie et dans les provinces ; le système de la *villa* classique naît. Faut-il penser que pendant le Ier siècle (a.c.), il y a eu, grâce aux redistributions autoritaires de terre, un système de petites et moyennes exploitations ? Nous avons dit notre scepticisme sur l'éventuel recul du *latifundium* et de toute manière ce recul n'a pu être que passager puisque tous les historiens s'accordent à noter, au Ier siècle (p.c.), l'importance (reconstitution ou simple accroissement) des *latifundia.* Mais ce qui a changé, c'est surtout l'organisation du domaine. Les bandes d'esclaves errant derrière les troupeaux dans les plaines immenses des grands propriétaires romains tels qu'Appien les décrit font partie d'un passé révolu. Le *latifundium* est alors formé d'une ou plusieurs *villae* distinctes, chacune étant une unité d'exploitation, chacune formant un tout cohérent. Comme aujourd'hui l'établissement industriel, la *villa* est l'élément au niveau duquel nous pouvons saisir concrètement l'exploitation.

La *villa* [1] des premiers siècles de notre ère réunit un grand

1. Dans l'abondante littérature, citons : P.R.C. Weawer, *Familia Caesaris,* Cambridge U. Press, 1972 ; R.H. Barrow, *Slavery in the Roman Empire,* New York, Barnes (1928), 1968 ; M.I. Finley, éd., *Slavery in Classical Antiquity,* Cambridge, 1960, en particulier l'article A.H.M. Jones « Slavery in the Ancient World » ; du même Jones : *The Latter Roman Empire,* 2 t., Oxford, 1964 ; P.A. Brunt, *Italian Manpower,* 225 a.c. - 14 p.c., Oxford, 1971 ; K.D. White, « Latifundia », *Bull. of the Institute of Classical Studies,* 1967, n° 14, p. 76 et *sq* ; W.L. Westermann, *The Slave Systems of Greek and Roman Antiquity,* Philadelphie, 1955 ; D.B. Davis, *The Problem of Slavery in Western Culture,* Ithaca, 1966 ; C.A. Forbes, « The Education and Training of Slaves in Antiquity », *Transactions of the Am. Philolog. ass.,* 86, 1955, p. 321-360 ; F. Kiechle, *Sklavenarbeit und Technischer Fortschritt im römischen Reich,*

nombre d''esclaves, les coordonne (intendant, surveillants) et emploie cette main-d'œuvre servile par petits groupes, à des travaux variés et spécialisés. Les esclaves, très étroitement surveillés, sont nourris dans des « réfectoires » et logent en « caserne ». Employés de façon centralisée, avec division technique hiérarchique du travail, contrôlés à tout instant, ces esclaves travaillent dans des conditions qui ne sont pas éloignées des chiourmes de bagnards. Pendant trois siècles ces esclaves-là ne se révolteront plus en grandes masses.

C'est sur ce système latifundiaire de type nouveau, sur la *villa* essentiellement esclavagiste, qu'il nous faut nous attarder un peu. Et, tout d'abord, peut-on savoir approximativement quelle était l'importance relative des *villae* comme forme d'habitat non pas (seulement) des maîtres et de leurs domestiques, mais aussi de tous les esclaves de la *familia* qui vivaient sous leur toit et travaillaient sur leurs terres ; et, parallèlement, quelle était la proportion des terres cultivables totales qui appartenaient à un grand domaine ? Il faut savoir que la photographie aérienne, et d'abord celle de Roger Agache [1], a profondément renouvelé nos connaissances. Ainsi, par exemple, comme le note M. Le Glay [2], la région du nord de la France avait été jugée pauvre en *villae*, l'Artois comme une zone forestière, or les photographies aériennes ont déjà révélé l'existence de plus d'un millier de *villae* dans ces plaines du Nord. Il en va de même de la Beauce que A. Dauzat (à partir de la toponymie seule) imaginait quasi exclusivement forestière, que M. Bloch encore (malgré sa

Wiesbaden, 1969 ; E.M. Schtajerman, *Die Krise, op. cit.* ; « La Villa romana », *Giornata di Studi Russi,* 10 mai 1970, Faenza, 1971, particulièrement R. Chevallier, *Problématique de la villa gallo-romaine,* p. 37 et *sq.* Actes du colloque sur l'esclavage, 1972, Besançon, Paris, Les Belles Lettres, 1974 ; *id.,* 1973, Paris, Les Belles Lettres, 1976 ; G. Boulvert, *Domestique et fonctionnaire sous le Haut-Empire romain : la condition de l'affranchi et de l'esclave du Prince,* Paris, Les Belles Lettres, 1974 ; J.M. Manjarre, *Esclavos y libertos en la España Romana,* Salamanca, U. de Salamanca, 1971 ; J. Vogt, *Sklaverei und Humanität, Studien zur antiken Sklaverei und ihrer Erforschung,* Wiesbaden, Steiner, 1965 ; P.P. Spranger, *Historische Untersuchungen zu den sklavenfiguren des Plautus und Terrenz,* Wiesbaden, Steiner.

1. *Cf.,* par exemple, « Détection aérienne... », *Bull. Sté de préhistoire du Nord,* n° spécial, n° 7, 1970 et « La villa gallo-romaine dans les grandes plaines du nord de la France », *Archeologia,* n° 55, février 1973. *Cf.* également *Dossiers de l'archéologie,* n° 22, mai-juin 1977.

2. Marcel Le Glay, *Histoire de la France rurale,* Paris, Seuil, 1975, t. I, « La Gaule romanisée ». C'est une référence essentielle pour apprécier l'importance relative des *villae* et de leurs domaines telle que les recherches récentes la révèlent. Nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur pour qu'il puisse appréhender les diversités régionales.

critique de la toponymie et l'accent mis par lui sur la recherche archéologique) voyait sous la forme d'une vaste steppe trouée de-ci, de-là par des exploitations agricoles. Cette région s'avère très peuplée avec une densité très forte de *villae*. Tel est encore le cas de l'Armorique que l'on croyait restée largement à l'écart du conquérant. Naturellement, les régions d'ancienne colonisation, celles de la Narbonnaise, sont, elles aussi, caractérisées par le grand nombre et l'ampleur des *villae*. Pour nous résumer disons que peu à peu s'élabore une carte de la Gaule romaine où la *villa* représente le mode d'habitat, d'exploitation des terres et des hommes le plus caractéristique et il est sans doute nettement majoritaire dans toutes les zones suffisamment salubres et fertiles [1]. La sécheresse de l'été 1976 a encore permis de parfaire nos connaissances et, une nouvelle fois, l'importance relative du système de la *villa* augmente « sous nos yeux ». Mais ceci est tout aussi vrai de la Bretagne [2] ou de l'Espagne comme Columelle en témoigne, nous le verrons.

Cela ne signifie pas, naturellement, qu'il faut assimiler totalement peuplement rural et *villa*. D'une part parce que le système de la *villa* tolère des regroupements de *coloni* et autres tenanciers bénéficiant de contrats variables en des hameaux ou villages dépendant du *latifundium* dont leurs terres font partie. D'autre part parce que les *vici,* c'est-à-dire les villages indépendants de la *villa,* regroupent soit des communautés paysannes plus ou moins autonomes (héritières de l'ancienne commune rurale, mais avec propriété sur une base individuelle des terres et cependant de très fortes règles collectives [3] et des communaux abondants), soit aussi des artisans et des commerçants pour donner une véritable bourgade rurale.

Dans les provinces colonisées par Rome, sur les terres confisquées, quadrillées par la centuriation, avec des populations qui, dans leurs masses, sont opprimées (ce qui n'interdit pas la collaboration de la classe supérieure, celle que vont former, par exemple, les maîtres gallo-romains de *villae,* phénomène que nous retrouvons en Espagne, en Bretagne, en Afrique du

1. *Cf.* ci-dessous ce que dit Columelle.
2. *Cf.* S. Applebaum, *The Agrarian History of England and Wales,* t. I, p. 240-244, 266-267.
3. En Italie même les règles collectives restent vivaces puisque l'État pourra s'appuyer sur elles au IVe siècle pour imposer le *consortium,* responsabilité fiscale collective des villageois.

Nord...), on peut dire que, mis à part des zones forestières, montagneuses ou marginales peut-être « abandonnées » à l'« indigénisme », moins touchées par la colonisation, les provinces sont prises dans un système où les grands axes routiers assurent l'articulation entre les cités, centres administratifs, militaires, commerciaux aussi, résidence des maîtres et de leurs suites, et où les *villae* et leurs domaines regroupent peut-être la grande majorité de la population et des terres. Mais les petites propriétés, les communautés paysannes des *vici* gravitent souvent autour des *villae,* occupent les vides laissés vacants par elles (un peu comme notre époque de capitalisme monopoliste n'est pas sans petites entreprises). Ce n'est plus une Europe occidentale et méditerranéenne de petits villages soumis politiquement et fiscalement, plus ou moins autonomes économiquement, c'est un Empire occidental peut-être plus proche de ce que le colonialisme et l'esclavagisme feront des Antilles ou du sud des États-Unis avant 1860, de ce qu'était jusqu'à hier l'Alentejo portugais, de ce que le mot *latifundium* continue à signifier dans des régions entières d'Amérique du Sud. D'où la nécessité de s'efforcer de saisir ce système de la *villa,* soit à partir des vestiges archéologiques, dans la mesure où la structure du bâti nous parle du système économico-social, soit à partir des textes de l'époque. Parmi ceux-ci nous avons privilégié celui de Columelle pour la période où il écrit (Ier siècle), pour la localisation de son domaine (Espagne), pour l'intelligence et la précision de l'auteur.

Le domaine *(fundus)* lui-même, tout d'abord, se compose généralement d'une partie en culture, d'une autre en prairies, la troisième en bois, sans parler des friches, maquis... La dimension de ce domaine est très variable et difficilement repérable parfois. Le célèbre domaine de Chiragan [1] semble avoir contenu un millier d'hectares en culture et, globalement, 7 à 8 000 hectares. Ces dimensions sont cependant sans doute exceptionnelles et les grands domaines devaient occuper plus couramment aux environs de 1 000 hectares [2]. Le domaine de Montmaurin [3], en Haute-Garonne, atteint (au Ier siècle et jusqu'à la fin du IIe siècle) cette superficie-là. Le domaine de Saint-

1. *Cf.* M. Le Glay, « La Gaule romanisée », in t. I, *Histoire de la France rurale,* Seuil, 1975, p. 241 et *sq.*
2. *Id.*, p. 242.
3. G. Fouet, « La Villa gallo-romaine de Montmaurin », *Gallia,* suppl. 20, 1969 (elle est située près de Toulouse).

Ulrich, en Moselle, semble n'avoir une superficie que de 200 hectares, malgré l'importance des bâtiments et l'impression de très grande richesse qui s'en dégage [1]. D'ailleurs un domaine peut comporter plusieurs *villae* (à Gondrexange en Moselle, 13 établissements agricoles se partagent ainsi 1 300 hectares).

Ce domaine avait vocation à l'auto-suffisance, ce qui ne veut pas dire qu'il ne vendait pas une fraction importante de ses productions. L'auto-suffisance ne signifie qu'une recherche — souvent poussée très loin — d'acheter le moins possible, d'habiller et de nourrir les travailleurs (et le maître lorsqu'il y séjournait), voire de produire certains outils, sûrement de les entretenir et de les réparer. Cela supposait une production différenciée, agricole, agro-alimentaire, d'engrais, d'énergie, et artisanale. Mais la *villa* ne produit souvent qu'un nombre limité de denrées marchandes, vendues sur les marchés de la ville voisine, destinées à nourrir les armées proches ou à l'exportation. Elle tend même parfois à être mono-productrice (en terme de denrée *marchande*) dans certaines régions (Gaule du Centre et du Nord axée vers les céréales ou l'élevage). Dans quelle proportion se répartit le travail effectué dans la *villa* entre production des marchandises et production des moyens de subsistance ? Tout dépend de la productivité du travail, du taux d'exploitation et du taux d'auto-suffisance dans la production de ces moyens de subsistance, matières premières et outillage.

La *villa* elle-même, au sens strict, peut être définie comme « un ensemble architectural qui regroupe, en général autour d'une ou deux cours fermées, une maison d'habitation, des communs et des locaux d'exploitation [2] ». Elle est donc le centre du domaine (ou, puisqu'un *latifundium* peut avoir plusieurs *villae,* d'une fraction du domaine). Le Glay nous donne d'excellentes descriptions des différents types de *villae* dans la Gaule romanisée, et la connaissance des éléments matériels du bâti, de leurs articulations entre eux et par rapport aux cours est très utile. En effet, l'étude des plans des *villae,* particulièrement de ceux qui reviennent avec une certaine régularité (les *villae* du nord de la Gaule, par exemple, répondent à un type assez précis) nous aide à appréhender le système social et le système de production : la structure matérielle d'une ville, d'une *villa* romaine, d'une manufacture classique, d'un camp de concentra-

1. M. Le Glay, *op. cit.,* p. 241.
2. *Id.,* « Les Villae », p. 209.

tion, d'un appartement, etc., nous donnent le squelette d'un système autrefois ou aujourd'hui « vivant ». Ces plans nous sont assez bien connus grâce aux photographies aériennes (en particulier, là encore, celles de R. Agache) et de façon souvent quasi parfaite grâce à la sécheresse de 1976 [1]. Prenons le plan particulièrement typique de la *villa* de Grivesne (d'importance moyenne en Picardie), tel qu'il est décrit par Le Glay : de face, et en général dans l'axe de l'ensemble, l'habitation principale (celle du maître lorsqu'il y réside) derrière laquelle s'ouvre une première cour rectangulaire : c'est la *pars urbana*. Elle est souvent bordée par des bâtiments reliés par une galerie. Au fond un mur la sépare d'une deuxième cour, beaucoup plus vaste, la *pars rustica,* autour de laquelle se succèdent de manière continue ou discontinue les dépendances et, sur un des côtés, une seconde habitation, celle du régisseur, le *villicus*. Parfois, à l'extérieur de la cour, d'autres bâtiments que R. Agache juge être ceux où se faisaient des travaux bruyants ou dangereux.

Connaître la destination des divers éléments du bâti est souvent difficile. On trouve assez aisément hors du bâtiment principal la boulangerie et l'aire à battre et, sur le pourtour de la cour rustique, la cuisine (grâce aux débris de vaisselle, résidus alimentaires...), les ateliers (parfois des meules, scories, culots de fer...), les caves. Le Glay nous dit que l'on trouve plus difficilement les autres éléments décrits par Columelle [2], c'est-à-dire les étables, les écuries, le poulailler, les remises aux chariots et aux outils, les greniers et les magasins-séchoirs pour les céréales, les diverses granges.

Si nous nous arrêtons ici un instant, nous remarquons d'abord la stricte séparation de l'habitation du maître du « reste ». Séparation spatiale : par exemple — comme à Grivesne — avec un mur entre la *pars urbana* et la *pars rustica ;* distinction par la forme (au sens large, comprenant toute la matérialité) des deux constructions : le luxe, parfois extraordinaire, d'un « château » d'une part, le caractère « simple et efficace » des dépendances. Cela n'a certes rien pour nous étonner : cette coupure, la plus visible et la plus importante, correspond à la rupture de la société

1. *Cf.* par exemple R. Agache, « La Villa gallo-romaine dans les grandes plaines du nord de la France », *Archeologia,* n° 55, février 1973, *op. cit. ; Dossiers de l'archéologie,* n° 22, mai-juin 1977.

2. Columelle, *De Re Rustica,* 12 livres, in *Les Agronomes latins,* textes latins et traduction, Paris, Dubochet, 1844. La traduction est très mauvaise.

en ses *deux classes* essentielles (mais un grand nombre de *catégories sociales* découpent le « corps social »).

L'autre remarque concerne la place, la dimension relative de l'habitation du régisseur : la hiérarchie commence à apparaître avec l'importance de la fonction de ce *villicus* pour la gestion et la surveillance, celui-ci cependant « restant à sa place », dans la *pars rustica*.

Enfin, nous voyons déjà par l'affectation précise des bâtiments et des cours à telle activité ou à tel stockage que la *villa* suppose une gestion coordonnée sur une suffisamment vaste échelle avec spécialisation des lieux et division des tâches.

Mais qu'en est-il des hommes ? Quasi-silence de Le Glay. Il rappelle seulement que deux systèmes sont possibles et se partagent le domaine : l'exploitation directe de la réserve par les esclaves et les ouvriers agricoles qui habitent à l'intérieur des bâtiments, l'exploitation par fermiers *(coloni, colones, possessores),* ceux-là vivant dans des demeures isolées sur leur parcelle ou regroupés dans des hameaux. Mais la *villa* ne fait-elle pas référence essentiellement à l'un des deux systèmes même si en Gaule les esclaves étaient, *peut-être,* moins nombreux que dans d'autres provinces [1] ? Seul l'esclavagisme nous aide à comprendre comment cette grande propriété fonctionnait, car enfin il est clair que les *villae* photographiées par R. Agache, et dont les domaines couvrent une fraction considérable du sol de la Gaule [2], ne correspondent pas à un système de petits paysans plus ou moins autonomes, plus ou moins dépendants du « seigneur ». Il suffit de voir les dimensions et les plans des *villae* pour comprendre que nous avons là un système avec exploitation centralisée des hommes et des terres, même si une fraction du domaine est, en outre, laissée à des tenanciers (de même une usine moderne nous suffit pour dire que nous n'avons pas une forme d'artisanat !). D'ailleurs on voit sur des mosaïques romaines (comme celles de Tabarka — Tunisie [3] — datant du IVe siècle) les vastes bâtiments séparés où sont logés les esclaves et, dans les plans des *villae rusticae,* on retrouve souvent leurs dortoirs intégrés dans le bâti (villa Boscoreale à Pompéi). Les esclaves pouvaient être aussi logés dans des

1. Le Glay, *op. cit.,* p. 247.
2. *Cf.* ci-dessus et chap. IV.
3. Musée du Bardo, Tunis.

cabanes peu éloignées des autres constructions, à l'intérieur des palissades qui finirent par entourer l'ensemble des bâtis.

Certes Le Glay part du bâti aujourd'hui repérable. Mais rien n'y fait-il référence matériellement à l'esclavagisme ? Quand il décrit l'affectation des divers éléments de ce bâti, il s'appuie — naturellement — sur Columelle, sur les descriptions précises que celui-ci en donne. Or tout ce qui, dans le *De Re Rustica,* est lié à l'esclavagisme a ici disparu pratiquement entièrement. Où dorment les esclaves ? Où se nourrissent-ils et, bien sûr, comment travaillent-ils ? Voilà ce que nous avons dû rechercher directement surtout dans l'œuvre majeure de Columelle [1].

Il faut naturellement prendre garde à ce que le *De Re Rustica* est une œuvre théorique et normative, pas la simple description des terres gérées par l'auteur (lui-même grand propriétaire), même s'il nous est dit que ce sont des leçons tirées de ces cas concrets qui nous sont données. L'organisation décrite, l'articulation matérielle des lieux, celle des tâches comme d'ailleurs les méthodes d'agriculture ou d'élevage employées, le déroulement temporel des activités, etc., tout cela forme un *modèle,* même si sa structure est obtenue par induction à partir d'un (de) cas concret(s) et en s'inspirant des écrits des prédécesseurs Caton et Varron, un excellent « manuel de gestion des entreprises ». A l'époque où il est écrit [2], la distance entre un tel modèle, l'aptitude au calcul économique qu'il révèle, et le système effectivement pratiqué dans les *villae* est immense, comparable à celle existant aujourd'hui entre la littérature théorique de gestion économique et la pratique concrète des affaires.

On dit parfois que Columelle ferait référence à des domaines de dimension moyenne, correspondant à un certain recul du *latifundium* à l'articulation République-Empire. Il me semble que ces commentateurs ont pris les déclarations d'intention de l'auteur pour le modèle qu'il présente effectivement. En effet, au début du livre I, il vante la juste mesure, explique qu'il ne faut pas avoir plus de terres que ses moyens ne permettent d'en cultiver (d'en faire cultiver) et surtout il critique les propriétaires immensément riches qui possèdent des pays tout entiers, mais

1. Il faut citer également Caton, *De Agricultura* (Paris, Les Belles Lettres, 1975) ; Vitruve, *De Architectura,* VI, 6-8 ; Varron, *De Re Rustica ;* Palladius, *De Re Rustica,* I. On voit que tous copient les uns sur les autres (en particulier Columelle redit ce que Caton exposait).

2. Contemporain des règnes de Claude et de Néron.

les abandonnent aux troupeaux de bestiaux et aux animaux sauvages, les peuplent d'esclaves enchaînés ou condamnés pour dettes [1]. Il ne fait là que critiquer l'ancien *latifundium* [2] avec élevage extensif et troupeaux d'esclaves, le recours à des méthodes barbares anciennes (le *nexum* ou esclavage privé pour dettes) et il fait la révérence habituelle à la petite exploitation ancestrale, ne critiquant l'hyper-esclavagisme que pour suivre la tradition (Caton est souvent cité) et, par-delà, pour ne pas sembler encourager un système impopulaire qui a ruiné, et ruine encore, la petite propriété. Mais le système qu'il préconise est très clairement celui de la *villa* sur *latifundium* de 200 à 1 000 hectares, avec esclavagisme (y compris des esclaves enchaînés, même s'il semble s'apitoyer sur leur sort), un peu comme un représentant de notre grand patronat commence par vanter « l'entreprise à l'échelle humaine », et plaint les O.S. (un « mal nécessaire »).

La *villa* (au sens d'ensemble architectural) décrite par Columelle est très proche de celles que nous pouvons retrouver grâce aux photographies aériennes. La maison du maître et ses appartements d'été et d'hiver, ses chambres à coucher et ses salles à manger, ses bains et ses promenoirs. Ce qui nous intéresse surtout c'est la *pars rustica,* et dans celle-ci les quelques éléments qui nous permettent de compléter Le Glay. On retrouve tous les lieux spécialisés de stockage des instruments, des animaux, des matières premières, des denrées, les lieux de production (fours, moulins, ateliers...) ; leur prodigieuse diversité, leur assignation claire à une fonction précise nous renforce dans l'idée qu'il s'agit d'une grande exploitation centralisée. Mais nous sommes aussi renseignés sur les hommes. Ce sont ceux de la *familia,* l'ensemble des esclaves de la *villa*. La cuisine en effet devra être haute (la charpente étant alors à l'abri du feu) et vaste car les esclaves de la famille doivent pouvoir s'y tenir commodément en toutes saisons : c'est la table du maître ou le foyer du maître, là où ses hommes sont nourris « du pain de leur maître » (la nourriture des esclaves, faite par des esclaves spécialisés, en ce lieu spécialisé, leur est distribuée). Nous savons où vont dormir les esclaves non enchaînés : dans des *cellae* serviles, moitié granges, moitié réduits, peut-être chambrées divisées en stalles. Mais aussi où vivent les esclaves enchaînés

1. *Cf.* liv. I, 3 (p. 180 de l'éd. des *Agronomes latins* : A.L.).
2. *Cf.* ci-dessus, p. 68 et *sq.*

(lorsqu'ils ne travaillent pas) : dans les *ergastules,* ces prisons souterraines que le « bon » Columelle décrit ainsi : « Quant aux esclaves enchaînés, on leur fera sous terre une ergastule aussi saine que possible, éclairée par des fenêtres étroites, nombreuses et suffisamment élevées pour qu'ils ne puissent les atteindre de leurs mains [1]. »

Si l'on regroupe les renseignements que l'on peut tirer des divers agronomes latins et de Vitruve, on peut obtenir un plan type [2] correspondant assez bien à ce que livrent les photographies aériennes pour les *villae rusticae.* Une large entrée donnant sur une grande cour centrale (elle tient la place de l'*atrium*) sans doute partiellement couverte par quatre portions de toit inclinées vers l'intérieur et formant des galeries. La cuisine donnant sur la cour (ou dans la cour) est proche du réfectoire, des bains pour les esclaves (l'eau est chauffée à la cuisine) et de l'étable à bœufs (la chaleur leur est bénéfique). Les écuries des chevaux sont, au contraire, loin de la cuisine (pour qu'ils ne puissent être effrayés par le feu). Le *villicus* est logé près de l'entrée pour pouvoir surveiller les entrées et les sorties de chacun : il doit pouvoir voir de chez lui l'ensemble de la cour intérieure et la cour extérieure. Les esclaves bouviers et pasteurs doivent être logés avec les animaux, mais les autres esclaves doivent être regroupés dans des *cellae* (orientées vers le midi, pense Columelle) de façon à pouvoir être aisément surveillés. Sur la cour intérieure donnent le pressoir et les caves (au nord), le cellier où se range l'huile également (mais au midi). Les greniers sont à l'étage supérieur, tournés vers le nord (vers l'aquilon pour bénéficier d'une bonne aération) [3]. L'ensemble des bâtiments est clôturé par une enceinte (palissade) ménageant une cour extérieure où l'on trouve l'aire à battre et le four.

Grâce à Columelle, on voit bien également quelles sont les divisions sociales dans la *villa.* Éliminons d'abord les tenanciers (*coloni* au sens d'alors) comme lui-même, en définitive, le fait pour tous les cas où les terres du domaine ne sont pas stériles ou insalubres. En effet, il explique que, si le climat est sain, la contrée féconde, un domaine exploité par des tenanciers rapporte toujours moins que celui exploité par un régisseur et

1. *De Re Rustica,* I, 6 (A.L., p. 184).
2. Dans le cas où un seul bâtiment regroupe l'essentiel des activités.
3. *Cf.* A. Grenier, *Habitations gauloises et villas latines,* Paris, 1906. *Cf.* Vitruve, VI, 6-8 ; Columelle, I ; Varron, I, 13.

des esclaves, à condition toutefois que le maître puisse se rendre sur place régulièrement, qu'il ait désigné un bon régisseur. Le point est essentiel : le système esclavagiste est plus rentable si la surveillance y est effective et efficace, moins rentable dans le cas inverse (et dans les « mauvaises » contrées, autant laisser se « débrouiller » les tenanciers, ce que le maître pourra en retirer sera toujours mieux que rien). Disons seulement que Columelle prêche pour la stabilité du tenancier, son origine locale, de façon à ce qu'il regarde cette terre comme sienne et que le maître devra se montrer accommodant avec le *colonus,* surtout pour le paiement de la rente, quitte à être plus sévère pour le contrôle de l'ouvrage lui-même (ce qui réduit beaucoup l'autonomie du tenancier !).

Si la surveillance insuffisante doit mener à l'abandon du système esclavagiste, c'est, explique Columelle, que l'esclave peut beaucoup nuire aux biens de son maître. Comment ? Par la négligence, la fraude, le vol : par exemple ils louent les bœufs à l'extérieur (pour leur propre compte), rognent sur la nourriture des bestiaux, labourent les terres sans exactitude, ils comptent plus de semences qu'ils n'en emploient, ne prennent pas soin des semis, volent le grain lorsqu'il est transporté sur l'aire, ou le laissent voler, tiennent mal les comptes des grains engrangés (d'où vol ou dégradation). Et ces actes peuvent venir aussi bien des esclaves que du *villicus.*

Si la surveillance est possible, la terre non stérile, le système le meilleur est donc l'emploi d'une force de travail servile. Celle-ci, explique Columelle, ne saurait être homogène, mais au contraire systématiquement différenciée par la division hiérarchique et fonctionnelle du travail. Outre le *villicus* lui-même, sa femme (son rôle de second, préposé à l'intérieur, est capital), nous trouvons les chefs de travaux, les geôliers, les travailleurs spécialisés de haut niveau, la masse des *mediastini,* esclaves sans qualification particulière, et, tout en bas, les esclaves enchaînés.

Le maître étant souvent absent, le système doit fonctionner de lui-même, sans la présence effective de l'homme libre. Merveilleuse auto-organisation que les camps de concentration nazis vont imiter, sans pouvoir atteindre à cette perfection [1].

1. *Cf.* O. Wormser-Migot, *Le Système concentrationnaire nazi,* thèse, Paris, P.U.F., 1968 ; J.F. Steiner, *Treblinka,* sur l'auto-organisation d'un camp organisé par le « diviser pour régner ».

D'où l'importance du régisseur, du choix qui en est fait, de sa formation, de ce qui lui est interdit, de ce qu'il doit faire.

Ses qualités sont celles du bon gérant de toujours, celui qui est placé entre un maître et la masse qu'il faut faire travailler efficacement (pour le maître). Columelle les décrit précisément : dans la force de l'âge (trop jeune, il n'a pas assez d'autorité naturelle, trop vieux, il est trop faible, trop vite fatigué), intelligent (mais il n'est pas besoin qu'il sache écrire, toujours à cause des risques de falsification, une bonne mémoire suffit), robuste et vigoureux (nous verrons qu'il doit mettre « la main à la pâte »), marié à une femme prise parmi les esclaves de la famille servile pour qu'il soit mieux attaché au domaine. Le mieux est qu'il soit né dans la *villa* et formé sur place. Ceci pose d'ailleurs un problème délicat, il doit passer entre les mains de toute une série de cultivateurs qualifiés car il lui faut tout apprendre et, nous allons le voir, chacun est spécialisé dans une tâche. Devenu ainsi « bon à tout faire », donc à tout contrôler, il assurera la gestion de la *villa,* participera en première ligne aux travaux, saura surveiller et punir. Naturellement, il doit être honnête, travailleur, faisant montre de cette autorité qui n'a pas besoin de sévir, etc.

Cependant, pour s'assurer davantage, le maître doit édicter une série d'interdictions s'appliquant au *villicus* lui-même [1], une liste a priori curieuse, mais finalement assez rationnelle. D'abord il doit sortir le moins possible du domaine, aller certes en ville ou sur les marchés lorsqu'il y est contraint par son activité, mais ne pas fréquenter ces lieux (il doit être présent pour surveiller les esclaves, ne pas être en ville pour s'y dissiper, dépenser, établir des contacts avec des étrangers... toutes choses dangereuses pour les biens du maître). Dans le même ordre d'idée, il doit certes acheter ou même vendre ce qui est nécessaire, mais en aucun cas devenir un commerçant (danger des contacts extérieurs, danger des fraudes, nécessité de se consacrer aux activités de production, danger de cette indépendance que donne la connaissance du marché, des débouchés). Il ne doit recevoir que des amis du maître, ne frayer ni avec les esclaves de la famille, ni surtout avec des étrangers (la crainte d'une sédition appuyée ou fomentée de l'extérieur est toujours présente, mais aussi les simples fraudes sont facilitées par ces

1. *Cf.* liv. I, VIII et liv. XI pour ce qui précède et ce qui suit.

contacts). Le maître doit interdire les sacrifices qu'il n'a pas lui-même commandés, les contacts avec des sorciers... (en effet, une mystique, des religions serviles se propageaient, elles étaient jugées dangereuses pour l'ordre de la *villa* et l'ordre public et il ne fallait pas laisser se développer de tels cultes ou pratiques qui poussent au crime, explique Columelle).

Évidemment, comme le maître est souvent absent, il lui faut beaucoup compter sur « l'honnêteté » du *villicus*. Pourtant, Columelle explique que le maître doit s'informer auprès des esclaves enchaînés ou des meilleurs esclaves sans liens. Il peut ainsi savoir si les premiers sont maltraités, il peut recevoir des plaintes des uns et des autres. Si la plainte est justifiée, le maître, recours suprême, saura y faire droit, mais il sera très dur contre ceux qui se plaignent pour calomnier leurs supérieurs ou exciter des séditions [1]. On reconnaît l'habituel « court-circuit » du plus haut (le maître) au plus bas (l'esclave enchaîné), avec possibilité de la base de faire appel contre les échelons intermédiaires, ce qui constitue une surveillance des surveillants par les surveillés.

Pourtant le procédé le plus sûr pour que le maître s'assure la complicité du *villicus* est la position sociale même de celui-ci, la rupture totale entre lui et les autres esclaves (avec lesquels il ne doit avoir que des relations de travail, ou pour les récompenser) et donc les risques énormes que le *villicus* prendrait à agir contre le maître, pour peu que celui-ci surveille son bien.

Il est intéressant de savoir quel type d'organisation du travail le régisseur doit animer. Les esclaves sont divisés en équipe de dix, jamais un ouvrier ne doit être laissé seul ou avec un seul autre, la surveillance étant trop difficile. D'autre part une équipe trop nombreuse fait que chacun se repose sur l'autre pour l'accomplissement de la tâche commune. Ces « décuries » seront réparties dans les différentes parties du domaine (si sa taille le permet). Chacune sera commandée et surveillée par un chef d'équipe, couche intermédiaire dans la société servile. L'équipe permet, explique Columelle, d'établir une émulation entre les ouvriers et de faire repérer les paresseux. En effet, l'équipe a une tâche précise à faire et les punitions qui frapperont les retardataires seront jugées justes par les autres esclaves de l'équipe.

Les hommes eux-mêmes seront très soigneusement sélectionnés afin d'établir la meilleure spécialisation, c'est-à-dire celle où

1. Liv. I, 8 (A.L., p. 190-191).

les qualités de chacun sont adaptées à la tâche à faire. Columelle décrit les qualités demandées à ceux qui seront bouviers ou laboureurs, deux qualifications importantes, ou chefs d'équipe. Les esclaves enchaînés eux-mêmes sont jugés adaptés aux travaux de la vigne car d'une part ce travail est toujours fait en groupe, sous les yeux d'un garde-chiourme, d'où la moindre utilité de la bonne conduite « naturelle », et d'autre part il demande des hommes astucieux, et les plus intelligents sont souvent les plus vicieux ou les plus séditieux, donc ceux qui sont enchaînés ! Il ne s'agit là que des spécialisations pour les « esclaves de jardin ». Pour ceux qui travaillent à l'intérieur des bâtiments, les spécialisations sont soit artisanales, soit liées à la confection de la nourriture de la famille, soit aux activités productives en aval de la production des céréales et autres denrées (fours, moulins...).

Les tâches auxquelles les équipes et les hommes sont astreints doivent être déterminées avec précision. En effet, Columelle explique que lorsque chaque ouvrier n'a pas sa besogne fixe et déterminée, il craint, en avançant son propre ouvrage, d'avancer celui des autres et cherche à se défaire de son travail. D'où d'ailleurs le rôle de l'équipe, de l'émulation et des dénonciations en son sein.

Le temps apparaît extrêmement précieux. Le *villicus* doit veiller à ce que les déplacements de la *villa* au lieu du travail soient faits rapidement, qu'il n'y ait pas de traînards. Le matin tôt, le *villicus* sera le premier levé, fera sortir le plus vite possible les équipes ; il se portera à leur tête « lestement » et veillera à ce que nul ne marche en languissant « comme un général qui mène courageusement et gaiement son armée au combat ». Le soir, « comme le bon berger », il devra les suivre tous afin que nul ne puisse errer dans la campagne [1]. Le travail doit être effectué sans aucune interruption, sans rêverie ou flânerie. Les chefs d'équipe et le régisseur doivent sans cesse exhorter les hommes à travailler. Si l'un faiblit, le régisseur lui-même doit s'occuper de lui, prendre son outil un instant pour l'encourager. Dans le même ordre d'idée, Columelle précise l'importance de bons habits pour les esclaves de façon à ce qu'ils puissent travailler en toutes saisons. Identiquement, les outils doivent être en un nombre deux fois plus important que ce qui est nécessaire de

1. Liv. XI, 1 (A.L., p. 421).

façon à ce que l'on ne perde pas de temps à aller en chercher un autre à l'extérieur de la *villa* [1]. Les fêtes elles-mêmes pourront être employées à diverses activités dont Columelle dresse la liste [2]. Pour résumer, il s'agit d'assurer un emploi de la force de travail à sa pleine capacité. Un des résultats recherchés par cette utilisation à plein des hommes est que le soir, épuisés, ils ne puissent que dormir, n'aient nul temps pour discuter, voire pour combiner fraudes ou séditions.

Cette utilisation des esclaves au maximum de rendement suppose un bon entretien de la force de travail. D'abord parce qu'il y a de nombreux blessés dans les tâches agricoles courantes, ensuite parce qu'il y a des malades. Tous les soirs, « comme le bon berger » à nouveau, le *villicus* devra vérifier l'état sanitaire. Il est prévu des infirmeries, à la propreté desquelles la femme du régisseur doit particulièrement veiller. Parmi toutes les propositions souvent remarquablement astucieuses faites par Columelle, notons celle-ci à ce propos : la femme du régisseur doit, chaque matin, après le départ des équipes, aller vérifier s'il n'y a pas d'esclaves attardés, malades ou « tire-au-flanc ». Si elle en repère un de cette dernière sorte, qu'elle le conduise à l'infirmerie malgré tout « car il vaut mieux laisser se reposer un ou deux jours un esclave fatigué par le travail que de l'exposer à une maladie réelle [3] ». Ce n'est pas un trait de générosité, mais de bonne gestion que de tenir ainsi compte des fatigues trop importantes non liées à une maladie reconnue.

Il est nécessaire également de veiller à la reproduction de la force de travail. La méthode est celle de l'incitation aux accouchements multiples par la promesse d'une réduction de travail, voire de sa suppression ou même de la liberté. Columelle dit pratiquer le système suivant : trois garçons, la femme est dispensée de tout travail, au-delà, elle est affranchie [4].

Naturellement, comme Columelle le répète constamment, tout repose sur la surveillance. D'abord celle, générale, du maître : ce qu'il doit faire à chacune de ses arrivées depuis l'inspection des terres, des vignes, des arbres et des bestiaux, la

1. Le temps que perdent les esclaves pour aller en emprunter a plus de valeur que l'outil lui-même. Liv. I, 8 (A.L., p. 189).
2. Liv. II, 21 (A.L., p. 221).
3. Liv. XII, 3 (A.L., p. 455). Sur la fréquence des blessés. Liv. XI, 1 (A.L., p. 422).
4. Liv. I, 8 (A.L., p. 191).

revue des instruments, des biens meubles, le compte de ses esclaves, la recherche des négligences, de ce qui peut troubler l'ordre établi [1]. En particulier il devra s'occuper des esclaves enchaînés, voir s'il s'agit bien de ceux qu'il a voulu lui-même faire entraver, qu'il n'en est pas qui aient été libérés contre son gré. Selon Columelle, il est important que ce soit toujours le maître lui-même qui prenne les décisions d'enfermement et de mise à la chaîne (et de suppression des liens sans doute). Nous avons vu qu'il lui faudra écouter leurs plaintes et éventuellement leur faire rendre justice [2].

Ensuite celle du régisseur. Il doit tout connaître des tâches pour pouvoir surveiller les hommes, leur interdire de sortir du domaine, faire l'appel nominal des esclaves enchaînés, examiner s'ils sont rigoureusement enchaînés par les pieds, passer en revue hommes, habits et instruments, vérifier chaque jour que tous les différents travaux ont été faits. Il lui faut veiller à la nourriture, à la façon dont elle est répartie, à l'absence de fraudes de la part des cuisiniers. Il devra habituer les esclaves à prendre leurs repas « autour du foyer de leur maître », lui étant présent et donnant l'exemple de la frugalité et de la tenue (pas couché, mais assis, sauf les jours de fêtes). Pour que cette surveillance soit efficace, Columelle insiste sur l'importance de l'absence de toute « convivialité » entre les esclaves et le régisseur. Qu'il n'ait commerce avec eux que pour le travail, il est leur chef, l'œil et le bras du maître, il devra respecter et faire respecter cette coupure, ne faisant venir à sa table que les meilleurs éléments afin de les récompenser, et seulement les jours de fêtes, ne se faisant jamais remplacer par quiconque.

Enfin, tous les chefs d'équipe devront, dans leur domaine restreint, assurer une surveillance rigoureuse et constante. Un tel système fonctionne avec des encouragements et des punitions. Le régisseur lui-même a été pris parmi les esclaves, dans les meilleurs éléments. De même les chefs d'équipe, geôliers, etc., sont promus. Columelle incite vivement le *villicus* à encourager les meilleurs esclaves et à bien repérer les qualités de chacun de façon à les bien adapter à des tâches diverses, à des qualifications plus élevées. D'autre part, pour les esclaves vicieux, fraudeurs, voleurs ou, pis, séditieux, le mieux est encore d'user d'indulgence avec les moins laborieux, d'essayer de

1. Liv. I, 8 (A.L., p. 191).
2. Liv. I, 8 (A.L., p. 190).

prévenir plutôt que de punir : « La surveillance la plus efficace que l'on puisse exercer sur l'homme le plus pervers, c'est d'exiger avec rigueur la tâche qu'on lui aura prescrite en ayant constamment l'œil sur lui. » En d'autres termes : « Le régisseur mettra plus d'activité à les surveiller et à les préserver d'une faute que d'empressement à les punir lorsqu'ils auront commis une faute par sa propre négligence » (il n'avait qu'à mieux le surveiller) [1]. Le paternalisme est partout présent dans cette œuvre. Surtout celui du *pater familias,* c'est-à-dire du maître de la famille servile : il faut lire le passage où Columelle se décrit parlant familièrement avec les esclaves dont la conduite est irréprochable, badinant avec eux, les laissant plaisanter et rire, allant jusqu'à les consulter pour telle ou telle entreprise, jugeant qu'ils travaillent avec une ardeur particulière à un travail qu'ils croient avoir conseillé [2]. Certes le *villicus* ne peut en faire autant, mais il devra cependant toujours apparaître comme modéré, indulgent, juste.

Évidemment le modèle décrit par Columelle met l'accent sur l'indulgence et la prévention plutôt que sur la punition. Il est souvent pris comme exemple d'un système esclavagiste « bagne tempéré », comme disait Fourier (et reprenait Marx) pour l'usine. Mais est-ce que tous les auteurs de modèles de ce type ne disent pas toujours cela ? Dans les pires systèmes de travail forcé, nombreux sont les spécialistes de leur gestion qui écrivent que les punitions, aussi cruelles soient-elles, sont des « bavures » qu'une bonne surveillance aurait permis d'éviter. Pensons — pour raisonner à la limite — à ce qu'Olga Wormser-Migot a nommé l'« humanité » de Gœring dans l'hagiographie nazie des premiers temps [3]. Pensons surtout à l'idéologie des propriétaires esclavagistes des États du Sud aux États-Unis, de ceux des Antilles, et il en va de même des directeurs et des gardiens de nos prisons, des responsables soviétiques des camps staliniens, etc.

Mais la punition est là cependant, et elle apparaît terrible par cette description des ergastules que donne Columelle, par la

1. Liv. I, 7 (A.L., p. 189).
2. Liv. I, 8 (A.L., p. 191).
3. « Je n'aime pas que nos adversaires politiques dans leur abandon soient visités comme des animaux. Ce sont des hommes et je désire qu'ils soient traités comme tels. » O. Wormser, *op. cit.,* p. 63 et jusqu'à la condamnation finale, Gœring revendique la responsabilité des camps tout en assurant avoir voulu limiter les « bavures ».

nécessité des vérifications de l'état des chaînes des esclaves ainsi châtiés, par la pitié qu'éprouve (que dit éprouver) Columelle lui-même [1], par la nécessité d'aller vérifier s'ils ont des vêtements, s'ils sont correctement nourris, s'ils ne subissent pas d'injustices, d'autant plus fréquentes, explique-t-il, qu'ils sont totalement soumis à plusieurs types de chef (*villicus,* gardes-chiourme, chef d'équipes). Cette vérification du maître n'est pas destinée à améliorer une condition dont ces esclaves enchaînés sont jugés eux-mêmes responsables, mais « parce qu'ils sont beaucoup plus redoutables dans les cas où la cruauté ou la cupidité de leurs chefs les réduisent au désespoir [2] ». Quand un système comme l'esclavagisme s'impose totalement, que seuls les maîtres ou leurs stipendiés écrivent, il est difficile de connaître exactement quelles furent les punitions exercées. On sait seulement que ce qui nous en parvient — grâce à la plume d'un maître ! — ne peut qu'être généralement assourdi.

Retenons que le système de la *villa* proposé par Columelle [3] correspond à un esclavagisme où l'on est loin de ce que nous pouvons nommer l'extermination par le travail. On est dans le cas d'un bagne quelque peu tempéré — d'où l'expression d'esclavage en chiourme que nous utilisons —, s'auto-organisant

1. *De Re Rustica,* Liv. I, 8 (A.L., p. 191) : « ces malheureux », écrit-il.
2. Liv. I, 8 (A.L., p. 190).
3. Caton, *De Agricultura* (Les Belles Lettres, Paris, 1975) donnait déjà les principes à suivre pour le *pater familias* et pour son *villicus* (pour une plus petite propriété). Le maître doit commencer par saluer le lare familial, puis, le jour même, faire le tour de la propriété. Il convoque le *villicus* le lendemain pour en tirer renseignements et comptes. Il lui faut vérifier les dires de ce dernier lorsqu'il affirme que le travail non fait s'explique par des fuites ou des maladies d'esclaves (notons l'importance des fuites), par le mauvais temps, par la nécessité de faire la corvée publique... (le mauvais temps n'empêchait pas de faire certains travaux, la maladie des esclaves devait réduire les quantités de nourriture). Après les comptes en quantités de travail (comptes des ouvriers et des journées) mises en rapport avec les tâches, il faut faire les comptes des achats et des ventes, des stocks, des avances à recevoir. Il doit tout noter par écrit. Puis il examine le bétail (Liv. II). Quant aux devoirs du *villicus :* une bonne moralité, l'observation des fêtes religieuses, « qu'il ne mette pas la main sur le bien d'autrui » (la crainte d'un *villicus* malhonnête est toujours très forte), se garde d'aucune fraude (sur les semences, sur les achats ou les ventes), qu'il surveille les esclaves, les traite correctement, les récompense pour « encourager les autres à bien faire », les tienne toujours en haleine, s'efforce de savoir ce qu'ils ont dans l'esprit, évite les disputes entre esclaves. Il doit évidemment sortir le moins possible de la villa, la tenir bien close, n'acheter rien à l'insu du maître, ne pas faire de sacrifice sans l'avis du maître, ne consulter « ni aruspice, ni augure, ni devin, ni chaldéen ». Il doit se lever le premier et se coucher le dernier, veiller à la bonne tenue des hommes, des bêtes et des instruments, organiser les travaux des champs, des artisans (Liv. VII).

sur des différenciations sociales systématiques, sur une hiérarchie stricte, grâce à une surveillance constante du sommet vers la base, organisant le travail précisément, le divisant entre des hommes et des équipes, précisant les tâches avec exactitude, et, enfin, apte à utiliser la force de travail au maximum de ses capacités, à l'entretenir et à la reproduire sur place. Effectivement un modèle, et pas seulement pour l'Empire romain !

En effet nous retrouvons ce modèle plus ou moins nettement, pour tous les systèmes d'exploitation avec soumission formelle, c'est-à-dire oppression, le *latifundium* « moderne » avec salariés agricoles ou *peones,* pour le camp de travail, le bagne, l'*habitation* antillaise, mais aussi l'atelier de charité, la manufacture colbertienne et encore très largement, l'usine du XIXe siècle à aujourd'hui.

Pour en rester à l'Empire romain, notons que l'importance relative des grandes propriétés va, au cours des siècles, tendre à s'accroître [1]. Déjà Pline l'Ancien parlait des six propriétés qui se partageaient les plaines d'Afrique du Nord et, pour la même région, Frontin [2] à la fin du Ier siècle de notre ère décrit des domaines privés plus grands que les territoires des cités, avec une main-d'œuvre assez importante pour peupler des *vici* qui ceinturaient la *villa* « comme des remparts ». Et que dire de la fortune, au IIe siècle, d'un athénien, Hérode Atticus. Celui-ci possédait des domaines en Grèce, en Égypte, en Italie et sa fortune foncière peut être évaluée à 100 millions de sesterces (HS) [3], ce qui est sans doute exceptionnel. On connaît aussi l'importance des masses serviles qu'emploiera en 404 la future sainte Mélanie (24 000) — car sa sainteté est liée à l'abandon de ses richesses — sur ses domaines en très grand nombre, dispersés dans tout le monde romain (Italie, Espagne, Bretagne, Sicile) et parfois immenses : un seul de ces domaines comprend

1. *Cf.* M.I. Finley, *L'Economie antique, op. cit.,* p. 128 et *sq.* et P. Petit, *La Paix romaine,* Nouvelle Clio, 1971, p. 162 et *sq.*

2. *Gromatici veteres,* C. Lachmann, éd. Berlin, 1848, 53, cité d'après M.I. Finley, *op. cit.,* p. 148.

3. *Très grossièrement,* on pourrait évaluer un sesterce entre 2 et 20 F de 1979, *cf.* ci-dessus, p. 68. Sur la fortune d'Hérode Atticus, *cf.* P. Graindor, *Un Milliardaire antique...* Le Caire, 1930 et M.I. Finley, l'*Économie antique, op. cit.,* p. 132. Sur celle de Trimalcion, *cf.* Le *Satiricon,* éd. Folio : ce dernier, sous Néron, perd relativement aisément 30 millions HS (76, Folio, p. 108), regrette de ne pas avoir épousé une « dot » de 10 millions HS (74) et l'on sait que tel jour ordinaire, il a été remis dans ses coffres 10 millions HS parce qu'ils étaient implaçables (53).

62 hameaux. Ajoutons que même les plus grandes fortunes foncières du type de celle de Mélanie, ne représenteront pas grand-chose par rapport aux domaines de l'empereur ou, dès le IVe siècle, par rapport aux domaines de l'Église qui, seule, pourra rivaliser sur ce plan avec les empereurs [1] grâce aux propriétés des papes et des diocèses. L'empereur et l'Église, les deux plus grands expropriateurs, accumulent alors des domaines dont la surface « dépasserait l'imagination [2] ».

Cependant, cette croissance des grandes propriétés, l'extension de leur importance relativement aux propriétés moyennes et modestes, ne signifie pas que le système de la *villa* esclavagiste va continuer à fonctionner comme du Ier au IIIe siècle. La crise du IIIe siècle commence à profondément modifier l'économie de la *villa*.

II. *« FINS » DE L'ESCLAVAGISME*

Nous mettons « fins » au pluriel, car il en est plusieurs. Au moins une pour le spécialiste de l'Antiquité, liée à la montée du système du colonat, une autre pour le spécialiste du Moyen Âge, liée au casement des esclaves. La séparation en deux périodes par le jour de la fin politique de l'Empire romain d'Occident est évidemment stérilisante. Ce qui pour nous sera l'essentiel est *le processus de dégénérescence de l'État et ses causes et conséquences sociales,* comme est essentiel le processus de formation de l'État central avec Auguste et l'Empire, là aussi avec ses causes et ses conséquences sociales.

La crise, puis la dislocation géographique de l'État romain, la dégénérescence de l'Empire romain d'Occident, puis la fin de l'État « tout court » en Occident, n'est pas un phénomène ponctuel, c'est un processus pluri-séculaire avec des retournements temporaires entre la grande crise du IIIe siècle (p.c.) et l'échec de l'État carolingien. Le processus connut des rémissions : restauration de l'ordre à la fin du IIIe siècle et au début du IVe, tentative de Charlemagne ; et ces périodes d'ordre public, donc social, sont celles où l'historien puise et trouve une documentation relativement abondante, d'où la tentation de

1. M.I. Finley, *op. cit.*, p. 135.
2. *Id.*, p. 135, mais naturellement il n'est pas possible de réaliser une telle évaluation, même approximativement. Sur les domaines impériaux *cf.* P. Petit, *La Paix romaine, op. cit.*, p. 164.

mettre l'accent sur elles et d'imaginer les périodes troublées à leur image. Ce qui est particulièrement grave ici puisque l'on va étudier le processus de dégénérescence étatique à partir des périodes de rémission qui semblent le contredire !

On sait qu'il n'est guère de sujet aussi souvent analysé, depuis des siècles, que les causes de la « décadence des Romains ». Nous verrons que la question de la, ou des causes, de cette longue agonie de l'État est capitale, que ce n'est pas par hasard que l'Occident esclavagiste connaît la crise de l'État la plus profonde alors même que ce rapport de production s'effondre comme rapport dominant ou, réciproquement, que l'État peut survivre en Orient, là où perdure la base sociale différente de l'économie, les paysanneries asservies.

A) La crise du IIIe siècle

La crise du IIIe siècle, crise générale de la société romaine, a été beaucoup étudiée [1]. Nous ne voulons ici que la décrire succinctement, que rappeler quelques-uns de ses aspects les plus importants. Nous reviendrons dans notre dernier chapitre sur ces faits pour essayer de les situer les uns par rapport aux autres à la lumière de notre hypothèse centrale.

Parmi les phénomènes les plus visibles de la crise de l'Empire, on trouve les invasions barbares en Orient et en Occident. Il y avait déjà eu, au IIe siècle, une sorte de prélude. Mais la pénétration devient plus importante maintenant et surtout entre 240 et 270, l'Empire subit une pression quasi simultanée venue de toutes les directions. Les Goths commencent dès 233-234,

1. *Cf.* R. Rémondon, *La Crise de l'Empire romain,* P.U.F., Nlle Clio, 1964, ainsi que E.M. Schtajerman, *Die Krise, op. cit. ;* A.H.M. Jones, *The Latter Roman Empire,* 282-602, *op. cit. ;* M. Rostovtzeff, *The Social and Economic History of the Roman Empire,* Oxford, 1926 ; *id., La Crise politique et sociale de l'Empire romain au IIIe siècle,* musée Belge, 1923 ; Actes du XIe Congrès Intern. Sc. historique, Uppsala, 1960 : S. Mazzarino, *La Democratizzazione della cultura nel Basso Imperio,* p. 78 et *sq.,* et D. Stojčević, *De L'esclave romain au colon,* p. 93 et *sq. ;* P. Collinet, *Le Colonat sous l'Empire romain,* Rec. de la Société J. Bodin, Bruxelles, 1937, II, « Le Servage » ; Stevens, « Agricultural and Rural Life in the Later Roman Empire, *Cambridge Economic History,* I, 1942 ; M. Palasse, *Orient et Occident à propos du colonat romain au Bas-Empire,* Lyon, 1950 ; *id., Notes complémentaires... sur le colonat,* Rec. de la Société J. Bodin, Bruxelles, 1959 ; W. Seyfarth, *Soziale Fragen der Spätrömischen Kaiserzeit im Spiegel des Theodosianus,* Berlin, Ak. Verlag ; M. Bloch, « Comment et pourquoi finit l'esclavage antique », *Annales E.S.C.,* 1947, p. 30-44, 161-170 ; J. Gagé, *Les Classes sociales dans l'Empire romain,* Payot, 1964.

puis ce sont les Vandales vers 248, encore les Vandales, mais aussi les Burgondes en 268-70. En fait, toutes les tribus barbares semblent déferler vers 269-72 : pression barbare sur la Gaule jusqu'en 277, sur l'Italie du Nord jusqu'en 271, sur le Danube, dans les provinces de Rétie, Norique, Pannonie. Mais simultanément le puissant royaume perse fait la guerre à l'Empire, guerre victorieuse puisque l'empereur Valérien est même fait prisonnier en 260. En outre, en 268-270, l'Égypte est envahie (par les Palmyriens et les Blemmyes) et, vers 260, on voit même des tribus franques qui, après avoir traversé la Gaule et l'Espagne rencontrent les Maures en Afrique du Nord, des Alamans venant de Gaule et de Suisse rencontrer en Cisalpine ceux qui viennent de Rétie [1].

La crise de l'État est particulièrement frappante. Décrivant (succinctement) la formation de l'État impérial, nous avions mis l'accent sur l'armée, l'administration et le système fiscal : dans ces trois directions, lorsqu'il n'y a pas décomposition, il y a autonomisation et apparition de phénomènes multiplicatifs, de réactions en chaîne qui enfoncent toute la société romaine dans la crise.

Dès le Ier siècle, les armées se recrutaient de moins en moins parmi les citoyens romains, elles étaient devenues à demi pérégrines (les auxiliaires), puis même s'introduisirent des corps de *numeri* (dès Trajan et Hadrien) composés non seulement de Barbares (il y en avait parmi les auxiliaires), mais qui conservèrent leurs méthodes de combats, leurs armes et leurs chefs subalternes. Si le commandement de ces troupes de *numeri* resta romain au IIe siècle, il passa aux Barbares dès le siècle suivant. Pourtant la « Barbarisation » de l'armée n'est pas alors encore faite : la majorité des soldats restent des provinciaux, ceux des régions où stationne l'armée (donc souvent peu « romanisées »). En revanche, la tendance au recrutement des soldats et des officiers parmi les *ex castris* (soldats nés dans un camp militaire) se renforce considérablement. Les centurions eux-mêmes ne sont plus recrutés parmi les Italiens ou les populations des vieilles provinces romanisées. La promotion interne se développe, mais si le fils du centurion est (dès Septime Sévère) très proche [2] de l'ordre équestre, si le primipilat devient la base d'une carrière de chevalier, la carrière militaire tend à

1. Rémondon, *op. cit.*, p. 98-99.
2. Il a l'anneau d'or.

devenir une spécialisation : sous Gallien les sénateurs ne peuvent plus devenir officiers supérieurs, les hauts grades sont réservés à la classe équestre qui fusionne la carrière militaire et la carrière de fonctionnaire.

L'autonomisation de l'armée tend à faire de celle-ci une caste séparée, héréditaire, mais l'évolution est loin d'être terminée au IIIe siècle. La crise générale naturellement, mais aussi l'ambition des chefs militaires, celle de préfets du prétoire, le fait que des militaires de l'ordre équestre occupent le pouvoir provincial, éliminant les sénateurs, la nécessité de contenir la poussée barbare et, comme toujours, les défaites s'ajoutent à l'autonomisation commencée de l'armée pour faire de celle-ci la source du pouvoir politique. Si l'empereur est, de plus en plus, le seul pouvoir, il n'est plus qu'un chef militaire au règne instable et bref, voire simultané à celui d'un autre empereur, entièrement entre les mains de l'armée. Telle est tout au moins la situation entre l'avènement de Maximin (en 235) et celui de Dioclétien (en 284).

L'effondrement de l'État se marque non seulement par une anarchie militaire, où l'armée fait et défait les empereurs, mais aussi par des tendances de plus en plus profondes à la *dislocation administrative :* l'administration romaine se perpétue dans la crise grâce à sa prodigieuse solidité, mais elle tend à devenir toujours plus autonome ; elle fonctionne d'autant plus sur elle-même que les empereurs ont fini par éliminer tout autre pouvoir que le leur (le Sénat a perdu tout pouvoir politique), mais que cette toute-puissance virtuelle est impuissance absolue : ils ne sont plus que les jouets des légions. Surtout, l'administration tend à se régionaliser, soit légalement, soit par suite d'usurpations locales.

La crise fiscale est une des causes évidentes d'aggravation de la crise étatique. Elle explique que la question du paiement d'une solde régulière se soit posée avec une acuité croissante. Elle mécontente l'armée, la pousse à se servir elle-même en prenant le pouvoir, elle renforce la tendance à l'autonomisation (il n'est guère possible de recruter hors des *ex castris*). Elle impose la dislocation administrative, l'autonomisation régionale, mais aussi le despotisme local. Elle tend à rendre la vie des riches en ville (où ils sont lourdement taxés) plus difficile et les incite à aller vivre sur leurs terres. Elle renforce en outre la crise économique dont elle est une des conséquences. Les troubles, les invasions, la crise des services publics, la crise des transports

sont liés à la crise de la production, à la crise monétaire hyper-inflationniste, bientôt d'une telle ampleur que l'économie monétaire tend à laisser place à des échanges en nature. Cette crise monétaire conduit à l'impôt en nature et multiplie l'ampleur et les conséquences de la crise fiscale...

Il est impossible de préciser les connexions entre les différentes crises « locales » qui fusionnent en cette crise générale d'une extraordinaire complexité : crise de l'État, crise économique, crise monétaire, crise fiscale, crise urbaine sont explicables partiellement à leur niveau local (il y a une certaine autonomie dans la dynamique de ces crises), mais surtout elles réagissent les unes sur les autres de façon apparemment inextricable. A ce point que le plus difficile à comprendre n'est pas tant ce tissu d'effets cumulatifs, ces rétroactions à effet multiplicateur que les causes de la rémission, finalement assez brillante, dont bénéficie l'Empire !

Il faut donc faire des hypothèses pour repérer les enchaînements, les causalités dominantes. *Le processus pluri-séculaire de concentration des terres, d'enrichissement et de renforcement des grands, de paupérisation des classes intermédiaires nous apparaîtront comme une question stratégique :* responsable d'une certaine façon de la crise, il se renforce dans la crise.

Au IIIe siècle, en effet, les grands propriétaires s'enrichissent, étendent leurs domaines, se renforcent et s'autonomisent sur leurs *villae*. Producteurs et accapareurs des vivres, spéculateurs, ils font des bénéfices considérables et les réinvestissent en terres (d'autant plus que la monnaie perd très vite sa valeur). Parallèlement, les petits paysans sont écrasés par le fisc ; ce sont d'abord les plus pauvres qui doivent vendre, mais bientôt les classes moyennes urbaines et ceux de leurs membres qui étaient propriétaires fonciers doivent céder. Les grands, en se réfugiant sur leurs *villae,* forcent les masses qui dépendaient de leurs subsides et de leurs dépenses à les suivre. Dans les campagnes, il n'y a plus que les grands propriétaires et leurs dépendants.

La crise générale de la société, en renforçant le processus de concentration des terres, brise la société civile (les libres) en deux classes seulement, les puissants et les pauvres, élimine les couches intermédiaires.

L'État augustéen avait représenté les intérêts coalisés des grands propriétaires, des financiers et de la bureaucratie, mais sa base sociale était beaucoup plus large grâce aux différentiels sociaux, aux hiérarchies sociales, politiques et ethniques, grâce à

la répartition d'une fraction des surplus tirés de l'exploitation esclavagiste et impérialiste sur les couches intermédiaires. Mais la logique du mode de production esclavagiste est l'extension du grand domaine, l'expropriation des paysans libres. Et les troubles divers, les invasions, les armées autonomes, la crise économique, le brigandage qui s'étend et la désorganisation générale ne peuvent que renforcer ce processus de concentration. Il ne s'agit pourtant pas de la crise finale. Les latifundistes, et l'État, purent réagir par un hyper-despotisme. L'État, instrument de la répression d'une classe, meurt en se faisant intensément ce qu'il est. La violence d'État va venir appuyer la violence privée des gands propriétaires *pour tenter de fixer la paysannerie à la terre des maîtres ; pour des raisons fiscales,* certes, mais *aussi* — phénomène pour nous capital et sur lequel nous reviendrons — parce que les grands propriétaires *« manquent de main-d'œuvre »,* comme l'expliquent les historiens pudiquement.

B) Rétablissement de l'ordre et colonat : première « fin » de l'esclavage

Le rétablissement de l'ordre impérial se fit à la fin du IIIe siècle avec Dioclétien, au début du IVe avec Constantin. Face aux « agressions » diverses, la classe dominante réagit : elle s'efforce de figer les structures sociales, de rendre héréditaire la division sociale du travail. Nécessairement, à mesure que les « puissants » accaparent toute richesse, et particulièrement agrandissent leurs *latifundia,* que la citoyenneté devient un hochet que l'on a pu distribuer à pratiquement tout l'Empire, que le statut libre du paysan perd sa signification réelle, seul le despotisme permet temporairement d'assurer la solidité de l'édifice social, c'est-à-dire l'exploitation par quelques milliers de grands propriétaires des immenses masses, serviles ou libres plus ou moins asservies. La société augustéenne présentait un ordonnancement complexe où de multiples « différentiels » assuraient « l'équilibre social », c'est-à-dire amortissaient la lutte des classes par le « diviser pour régner », par une certaine mobilité même pour les esclaves (on sait quelques destins exceptionnels). Mais les antagonismes de classes n'étaient que tempérés ou masqués et la logique du développement de cette société conduisait à sa disparition par simplification. La logique accapareuse des

latifundistes rejette tout le reste dans les « pauvres » qui tendent vers une condition réelle de plus en plus dominée.

La solution, les « puissants » ne peuvent d'abord la chercher que dans la contrainte d'État, mais dans la période même où le rétrécissement de sa base sociale l'affaiblit. D'où l'échec nécessaire.

Une loi de 332 inaugure la série de mesures par lesquelles l'État des « puissants », des latifundistes, tente — et sans doute réussit-il partiellement — d'attacher les paysans à la terre [1]. Mais ces *pratiques* de colonat ne sont nullement le seul résultat de décisions administratives. La violence juridique, le droit, vient justifier et affermir la violence privée, le fait ; *colonus,* à l'origine, signifie simplement cultivateur à bail, il est révélateur qu'il ait pris ensuite le sens de tenancier attaché à la terre.

La tendance à la division du « corps social » en deux classes rend nécessaire cette transformation du tenancier libre en colon. Les « puissants », appuyés sur leurs appareils d'État (du moins dans cette période de « reprise en main »), parviennent à imposer, sans doute sur une assez large échelle, un asservissement au maître par la médiation de l'attache « à la glèbe ». Car où serait la garantie de cet attachement au sol si ce n'était dans le pouvoir du maître ?

D'autre part, les mêmes causes font que le *patronicium* (patronat) prend une ampleur considérable, se renforçant dans la crise et le désordre, il se consolide dans la période de rétablissement de l'autorité publique. Les puissants offrent leur protection à la manière des *maffiosi,* et il est bien difficile à un pauvre d'éviter de « vendre » sans contrepartie sa terre et de se faire tenancier : à côté du tenancier libre qui devient colon, on trouve le paysan propriétaire qui devient tenancier, colon. Parfois des villages entiers passent sous la protection d'un maître, et sous sa propriété. Violence pure, violence cachée sous le contrat, violence indirecte par l'intermédiaire de l'État et de sa pression fiscale, protection effective contre une autre violence, par tous ces moyens, l'expropriation et (puis) l'asservissement du paysan se développent.

Les historiens du Bas-Empire insistent sur l'aspect financier [2].

1. *Cf.* R. Rémondon, *La Crise de l'Empire romain,* P.U.F., Nlle Clio, p. 147.

2. *Cf.* Rémondon, *op. cit.* ; F. Lot, *La Fin du monde antique et le début du Moyen Âge,* Paris (coll. Evolution de l'humanité),1927-1968 ; M. Rostovtzeff, *The Social and Economic History of the Roman Empire,* Oxford, 1926 ; M.I. Finley, *op. cit.*

La pression fiscale dans les villes incite les « puissants » à les quitter puisque la disparition des couches intermédiaires et la non-solvabilité des pauvres risqueraient de leur en faire supporter le poids essentiel (et le système fiscal romain renforce ce phénomène et rend possible cette évasion fiscale des grands revenus sur leurs terres). Lorsqu'ils commencent à quitter la ville, le processus devient rapidement cumulatif : bientôt tous ont rejoint leurs *villae*. Transportant sur place la dépense du surplus, ils ruinent, finissent de ruiner, l'économie urbaine, l'économie d'échange en général. Et les impôts deviennent toujours plus difficiles à lever, d'où les difficultés accrues de l'État, etc., phénomènes cumulatifs qui conduisent à une économie domaniale toujours plus auto-suffisante.

La même question financière fait que dans les villages de paysans libres l'État impose le *consortium,* responsabilité collective des habitants qui les attache de fait à la terre. Le paysan qui ne peut payer se mettant hors la loi, n'a plus d'autre possibilité que de fuir pour se mettre à l'abri du patronage d'un puissant.

C'est dans ce contexte que les historiens constatent au IVe siècle (et déjà au IIIe) une réduction de l'esclavage. Pourquoi les grands propriétaires ont-ils parfois, souvent peut-être, « abandonné [1] » leurs équipes d'esclaves pour des tenanciers attachés à la terre du maître, donc dominés, voire asservis, mais possesseurs pour eux et leurs enfants d'un droit à cette tenure et travaillant individuellement sur leur parcelle ? C'est le premier aspect de notre question. D'autre part, remarquons qu'à partir des IIIe et IVe siècles, à côté des colons, hommes de statut libre, on commence à trouver des esclaves *casés,* c'est-à-dire à qui on a donné une *casa* et une parcelle à cultiver, parcelle plus ou moins étendue à laquelle il consacre une fraction plus ou moins grande de son temps, restant occupé pour le reste sur la terre du maître restée en faire-valoir direct (mais pouvant être à la limite totalement débarrassé de ce type de travail). Pourquoi ce casement ? C'est le second aspect de la même question. Il y a passage aux premières formes de servage soit par la suite de « l'élévation sociale » d'esclaves devenus casés, soit par suite de « l'abaissement » de paysans libres devenus colons après expropriation.

1. Nous verrons qu'au contraire ce sont les esclaves qui ont « abandonné » les *villae !*

Quelle est l'importance du mouvement de casement au Bas-Empire ? Marc Bloch le juge grand [1] mais nombreux sont les historiens contemporains qui minorent ce mouvement. Peut-être est-ce dû au fait que, lorsqu'ils sont « médiévistes », ils constatent un très important esclavage en chiourme au Haut Moyen Âge. Mais n'y aurait-il pas eu « retour » en force de l'esclavage à certaines périodes ? Particulièrement lors du nouvel Empire de Charlemagne, indice qui serait intéressant.

Quoi qu'il en soit, à la fin du Bas-Empire, l'essentiel de ce que l'on nomme la seigneurie foncière est en place. Le maître vit, seigneur de la terre, dans son domaine avec ses paysans tenanciers attachés à cette terre, avec une équipe maintenue d'esclaves en chiourme, avec ses esclaves casés. La *villa* qui, de tout temps [2], s'efforçait de se suffire à elle-même, en achetant le moins possible à l'extérieur, maintenant ne vend presque plus sur des marchés considérablement réduits.

C) Effondrement de l'État, résistance de la villa, seconde « fin » de l'esclavage

Effondrement d'une société aux IVe et Ve siècles ? Sans doute, mais la *villa,* lieu essentiel de l'exploitation, résiste en se modifiant ou s'effondre pour renaître sous une nouvelle forme.

Le rapport de production qui s'exprime dans le colonat se modère et s'étend. Ce qui est changé : l'État et l'esclavage en chiourme. Une forme de la coalition de la classe dominante tend à disparaître pour céder la place à une nouvelle forme qui deviendra bientôt la féodalité. Une forme d'exploitation de l'homme tend à céder la place à une autre forme, plus exactement nous assistons à l'accélération d'un processus déjà commencé au IIIe siècle, le casement des esclaves, mais son importance quantitative en fait un phénomène capital à l'époque mérovingienne.

L'État augustéen à base sociale rendue large grâce aux différentiels ethnico-sociaux, au système de la hiérarchie, à la

1. « Dès les derniers siècles de l'Empire, ce second procédé (le casement) se répandit de plus en plus... les grands propriétaires prélevant sur leurs biens de vastes espaces, les morcellèrent en une multitude de petites fermes... parmi les bénéficiaires de ces lotissements figurèrent un grand nombre d'esclaves. » « Comment et pourquoi finit l'esclavage antique », Marc Bloch, *Annales E.S.C.*, 1947.

2. *Cf.* M.I. Finley, *L'Economie antique, op. cit.*

relativement large répartition des profits esclavagistes et impérialistes, ne peut résister lorsque la logique de la séparation en deux classes (puissants-pauvres) atteint pratiquement sa limite par le processus de concentration de la propriété lié au patronage et à l'asservissement des paysans. Il finit, de façon contradictoire mais nécessaire, en s'affirmant comme despotisme, en s'efforçant de fixer toute la structure sociale, toute la division sociale du travail. Et ce despotisme d'État renforcé précipite la fin de l'État dans la mesure où il parvient effectivement à ce résultat, parfaire la *villa,* la seigneurie foncière. *La puissance des seigneurs fait que, même si leur intérêt collectif reste d'assurer la puissance de l'État, ils ne peuvent que le nier individuellement.* D'où la recherche de nouvelles alliances, d'où ce qui finira par devenir une nouvelle forme de coalition des maîtres. D'où, dès le IVe siècle, ce phénomène extraordinaire a priori : les latifundistes, les patrons contre l'État — et la réaction étatique contre le patronage — et même souvent leur alliance de fait avec les tribus germaniques [1].

Au Ve siècle, on constate nettement une collusion conflictuelle (à dominante variable) entre les chefs barbares, les latifundistes et les chefs militaires « romains ». Collusion des puissants de tous ordres, les riches propriétaires, l'armée, les « conquérants » barbares : il s'agit en définitive de faire une place à ceux-ci dans le « club » des exploitants de la paysannerie. Collusion, initialement, contre l'État [2] ? Non, ce n'est pas si simple ! Il s'agit des débuts de la lente formation d'une nouvelle coalition de la classe dominante : puissance foncière, puissance militaire, puissance des Barbares tendent à s'interpénétrer ; l'ancienne, l'État romain, devenue impuissante avec la transformation des structures sociales et ethniques de l'Empire, doit disparaître. Même si cette disparition ne saurait se faire sans secousses et crises... ce sont celles de l'agonie. On admet généralement que la noblesse foncière avait d'abord voulu renforcer son indépendance vis-à-vis de l'État par ces alliances avec les chefs militaires et barbares. Évidemment oui, mais cette réponse reste superficielle : il fallait maintenir l'exploitation des masses paysannes, tenter le maintien d'un ordre, *finalement préserver la villa.* L'indépendance vis-à-vis de l'État n'est pas un but en soi pour le latifundiste, mais *l'affaiblissement de l'État, lié à*

1. *Cf.* ci-dessous, chap. IV.
2. *Cf.* Rémondon, *op. cit.*, p. 221 et *sq.*

l'affaissement de sa base sociale, rend nécessaire à la classe dominante *la recherche d'une autre organisation de son pouvoir* sur la classe exploitée ; et cette nouvelle forme nie l'ancienne, la coalition dans l'État impérial [1].

Alliance de la noblesse foncière et du sabre, nécessité d'arrangement avec la force surgie de Germanie... il manque a priori quelque chose ! L'Église et l'État romain ont longtemps partie liée. La première ne peut que tenter, dans un premier temps, de s'opposer à la pénétration des Barbares païens. Mais qui est chrétien en Gaule ? Certainement pas les masses paysannes — le mot païen ne signifie-t-il pas paysan [2] — qui ne seront finalement converties que très tardivement. On présente souvent le christianisme comme une idéologie libératrice, voire comme celle des esclaves. A l'origine, lors de sa pénétration en Italie, sans doute, mais au ve siècle le christianisme est déjà l'idéologie de la classe dominante, celle des propriétaires fonciers, il a pris la place de l'idéologie augustéenne, et s'il restera rêveusement impérial durant des siècles, il se fera l'idéologie de la féodalité (que l'on pense au mot seigneur [3]). L'alliance des grands propriétaires et des Barbares (mais maintenant ce sont ces derniers qui dominent !) apparaît clairement lors de la conversion de Clovis après Tolbiac. L'ancienne classe dominante perçoit qu'elle n'a pas à craindre de renversement de l'ordre social, qu'elle n'a pas à faire place, seulement à faire de la place : le « Dieu de Clotilde » est celui des latifundistes et la *villa* n'a plus tout à craindre de ces Barbares devenus catholiques [4]. Cela ne signifie pas que les maîtres *romani* n'eurent pas à souffrir des violences de la part des ethnies victorieuses : nombreuses furent les grandes familles expropriées, massacrées ou réduites en esclavage, mais ces martyres doivent être interprétés dans un processus conflictuel de formation d'une nouvelle classe dominante.

Que faut-il alors penser de la thèse des conquérants germains amenant dans leurs chariots le renouveau des libertés collectives.

1. *Cf.* ci-dessous, chap. IV.
2. *Paganus,* habitant du *pagus,* campagnard.
3. Ou *dominus,* maître : le vocabulaire, les images, etc., sont souvent esclavagistes ou liés au servage. Par exemple le « nul ne peut être esclave (ou serf) de deux maîtres » (la traduction par « nul ne peut servir deux maîtres » oublie la force de *servire*).
4. Grégoire de Tours, *Histoire des Francs,* Denoël, Les Belles Lettres, 1963, t. I, p. 119-120.

Conquérants ? Les tribus qui font la « conquête » de l'Empire d'Occident ne sont pas ces multitudes de guerriers farouches déferlant de Germanie qu'une certaine légende imagine. Il s'agit de peuplades affaiblies, vaincues, décimées par les razzias esclavagistes. Il n'y a pas guerres de conquête, il y a d'abord pénétration lente pratiquement pacifique, dans un Empire où toute structure centrale s'est effondrée, de Germains ébahis de voir tomber les murs de cet Empire aux portes duquel, jusqu'ici, ils frappaient et où ils entraient sur la pointe des pieds.

En particulier, nous le verrons, lorsqu'il s'agit du grand mouvement d'invasion déclenché sur le Rhin en 406, que vont trouver devant eux les Barbares ? Des villes amoindries et sans doute certaines *villae* entourées de palissades vont s'efforcer de tenir, y parviendront parfois en se faisant défendre par... des Barbares. Mais les campagnes, après l'insurrection bagaude [1] du début du IVe siècle, ses reprises continues, doivent être souvent, de fait, entre les mains de bandes parfois bien organisées de fugitifs de toutes sortes et les Barbares ne sont que des bandes parmi d'autres. Lorsqu'il y eut combat, ce fut contre les villes, voire contre ces *villae*.

Viennent-ils apporter au monde romain la liberté et les survivances de l'ancienne commune agricole ? Marx et Engels le supposent [2]. A la légende des farouches guerriers faut-il opposer celle des hommes libres dont la « nouvelle commune » sera introduite dans tous les pays conquis [3] ? Quelle est l'importance des rapports sociaux germaniques, tels que l'organisation particulière des armées en campagne les avaient modifiés, dans la genèse des rapports sociaux du Haut Moyen Âge ? Certes il me semble qu'il ne faut pas minorer l'importance de l'organisation des tribus barbares avec leurs chefs tendant à devenir héréditaires, mais plus ou moins contrôlés encore par l'assemblée des hommes libres, le « peuple » composé de ceux qui ont le droit de prendre les armes, donc de participer à la distribution du pillage selon des règles coutumières (que l'on songe à l'intervention du guerrier franc face à Clovis lors de l'épisode du vase de Soissons !).

1: *Cf.* ci-dessous.

2. *Cf.* la lettre de Marx à V. Zassoulitch, 3e brouillon, in *Sur les sociétés pré-capitalistes*, C.E.R.M., éd. sociales, 1973, p. 337.

3. Pour Marx, la « nouvelle commune » est la fille de la « commune agricole » qui n'existait pas encore à l'époque de Jules César et avait disparu à celle des invasions, celle qui fut décrite par Tacite... *id.*

Ch. Parain écrit : « Les Barbares germains, en occupant peu à peu l'Empire romain, y installèrent, ou plus justement y rétablirent une paysannerie libre organisée en communautés de village [1] ». Il est clair que sous la couche de romanité, en Gaule en particulier, les vieilles structures tribales, collectives, étaient sans nul doute restées vivantes, et elles furent certainement réactivées par la pénétration barbare. Mais il ne faudrait pas attribuer le renouveau de la liberté collective, l'importance croissante des *vici* (villages où la propriété privée de l'*ager* s'accompagne de fortes règles collectives et même de l'appropriation collective du *saltus* — comme dans la « nouvelle commune », fille de la « commune agricole » dont Marx parle —) et le rôle des chefferies de village [2] à l'agression externe. Faire de la chute de l'Empire une conséquence de la conquête germanique est une erreur parallèle à celle qui consiste à fonder le renouveau des libertés collectives paysannes, le recul du patronage, des dimensions des latifundia, de l'importance des diverses prestations des tenanciers de tous types sur cette même conquête. *Ces progrès sociaux temporaires sont un moment de la lutte des classes, même si les invasions jouent un rôle essentiel dans l'évolution des rapports de force entre classes* [3].

Dès le règne de Commode se produit en Gaule une insurrection paysanne de grande ampleur. Elle devait durer jusqu'à la fin du ve siècle, elle rebondira encore par la suite. Ces révoltés, les Bagaudes, semblent tenir la Gaule vers 300 [4]. Il

1. « Évolution du système féodal européen », in *Sur la féodalité*, C.E.R.M., éd. sociales, 1974, p. 19.

2. Selon M. Bloch, d'après *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*, éd. 1968, A. Colin, Suppléments, t. II, p. 97 et *sq.*, l'importance des chefferies de village est beaucoup plus grande que lui-même l'avait jugé antérieurement. Leur évolution vers moins de contrôle par la communauté, plus de pouvoir du chef, l'hérédité, vers la transformation de dons en prestations obligatoires régulières, va donner ultérieurement naissance à une forme de seigneurie politique.

3. Et d'ailleurs d'une certaine manière, les tribus germaines sont une « armée de réserve » esclavagiste « hors les murs » de l'Empire. Là, les marchands razzieurs se sont approvisionnés, et eux-mêmes sont d'abord venus pour travailler dans l'Empire. *Cf.* ci-dessous, chap. IV.

4. *Cf.* E.A. Thompson, « Peasant Revolts in Late Roman Empire, Gaul and Spain », *Past and Present*, n° 2, 1952, repris in *Studies in Ancient Society*, Furleyed, Londres, 1974 ; E.M. Schtajerman (Staerman), *Die Krise der Sklavenhalterordnung*, Berlin, 1964, traduit du russe (1957), p. 5, 147, 243, 270, 405-430, 441, 453-461 ; J. Gagé, *Les Classes sociales dans l'Empire romain*, Payot, 1964, p. 405 et *sq.* ; M. Mazza, *Lotte sociale e Restaurazione Autoritaria nel Terzo Secolo D.C.*, Catane, 1970, p. 326-327 ; V. Sirago, *Gallia Placidia e la Transformazione dell'Occidente*, Louvain, 1961, p. 376 et *sq.*

fallut que Dioclétien envoie contre eux son collègue Maximien, à qui il conféra à cette occasion la dignité impériale. Il semble que, vaincue militairement, en rase campagne, l'insurrection des Bagaudes ne disparut pas, mais revint de la stratégie des « bataillons » à celle de la « guerilla ». Au ve siècle, la Gaule n'est pas une nation ordonnée qui subirait une agression barbare, mais un pays où, dès que l'on quitte les villes, la *villa* et peut-être les *vici,* l'ordre romain fait place à « l'anarchie bagaude [1] ». Salvien ne parle-t-il pas des fugitifs qui se réfugient chez les Barbares ou les Bagaudes en 440 [2]. « Là, on vit suivant la loi naturelle. Là, il n'y a plus de prestige qui tienne. Là, les sentences capitales sont rendues sous un chêne et inscrites sur les os des coupables. Là les paysans plaident et les particuliers jugent. Là tout est permis [3] ». Il semble effectivement que, par exemple, en Armorique, les esclaves et paysans insurgés créèrent une organisation « étatique » autonome, expulsant les fonctionnaires, expropriant les propriétaires, réduisant en esclavage les esclavagistes, ils organisèrent un système judiciaire et une armée [4].

« Brigandage » tout, ou presque tout, est dit pour certains [5]. C'est la lecture d'historiens d'aujourd'hui à partir du discours de la classe dominante d'alors, comme si demain on voyait les « terroristes » de la Résistance française avec l'œil de Vichy, celle des « bandits » algériens avec l'œil du Gouvernement général, celle des « houligans » polonais avec l'œil du Gouvernement Gomulka ! Cette révolte ne finit ni avec l'échec militaire des Bagaudes, ni au ve siècle et G. Duby a raison de noter qu'elle ne se résorba jamais tout à fait, dans les pages remarquables et trop brèves qui terminent son avant-propos d'une *Histoire de la France rurale* où la lutte sociale tient une place trop étroite ; même si admettons-le avec lui, cette histoire est nécessairement « mal connue, déformée » — puisque ce n'est pas l'homme du village qui parle, mais ses maîtres [6] — c'est l'histoire.

Il serait évidemment important de savoir exactement quelles

1. Comme l'écrit Rémondon, *op. cit.*, p. 221.
2. Salvien, *De Gubernatione Dei,* V, 5, 21.
3. Querolus, éd. Hermann, 1937.
4. P. Anderson, *Les Passages de l'Antiquité au féodalisme,* Maspero, 1977, p. 112.
5. *Cf.* par ex., M. Le Glay, in t. I de l'*Histoire de la France rurale,* Le Seuil, 1975, p. 281.
6. *Cf.* G. Duby, in *ibid.*, t. I, p. 31.

sont les couches sociales révoltées. Malheureusement, rares sont les historiens de la fin de l'Empire qui parlent de ces Bagaudes, parti pris sans doute volontaire de les ignorer, de les minorer après les avoir assimilés à de simples brigands. Avec M.I. Finley et E.A. Thompson en particulier [1], nous découvrons qu'en tout cas les tenanciers libres et les esclaves coopéraient, ce qui n'a rien d'étonnant étant donné la tendance au regroupement des couches inférieures de la paysannerie en *une classe asservie* (au nouveau sens que ce mot finira par prendre, non plus question de statut, mais question de fait) où la fraction qui travaille d'abord [2] familialement une parcelle et vit dans une case indépendante tend à augmenter par rapport à l'esclavage en chiourme. Pourtant, ce fut peut-être (sans doute ?) les esclaves qui tinrent encore le rôle essentiel dans ces révoltes bagaudes [3].

Il faut rapprocher des Bagaudes de la fin du IIIe siècle jusqu'au Ve siècle, l'insurrection des Circoncellions en Afrique [4]. On a voulu faire de ces révoltés de simples brigands animés d'un fanatisme religieux (celui de la cause donatiste) ou marquer le caractère indigène anti-romain, anti-impérialiste du mouvement. Il est vrai que ces insurgés sont violemment anti-catholiques, mais n'est-ce pas que l'Église est celle des maîtres d'esclaves, des grands propriétaires [5] ? Il est vrai qu'ils sont anti-Romains, mais l'ordre social est inséparable de l'ordre impérialiste. Il ne semble pas niable que l'on est en présence d'une insurrection sociale qui prend les formes « habituelles » de la guerre contre les maîtres, les Romains et *leur* religion.

Qui sont-ils ces révoltés, d'où leur vient leur surnom de *circumcelliones ?* Avec J. Gagé, admettons qu'il semble probable qu'ils sont des rôdeurs qui tournent autour des celliers [6], mais il n'est pas évident que J. Gagé ait raison lorsqu'il juge qu'ils se sont recrutés parmi les ouvriers agricoles de louage, ceux qui

1. M.I. Finley, *L'Economie antique, op. cit.*, p. 117 ; E.A. Thompson, *Peasant Revolts, op. cit.*

2. Je dis « d'abord », car ce type de travail sur une parcelle n'est pas exclusif d'un travail en corvée sur la fraction du domaine en faire-valoir direct.

3. E.A. Thompson, *Peasant Revolts, op. cit.*, est très clair à cet égard. Il écrit : « Nos sources semblent suggérer que ces révoltes étaient avant tout le fait des esclaves ruraux ou du moins que ces esclaves y ont tenu un rôle de premier plan », p. 11, il ne néglige pas pour cela le rôle des *coloni*. *Cf.* P. Anderson, *Les Passages de l'Antiquité au féodalisme, op. cit.*, p. 111-112.

4. Tel est le point de vue de J. Gagé, *Les Classes sociales, op. cit.*, p. 407.

5. *Id.*, p. 409.

6. *Id.*, p. 407.

allaient de ferme en ferme, selon la saison. Il s'appuie sur un édit impérial de 412 qui ne les considère ni comme des esclaves, ni comme des colons. Mais pourquoi ne serait-ce pas aussi des fugitifs de plus ou moins longue date, des esclaves ou des colons en rupture de ban, des « marrons » comme on le dira des nègres fugitifs [1] ?

Cela semble probable si on lit les témoignages. Il apparaît que les propriétaires de terres et d'esclaves craignent pour leurs titres d'achat de ces terres et de ces hommes que partout les esclaves se libèrent à l'aide de ces révoltés, et aillent naturellement grossir leurs troupes. Saint Optat [2] montre bien cette terreur de ceux qui possèdent des titres de ce genre ou des reconnaissances de dette : « Chacun se hâtait de renoncer aux dettes même les plus importantes, et l'on comptait comme un gain d'avoir échappé à leurs coups. Les routes non plus n'étaient plus sûres : des maîtres jetés à bas de leur voiture, coururent comme des esclaves devant leurs propres valets assis à la place des maîtres. Sur leur décision et leur ordre, la situation était renversée entre les maîtres et les esclaves. » Après « ce monde à l'envers », il serait étonnant que les esclaves soient revenus d'eux-mêmes à « de meilleurs sentiments » !

De même saint Augustin écrit : « Quel maître ne fut pas alors contraint de craindre son esclave... qui donc osait seulement menacer un de ces destructeurs ou celui qui les protégeait ?... Par crainte des bâtons, des incendies et d'une mort imminente, on déchirait les actes d'achat des pires esclaves pour leur accorder la liberté... Des chefs de famille, d'une naissance honorable et d'une éducation raffinée, survécurent à peine à leurs coups ou furent enchaînés à une meule et contraints à coups de fouet de la faire tourner, comme des bêtes [3]. » On voit le rôle des esclaves dans la révolte et la meule que le maître (chef de famille au sens classique) doit faire tourner est signe du « monde à l'envers », vengeance typique des esclaves (à ne pas confondre avec leur but, comme on le croit encore trop souvent !) et terreur des « riches » que, naturellement, saint Augustin ne peut que mettre en lumière.

L'État impérial est né des grandes révoltes serviles de la fin de

1. *Cf.* ci-dessous, chap. IV, sur l'emploi de ce terme au xe siècle.
2. *Eucharisticos*, V, 377-396, cité d'après Gagé, *op. cit.*, p. 408.
3. *Epigramma* (éd. Schenkel dans le Corp. Script. Eccl. Latin, XVI, p. 503-505), d'après Gagé, *op. cit.*, p. 408.

la République : il était nécessaire pour maintenir l'ordre social esclavagiste et impérialiste, il était possible grâce à l'alliance des classes dominantes (propriétaires fonciers et financiers), à l'existence d'une base sociale large, différenciée et hiérarchisée, bénéficiaire des profits tirés des esclaves et des provinces. Mais le procès d'accaparement des terres, d'asservissement réel de la paysannerie, la rupture en deux classes seulement, réduit la base sociale de cet État, résume bientôt dans la *villa* l'économie et la société, d'où le dépérissement de l'État impérial, les insurrections et les invasions barbares.

La fuite des esclaves et des colons, leur révolte jointe aux invasions barbares produisent souvent au Ve siècle, comme déjà au IIIe, la destruction physique (incendie) de la *villa,* sa disparition temporaire comme unité d'exploitation (des hommes et des terres). Ses esclaves et colons durent se retrouver alors (souvent, parfois ?) paysans libres de fait sur leur parcelle ; celle qu'ils cultivaient préalablement, pour les colons ; celles qu'ils purent se tailler dans la propriété, pour les esclaves. Certes un maître reviendra, mais la forme de l'exploitation changera par rapport à l'ancienne *villa* et elle sera temporairement plus modérée. Souvent même la *villa* dut « tenir ».

Elle fait « le gros dos » devant révoltes et invasions, laisse se distendre les liens de domination, s'adoucir l'exploitation des colons, elle change de dimension, ses limites varient, de nouvelles apparaissent, mais elle ne disparaît pas, même si le propriétaire change. La nouvelle aristocratie latifundiste naît de l'« alliance » entre les chefs barbares, les propriétaires gallo-romains [1], les généraux « romains » et le clergé. Elle va s'efforcer d'imposer un profond mouvement de « remise en ordre » de la société, par une lourde, lente, silencieuse (pour nos oreilles) répression seigneuriale, toujours à reprendre face aux résistances collectives des paysans. Remise en ordre, non retour à l'ordre. L'esclavage en chiourme, base de l'ancien ordre, forme dominante d'exploitation, résistera longtemps, bénéficiera de forts retours de flamme, mais il tendra à devenir marginal à la fin du Haut Moyen Âge. Pourquoi ? Avant de répondre à cette

1. « Alliance » ne signifie ni fusion des deux aristocraties, ni qu'il s'agit d'un processus non conflictuel ! Les exemples de massacre de propriétaires « romains », de leur réduction en esclavage ne manquait pas, on le sait. Mais *dans la violence* se forge la nouvelle aristocratie qui est faite de ces éléments antagonistes.

question essentielle non seulement pour comprendre cette époque mais d'autres qui suivront, il nous faut essayer de décrire cette cellule sociale, la *villa* mérovingienne, telle qu'elle émerge au VIe siècle après les troubles du Ve siècle, son évolution jusqu'à la tentative de reconstruction impériale par Charlemagne et pendant le Haut Moyen Âge.

III. *LES FORMES D'EXPLOITATION AU HAUT MOYEN ÂGE ET LEUR CRISE*

La description de la *villa* du Haut Moyen Âge est devenue quasi impossible depuis la « mort » de la croyance en la *villa* traditionnelle, au système domanial « classique », avec sa réserve cultivée grâce aux corvées des serfs et ses manses servant à la reproduction de cette force de travail. Que sa mort ne nous attriste pas trop : elle avait permis à Marx la théorisation du mode de production féodal, sa « vie » n'a pas été inutile ! On répète souvent que plus un historien n'accepte ce modèle abstrait sans intérêt [1]. Naturellement, lorsqu'on avait voulu faire de ce modèle un cas quasi général ou même moyen, on était tombé au niveau des résumés à apprendre par cœur des classes primaires. Mais la notion de mode de production féodal, construit sur ce schéma, n'est pas — pour Marx — une description d'une formation socio-économique ! Il permet seulement d'extraire un rapport social essentiel qui aide à penser les formations médiévales et qui, d'ailleurs, aide à la mise en question du concept même de M.P.F. (voire à sa mise en pièce) et qui est présent dans la tête de tous les historiens, même de ceux qui ne le savent pas, même de ceux qui ont démontré la prodigieuse diversité des situations concrètes et contribuent au renversement du dogme qu'était devenu le M.P.F. classique.

Pour le dire clairement :

1) un modèle abstrait est loin d'être fatalement inutile ;

2) rien ne serait plus absurde que de confondre le (ou un) mode de production féodal avec une description des formations économico-sociales médiévales ;

1. Par exemple, Pierre Toubert, *L'Italie rurale aux VIIIe-IXe siècles, Essai de typologie domaniale, Setimane... di Spoleto* (1972), éd. 1973, *I problemi dell'Occidente nel secolo 8*, t. XX.

3) le concept traditionnel de mode de production féodal, lui-même, doit être, *pour le moins,* revisité [1].

Comment rendre compte dès lors de la prodigieuse diversité sans tomber dans le « on trouve tout et n'importe quoi » et sans pouvoir se hisser jusqu'à une description à vocation exhaustive, évidemment totalement hors de portée (et plus encore de *notre* portée !).

D'abord en essayant de reconstruire un nouveau modèle abstrait tenant compte d'une partie de la diversité des situations, en attribuant certaines caractéristiques à « la » *villa* mérovingienne ou carolingienne supposée typique (au moins dans certaines régions) ; ensuite, pour rappeler que la réalité domaniale est infiniment plus diverse, en citant au moins un essai de typologie des domaines, enfin en disant quelques mots de la paysannerie libre hors domaine, des alleutiers.

Mais commençons par dire que le vieux schématisme avait fait (au moins) une double erreur : il n'avait pas vu la permanence d'un important esclavage en chiourme (ou post-esclavagisme), il avait attribué une importance trop grande, et trop générale, aux corvées. Je dis double erreur, et non deux erreurs, car la bévue sur l'esclavagisme explique la théorie de la corvée généralisée puisqu'il était clair qu'avaient subsisté des zones de faire-valoir direct. Ceci dit, essayons de voir quel nouveau schématisme il est possible de bâtir, en tenant compte de situations diverses mais cohabitables, à partir de cas qui semblent avoir été fréquents au moins entre Rhin et Loire, certes, mais également à partir du Latium bien connu grâce à P. Toubert : « la » *villa* mérovingienne, puis carolingienne.

A) Complexité des rapports sociaux dans la villa haut-médiévale

Dans la villa mérovingienne ou carolingienne on trouve d'abord une *équipe d'esclaves* relativement nombreuse [2]. Ces

1. Soit en le brisant en deux formes différentes successives d'un même mode, soit en faisant du Moyen Âge une longue transition du mode de production esclavagiste au mode de production capitaliste.

2. Le fait que les esclaves non casés soient considérés comme des meubles, généralement non comptés dans la fortune, avait conduit à minorer leur nombre. Par ex., Marc Bloch in « Comment et pourquoi finit l'esclavage », *Annales E.S.C.,* 1947.

esclaves prébendiers vivent « du pain de leur maître », dans les dépendances de la cour, travaillent en équipe. Le seigneur les « tient en main » *(servi manuales)* [1], c'est-à-dire en son pouvoir, ou les a « sous la main ». C'est l'ancienne forme, toujours présente, de l'esclavage en chiourme : ils travaillent sur la partie du domaine réservée au faire-valoir direct, la réserve. *Même si leur importance relative* est probablement sans commune mesure avec celle des *villae* du IIe siècle, il semble que ces esclaves non casés soient cependant nettement plus nombreux que pendant les troubles sociaux-ethniques (Bagaudes, invasions) de la fin du IIIe et des IVe (deuxième moitié), Ve siècles [2].

L'importance de l'esclavage rural dans ses formes antiques est aujourd'hui acceptée par tous les historiens pour le Haut Moyen Âge, c'est-à-dire du Ve siècle à la fin du IXe. P. Bonnassié, prenant l'exemple de l'Espagne, a étudié les codes wisigothiques [3] et remarqué que sur les 498 textes de loi que nous connaissons, 229 concernent les problèmes de l'esclavage. Il ajoute que des proportions comparables se retrouvent dans la Loi salique, dans les lois burgondes, et dans la loi des Frisons (rédigée seulement sous Charlemagne). Sans parler naturellement des références fréquentes aux esclaves dans des textes littéraires, des récits, mais aussi des décrets conciliaires et, naturellement, des pénitentiels.

D'où viennent-ils ? Il apparaît clairement qu'il y eut alors globalement compensation de l'habituelle réduction de l'importance du troupeau servile par mortalité, affranchissements ou fuites [4], par des asservissements plus ou moins massifs. Naturellement le mouvement des entrées en servitude et de réduction du stock étant d'amplitude variable et nullement compensatoire période par période, on dut avoir de fortes variations du stock d'esclaves.

1. *Cf.* Pierre Toubert, *Les Structures du Latium médiéval,* Rome, 1973, t. I, p. 474 et *sq.*

2. *Cf.* Ch. Verlinden, *L'Esclavage en Europe médiévale,* t. I (Péninsule Ibérique, France), Bruges, 1955.

3. P. Bonnassié, *La Catalogne du milieu du Xe à la fin du XIe siècle, Croissance et mutation d'une société,* Toulouse, 1975, 2 t.; *cf.* également, *De l'esclavage au féodalisme,* Communication à la Société d'étude du féodalisme, 1977. Les codes wisigothiques sont les lois promulguées par les rois de Tolède entre 642 et 700.

4. *Cf.* ci-dessous, chap. II (mortalité et affranchissement) et chap. IV (fuites). Les affranchissements dus à l'Église furent-ils importants, plus importants au Haut Moyen Âge que, par exemple, au IIIe siècle ?

L'asservissement se fait par les voies traditionnelles : condamnations judiciaires — P. Bonnassié parle d'un fonctionnement du système judiciaire du très Haut Moyen Âge comme d'une machine à asservir les pauvres libres — ; ventes d'enfants, massives également à certaines périodes où la misère s'accroît [1] ; surtout la guerre. Les guerres aux temps mérovingiens et coralingiens apparaissent d'abord comme de « véritables chasses à l'homme [2] » : réduction d'un peuple en esclavage à la suite d'une invasion (asservissement des Celtes après l'invasion des îles Britanniques par les Anglo-Saxons au ve siècle, du moins de ceux qui n'avaient pu s'enfuir vers la Cornouailles et le Pays de Galles) ; expéditions organisées par les rois, celles des fils de Clovis en Germanie, celles lancées par Dagobert en Gascogne (l'armée franque ramena de grandes quantités d'esclaves attachés deux à deux, « comme on le faisait pour des chiens ») ; déportation des Saxons réduits en esclavage à la suite des guerres de Charlemagne ; guerres tribales entre les provinces (Berrichons contre Orléanais, Orléanais contre Poitevins...) qui ne servent qu'à rafler des esclaves et du bétail.

Peut-on avoir une idée du nombre d'esclaves prébendiers et chasés, de l'évolution de leur masse globale, pour chacune de ces deux catégories, relativement aux libres ? P. Bonnassié donne, comme hypothèse de travail, pour l'ensemble des esclaves, la fourchette de 10 à 15 %. Pourquoi pas ! Cela semble effectivement raisonnable, mais en fait, nul n'en sait rien. Et ceci sans parler de la diversité régionale qui devait être prodigieuse. Pour l'évolution temporelle, il me semble que l'on peut faire l'hypothèse suivante sur les sorties d'esclavage : les fuites sont importantes lors des troubles sociaux et des invasions, de l'effondrement ou de la crise de l'État, il en va de même des affranchissements massifs et des casements [3]. Quant aux entrées en servitude, elles sont fonction des guerres de razzia, mais aussi des invasions avec rapide rétablissement d'un ordre (cas des invasions anglo-saxonnes du ve siècle), des possibilités d'asservissement des paysans libres, de la puissance répressive des appareils d'État. Pour la Gaule, nous en déduisons que les

1. Autorisées par les pénitentiels tant que l'enfant n'a pas 14 ans. On en connaît d'innombrables exemples dans les récits comme ceux de Grégoire de Tours et par les lois barbares, dans les formulaires (par ex. celui de Marculf). *Cf.* P. Bonnassié, *id.*, « De l'esclavage au féodalisme ».
2. Comme le dit P. Bonnassié.
3. *Cf.* notre chap. IV.

esclaves ruraux, particulièrement les esclaves non casés, furent relativement peu nombreux durant les troubles sociaux-ethniques (Bagaudes, invasions) du IIIe siècle, puis de la crise « finale » de la deuxième moitié du IVe siècle et du Ve siècle, leur nombre augmentant en revanche avec l'établissement de royaumes barbares alliant la répression interne à des expéditions guerrières extérieures. Peut-être y eut-il un mouvement important et des sorties d'esclavage et de casements au VIIe siècle (deuxième partie au moins) et une remontée du post-esclavagisme avec les Pépinides dès le début du VIIIe siècle et naturellement avec l'Empire de Charlemagne. Après l'effondrement de cette tentative impériale, de ses appareils d'État, avec les troubles sociaux et tribaux, les Vikings, les Sarrazins et les Hongrois, l'esclavagisme s'effondre dans la seconde partie du IXe siècle et le début du Xe [1].

Sur le domaine mérovingien ou carolingien, on retrouve ensuite les *coloni*. Leur situation a-t-elle beaucoup changé depuis la fin du Bas-Empire ? Et dans quel sens ? Ils sont toujours libres de statut et semblent généralement tenir la terre et — mais peut-être moins souvent — être tenue par elle. Par l'intermédiaire de cette attache à la glèbe sont-ils asservis à leur maître ? Marc Bloch note que là où une constitution impériale disait « qu'il soit rendu à sa terre d'origine », le code de droit romain rédigé pour l'État wisigothique disait, au début du VIe siècle, « qu'il soit rendu à son maître [2] ».

Il est probable que la crise, puis l'effondrement de l'État romain, avaient rendu finalement assez vaine la prétention des propriétaires des IVe et Ve siècles à l'attachement du paysan à la terre. Peut-être y eut-il avec la formation des royaumes barbares un renforcement de la seigneurie foncière, mouvement qui (après un retournement dans la seconde partie du VIIe siècle) reprit en Gaule avec l'ascension puis l'apogée carolingienne ? Toujours est-il que, malgré cette probable reprise en main des collonges, les possibilités de fuite et de formation de bandes sont sans doute restées assez importantes pour expliquer que le droit se soit adapté à la réalité : en Sabine, par exemple, « la liberté de déguerpir est expressément reconnue au colon libre et même à l'esclave chasé et affranchi par son maître au moment de la

1. *Cf.* ci-dessous, D et chap. IV.
2. *Cf.* M. Bloch, *La Société féodale,* Albin Michel, coll. L'évolution de l'humanité, 5e éd., 1968, p. 358.

donation de sa tenure... Vers 750, si le colon tenait toujours la terre, la terre ne la tenait donc plus [1] » (alors qu'à la fin du Bas-Empire, le droit s'efforce désespérément de modeler des réalités sociales toujours plus anarchiques). Je ferai cependant l'hypothèse d'un renforcement relatif de la dépendance des *coloni* à leur terre, et donc à leur maître, d'un alourdissement du système de services à rendre avec l'ordre carolingien ; et j'ajouterai que la véritable libération réelle, relative certes, fut sans doute surtout contemporaine de la crise sociale de la seconde moitié du IXe siècle et du début du Xe siècle.

Nous trouvons également sur le domaine les nouveaux protégés, dans les nouvelles formes prises par l'ancien patronage. Nous avons là une première évolution du système, reprise de l'ancien mouvement d'asservissement du Bas-Empire. Par la violence ouverte ou masquée, les paysans petits propriétaires durent vendre ou donner leur terre aux grands, laïcs ou religieux, pour la reprendre en précaire (d'où le terme de « précaristes ») avec souvent en primes quelques assujettissements à des corvées diverses (quand ils n'étaient pas réduits en esclavage, grâce à l'appareil judiciaire en particulier !). Certes des paysans, parfois des *vici* entiers, venaient « librement » demander protection, c'est-à-dire à être asservis de fait, mais la protection était obtenue de ceux-là même qui souvent menaçaient ou « de leurs frères » ! Ce même mouvement de protection qui avait tenté de, et partiellement réussi, à soumettre l'ancienne paysannerie gallo-romaine va pouvoir repartir : le renouveau des libertés collectives des *vici,* la libération de fait de nombreux paysans durant la période des troubles de la fin du IVe et du Ve siècle, a renouvelé le « stock » de ceux qu'il fallait protéger ! La *villa* « classique », avec sa réserve et ses tenures, ne s'est pas constituée seulement (ni même surtout) par *démembrement* des zones en faire-valoir direct, mais par l'agrandissement grâce au patronat du Bas-Empire, puis à la protection et à la précaire haut-médiévale devenue éternelle. A cette première évolution s'ajoute celle du casement des esclaves.

L'ancien colon, le nouveau protégé sont libres de statut ; mais, à côté de ces tenures ingénuiles, on voit s'accroître le nombre de tenures souvent dites serviles. Le mouvement de casement, nous l'avons dit, date du Bas-Empire. Si on sait mal l'importance qu'il

1. P. Toubert, *Les Structures du Latium médiéval, op. cit.*, t. I, p. 481.

prit alors, il est indéniable qu'il grandit tendanciellement, mais très irrégulièrement et avec de forts retours de l'esclavage en chiourme.

Une difficulté, ici, nous semble être le continuum de situations de l'esclave en chiourme à celui qui recevait à la fois une « grande » tenure et l'affranchissement. En particulier, l'image de ce que fut la plantation aux Antilles au XVIIIe siècle m'interroge : le nègre, « esclave de jardin », recevait une case et un morceau de terrain, très réduit certes, mais sur lequel il pouvait faire des cultures vivrières ; or il continuait à être envoyé essentiellement en troupeau sur le domaine (parfois des hommes continuaient à être logés ensemble dans de grandes cases). De telles situations peuvent fort bien avoir été courantes au Haut Moyen Âge. La micro-tenure servile où la corvée est la continuation à peine changée de la chiourme se différencie mal de la *portiuncula* [1] des *servi manuales* et on dut trouver tous les cas de casement avec des tenures de tailles très diverses et des corvées ou services à rendre au maître de dimensions et de types variables. Ajoutons que le maître pouvait souvent avoir recours aux fils des esclaves casés pour compléter son équipe d'esclaves « sous la main [2] » si bien que la coupure du casement n'était pas irréversible héréditairement. Finalement, lorsque G. Duby, par exemple, cite la loi des Alamans (rédigée en 717-719) précisant que les esclaves de l'Église acquitteront un tribut déterminé, les femmes esclaves devant accomplir toutes tâches requises, et les mâles devant travailler « trois jours pour eux, trois jours sur la réserve [3] », il ne saurait s'agir que d'un cas peut-être médian. Admettons que généralement les esclaves casés doivent (initialement au moins) un prélèvement en argent, en nature ou en force de travail plus important et surtout plus indéterminé que les libres. On cite souvent le cas de la *villa* de Staffelsee en Bavière où la différence entre manses libres et serviles est considérable : les tenanciers libres (ou sur manses libres) doivent entre 0 et 36 jours de corvées par an, ce qui n'est rien, les manses serviles y doivent tous trois jours de corvées par semaine. Aux VIIIe-IXe siècles, il existerait donc encore un fossé entre les paysans libres-tenanciers et les esclaves casés. Mais cette coupure va tendre à

1. *Cf.* P. Toubert, *Les Structures du Latium, op. cit.*, I, p. 476 : « petit lot » d'un esclave en chiourme.
2. *Cf.* G. Duby, *Guerriers et paysans*, N.R.F., 1973.
3. G. Duby, *Guerriers et paysans, op. cit.*, p. 53.

s'obscurcir avec l'installation de libres sur des manses serviles, avec les mariages..., ajoutons que l'esclave casé était parfois alors affranchi sans qu'il s'ensuive de mutation réelle. Souvent il devait simultanément renoncer à sa liberté en acceptant certains devoirs de soumission, en particulier ces corvées mal définies et le paiement de cette taxe par tête qu'est le chevage et qui vient souligner sa soumission (par rapport aux tenanciers libres) : c'était la manumission avec obéissance [1]. Ajoutons que les charges qui pèsent sur les tenanciers libres de statut se sont sans doute beaucoup accrues entre les périodes mérovingienne et carolingienne, comme d'ailleurs celles qui pèsent sur l'ensemble de la paysannerie [2] : le mouvement d'homogénéisation des paysans par casement des esclaves et par asservissement des libres, qui avait été celui du Bas-Empire, reprend et va encore s'approfondir, mais avec des moments d'accélération de la tendance, d'autres de stabilisation ou de retournement.

P. Toubert [3] nous est utile en nous évitant les trop grandes simplifications. En Sabine, déjà, vers 750, il note : « Est colon, très généralement, celui qui jouit pacifiquement et héréditairement d'une *casa colonica,* d'une exploitation paysanne complète édifiée autour de la famille conjugale : *qui in casa residet, qui casam regit cum uxore, filiis ac filiabus,* etc. », c'est-à-dire aussi bien les esclaves casés que tous les libres tenanciers et même parfois, note-t-il, on donnera le terme de *colonus* à un affranchi doté d'une modeste *portiuncula.* Le seul critère : *le casement,* puisque jamais on ne voit les esclaves prébendiers *(servi manuales, servi familiares, servi qui intra casam serviunt)* qualifiés de *coloni.* Ceci nous conforte dans l'idée que, malgré tout, la grande question est celle du casement : une fois cette indépendance réelle acquise, la fusion avec les libres colons ou tenanciers divers doit finir par suivre. Si le fait pour un esclave prébendier d'avoir sa *protiuncula* le laisse encore loin du tenancier, c'est que l'esclave en chiourme continue de vivre généralement dans les granges ou les dortoirs de la *villa,* mange à la table et du pain de son maître, peut procréer, certes, mais ne

1. *Cf.* M. Bloch, *La Société féodale, op. cit.*, p. 360 et *Comment et pourquoi finit l'esclavage antique ?,* 1947, *op. cit.*

2. Disons qu'elles sont plus lourdes au début du IXe qu'au VIIe. *Cf.* G. Duby, *Guerriers et paysans, op. cit.*, p. 106 ; pour l'aggravation durant la période carolingienne, *cf.* R. Doehaerd, *Le Haut Moyen Âge,* Nouvelle Clio, 1971, p. 194-195.

3. P. Toubert, *Les Structures du Latium médiéval, op. cit.*, t. I, p. 480.

constitue pas une famille conjugale (même si les femmes pouvaient peut-être vivre avec leurs enfants dans des cabanes plus indépendantes, et des esclaves mâles y vivre de façon plus ou moins stable).

En revanche, le tenancier, le colon, vit souvent sur sa terre dans sa cabane isolée : l'habitat dispersé de ces paysans me paraît même avoir parfois constitué une des conquêtes obtenues lors des périodes de troubles sociaux-ethniques des deux articulations IVe-Ve siècle et IXe-Xe siècle, une conquête base d'une libération plus grande (la réaction mérovingienne, puis, surtout, carolingienne, ne peut sans doute pas réussir à regrouper ces tenanciers, d'où le besoin d'esclaves prébendiers et les razzias, asservissements judiciaires..., en revanche, l'*incastellamento* et la seigneurie banale, dès la seconde moitié du Xe siècle, allait mieux y parvenir [1].

Ajoutons que ces tenures au VIIe siècle et dans le premier VIIIe siècle tout au moins, non seulement en Latium ou en Italie, mais en Provence, en Catalogne, dans les pays de la Loire [2] semblent avoir été plus souvent des censives (avec cens fixe ou redevance proportionnelle à la récolte) que des manses classiques avec corvées, comme dans la *villa* « parisienne » type. Ce système domanial « classique » s'étend-il avec la réaction carolingienne ?

L'époque de Charlemagne et de Louis le Pieux semble a priori la mieux connue, et évidemment grâce au capitulaire *De Villis,* aux polyptiques de plusieurs établissements religieux, surtout celui d'Irminion, aux nombreuses chartes ; donc présente le plus haut risque de généralisation hâtive à l'aide de ces seuls textes : en effet, à partir d'eux fut déduite la *villa* « classique » de cette période de reconstruction de l'État et il fut longtemps admis que les *villae* étaient le mode principal d'exploitation des terres et des hommes de ce temps, pratiquement le seul ! Certes, avec sa réserve sur laquelle travaillent des esclaves prébendiers et des

1. Sur l'encastellament et la seigneurie banale, *cf.* ci-dessous et P. Toubert, *id.*, t. I, p. 303 et *sq.*

2. Sur le Latium, *cf.* P. Toubert, *op. cit.* ; sur la Provence, *cf.* J.P. Poly, *La Provence et la société féodale,* Bordas, 1976 ; sur les pays de la Loire, P. Gasnault et J. Vezin, *Documents comptables de Saint-Martin-de-Tours à l'époque mérovingienne,* Paris, 1975 (Com. de trav. scient.) ; sur la Catalogne, P. Bonnassié, *La Catalogne du milieu du Xe à la fin du XIe,* Toulouse, 1975, t. I et II ; sur l'hypothèse d'une importance essentiellement locale du domaine « classique » au VIIe siècle, *cf.* F.L. Ganshof, « Quelques aspects principaux de la vie économique dans la monarchie française du VIIe siècle », *Setimane di Spoleto,* 1957, paru 1958, p. 73 et *sq.*

tenanciers accomplissant leurs corvées, avec ses ateliers divers qui permettent sa quasi-autarcie, avec ses tenures ingénuiles et serviles, elle avait l'avantage de la clarté. Nous avons dit que les historiens anciens n'avaient pas *vu* les esclaves prébendiers (négligés dans les inventaires immobiliers), d'où leur système classique avec un très fort lien entre réserves et manses, d'où le mode de production féodal classique. Après avoir reconnu l'importance numérique des *servi,* et donc admis une plus grande indépendance de l'économie de la réserve, il fallut encore admettre la présence d'autres travailleurs puisqu'on y trouvait même des prébendiers libres de statut, mais appartenant au domaine, se recrutant parmi la population surnuméraire des manses, vivant eux aussi du pain de leur maître et dans sa maison ou ses dépendances. Il y avait encore de quasi-salariés, main-d'œuvre d'appoint seulement, très instable, mais pratique par sa mobilité, payée d'un repas et d'une pièce, n'appartenant pas au domaine, errant souvent en bandes, parfois véritables migrations saisonnières des hommes de communautés villageoises hors domaine, parfois vaste vagabondage quasi permanent, donc déjà une main-d'œuvre libre... de se louer pour survivre.

Le système type, en outre, ne fut certainement pas aussi général qu'on l'a cru : vitalité des petits propriétaires, des communautés paysannes, d'alleux moyens ou grands d'une part, d'autre part existence de domaines de types très différents, importance des systèmes domaniaux axés sur les tenures en censive, comme c'était souvent le cas, nous l'avons vu, au VIIe siècle. Mais du moins peut-on penser qu'il y eut, à l'époque carolingienne, une domination économique et sociale des *villae* de l'aristocratie impériale par rapport à « tout le reste » qui tendait à s'articuler autour d'elles et que ce système tendit à se généraliser dans l'espace, par contagion des zones plus romanisées aux zones plus « sauvages » et surtout par la tendance à l'extension des *villae,* le maître du grand domaine étendant sa protection [1] aux paysans des alentours (par la commendise) et ceux-ci peu à peu s'intégrant dans le système d'exploitation qu'est le domaine, payant d'abord une redevance annuelle (chevage), puis finissant par passer de ce statut de protégé à une dépendance pas si différente de celle de l'esclave casé.

1. *Cf.* G. Duby, *Guerriers et paysans,* p. 110 ; M. Bloch, *La Société féodale, op. cit.,* p. 339, 340, 341.

B) Diversité domaniale

Il est clair aujourd'hui que la tendance à l'extension du grand domaine lui-même et sans doute de l'aire d'extension géographique du grand domaine ne donne pas *une* structure domaniale type, celle que nous avons essayé d'esquisser à partir de cas, semble-t-il, fréquents entre Rhin et Loire. Allons par exemple en Italie et là essayons de voir quelles sont les catégories domaniales qui s'en partagent le sol, situation relativement bien connue grâce aux travaux de Pierre Toubert en particulier [1].

Toubert distingue trois types domaniaux aux VIIIe et IXe siècles en Italie :

Le type « pionnier », caractéristique de l'Italie centrale et de la basse plaine du Pô. On n'y trouve pas de « maison du maître » structurée, peu de bâtiments domaniaux importants et pas de grandes surfaces arables en réserve. Il y a juxtaposition sans intégration de deux secteurs, l'un essentiellement pastoral, avec en outre quelque vignoble ou olivette, c'est le secteur de profit domanial ; l'autre est le secteur de travail paysan, c'est-à-dire de tenanciers libres qui ne doivent pas la moindre corvée. On aurait là une extension des tenures aux dépens d'un manse domanial essentiellement sylvo-pastoral.

Le type peut-être plus ancien avec réserve nettement plus orientée vers le vignoble et l'olivette, avec maintien de la présence sylvo-pastorale et quasi-absence des cultures céréalières. Le faire-valoir direct est organisé autour d'une maison de maître, de bâtiments, de tout un ensemble de dispositifs techniques de haut niveau, d'un capital fixe important qu'il est nécessaire d'entretenir. Les corvées des tenanciers ne sont que de quelques semaines par an, mais naturellement bien placées, par exemple au moment de la cueillette des olives, vendanges...

Le type « classique », typiquement céréalier, dans les régions et sur les sols aptes à cette culture. On trouve, à côté des tenures, de vastes plages céréalières en faire-valoir direct. C'est le seul cas où l'on trouve l'articulation « classique » entre tenures et réserve.

1. Nous utiliserons son article « L'Italie rurale aux VIIIe-IXe siècles, Essai de typologie domaniale », *Setimane... di Spoleto, op. cit.*, 1973, p. 95 et *sq* ; *cf.* également, pour le Midi de la France, J.-P. Poly, *La Provence et la société féodale*, 879-1166, Bordas, 1976, p. 76 et *sq* et du même auteur, *cf.* « Régime domanial et rapports de production " féodalistes " dans le Midi (VIIIe-Xe siècles), in *Colloque de Rome*, 1978, C.N.R.S. (à paraître).

L'esclavage en chiourme avait donc disparu dans le cas du domaine « pionnier » puisqu'il n'y avait plus de « maison du maître », plus de *villa* (au sens d'ensemble architectural), être en voie de disparition dans le cas « classique », probablement par casement, et sans doute persistait-il pour entretenir les vignes et les oliveraies du système « ancien ». Mais n'essayons pas de généraliser à partir de ces types italiens des VIIIe et IXe siècles. Soulignons seulement que dans les zones « frontières » de passage du domaine sylvo-pastoral à la mise en culture par des tenanciers, ce mouvement ne s'est peut-être pas fait seulement, ni surtout, par une décision du seigneur, mais par des empiétements de fait, rendus « nécessaires » (pour les paysans) à la suite de la pression démographique, et surtout possibles grâce à l'absence de la *casa dominicata,* c'est-à-dire du centre de surveillance, de contrôle et de répression, et à l'existence de vastes friches « libres ». On voit comment, dans ce cas, le domaine peut se décomposer, même dans le système carolingien qui lui est pourtant favorable.

C) Une paysannerie libre

Non seulement, on ne se trouve pas en présence d'un seul grand type de domaines, mais « dans les pores de l'économie domaniale », comme de nos jours les petites entreprises dans ceux de l'économie monopoliste, on trouvait de nombreux paysans libres, propriétaires de leurs alleux, liés entre eux par de solides liens communautaires. Quelle est leur importance numérique ? Sans doute considérable. Si, contrairement aux idées d'Engels et Marx, les Barbares n'étaient pas, en eux-mêmes, porteurs de la liberté, la crise sociale du IIIe, puis surtout celle des IV-Ve siècles, l'effondrement de l'État impérial étaient libérateurs. Les esclaves fugitifs, les esclaves casés et les colons prennent les moyens d'une certaine liberté réelle, se font maître chez eux, souvent collectivement. Quant aux paysans francs, devenus alleutiers, ils sont libres sur leurs terres, d'abord parce que, membres du peuple franc, ils sont restés des guerriers. Certes le mouvement d'asservissement de la paysannerie a repris avec les Carolingiens, mais malgré cette réaction sociale, la tendance à la spécialisation militaire, les nouvelles formes de l'ancien patronage, les expropriations légales ou de fait, à l'époque de Charlemagne les libres alleutiers étaient sans doute majoritaires, aussi bien francs qu'autochtones.

Le Maître et son esclave, Lectionnaire de Reims, XIe siècle, Reims, ms. 294, f. 190^v. Photo Bibliothèque nationale.

Le Moulin mystique, chapiteau sculpté, Basilique Sainte-Madeleine, Vézelay (Yonne). Photo Giraudon.

Découverte aérienne du plan d'une villa gallo-romaine dans les grandes plaines des Santerre à Warfusée Abancourt (Somme). Longueur totale 330 m. Photo Roger Agache, Service des Fouilles.

On connaît les capitulaires militaires de 807-808 par lesquels Charlemagne cherche à conserver un système de recrutement pour ses armées où les pauvres libres puissent être enrôlés et les campagnes de serment organisées par cet empereur où il s'efforce de rétablir un lien direct entre l'ensemble du peuple franc, y compris les pauvres, et lui. Une impression claire s'en dégage : le monde carolingien, loin d'être seulement un ensemble structuré de grands domaines, est aussi un monde de petits propriétaires (pouvant en outre être tenanciers d'un grand propriétaire), fortement liés entre eux au sein de communautés villageoises où le pouvoir est exercé dans des assemblées plénières (exemple des *concejos* espagnols) et où même, parfois, la terre peut être redistribuée périodiquement (exemple des communautés anglo-saxonnes des *ceorls*) [1].

Cette paysannerie libre et souvent solidement groupée dans des communautés paysannes se soude par des pratiques collectives de travail (en particulier dans les régions de champs étroits et allongés [2]), mais aussi par des pratiques culturelles. Cette culture paysanne du Haut Moyen Âge est marquée négativement par sa résistance au christianisme, la religion romaine, la religion des grands (la christianisation des campagnes, commencée au IVe siècle est loin d'être réalisée en profondeur à l'aube du Xe siècle), positivement par l'héritage du paganisme autochtone, voire — peut-être — par des pratiques transmises des esclaves. Cet héritage païen s'affirme dans des fêtes (fête du solstice d'hiver, en concurrence avec Noël, fête du solstice d'été avec ses feux de la Saint-Jean, bains rituels, jeux nocturnes, danses, chants, toutes pratiques jugées obscènes par l'Église et par elle pourchassées sans pitié).

Ce serait même ces paysans libres des communautés villageoises qui seraient responsables des progrès techniques réalisés au Haut Moyen Âge : défrichements, diffusion de la

1. P. Bonnassié, *De l'esclavagisme au féodalisme, op. cit.*, insiste sur l'exemple de l'Espagne chrétienne, en particulier dans le royaume Asturo-léonais, en Catalogne où, surtout dans les terres pionnières, l'alleu paysan devait être largement majoritaire, jusqu'à atteindre dans certains terroirs plus de 85 % des parcelles ; il cite aussi l'Angleterre anglo-saxonne des VIIe-VIIIe siècles où le *ceorl* apparaît, à l'origine, comme un paysan libre, et la Picardie où la petite propriété aurait été également prédominante.

2. *Cf.* M. Bloch, *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*, Le Seuil, Paris, éd. 1968, t. I.

charrue et moulins construits *avant* la montée de la seigneurie banale, par les collectifs paysans [1].

D) De la « réaction » carolingienne aux luttes sociales du IXe siècle : crise de la seigneurie foncière et « fin » de l'esclavage

Faut-il, cédant au mouvement de « revalorisation » de la place des alleutiers aux temps mérovingien et carolingien, aller jusqu'à reléguer alors l'économie domaniale à une place secondaire, voire même exceptionnelle ? Je ne le crois pas, pensant au contraire que si, aux Ve-VIIe siècles, il y eut sans doute une structure sociale faite essentiellement de paysans libres ou de francs-tenanciers assez peu exploités (relativement aux périodes précédentes), si cette structure s'explique par la rupture sociale et politique de la fin de l'Empire romain d'Occident, si même c'est sur cette base qu'a pu se rétablir un État carolingien, la tendance fut, surtout durant le VIIIe et la première partie du IXe siècle, à la remontée du grand domaine, de l'esclavagisme en chiourme, à l'asservissement des paysans libres pauvres, à l'alourdissement des charges des tenanciers pauvres. Et si Charlemagne fait de tels efforts [2] pour maintenir un lien militaire avec ces paysans, c'est que leur condition s'était profondément détériorée, qu'ils ne pouvaient plus que difficilement jouer leur rôle traditionnel de guerriers, que nombre d'entre eux étaient déjà (à nouveau !) asservis de fait ou pris dans un système plus sévère des services à rendre ou de rente à payer.

La tendance à l'extension du grand domaine a été, même à l'époque carolingienne, vigoureusement contrée, souvent, par les luttes des paysans libres organisés, celles dont parle Duby dans son avant-propos à *L'Histoire de la France rurale,* celles qui transparaissent dans « les prescriptions des capitulaires carolingiens, cent fois renouvelées parce que toujours inefficaces, où s'expriment à la fois l'inquiétude des nantis devant tant

1. Sur le développement des forces productives et les moulins, *cf.* ci-dessous, chap. III. P. Bonnassié développe énergiquement cette thèse du progrès technique par les communautés paysannes.

2. Les campagnes de serment demandé au peuple dans tout l'Empire supposaient une organisation centralisée développée, certes, mais aussi montrent l'importance qui leur est attribuée par l'État étant donné l'énorme effort administratif qu'elles supposent.

de hors-la-loi tapis aux franges des finages, et l'impuissance du pouvoir à les contrôler », celles des conjurations villageoises clandestines, des beuveries rituelles, des ghildes paysannes capables d'organiser la résistance aux Normands et ensuite aux seigneurs, flambées de « brigandage », de ce « brigandage » des Bagaudes et qui « survécut, plus ou moins efficacement réprimé, dans toutes les campagnes médiévales, comme l'un des avatars d'une résistance obstinée à l'oppression, à celle de l'État, à celle du seigneur, à celle du riche [1] ».

Mais durant cette période (VIIIe siècle) de la montée de l'ordre carolingien, puis sous Charlemagne et Louis le Pieux, durant l'apogée et la première phase du déclin, *le rapport de force est favorable aux maîtres des* villae *face à leurs tenanciers,* libres ou esclaves casés, ce qui renforce l'amenuisement des différences entre les tenures ingénuiles et serviles. Le lien entre le statut de l'homme et celui de la tenure tend déjà à se briser par les mariages mixtes, héritages... et peu à peu la *paysannerie* des domaines (fraction alors croissante) tend à s'homogénéiser ; les anciens colons, tenanciers libres ne se distinguent plus des esclaves casés d'une part, des protégés proprement dits de l'autre (sauf, évidemment si ces derniers sont, et sont restés, des guerriers [2]), seuls les *servi manuales* restent à part. Il y a continuation du processus de seigneurialisation *malgré, et grâce à,* la reconstruction de l'État impérial. *Malgré* puisque la tentative pour reconstruire une coalition entre les grands du type État central doué d'une certaine autonomie par rapport à cette classe dominante ne peut se faire que par concentration des pouvoirs régaliens entre les mains de cet État, d'où soumission des grands à l'État, à *leur État. Grâce,* puisque l'État impérial renaissant permet la répression interne, l'accélération de ce processus de concentration des terres entre les mains de l'aristocratie impériale, d'aggravation de l'exploitation, de fructueux pillages extérieurs des trésors et des hommes (renaissance des razzias d'esclaves), la surexploitation et l'impérialisme.

Mais la base sociale de cet État reste très étroite : l'ancien peuple franc, libre et guerrier, les descendants des paysans gallo-romains qui avaient pu réaffermir certaines libertés collectives

1. *Cf.* G. Duby, in *Histoire de la France rurale, op. cit.,* t. I, avant-propos, p. 31.
2. *Cf.* M. Bloch, *La Société féodale, op. cit.,* p. 359.

lors de l'insurrection bagaude et des invasions, le peuple des *vici,* les petits et moyens paysans propriétaires ont été, malgré les résistances, peu à peu broyés par cette logique de la grande propriété. La guerre, donc le pillage, les razzias, tend à redevenir la spécialisation d'un petit nombre. Lorsqu'il ne reste plus qu'un nombre restreint d'hommes de guerre et des masses paysannes désarmées, et donc de plus en plus dépendantes, l'État ne peut que dépérir (c'est la reprise du processus à l'œuvre au Bas-Empire) d'où la grande peur de Charlemagne, déjà, de voir se briser le lien direct entre l'État et les paysans-guerriers, alleutiers et même francs-tenanciers (souvent, ils sont les deux), lien qui est la « chaîne » du tissu social, la base sociale de l'État, d'où, lorsque trois quarts de siècle plus tard, l'État carolingien s'effondre, les troubles et les invasions qui renforcent encore ce processus de décomposition et qui ne peuvent que sceller l'échec de la dernière tentative impériale en Occident. Et cette mutation structurelle s'articule à l'ultime transformation des rapports de production esclavagistes (post-esclavagisme). Les esclaves de la chiourme domaniale s'enfuient ou sont casés, les esclaves casés s'affranchissent, les liens des tenanciers se distendent, les corvées domaniales deviennent difficiles à imposer ! Je croirais volontiers que cette ultime fin de l'esclavagisme est simultanément crise de la seigneurie foncière, c'est-à-dire des survivances de l'ancienne *villa* antique, crise du servage et de la corvée, crise de ce que l'on pourrait nommer le premier mode de production féodal (M.P.F.$_1$), celui que Marx et les historiens de son temps, décrivaient. Toutes crises que l'on ne peut que mettre en corrélation avec la crise de l'État.

Parmi les diverses « preuves » du mouvement d'affranchissements individuels et collectifs des *servi manuales* à la fin du IXe-début du Xe siècle, notons que, dans la France du Centre et de l'Ouest, on trouve, dans les sources écrites mention d'une catégorie très particulière, les culverts ou *colliberti.* Cette catégorie restera présente dans les textes jusqu'au XIIe siècle. On a beaucoup discuté sur l'origine de ces culverts et sur leur place sociale [1]. Il semble bien qu'à l'origine ils aient été affranchis

1. *Cf.* surtout l'article de M. Bloch, « Les *"colliberti"*, étude sur la formation de la classe servile », *Revue historique,* 157, 1929, p. 1-48 et p. 225-263. Une excellente synthèse des discussions in C. Van de Kieft, « Les Colliberti, évolution du servage dans la France centrale et occidentale », *R.H.D.,* 1964, p. 362 et *sq. Cf.* également G. Duby, *La Société aux* XIe-XIIe *siècles dans la région mâconnaise,* 1953.

collectivement à la fin du IXe et au début du Xe siècle, d'où le nom même de *con-liberti,* tout en conservant des liens avec leur maître. Il est probable que ces culverts sont descendants des esclaves en chiourme encore abondants sur les domaines carolingiens et qu'ils n'avaient pas été casés. Les *servi,* ou serfs, au contraire, seraient descendants des anciens esclaves casés. Les *servi* sur leurs tenures ont sans doute été au XIe siècle dans une situation avantageuse par rapport aux anciens affranchis, eux sans tenure. Puis, avec la fusion de l'ensemble des dépendants en une seule masse relativement homogène, les différences entre les deux groupes tendirent à disparaître (les culverts ayant des tenures par exemple) et bientôt le mot « culvert » s'évanouit (fin du XIIe siècle). Mais ce qui nous intéresse ici, c'est le mouvement d'affranchissement collectif lié aux troubles de la fin des Carolingiens.

Les guerres intestines entre les grands et d'abord entre les fils de Louis le Pieux, les invasions extérieures n'expliquent pas la mort de l'Empire et de l'administration centrale renaissante, même si elles interviennent « en retour ». Mais le processus de concentration des *villae* et d'asservissement des masses paysannes, renforcé par la renaissance étatique, condamne cette renaissance elle-même à l'échec. La période de troubles des IXe et Xe siècles est donc d'abord un moment clef de la lutte des classes. L'impossibilité sociale de l'ancienne forme de coalition de la classe dominante, un instant retrouvée, modifie, à nouveau et temporairement, le rapport de force entre cette classe et les masses paysannes, et d'autant plus que celles-ci ne sont pas encore *sérialisées,* d'où :

Du côté de tous les exploités, de fortes résistances à la soumission au maître et au seigneur, aux charges trop importantes. Contre le maître qui viole la *lex,* c'est-à-dire abuse de sa force pour sur-exploiter ses tenanciers, ceux-ci se révoltent associés aux serfs et aux esclaves encore en chiourme. On connaît surtout ces *conjurations* de serfs et de libres grâce aux lois qui s'en préoccupent, interdisent les concertations, tentent de briser ces alliances. La loi impose au maître de mettre fin à de telles situations et la répression de ces révoltes semble avoir été brutale [1]. Passage à la révolte ouverte de paysans dont la forme de lutte était surtout un sourd combat social, « l'inertie, la

1. *Cf.* R. Doehaerd, *op. cit.,* p. 197 et *sq.*

dissimulation, les complaisances achetées du régisseur, la menace de fuir dans les solitudes proches où toute poursuite était impossible et d'y rejoindre les bandes de hors-la-loi [1] ». Ajoutons que dans les anciens *vici,* dans les communes paysannes hors du domaine ou persistant dans celui-ci lorsqu'elles avaient été globalement ou partiellement englobées, la possession collective de droits, la solidarité de la paroisse donnent naissance à des guildes, associations cimentées par serment contre les spoliateurs. D'où la peur de ces conjurations et révoltes qui conduit à la représentation du paysan comme prédestiné au mal, laid et souillé, comme dangereux[2].

Du côté des maîtres, la répression brutale, bien sûr, lorsqu'elle reste possible, mais aussi le recul du faire-valoir direct, non seulement relativement à la partie en tenure — ce qui pourrait n'être lié qu'à un accroissement de celle-ci — mais absolument. Les casements des derniers hommes qui « vivaient du pain de leur maître », des *servi manuales,* les affranchissements collectifs de la chiourme, la réduction du système de la corvée, cette dernière forme de l'ancien esclavagisme, la reprise de leurs anciens droits par les communautés paysannes, sans doute la remontée d'une paysannerie libre, des alleutiers, produisent la désarticulation, le démembrement, ou le dépècement de l'ancienne seigneurie foncière, cette forme d'exploitation complexe, mais qui permettait de capter une fraction considérable du produit paysan.

Il est donc possible qu'entre l'ultime fin de l'esclavage en Occident (accompagnée de la crise de l'économie domaniale et des pouvoirs publics) et la nouvelle forme de coalition des maîtres, les nouveaux types de seigneuries, il y ait place pour une période troublée certes, période de vagabondage et d'insécurité lorsque rôdent les bandes de pillards autochtones ou étrangers, mais aussi période de liberté collective, de revanche de la paysannerie libre, de réduction de l'exploitation. Aux alentours de l'an 900 il y eut sans doute « un moment privilégié où le système d'exploitation antique, fondé sur l'esclavagisme, a totalement disparu et où le nouveau système d'exploitation de type féodal n'est pas encore né [3] », moment très clair dans l'Europe du Midi où l'esclavagisme ne se résout guère en

1. G. Duby, *Guerriers et paysans, op. cit.,* p. 110.
2. R. Doehaerd, *op. cit.,* p. 203.
3. P. Bonnassié, *De l'esclavagisme au féodalisme, op. cit.*

montée du servage, où il y aurait solution de continuité entre l'ancien et le nouveau mode d'exploiter les hommes. Est-il moins net dans l'Europe du Nord, là où l'esclavagisme s'est transformé en servage par l'intermédiaire du casement ? Peut-être pas, puisque la crise sociale y est crise de la seigneurie foncière, c'est-à-dire *aussi bien de la chiourme qui avait survécu que des corvées ou des rentes en nature.*

Il ne s'agit pas de rêver sur un âge d'or des libertés paysannes *au début* du xe siècle. Mais n'est-ce pas son souvenir mythifié qui nourrira les hérésies égalitaires du xie siècle ? Le xe siècle voit la montée d'un nouvel ordre féodal. L'écrasement de la révolte paysanne de Normandie à la *fin* du xe siècle marque à la fois ce qui reste de fragilité (il y eut révolte massive), mais aussi la profonde solidité (elle fut écrasée) de l'ordre nouveau des seigneurs. Exaspération de la lutte des classes à l'articulation des xe-xie siècles [1], sans doute, et ce sont les maîtres qui mènent le jeu : la révolte est d'exaspération contre l'ordre nouveau. Un siècle plus tôt, il y avait eu un mouvement de libération des *servi* et de la paysannerie asservie : le rapport des forces a changé.

IV. *L'ÉDIFICATION D'UN « NOUVEAU » MODE DE PRODUCTION FÉODAL*

Finalement la paysannerie indépendante, après avoir sans doute pliée sous les Carolingiens, a repris sa place dominante au début du xe siècle : la restauration impériale, cet intermède, a été un échec. Avec l'État central s'effondre la seigneurie foncière et le servage « classique » : mort du M.P.F. ! !

Mais, après « la rupture du xe siècle [2] » et/ou du début du xie siècle (selon les régions), une nouvelle forme de coalition des maîtres va se souder, la féodalité, et une nouvelle seigneurie se constituera à partir des nouvelles formes d'exploitation du paysan devenues possibles, pas seulement d'une fraction de la paysannerie, mais pratiquement de l'ensemble de la paysannerie européenne. La réaction carolingienne avait déjà eu tendance à homogénéiser la paysannerie en « abaissant » les pauvres libres, alleutiers et tenanciers. Les crises sociales des ixe-xe siècles prolongent ce mouvement en libérant les esclaves de la

1. G. Duby, *Les Trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Gallimard, 1978, p. 199.
2. *Cf.* P. Toubert, *Les Structures du Latium*, *op. cit.*, t. I, p. 330.

chiourme, en les affranchissant, en réduisant les corvées, en mêlant peut-être l'alleu et la tenure. Et, sur la base de cette homogénéisation, le nouveau mode d'exploitation put se généraliser. Le taux d'exploitation individuel fut, peut-être, plus faible, mais, étendu à tous les hommes, à l'exception des groupes spécialisés, des guerriers et des prêtres, il produit un taux collectif suffisant pour « relancer » l'économie marchande et bientôt monétaire, grâce à la mobilisation du surplus.

On connaît bien, aujourd'hui, les deux formes majeures prises par ce *nouveau* mode de production féodal (le M.P.F. $_2$), l'encastellament [1] et la seigneurie banale, et les moments où elles se *cristallisent,* moments relativement courts, aisément localisables dans le temps pour une région (une génération généralement). Toutes deux sont liées à la force militaire et au pouvoir politique local, généralement plus ou moins en continuité avec les survivances de l'administration carolingienne. Ce n'est pas une restauration du pouvoir central, mais c'est une résistance ou une renaissance du pouvoir local appuyée sur la force militaire. Est-ce une remise en ordre, une reprise en main par la « violence politique immédiate » des hommes d'armes, cette violence victorieuse des nouveaux châtelains est-elle fondée sur la base d'une profonde transformation des techniques militaires qui donnent à l'homme à cheval avec étriers et, donc avec armement lourd (la longue lance, la cuirasse) [2], une nette supériorité sur les paysans « armés » de faux, d'épieux, de gourdins...

Cela a beaucoup été écrit, jusqu'à faire de l'emploi de l'étrier en Occident la cause de la féodalité [3]. Naïveté ! Ce sont les structures féodales nouvelles qui produisent cet homme lourdement armé essentiellement pour le combat *entre chevaliers.* En effet, quelle était l'efficacité de cet homme-là dans la guerrilla qui dut être nécessaire pour réduire la paysannerie libre des IXe-Xe siècles : dans les forêts et les maquis, les communautés

1. *Incastellamento* ou formation d'une structure d'occupation du sol, le castrum « centre permanent d'habitat groupé et fortifié », Toubert, *op. cit.,* t. 1, p. 314, n° 1.

2. *Cf.* L. White, « Stirrup, Mounted Shock Combat, Feudalism and Chivalry », in *Medieval Technology and Social Change,* New York, éd. 1966.

3. L'étrier rendrait possible l'armement lourd et celui-ci serait plus efficient dans les combats, d'où la nécessité d'avoir ce type de cavalerie et, pour l'avoir, la formation des fiefs qui rendent possible l'entretien du chevalier et de sa « lance ». *Cf.* L. White, « Stirrup... », *op. cit.* Ne pourrait-on pas penser, inversement que c'est la féodalité qui « fait » l'étrier (celui-ci était connu depuis des siècles, introduit en Occident dès le VIIe siècle par les Vandales, pourquoi ne se généralise-t-il qu'au Xe-XIe siècles ?).

paysannes avec leurs guisarmes et des arcs pouvaient tenir longtemps contre l'encombrant chevalier. Ce n'est pas l'armement lourd qui a triomphé ! N'allons pas imaginer le seigneur armé « comme à Crécy » allant réduire le paysan alleutier pour lui imposer les nouvelles charges féodales ; il s'agissait d'opérations de police ou de type contre-guerrilla, menées par de petits groupes d'hommes à pied autour d'un sergent à cheval !

La possibilité de faire construire des forteresses et d'élever des chevaux de combat, en revanche, donnait un avantage indéniable. Mais, cette possibilité supposait l'existence de rapports d'exploitation [1]. On peut penser que la puissance matérielle des chevaliers et des châtelains eut comme base d'anciens rapports sociaux, rapports de production liés à la seigneurie foncière « ancienne » qui survit suffisamment pour permettre un surplus pour l'aristocratie ; rapports politiques puisque ces hommes sont souvent les descendants des représentants du comte, des voyers, viguiers ou vidames carolingiens [2].

Cependant, il ne peut y avoir eu seulement la contrainte pure, la force militaire organisée, la violence de ceux qui tiennent les forteresses, celle des hommes à cheval et la faiblesse du paysan avec ses « guisarmes ». *La seigneurie banale* s'impose brutalement dans certaines régions, mais nous allons voir aussi des familles venir « volontairement » dans les *castra,* c'est-à-dire les villages fortifiés, lors de *l'encastellament* dans l'Europe du Midi. Servitude volontaire, au sens de La Boétie, de masses effrayées aussi par les brigands et la révolte sociale elle-même, par les « sarrazins », faux ou vrais, les Normands ou les Hongrois, attirées par de « bons » contrats de chasement (ils devaient donner une impression de sûreté en ces époques troublées) et, à la fois, rassurées et contraintes par les murs de la forteresse. N'oublions pas que le système ancien de la tenure et du casement, l'importance du mouvement de fuite des esclaves et des serfs, la force et le nombre des alleutiers allaient dans le sens d'une assez grande dispersion des hommes. D'où la faiblesse de la famille isolée géographiquement, même si les liens collectifs

1. *Cf.* (Introduction, ci-dessus) la question d'Engels à Dühring : D'où vient que Robinson ait l'épée ?

2. Pour simplifier, dans certaines régions en effet — comme par exemple la Provence — ce sont sans doute des institutions spécifiques qui purent continuer à fonctionner. *Cf.* J.-P. Poly, *La Provence et la société féodale (879-1166),* Bordas, 1976, p. 39.

restent forts, face aux groupes de vagabonds et, naturellement, aux hommes du châtelain. Soumission formelle de paysans contrôlés sur place ou entraînés de force, mise au pas par la violence, mais aussi soumission réelle pour la sécurité et le pain de la famille.

La seigneurie banale est actuellement clairement définie. Elle s'organise, dans les limites de l'ancien Empire carolingien, à la fin du xe et au début du xie siècle et y devient l'unité politique essentielle (sauf dans certaines régions où le pouvoir royal tient mieux les grands, comme en Angleterre aux xie-xiie siècles). La seigneurie banale, l'expression est de G. Duby [1], est l'instauration d'un pouvoir politique fondé sur la possession de forteresses et plus généralement sur la force des armes. Double mouvement de restauration d'un ordre public, donc de la contrainte politique, et d'accaparement des domaines publics, puis des pouvoirs de ban, c'est-à-dire des droits liés à la justice, de la fiscalité et de droits économiques liés à des monopoles (moulins, fours, etc., banaux), réalisé par des chefs militaires, grâce à la possession d'un château.

Comme le dit J.-P. Poly, ce château ne sert pas à protéger les hommes contre les invasions qui, généralement, ont cessé lorsque s'édifient ces forteresses et, s'il sert naturellement à protéger le châtelain contre ses pairs, surtout « il se dresse au-dessus de la *villa,* domine le terroir et les paysans qui y vivent, quelle que soit leur condition. Et comme le puissant fait désormais du château sa résidence habituelle, il y rattache la perception des nouveaux droits qu'il a accaparés et qu'il étend, ou tente d'étendre à tout ce qui vit à l'ombre de sa Roque [2] ». Le château « privé » est essentiel au pouvoir du ban, il rend possible l'instauration d'un droit de commandement sur tous les hommes libres du terroir et, par transformation de ce pouvoir politique en moyen d'exploitation, d'assurer l'extraction du sur-travail sur tous, ou presque tous, les paysans.

Évidemment la fiscalité nouvelle ou l'ancienne étendue est une des sources de confiscation du surplus des plus importantes. Ces diverses ponctions fiscales, la taille ou la tolte, sont

1. G. Duby, *Guerriers et paysans, op. cit.,* p. 199. *Cf.* surtout « La Seigneurie banale » dans *L'Économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval,* Aubier, 1962, du même auteur, *op. cit.* M. Bloch avait déjà expliqué ce qu'était le « ban », *Les caractères originaux de l'histoire rurale française, op. cit.,* p. 82 et *sq.*

2. J.-P. Poly, *La Provence..., op. cit.,* p. 127-128.

pratiquement toujours arbitraires. Comme l'explique G. Duby, le droit de ban permettait à la limite de prendre tout ce qui pouvait être enlevé dans la maison paysanne : monnaie, récolte, bétail et travail. S'instaure même une nouvelle corvée, liée aux anciennes obligations militaires des hommes libres et qui n'a plus rien à voir — quant à l'origine — avec les corvées serviles, survivance de l'esclavagisme. Les droits de justice et les monopoles économiques sont tout aussi arbitraires et s'ajoutent aux « exactions ». Comme le dit P. Bonnassié : « Les anciens libres sont donc soumis à un régime d'étroite dépendance, qui va fonder la nouvelle servitude, totalement originale par rapport à l'ancienne [1]. »

Et l'*« incastellamento »* ? Les travaux de P. Toubert nous ont fait découvrir son importance pour l'Italie (Latium et Sabine), mais il est de plus en plus clair que ce phénomène est important dans le Midi de la France, voire ailleurs dans les régions accidentées. L'encastellament est la formation de villages fortifiés et perchés, sur une sommité jusque-là inhabitée. Il marque une rupture entre un peuplement ouvert et dispersé et un habitat concentré et fortifié, confiné à l'intérieur des enceintes des nouveaux *castra,* des castelnaux (pour le Midi de la France).

L'encastellament suppose la volonté seigneuriale *de regrouper les hommes* en attirant des familles (au sens large souvent) plus que des isolés, voire même des communautés entières avec à leur tête un « chef », souvent un prêtre : « Tout le contraire d'un ramassis d'errants ou de misérables [2]. » *Ce renfermement* n'est pas réalisé par agglomération contrainte de vagabonds, de bandes de brigands ou « d'asociaux », mais par l'appel à des « gens biens », parfois à la petite paysannerie alleutière, à l'artisanat rural, à des solides tenanciers libres. Ils venaient parfois de loin, mais généralement de la région elle-même, pour se voir attribuer un espace à bâtir en pierres, en forme de rectangle régulier dont les dimensions étaient fixées par la charte de peuplement, un petit jardinet tout aussi régulièrement découpé (contre la paroi extérieure de l'enceinte), un petit clos de vigne à planter et un ensemble de parcelles de terre arable sur les différentes soles (parfois leur importance dépendant de la taille de la famille). L'enceinte est toujours présente autour du village,

1. P. Bonnassié, *De l'esclavagisme au féodalisme, op. cit.* Lorsqu'il dit « totalement originale », il pense au Midi.
2. P. Toubert, *Les Structures du Latium, op. cit.*, t. I, p. 325.

l'habitat est réalisé selon un plan régulier, pré-établi, articulé autour de l'église et de la forteresse.

Naturellement, si le site perché est nouveau, les terres, elles, sont largement des terres anciennement cultivées. Le seigneur dut, d'abord, regrouper les paysans de ce terroir (ils devaient d'ailleurs être libres d'accepter le regroupement et la nouvelle charte ou... de décamper). Y avait-il des terres désertées, y eut-il des défrichements pour permettre d'accueillir les nouveaux arrivants ? Sans aucun doute l'aspect colonisation fut important, mais il n'est pratiquement jamais exclusif d'une restructuration d'exploitations existantes. Le finage est toujours constitué d'une partie réservée à la culture intensive, soit orientée vers la polyculture vivrière, soit vers les denrées marchandes (oléagineux, céréales) et d'une partie inculte, réservée à l'exploitation forestière, à la cueillette et à l'élevage extensif : une structure spécialisée assez rigide. Surtout, preuve d'un pouvoir d'abord politique, l'espace est maintenant clos : il n'y a plus d'interstice vacant entre les différents finages dépendant chacun d'un *castrum*.

Mais quelles sont les causes de ce mouvement ? Il faut éliminer les invasions sarrazines et hongroises : tout est pratiquement terminé lorsqu'au milieu du xe siècle le mouvement d'encastellament commence. Il est clair, d'autre part, qu'il n'y eut jamais un regroupement spontané d'une communauté paysanne. On a évidemment affaire à un moment décisif de la lutte sociale, à une initiative des seigneurs pour prendre en main, ou reprendre en main, l'ensemble de la paysannerie, un moment extraordinaire où se cristallise un nouveau contrôle social, appuyé sur un encadrement de l'exploitation de la terre, sur une restructuration radicale et stable du finage, sur une organisation de la production, mais surtout qui peut se résumer dans la structure matérielle du bâti, de sa clôture stricte, de son agglomération planifiée, de sa centralité militaro-religieuse.

Naturellement, le seigneur tire profit de cette opération. Contrôle-t-il les hommes *pour* extraire un sur-travail ? Comment se fait cette extraction ? La seconde question ne fait pas problème : on a des formes voisines de celles prises dans la seigneurie banale, avec peut-être l'arbitraire en moins, mais avec une intégration plus importante des droits liés à la seigneurie foncière et des droits tirés du pouvoir politique et judiciaire. Quant à la première question, outre l'aspect évident de la réponse (oui, il contrôle *pour* extraire le sur-travail), on trouve

aussi l'idée que le contrôle trouve sa finalité en lui-même (l'extraction du sur-travail n'est faite que pour permettre la reproduction du contrôle) ; mais cela dépasse le phénomène de l'encastellament !

Mais comment cet encastellament quasi généralisé dans des régions entières fut-il possible ? Comment, alors que la « réaction » carolingienne ne réussit pas à réduire la paysannerie libre, alors qu'au contraire l'articulation IXe-Xe siècle semble aller vers une libération violente, les seigneurs purent-ils être victorieux ? « Ce sont donc les peuples mesmes qui se laissent ou plustost se font gourmander, puis qu'en cessant de servir ils en seraient quittes ; c'est le peuple qui s'asservit, qui se coupe la gorge, qui aiant le chois ou d'estre serf ou d'estre libre quitte sa franchise et prend le joug [1]. » Certes, il n'est pas faux que c'est, en partie, *volontairement* que les paysans vinrent se mettre à l'abri de la forteresse, à l'abri... des autres seigneurs, mais aussi des leurs, *servi fugitivi,* brigands, vagabonds et autres révoltés sociaux. L'anarchie produit du pouvoir, et le combat social lié à la crise de l'État crée l'anarchie ! Sans cela, ce serait trop facile ! Mais plutôt que d'opposer servitude volontaire et contrainte disciplinaire, il faut comprendre que la violence seigneuriale a trouvé appui sur ces groupes sociaux déstabilisés, insécurisés, craignant la famine, sur des *familles* qui — à la longue — préférèrent l'ordre, la sécurité et la servitude à la liberté et a pu recruter ses nervis dans les groupes vagabonds ou dans ses anciens *servi manuales !* La lutte des classes a sa dialectique interne.

Mais cette question-là dépasse l'horizon temporel de cette étude (nous y reviendrons !). Il nous faut, d'abord, comprendre le pourquoi de l'une des plus grandes victoires sociales de l'humanité : la fin de l'esclavagisme antique et haut-médiéval. D'ailleurs, n'est-ce pas cette victoire-là qui va produire cette défaite qu'est la seigneurie banale et l'encastellament ? Sans doute, mais, là où il s'impose, l'encastellament de tous n'est-il pas, malgré tout, progrès sur l'esclavage de certains ?

1. E. de La Boétie, *Discours de la servitude volontaire,* éd. Payot, 1976, p. 111.

PRÉSENTATION DES CHAPITRES SUIVANTS

On voit comment l'esclave casé, si sa tenure servile est suffisante et si les corvées sur la réserve n'absorbent pas la quasi-totalité de son temps (évidemment les deux faces du même phénomène), tend à perdre peu à peu les caractéristiques qui le distinguaient des autres tenanciers, ceux de statut libre. D'autant plus que ces derniers semblent avoir perdu beaucoup de leur autonomie au Bas-Empire et au Haut Moyen Âge. On comprend également comment, des relations sexuelles strictement prohibées entre libres et esclaves (sauf maître-esclave femelle), on passa, grâce au casement, à leur tolérance, puis à l'acceptation de la validité du mariage religieux. On voit pourquoi le maître ne peut plus, bientôt, châtier par coup, mutilation ou mort son esclave casé. La transformation de l'esclave casé en « serf » n'est pas un problème. Marc Bloch déjà, par exemple, montrait clairement [1] comment une même situation de fait a rapproché à la longue les conditions juridiques ; les mariages entre ces catégories, le fait que des tenures serviles soient bientôt occupées par des libres (et vice versa), tout rapproche l'esclave casé du tenancier libre.

La question essentielle est bien : pourquoi les maîtres casent-ils leurs esclaves ou comment les esclaves réussissent-ils à se caser ? Naturellement, le processus esclave en chiourme → esclave casé → serf, c'est-à-dire la médiation par le casement n'est pas nécessaire. Le maître peut laisser se décomposer ou s'effiloche son équipe d'esclaves en ne la renouvelant ni par l'élevage, ni par l'achat, ni par la capture. Les deux questions sont presque identiques. Dans les deux cas, on remplace les esclaves en troupeaux et le faire-valoir direct par des tenanciers aussi dépendants que possible. Lors d'un casement, il s'agit du même homme, lors de la non-reproduction du troupeau, il s'agit d'hommes différents, donc cette seconde solution suppose que le maître ait à sa disposition des paysans asservis. D'où le lien entre fin de l'esclavage et asservissement de la paysannerie. Mais la question de l'asservissement des paysans libres (de droit et de fait) n'est pas première pour nous ici.

1. M. Bloch, « Comment et pourquoi finit l'esclavage antique », *Annales E.S.C.*, 1947, n° 1 et n° 2 ; *id.*, « L'Esclavage dans l'Europe médiévale », *Annales...*, 1939.

On sait qu'au Bas-Empire existaient des esclaves casés et qu'un mouvement de casement eut lieu [1]. Sans doute fut-il moins important dans le recul de l'esclavage que la destruction ou l'effilochage de l'équipe remplacée, souvent à la longue, par des *coloni*. Alors qu'au Haut Moyen Âge, le casement semble avoir été la médiation très fréquente entre l'esclavage en troupeau et le servage. L'explication de la différence tient sans doute à la plus ou moins grande quantité de main-d'œuvre *dépendante* que les maîtres avaient à leur disposition, donc nullement, trivialement, à des différences démographiques seulement, mais surtout à des différences dans les rapports de force qui permettaient d'asservir les paysans libres : à certains moments du Haut Moyen Âge, il y eut de forts mouvements de libération paysanne.

L'importance relative des deux modes de recul (casement ou effilochage des équipes-remplacement par des dépendants) est donc une des différences relevées souvent entre les deux périodes. Mais les analystes du recul de l'esclavage entre le IIe et le Xe siècle mettent généralement l'accent sur des causes identiques (certains insistant sur des causes générales valables pour tout système esclavagiste [2]). Il n'y a donc pas de raison pour séparer deux types d'analyses, l'une pour la fin de l'Empire, l'autre pour le début du Moyen Âge, sauf dans le cas où la théorie n'est explicative que d'un des deux modes de recul (nous verrons que c'est le cas de M.I. Finley [3] qui ne rend pas compte du casement). Identiquement, nous mettrons en valeur une cause générale, nullement spécifique, même si ses modalités seront très différentes au cours de l'histoire.

Quelle sera notre démarche ?

D'abord questionner des historiens (chapitre II). Ceux qui nous ont passionné, qui ont profondément renouvelé l'interprétation de l'histoire, les historiens de l'École des Annales et ici, puisqu'il s'agit des campagnes, surtout françaises, de l'esclavage et du Haut Moyen Âge, naturellement d'abord Marc Bloch, ensuite Georges Duby. Ce choix pourra surprendre, ce ne sont pas des « spécialistes » de l'esclavage (même si Marc Bloch a beaucoup insisté sur cette question). Il s'explique justement pour

1. *Cf.* ci-dessus, et M. Bloch, « Comment et pourquoi... » ; Ch. Verlinden, *L'Esclavage en Europe médiévale*, t. I, (Péninsule ibérique, France), Bruges, 1955, p. 53.
2. Par exemple Verlinden, *op. cit.*
3. M.I. Finley, *L'Économie antique*, *op. cit.*

cela. Ils donnent en effet une interprétation globale, et nous intéresse la question de la transition d'un mode de production à l'autre. Cela ne nous fait pas négliger un grand spécialiste comme Ch. Verlinden, nous critiquerons sa thèse ; mais le plus intéressant dans son œuvre est la partie factuelle, la partie « théorique » est d'ailleurs restreinte (pour le Bas-Empire, la thèse de M.I. Finley, très importante, sera analysée ultérieurement dans le chapitre IV).

A l'arrière-plan, bien sûr, nous trouverons les réflexions trop anciennes de H. Wallon ou E. Meyer [1], surtout de Max Weber [2], celles de Fustel de Coulanges [3], de M. Rostovtzeff [4] ou de Ferdinand Lot [5]. Inversement nous ne pourrons éviter de trouver sur notre route la polémique actuelle autour de la *« New Economic History »*, les discussions autour de l'esclavage du XVIIe au XIXe siècle aux Antilles et en Amérique et sur la rentabilité du système esclavagiste d'alors [6].

Nous ferons une place particulière à certains historiens marxistes (essentiellement à l'un des plus importants, Charles Parain, dans un chapitre III) pour critiquer une interprétation mécaniste du matérialisme historique, critique qui doit être lue

1. H. Wallon, *Histoire de l'esclavage dans l'Antiquité*, 3 t., Paris, 1847-1879 ; E. Meyer, *Die Sklaverei im Altertum*, Dresde, 1898.

2. Die Sozialen Gründe des Untergangs der Antiken Kultur (Les origines sociales du déclin de la civilisation antique, 1896) ; art. Agrargeschichte, dans Lexis... : Handwörterbuch der Staatwissenschaften (2e éd.), t. I, p. 81 ; Die Römische Agrargeschichte... Stuttgart, 1891 ; Agrarverhältnisse im Altertum, in *Gesammelte Aufsätze zur Sozial und Wirtschaftsgeschichte*, Tubingen, 1924, p. 4 et *sq.*

3. Fustel de Coulanges, *Recherches sur quelques problèmes d'histoire*, Paris, 1885, de longs développements sur le colonat, p. 15-24.

4. *The Social and economic history of the Roman Empire*, 2e éd., Oxford, 1957.

5. *La Fin du monde antique et le début du Moyen Âge, op. cit.*

6. R. Fogel et S. Engerman, *Time on the Cross*, New York, 1974 ; P. David and P. Temin, « Slavery, the Progressive Institution », *Journ. of Economic History*, sept. 1974 ; J. Kahn, son article de la *Nouvelle Critique* (1970) repris in *Aujourd'hui l'histoire*, éditions sociales, 1974, p. 159 ; également A. Conrad et J.R. Meyer, « The Economics of Slavery », *Journ. of political Ec.*, avril 1958, *cf.* in *The Economics of Slavery*, Chicago, Aldine, 1964 ; H.G. Gutman, *Slavery and the Number Game :* A critique of « Time on the cross », UY Illinois Press, 1974 ; P.A. David, H.G. Gutman, R. Sutch, P. Temming et G. Wright, « Reckoning with Slavery, Critical Essays in Quantitative History of American Negro Slavery », Oxford, U. Press, 1975 ; E.S. Morgan, *American Slavery, American Freedom*, Norton, New York, 1975 ; E.D. Genovese, *Economie politique de l'esclavage*, Maspero, 1968 ; id. Roll, Jordan, Roll, Pantheon Books, New York, 1974. Sur les Antilles, *cf.* G. Debien, *Les Esclaves aux Antilles françaises*, Fort de France, 1974 ; sur le Canada, M. Trudel, *L'Esclavage au Canada français*, Presses Un. Laval, 1960 ; sur le Brésil, G. Freyre, *Maitres et esclaves*, N.R.F.

comme une application de notre introduction et est d'autant plus nécessaire à nos yeux que la compréhension de cette transition à la féodalité doit mettre effectivement les luttes des classes au premier plan.

Enfin, après ces deux chapitres critiques, nous essaierons de présenter un chapitre IV plus « positif », c'est-à-dire de vérifier une hypothèse en recherchant si elle — et elle seule — permet d'éclairer le processus de transition. Il ne s'agit pas d'apporter des faits décisifs (ils sont d'ailleurs rares à être bien connus, et surtout dans ce domaine, leur recherche ayant été orientée différemment), mais de réfléchir sur la causalité, s'efforcer de reprendre l'interrogation de Marc Bloch *« Comment et pourquoi finit l'esclavage antique ? »*

Certes, « tout est dans tout », tout agit, réagit, rétroagit sur tout dans un système complexe, mais le danger est alors de présenter une « bouillie » structuraliste, voire structuralo-marxiste, où tout est dit, mais rien n'est expliqué. Certaines déterminations sont principales, premières, motrices. Les autres éléments du système causal (déterminations secondaires) n'existent que par elles, dans leur essence, leur forme ou leur effectivité. C'est en ce sens seulement que l'on peut entendre la formulation engelsienne de « détermination en dernière instance » par la base économique. De même que les interprétations qui suivirent (et furent un temps dominantes) poussèrent à un *mécanicisme économique,* il ne faut pas tomber dans un *mécanicisme social.*

En voulant montrer que les luttes sociales expliquent la fin de l'esclavagisme *(Gutsklavenwirtschaft),* ce n'est nullement une analyse de « causalité linéaire » que nous voulons tenter, nous verrons comment, une fois la lutte *des* classes (aussi celle des maîtres contre les groupes exploités) mise effectivement au premier rang (comme moteur de l'histoire, pas seulement comme accoucheur), les explications productivistes ou rentabilistes, démographiques et en termes de variations de la traite renaissent (nouvelle naissance et non simple adaptation de l'interprétation) : nous comprendrons pourquoi, *superficiellement,* la lecture aujourd'hui orthodoxe de l'histoire peut donner une explication.

Pourquoi fait-on des luttes des classes une sorte de « hors-d'œuvre » accompagnant le plat principal, les choses sérieuses ? D'abord parce que les sources historiques — la matière première de l'historien — manquent cruellement sur ce sujet. Elles sont

ordinairement produites par les maîtres, leurs clercs et leurs bourreaux, par leurs divers stipendiés. Ce n'est pas Spartacus qui tient la plume, encore moins l'un de ces esclaves ou de ces paysans dépendants en lutte ouverte ou — le plus souvent — silencieuse. L'historien n'est jamais assez attentif à ce « biais ». Ensuite parce que les recherches faites l'ont été en fonction de ce qui était nécessaire à la classe dominante contemporaine des travaux de l'historien, pour conforter son idéologie. L'historien, comme le chroniqueur ou le journaliste, écrit souvent pour un maître ou pour les maîtres [1].

Les recherches sont orientées en fonction des théories dominantes en histoire. Longtemps, on ne mit l'accent que sur les luttes des grands entre eux, sur leurs guerres ou leurs tournois, sur le clinquant ou, du moins, le visible (ce qui n'était pas négligeable). La construction d'une histoire des profondeurs a surtout permis, jusqu'ici, de dégager les lentes mutations de la vie matérielle — ce qui est, naturellement, indispensable —, non les luttes des hommes qui, en définitive, déterminent cette vie matérielle. Les luttes, souvent sourdes, cachées, clandestines, ne font irruption dans le visible, le noté, « l'historique », que lors des insurrections armées, nécessairement peu fréquentes, c'est leur histoire, cette autre histoire des profondeurs, que les historiens devront aussi essayer de nous dire.

1. J. Chesneaux, *Du passé faisons table rase ?*, Maspero, 1976, montre qu'écrire pour un maître, au sens universitaire du terme, revient souvent à écrire pour les maîtres.

CHAPITRE II

QUESTIONS AUX HISTORIENS A PROPOS DE L'ÉCONOMISME

> Aucun indice ne permet de croire que l'intersection des courbes *oo* et *dd* d'offre et de demande d'esclaves tendit le moins du monde à se rapprocher de l'axe vertical correspondant à l'esclavage nul.
>
> P.A. Samuelson, *L'Economique*, Paris, A. Colin, 1972, t. II, p. 501.

On pourrait résumer les arguments « économistes » par la formule « définitive » d'Engels : « L'esclavage ne payait plus, et c'est pourquoi il cessa d'exister [1]. » Ce sont eux que nous allons critiquer dans ce chapitre, sous leurs diverses formes, mais en réservant ceux caractéristiques du marxisme mécaniste pour le chapitre suivant.

Il faut souligner que dans ce chapitre II nous voulons essayer une critique interne des arguments « économistes ». Ainsi, après avoir dit que l'idée même d'un choix économique, d'un calcul fondé sur la rationalité économique des grands propriétaires, nous paraissait erronée (I), nous nous placerons sur le terrain de ceux que nous critiquons pour montrer que les comparaisons entre le système esclavagiste et le système de l'esclave casé, du colon ou du serf faites sur la base de leur productivité (II), de la rentabilité (pour le maître) (III) ne tournent pas à l'avantage du second système. Il en va de même pour notre critique des arguments en termes de reproduction de la force de travail (IV) et pour celle des « conditions économiques » de Marc Bloch (V). Ajoutons qu'il aurait sans doute fallu faire un chapitre spécial pour réfuter les analyses de ceux qui font du christianisme la cause (une cause décisive ou importante) de la fin de l'esclavage (VI), mais l'économisme ou le matérialisme vulgaire et le

1. F. Engels, *L'Origine de la famille...*, éd. sociales, 1971, p. 138.

moralisme ou l'idéologisme ont partie liée comme les deux faces d'une même médaille.

Donnons pour commencer la thèse de G. Duby [1] qui articule diverses causes pour expliquer le casement des esclaves. Il reprend essentiellement celles de M. Bloch [2]. Duby écrit que « L'apparition et la multiplication des tenures paysannes au VIIe siècle sont donc également la conséquence d'une *innovation* de très grande portée : une manière nouvelle d'utiliser la main-d'œuvre servile. Il semble que les grands propriétaires aient *découvert* à cette époque qu'il était *profitable* de marier certains de leurs esclaves, de les caser dans un manse, de les charger d'en cultiver les terres attenantes et de nourrir ainsi leur famille. Le procédé déchargeait le maître, *réduisant les frais d'entretien* de la domesticité ; il *stimulait* l'ardeur au travail de l'équipe servile et en accroissait la productivité ; il assurait ainsi son renouvellement, puisqu'il confiait aux couples d'esclaves le soin d'élever eux-mêmes leurs enfants... Ce dernier avantage devint sans doute, peu à peu, le plus évident. Il semble en effet que les esclaves soient devenus *rares* sur la plupart des marchés d'Europe occidentale tout au long des temps mérovingien et carolingien. Cette raréfaction procède peut-être d'une rigueur progressive de la morale religieuse à l'égard de l'asservissement des chrétiens ; elle résulte plus sûrement de l'essor d'un trafic à destination des pays de la Méditerranée méridionale et orientale : la plupart des esclaves que procurait la guerre pouvaient être vendus hors de la chrétienté latine ; sur place *leurs prix ne cessaient de monter.* Si bien que les propriétaires *eurent intérêt* d'en faire l'élevage ; le plus sûr était de confier celui-ci aux parents, donc d'extraire ces derniers de la promiscuité domestique et de les laisser vivre dans leur propre foyer. »

L'analyse de Duby, faite pour le VIIe siècle, n'est pas fondamentalement différente de celle donnée par de nombreux historiens pour la première « fin » de l'esclavage au Bas-Empire. Les arguments « économistes » sont identiques, mais naturellement adaptés. Nous citons Duby pour sa clarté et parce qu'il nous livre une bonne synthèse.

Marc Bloch, lui, avait expliqué que, dans *tous* les systèmes *d'esclavage en chiourme,* on constate :

1. *Guerriers et paysans, op. cit.,* p. 50, nous soulignons.
2. « Comment et pourquoi finit l'esclavage antique », art. cit., p. 34.

— que l'esclave est mauvais travailleur, son rendement est bas ;

— qu'il est un capital périssable : la mort ou la maladie fait perdre au maître la somme qu'il avait payée, il doit acheter un autre esclave ;

— on ne pouvait guère en effet compter sur l'élevage, trop délicat dans ces conditions ;

— ce n'était pas grave tant que la marchandise servile restait très abondante et donc bon marché : on gaspillait beaucoup d'esclaves pour faire peu de besogne (et si l'un mourait, on le remplaçait aisément) ;

— lorsque le recrutement se fit plus difficile, la valeur de l'esclave s'accrut, on se tourna vers le système de la tenure.

Avec ce système de la tenure, inversement :

— sur « son » champ, son rendement est meilleur et, même sur la réserve, si le rendement des corvées n'était pas excellent, il devait être supérieur à l'ancien système, l'esclave casé craignant de se voir enlever sa tenure ;

— « comme il vit en familles mieux organisées, sa race se perpétue plus sûrement ».

La thèse Bloch-Duby présentée ici articule divers arguments, elle fait intervenir plusieurs questions : la rigueur de la morale religieuse, la rationalité économique, la productivité du travail de l'esclave en chiourme, la rentabilité de l'esclavage pour le maître, la possibilité et le coût de l'élevage, les variations de la traite. Ces arguments, nous les retrouvons aussi bien pour la période du Bas-Empire que pour celle du Haut Moyen Âge, nous les retrouverions encore dans les analyses de la fin de l'esclavagisme américain moderne. Essayons de montrer que, *présentés tels quels,* ils ne sont pas convaincants.

I. *LA QUESTION DE LA RATIONALITÉ DU GRAND PROPRIÉTAIRE ESCLAVAGISTE*

Duby parle d'une innovation, d'une découverte par ces grands propriétaires. Il fallait donc d'abord qu'ils se livrent à un calcul économique sur la rentabilité de l'esclavage en chiourme comparée à celle de l'esclave casé.

Or il s'agit là d'un calcul très difficile. Les grands propriétaires pouvaient certes s'apercevoir que l'esclavage en chiourme laissait des profits, mais de là à une estimation d'une rentabilité

relative de deux systèmes ! Pour le calcul de la rentabilité relative de l'esclavage dans le sud des États-Unis, Conrad et Meyer doivent faire des hypothèses concernant la longévité des esclaves, le coût de ceux-ci et des investissements nécessaires complétaires, le taux d'intérêt, le rendement annuel des activités de production de l'esclave, son rendement dans l'activité de procréation [1]. Quelle était la rationalité économique du grand propriétaire romain ou mérovingien ?

La question est difficile car elle n'est pas seulement de savoir si les maîtres étaient capables d'un calcul économique approximativement exact. Déjà en nous plaçant sur ce plan, on pourrait en douter (non pas, évidemment, pour des raisons intellectuelles) : M.I. Finley note que l'évaluation des revenus d'une terre considérée l'une des plus sérieuses par les historiens modernes, celle par Columelle [2] des revenus d'une vigne de deux hectares, prend en considération le prix d'achat de la terre, du vigneron-esclave, des vignes et des échalas, de même que la perte des deux ans de revenu avant que les vignes ne donnent, mais oublie les bâtiments de ferme, l'équipement, les terres accessoires, le coût d'entretien des esclaves, la dépréciation et l'amortissement [3] et beaucoup d'exemples pourraient être donnés avec des erreurs autrement plus graves. On pourrait cependant admettre que les maîtres, sur la base de calculs faux, prenaient des décisions du type : faut-il caser ou non les esclaves ?

Au-delà, la question est de savoir si la notion de calcul économique a un sens alors, ou un sens proche de celui que nous lui donnons. Certes, Columelle, dans ce calcul des revenus d'une vigne arrive à un taux de profit précis (33,3 %), certes, le même agronome, reprenant un thème courant, a clairement expliqué que le système avec régisseur et esclaves était supérieur (à certaines conditions [4]) à l'affermage car il laissait plus de profit. Mais ce type de raisonnement n'était-il pas assez exceptionnel dans sa pureté ou sa modernité ? Son presque contemporain, Pline le Jeune, dans une de ses lettres [5], envisage d'acheter un domaine voisin de l'un des siens qui, du fait de la mauvaise gestion du propriétaire et de ses tenanciers, était très bon marché. Or Pline exprime l'avantage principal de l'opéra-

1. *Cf. The Economics of Slavery, op. cit.*
2. *De Re Rustica*, III, 3 (Agronomes latins, *op. cit.*, p. 229-231).
3. M.I. Finley, *L'Économie antique, op. cit.*, p. 155-56.
4. *Cf.* ci-dessus, chap. I.
5. *Lettres*, 3, 19.

tion en terme de beauté *(pulchritudo),* et s'il note qu'il pourrait visiter les deux domaines dans la même journée, n'avoir qu'un seul agent *(procurator),* voire qu'un seul régisseur *(actor),* n'entretenir qu'une seule *villa* apte à recevoir un sénateur en visite, il ne dit pas un mot des dimensions de la propriété, de l'importance des revenus qu'elle rapporte ou des productions qu'elle fournit. Un rêveur dira-t-on ! Peut-être, et l'on pourrait donner d'autres notations de ce genre sans apporter une preuve. Disons cependant qu'il n'y a pas alors une rationalité économique clairement dégagée des autres motivations. Pourquoi désirer des terres, et des esclaves ? Parmi tous les mobiles, on peut citer le goût pour la terre, le fait qu'elle était porteuse de plus d'honneur que d'autres « investissements », la tradition familiale et celle de la cité (conserver la terre familiale et exploiter les terres comme cela s'était toujours fait), la volonté de doter les filles, la puissance et la satisfaction d'orgueil retirée de la possession de nombreux esclaves, l'esthétisme, l'ostentatoire, l'obligation d'avoir une riche *villa* pour recevoir ses hôtes de marque, le goût plus ou moins prononcé pour les séjours à la campagne, l'importance de la propriété foncière et servile pour la carrière administrative et politique... Un mélange de valeur d'usage et de valeur d'échange, une situation où le revenu n'a d'intérêt que par rapport à sa dépense « stérile », signe et moyen de la grandeur.

Attention cependant, cela ne signifie en aucun cas que les maîtres n'étaient pas intéressés par le profit retiré de l'exploitation des hommes et des terres ! Peut-être cela sera-t-il davantage le cas pour l'aristocratie mérovingienne ou carolingienne (G. Duby parle, pour cette dernière époque, d'indifférence aux réalités économiques [1]), mais le maître romain a seulement besoin de savoir que ses domaines lui rapportent de substantiels bénéfices (et tel est clairement le cas des *villae* esclavagistes), c'est-à-dire qu'ils lui permettent de vivre « noblement » (un revenu *socialement* nécessaire !). Pour le reste, il ne se complique pas de taux de profit, d'amortissement..., il ne fait pas de calcul économique.

Pour que l'esclavage en chiourme fût abandonné, il ne suffisait sans doute pas d'un calcul (nécessairement faux en outre) par lequel les propriétaires eussent abouti à un taux de profit 5 ou 10 % plus élevé avec un système d'exploitation par

1. Duby, *Guerriers et paysans, op. cit.,* p. 99-100.

esclaves casés ou *coloni*. Sans doute fallait-il qu'ils ne pussent pas faire autrement s'ils ne voulaient pas voir leur position sociale — en particulier leur niveau de dépense — s'abaisser brutalement ou même ne pas disparaître en tant que classe ?

II. *LA QUESTION DE LA PRODUCTIVITÉ*

Un cas me paraît particulièrement typique de l'ultra-économisme comme explication de la transition au servage, celui de S. Mazzarino. Il écrit naïvement : « Dans ces conditions, le travail des esclaves dans une économie de grands domaines ne peut être aussi productif qu'on est tenté de le croire. Les maîtres commencent à prendre conscience d'un fait important, à savoir que l'esclave casé, avec femme et enfants, se prend d'affection pour la terre, et produit davantage. Évidemment, il n'en tire pas immédiatement toutes les conséquences ; mais il ne fait pas de doute que, parmi eux, les plus intelligents en font la remarque [1]. » En d'autres termes, comme il le dit lui-même : « De nombreuses suggestions venant suggérer la nécessité *d'intéresser* l'esclave à la production, de lui donner une famille et un pécule, la caserne d'esclaves est condamnée à régresser [2]. » Nous retrouvons, de façon outrée, une analyse proche de Duby pour ce qui concerne l'aspect « innovation technique », découverte : les maîtres prennent conscience d'un fait..., les plus intelligents... En outre, clairement, nous voyons la confusion entre productivité et rentabilité : même si l'esclave en chiourme est moins productif que l'esclave casé, encore faudrait-il que le maître retire plus de profit (masse, taux ?) avec la solution 2 pour qu'il opte pour elle. Duby ne tombe pas dans cette trivialité ; ni F. Lot qui avait affirmé lui aussi la faible productivité du travail servile [3]. Voyons cette thèse de plus près.

La question de la productivité relative du travail servile supposerait l'utilisation d'un concept de productivité clair, efficace et, en outre, les données permettant une mesure. Ne parlons même pas de mesure [4], reste le concept lui-même. Soit

1. *La Fin du monde antique*, 1959, trad. française, 1973, N.R.F., p. 147-48.
2. *Ibid.*, p. 148, nous soulignons.
3. F. Lot, *op. cit.*, p. 118 et *sq.*
4. W. Fogel et S. Engerman tentent de mesurer l'efficience relative de l'esclavage sudiste dans leur *Time on the Cross*, Boston, 1974, et se heurtent, même pour cette époque proche, à de grandes difficultés.

une *villa* esclavagiste de 100 hectares, avec 200 esclaves travaillant en équipes avec organisation centralisée de la force de travail, avec 1 000 « outils » et produisant une denrée (400 tonnes de blé) en une période donnée (l'année). Il faudrait que tous les autres « inputs » restant identiques, le seul passage de l'esclavagisme en chiourme au système de la tenure où des serfs organisent leur travail et cultivent « leur » manse de façon autonome (plus les corvées sur la réserve [1]), augmente ou diminue la quantité de produit. On aurait ainsi la productivité relative d'un facteur particulier que nous nommons le casement. Nous ne sommes pas intéressés, ici, aux effets possibles du changement du statut juridique (passage de l'esclavage au servage ou à la liberté d'une part, propriété effective d'un lopin, ou tenure héréditaire servile ou ingénuile) mais d'une modification de fait, combinaison d'un changement d'un rapport social (esclave en chiourme-esclave casé que nous avons dit un quasi-serf) et de celui d'un mode d'exploitation des terres (exploitation directe par des équipes... ou parcellage, total à la limite s'il n'y a plus de réserve).

Remarquons d'abord que c'est cette comparaison-là que le maître était censé pouvoir faire pour choisir un système ou l'autre. Pas exactement celle-là, la comparaison ne pouvait se faire que par rapport à un domaine du même type (à moins d'aller jusqu'à admettre des expériences économico-sociales réversibles, passage au casement, comparaison, et, éventuellement retour à la chiourme !), donc être très grossière (tous les « inputs » changent) et cela dans une époque dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle était quelque peu troublée.

Ensuite, d'où peut venir la différence entre les deux quantités produites ? Est-ce parce que les hommes travaillent un plus grand nombre de jours dans l'année ou une plus grande quantité d'heures dans la journée ? Dans ce cas, on devrait se demander pourquoi l'esclave casé, le serf ou même le tenancier libre, fournissent un quantum de travail supérieur sous forme d'heures ou de journées additionnelles ? Il est possible aussi que, pour un temps de travail identique, dans l'une des deux situations, les hommes soient plus efficients, c'est-à-dire que dans

1. Pour ces corvées, peut-on considérer qu'il s'agit de l'ancien système, mais réduit dans l'espace (de la *villa* à la réserve) et le temps (seulement certains jours) ? Certainement pas, car la situation nouvelle liée au casement modifie fatalement l'efficience du travail sur la réserve. Mais dans quel sens ? *Cf.* ci-dessous ma critique de M. Bloch à ce sujet.

une heure l'esclave en chiourme produise plus, ou moins, que l'esclave casé sur sa tenure. L'intensité du travail fourni dans la durée d'une heure varie. Là aussi il n'est pas possible de savoir a priori le sens de cette variation et si l'on pose que le travail servile en chiourme est moins intense, c'est-à-dire produit moins dans le même temps, le même matériel, etc., on doit dire clairement pourquoi.

A ce propos il faut remarquer qu'il ne s'agit pas du travail d'un esclave particulier, mais du travailleur collectif (productivité de l'ensemble des équipes, y compris les contremaîtres...). Le fait de travailler en équipes sur un vaste domaine permet de faire apparaître les avantages tirés de la grande échelle, de la division du travail, de son organisation centralisée. L'intensité du travail de l'esclave en chiourme est certainement accrue par ces caractéristiques souvent notées. Mais il est loin d'être évident que ces avantages soient des dons gratuits du ciel. En d'autres termes, il est possible que la spécialisation (par exemple) élève le produit horaire de l'esclave, mais au prix d'une dépense accrue de force physique ou psychique, d'une usure plus grande de la force de travail, donc d'un coût supporté par l'homme et très difficilement appréhendable (le raccourcissement de la durée de vie n'en est qu'un élément avec les maladies, etc.).

Dès lors, il faut comprendre que l'on a quitté le domaine de la simple productivité pour entrer dans celui de la rentabilité. La force de travail fournit plus au prix d'une usure plus grande (et ce n'est pas le même travail qui entre dans la fonction de production).

Tous ceux qui ont raisonné sur les causes de la fin de l'esclavage en terme de productivité ont, implicitement ou explicitement, une théorie des causes de la productivité accrue du travail du tenancier serf ou libre. Pourquoi celui-ci s'astreindrait-il à travailler plus longtemps dans l'année ou dans la journée, plus intensivement dans l'heure ? La réponse classique se veut évidente : le serf sur sa tenure, l'esclave casé, le *colonus,* le tenancier libre, le paysan propriétaire serait directement « intéressé » à la production, aussi bien quantitativement que qualitativement [1].

Marx explique lui aussi :

« Comparé à celui de l'esclave, ce travail-ci [celui du travailleur indépendant] devient plus intensif, donc plus

1. F. Lot, *op. cit.*, p. 118 et *sq.*

productif. L'esclave travaille sous l'aiguillon de la peur, non pour son existence qui, si elle ne lui appartient pas, lui est cependant garantie. En revanche, le travailleur libre est poussé par ses besoins [1]. »

Mais, *d'une part,* il est faux d'imaginer l'esclave dans les *villae* impériales ou, d'ailleurs, dans les habitations antillaises ou américaines du XVIIIe ou du XIXe siècle, comme mû seulement par la peur immédiate. Décrivant le modèle de Columelle, nous avons vu qu'il y avait aussi des incitations matérielles et psychologiques diverses, tout un jeu de « médailles du travail » et de promotions réelles au sein des catégories sociales serviles. Inversement, le travailleur « libre » n'ignore pas la peur puisque existe toute une série de sanctions d'ordre très divers. Ceci dit, il reste vrai que, malgré les présentations idylliques à la Columelle, l'esclave antique ou haut-médiéval est l'homme que son maître peut châtier physiquement, y compris par la mort.

Comme ici nous n'avons pas à nous préoccuper du salariat, mais seulement comparer l'esclave en chiourme et l'esclave casé, puis celui-ci au serf, la question de la peur doit être étudiée dans ces deux derniers cas. L'esclave casé est un type social en évolution relativement rapide vers le servage [2] ; il est probable que son maître a gardé pouvoir sur son corps, mais que l'autonomie économique relative a dû faire dégénérer ce pouvoir assez loin de ses formes absolues pour aboutir à une situation où il n'était plus qu'exceptionnel et de pur fait. Dès lors que l'on admet une considérable évolution, sur ce plan, de l'esclave au serf, il est clair que l'aiguillon qu'est la peur, la contrainte directe, n'est pas rien. Surtout qu'elle peut porter sur l'existence même, non seulement dans les cas où, comme le dit Marc Bloch, on peut gaspiller de la main-d'œuvre servile (ce que nous nommons le système concentrationnaire avec extermination par le travail), mais même dans un système avec élevage (on punit, on mutile, on tue un petit nombre pour l'exemple).

D'autre part, quelle efficacité attribuer à l'aiguillon des besoins ? *Les besoins qui « poussent » le travailleur indépendant ne le conduisent nullement toujours à arbitrer entre besoin de loisir ou de repos et besoin de biens en faveur de ces derniers.* Il ne faut pas imaginer le paysan autonome du Haut Moyen Âge

1. *Matériaux pour l'économie,* « Subordination formelle et réelle du travail au capital », *Œuvres,* Gallimard, t. II, p. 375.
2. Je précise « relativement rapide » car *tous* les rapports sociaux évoluent !

comme l'entrepreneur dynamique énergique, tel que le capitalisme nous en donne le spectacle. Pourquoi aurait-il travaillé beaucoup au-delà des besoins « naturels », disons « simples » de sa famille [1] ? D'autant plus que sur ces micro-parcelles les rendements sont rapidement et fortement décroissants.

Ajoutons que M. Bloch donne un argument intéressant, mais contradictoire lorsqu'il explique que, dans le cas des corvées sur la réserve, le rendement peut être rendu supérieur à celui de l'esclave en chiourme par la *menace* de lui enlever son manse. Que cette menace puisse jouer, qui en douterait ? Mais l'esclave en chiourme subit d'autres menaces, non moins « stimulantes ».

Allons au-delà du travailleur considéré isolément. Le recours à l'équipe servile sur les *latifundia* permet certaines économies tirées de la division du travail et plus généralement de la coopération. Je ne veux nullement exagérer leur importance, au contraire [2]. Mais je signale aux tenants de l'économisme qu'il y a contradiction certaine dans l'accent mis par eux sur les avantages techniques de la production de masse quand il s'agit de justifier ou d'expliquer la grande entreprise industrielle avec sub-division et gestion centralisée du travail, c'est-à-dire la chiourme moderne, et de mettre l'accent sur les avantages non moins techniques de la petite parcelle individuelle, avec travail autonome par rapport à la gestion centralisée des chiourmes sur les *latifundia* esclavagistes. Tout repose dès lors sur les particularités de l'agriculture ou de certaines productions agricoles.

Il ne s'agit pas de refuser le vieil argument de Smith expliquant la faible division du travail dans l'agriculture par son caractère de répartition saisonnière des tâches, mais simplement de faire remarquer que l'augmentation de la taille de l'exploitation agricole en faire-valoir direct avec des équipes d'esclaves peut élever les rendements et compenser une éventuelle plus faible intensité du travail. D'ailleurs Marx-Engels notent la faiblesse, liée aux tenures, de la division du travail rendue très difficile par l'exploitation morcelée [3]. Marx n'écrit-il pas : « La propriété parcellaire exclut de par sa nature même le

1. Ce qui est toujours vérifiable aujourd'hui. Nous avons mis en exergue une phrase où A. Césaire — à propos d'Haïti — plaint le pays qui connaît « l'anarchie du petit mil et de la patate douce dans le parcellage menu ».
2. *Cf.* « La Critique de la division du travail », in P. Dockès, *L'Internationale du capital*, P.U.F., 1975, p. 229 et *sq.*
3. *Idéologie allemande*, éd. sociales, 1968, p. 49.

développement des forces productives sociales du travail, l'établissement de formes sociales du travail, la concentration sociale des capitaux, l'élevage à grande échelle, l'application progressive de la science à la culture [1]. » L'esclavage en chiourme sur les *latifundia,* en revanche, outre la division sociale et technique du travail, permettait la centralisation de l'organisation des économies d'échelle et des avantages tirés de la possibilité d'employer des « équipements indivisibles », c'est-à-dire inadaptables aux *micro-fundia.*

Puisque nous parlons d'équipements, signalons l'argument (non avancé par Duby ou Bloch) qui explique la faible productivité du travail esclavagiste par la difficulté de l'introduction du machinisme. L'esclavage est-il une entrave au progrès technique, au développement des forces productives ? Nous reviendrons sur cette question ultérieurement. Mais il importe de dire dès maintenant que, même si on admettait que ce rapport de production est effectivement entravant, ce n'est pas pour cela qu'il serait abandonné par les maîtres. En effet, l'esclavage n'interdit l'introduction d'une nouvelle machine (disons du moulin à eau) que parce que celle-ci est moins rentable pour le maître que les esclaves qu'elle remplacerait. Dès lors la classe des maîtres n'aurait aucun intérêt à l'abandon de l'esclavage. Le progrès technique n'est pas une fin en soi, seulement l'est pour les exploiteurs la dimension du surplus qu'ils extraient, et si celui-ci est plus élevé sans le moulin à eau, pourquoi les maîtres abandonneraient-ils l'esclavage ?

Juger que la fin de l'esclavage a été cause de progrès technique n'est nullement dire que la cause de la fin de l'esclavage fut qu'il entravait ce progrès technique !

Il est évidemment très difficile d'apporter des preuves de la productivité relative du travail de l'esclave en chiourme par rapport à l'esclave casé. M.I. Finley fait remarquer qu'il faudra attendre le XIVe siècle en France pour atteindre les rendements à l'hectare atteints sur les *latifundia* romains [2]. Ce qui ne prouve pas grand-chose puisqu'on ne sait combien d'esclaves travaillaient à l'hectare ; on affectait peut-être plus d'hommes à l'hectare dans les grands domaines du IIe siècle que dans les *villae* mérovingiennes. Mais, à partir du XIe siècle, le nombre de travailleurs à l'hectare en France devait être au moins aussi élevé

1. *Le Capital,* éd. sociales, 1967, t. VIII, liv. III, p. 186.
2. *Cf. op. cit.,* p. 109, à partir de B.H. Slicher van Bath, *cf.* n° 67 de Finley.

que dans l'Italie impériale du IIe siècle et le rendement à l'hectare relativement faible au Moyen Âge est alors indice d'une faible productivité du travail.

Pour terminer sur cette question, ajoutons le débat actuel sur la productivité d'un autre esclave en chiourme, l'esclave noir du sud des États-Unis [1]. La thèse popularisée par Fogel et Engerman dans leur célèbre *Time on the cross,* thèse selon laquelle l'esclavage était une institution efficace, et l'esclave un bon travailleur, quantitativement et même qualitativement, et qui a provoqué une fantastique levée de boucliers, est sans doute fondée sur des hypothèses nombreuses et critiquables, elle n'en interdit pas moins ces affirmations naïves sur la faible efficience de l'esclave en chiourme partout et toujours, devenant fausses lorsqu'elles vont jusqu'à faire de cette éventuelle faible productivité ou de l'aspect entravant de ce rapport social pour le progrès technique, *la cause* de la fin de l'esclavage, l'explication du casement des esclaves.

Revenant sur la question de l'efficience relative de l'agriculture servile, Fogel et Engerman en sont arrivés à expliquer la considérable « supériorité » du travail servile dans la période qui précède la guerre de Sécession [2] non plus par un plus grand nombre de jours de travail dans l'année (au contraire, alors, les esclaves semblent avoir travaillé un plus petit nombre de jours), ou d'heures dans la journée, mais par « l'organisation de la force de travail en des équipes travaillant intensément, fortement coordonnées et fonctionnant avec précision [3] ».

Toute la partie de leur article où ils mettent l'accent sur la division du travail au sein de chaque équipe, entre équipes, sur l'utilisation de la pleine capacité de chacun (l'exemple des femmes enceintes ou à peine accouchées au travail), les avantages d'une organisation centralisée, disciplinée, rigoureuse serait à citer, non pour tenter une application « telle quelle » qui serait absurde, mais pour faire comprendre que centralisation, spécialisation, discipline permettent d'augmenter les rendements de la machine qu'est alors le travailleur collectif. Ajoutons à nouveau que c'est au prix d'une usure accrue de la force de

1. *Cf.* ci-dessus, p. 142, note 6, les travaux récents sur cette question.
2. « Explaining the Relative Efficiency of Slave Agriculture in the antebellum South », *American Economic R.*, juin 1977, ils écrivent : « Large slave plantations were 48 % more productive than the small free farms of the South » (*id.*, p. 290).
3. *Id.*, p. 291.

travail utilisée ainsi intensivement et qu'il faut donc raisonner en terme de rentabilité comparée (non plus : avec le même travail, la force de travail « donne » plus, mais : avec un travail différent, elle fournit plus de produit) et, lorsque dans les deux situations il y a un maître, en terme d'exploitation.

Naturellement les comparaisons sont entre l'esclavagisme et les systèmes qui gravitent autour de la notion de servage ou la petite propriété de l'homme libre, pas avec le salariat (avec gestion centralisée, division du travail...). Ceci expliquerait pourquoi (Fogel et Engerman le montrent) l'esclavage ne semble pas avoir prouvé sa « supériorité » dans l'industrie du XIXe siècle aux États-Unis. Nullement pour une quelconque spécificité technique, mais parce que la comparaison est alors entre deux systèmes de même type (centralisation, organisation rigoureuse, spécialisation, discipline d'atelier).

On comprendra que nous ne voulons pas retourner l'argumentation productiviste, jouer aux Fogel et Engerman de l'Antiquité. Simplement, le moins que l'on puisse dire, est que la preuve de la sous-productivité de l'esclavagisme antique est encore à donner. Et nous verrons que lorsque la faible efficacité relative de l'esclave paraît claire, c'est pour une tout autre raison que celle donnée par l'économisme.

III. *LA QUESTION DE LA RENTABILITÉ (POUR LE MAÎTRE) DE L'ESCLAVAGE*

P.A. Samuelson, à propos de l'esclavage américain, écrivait : « Parmi les historiens, dont beaucoup étaient encore moins informés des données économiques que des faits historiques, un mythe se développa ultérieurement selon lequel l'esclavage aurait, au cours des décennies antérieures à la guerre civile, cessé d'être économiquement rentable. Selon ce mythe, si Lincoln avait été un peu plus patient, l'institution de l'esclavage se serait effondrée d'elle-même [1]. » Le même mythe s'est imposé au sujet de l'esclavagisme antique.

Était-il *profitable* pour les maîtres de caser leurs esclaves ? Importe en effet au maître (en admettant sa rationalité économique) le surplus qu'il retire de l'exploitation, et non directement la productivité du travailleur. Peut-on considérer

1. P.A. Samuelson, *L'Economique*, Paris, A. Colin, 1972, t. II, p. 501.

que le système caractéristique du casement, ou plus généralement le système du tenancier avec paiement d'une rente en nature ou en argent sur le produit de la tenure *et* services en travail (corvées) sur la réserve (système du servage), a une rentabilité supérieure à celle du faire-valoir direct de toutes les terres par des esclaves en chiourme, mangeant « le pain de leur maître » au réfectoire commun (voire éventuellement dans leur cabane) et dormant dans les granges du maître (voire éventuellement dans cette cabane).

A) Réflexions sur la rentabilité comparée des deux systèmes

Sur la tenure, la productivité du paysan serait plus élevée qu'avec le système du faire-valoir direct par les esclaves. Nous l'avons critiqué, admettons-le maintenant. Mais ce qui revient au maître de ce produit risque d'être fortement fraudé. Toute l'histoire de la paysannerie tenancière est marquée par cette fraude-là et par la surveillance qui s'efforce de la limiter. Celle-ci est naturellement beaucoup plus difficile que dans le cas de la chiourme, disons plus généralement de la gestion centralisée de la force de travail.

Restent les corvées sur le domaine réservé. Il s'agit sans doute là du pire des systèmes pour le maître. La menace mise en avant par M. Bloch (priver le corvéable paresseux de sa tenure) est finalement « légère » par rapport à celle que l'esclave peut subir (la mort), elle semble en outre n'avoir guère reçu d'application effective et a dû vite apparaître comme irréaliste. En effet l'esclave casé, bientôt serf comme les autres, bénéficie d'une autonomie considérablement accrue par rapport à l'esclave en troupeau. Duby, lui-même, insiste sur le fait que le corvéable est particulièrement « paresseux » et « maraudeur » mais qu'il est infiniment mieux nourri que le domestique qui travaille sur la réserve. Ces « manœuvres aux dents longues, prompts à la maraude et qui gaspillaient leur temps [1] », lui-même les décrit excellemment. On dira que la rentabilité de ces corvées est celle d'un esclavage en chiourme réduit à quelques jours par semaine. Mais non, combien plus fort est notre tenancier, même s'il est encore de statut servile, même si affranchi il reste sous la

1. *L'Economie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval (France, Angleterre, Empire, IXe-XVe siècle)*, Aubier, 1962, t. II, p. 435.

manumissio, par rapport au seigneur ! Manger son propre pain, dans sa case, n'est pas négligeable, surtout si l'on sait que vite la puissance du maître a hésité devant les limites du jardin servile.

D'ailleurs la paresse, la bonne chère et la maraude du corvéable expliquent pour Duby le recul des corvées, les commutations, dès le XIIe siècle. Et la réserve, cultivée par des domestiques de la *familia,* en fait les successeurs des esclaves non casés ou par des mercenaires, sous la direction d'un intendant ou d'un fermier est très productive [1]. Je vois bien que l'on voudrait démontrer que : productivité de l'esclave en chiourme<productivité du serf<productivité du salarié, mais en fait ce mercenaire qui mange à la table du maître — et très mal par rapport au corvéable [2] — est le frère du domestique qui succède à l'esclave non casé. Les premiers salariés avaient même une condition inférieure à celle de l'esclave de la *familia.* Que le mercenaire gagne bientôt, outre sa nourriture, une petite pièce de monnaie, ne change rien au fait que, globalement, il ne recevait pas plus en nourriture que le servus de la *familia* (donc bien moins que le serf tenancier qui vivait de son pain, de sa tenure — sans doute relativement largement — et qui, lorsqu'il était en corvée mangeait bien mieux que le domestique) et que tous deux travaillaient beaucoup plus que le corvéable (deux à trois fois [3] !).

B) Les frais d'entretien

Duby écrit que le système du casement « déchargeait le maître, réduisant les frais d'entretien [4] ». Expliquons-nous, quels frais ? L'esclave en chiourme vit à la table et du pain de son maître, l'esclave casé de son pain, à sa table. Certes.

Mais dans le cas de l'esclave en chiourme, ce pain n'était pas acheté à l'extérieur de la *villa.* On sait [5] que, même dans la Rome impériale à son époque marchande, la *villa* était autarcique, autant que possible, pour sa consommation (même si elle vendait sa production en partie à l'extérieur). Et cette autarcie

1. *Id.*
2. *Id.*, p. 514, le corvéable au XIVe siècle aurait pu manger deux ou trois fois plus que la ration d'un domestique.
3. *Cf. id.*
4. *Cf.* ci-dessus, et *Guerriers et paysans,* p. 50.
5. *Cf.,* par exemple, M.I. Finley, *op. cit.,* p. 144-145.

s'est accrue avec le Bas-Empire et le Haut Moyen Âge. Il n'était pas question que le propriétaire foncier fasse venir de chez un marchand voisin, à grands frais, les mets destinés aux esclaves ! Les esclaves produisaient, en équipe, leurs propres biens de subsistance, sur les terres du maître. Le système du casement nécessite lui aussi de la force de travail et de la terre pour produire cette masse de subsistance. Et si l'esclave casé mange plus et se vêt mieux que son frère du troupeau, si sa productivité globale (c'est-à-dire tenure et corvées) ne s'est finalement pas accrue, nécessairement pour une même quantité de terre, il faudra plus de travail pour produire la subsistance des travailleurs.

Même si la masse de subsistance était importée de l'extérieur de la *villa* contre de l'argent, il aurait bien fallu produire quelque chose en échange. Nous retrouverions exactement la même analyse en termes de quantité de terre et de travail. Pas exactement, puisque pourrait se poser un problème de *trésorerie* (ou d'équilibre de la balance des paiements de la villa), mais tel n'est pas le cas puisqu'il n'y a pas débours en argent. Dès lors, l'argument, en tant que tel, est vide, ou plutôt il n'est qu'affirmation d'un rapport consommativité [1]/productivité pour l'esclave en chiourme supérieur au rapport consommativité/productivité pour le serf (ou esclave casé), et le moins qu'on puisse dire est que ce n'est guère évident.

C) Les frais de surveillance

Argument que l'on ne trouve (apparemment) ni chez Duby ni chez Bloch. C'est pourtant l'un des plus solides. On le trouve dans *Le Capital,* liv. III. Marx, on le sait, distingue deux aspects du travail de direction et de surveillance. Se pose d'une part le problème général de la coopération dans tout « système combiné de production » où nécessairement il faut que s'accomplissent « des affaires communes liées à la nature même de toute communauté [2] », par exemple celles qu'exerce un chef d'orchestre ; existe d'autre part un travail de direction et de surveillance « consécutif au caractère antagoniste du capital et du travail, à la domination de l'un sur l'autre (tous les modes de production

1. Consommativité : volume des biens consommés par une famille pour une période donnée.
2. Liv. III, éd. sociales, t. II (VII), p. 48 et *sq.*

reposant sur l'opposition des classes possèdent ce caractère en commun avec le mode capitaliste [1]) ». « Double nature » donc de ce type de travail, seul le premier aspect est travail productif ; pour le second, l'esclave ou le salarié est obligé de produire en plus le salaire de surveillance « compensation pour le travail de direction et de surveillance dont il est l'objet [2] ».

Marx peut donc écrire : « Ce travail de surveillance est nécessaire dans tous les modes de production qui reposent sur l'opposition entre l'ouvrier, en tant que producteur direct et le propriétaire des moyens de production. Plus cette opposition est grande, plus importante est le rôle que joue le travail de surveillance. Il atteint par conséquent son maximum dans le système esclavagiste [3]. » On doit en déduire que le système esclavagiste (*Gutsklavenwirtschaft :* économie terrienne esclavagiste) supporte plus de « faux frais » que les systèmes où l'opposition entre les classes est plus faible.

L'argument de l'homme au fouet qui doit aussi être nourri mérite que l'on s'y arrête. S'il y a là, indéniablement, un coût de la servitude (pour le maître), toute la question est de savoir si la gestion centralisée de la main-d'œuvre servile, avec surveillance, ne permet pas de grossir la part du maître au-delà de ce qui doit revenir au surveillant ?

Ce problème ne se présente pas seulement pour l'esclavage en chiourme, mais *aussi pour le salariat* dans les grands ateliers, avec division du travail, gestion centralisée, contrôle, qui s'imposent dans l'industrie de la Grande-Bretagne du XVIIIe siècle, il se pose plus précocement, pour le salariat rural, et les équipes de mercenaires qui vont travailler sur la réserve dès le XIIe siècle en remplacement des serfs corvéables indociles, paresseux, maraudeurs, en fait plus autonomes car assis sur leur tenure.

S. Marglin décrit très bien dans *What do bosses do* [4] le pourquoi de la supériorité, pour le patron, du système de l'atelier sur le système du travail à façon à domicile *(putting-out system) :* éviter le « coulage », les petites et plus grandes maraudes, le comportement « rationnel » de réduction de l'« offre de travail »

1. *Id.*, p. 51.
2. *Id.*
3. *Id.*, p. 49.
4. Ronéoté, repris partiellement in *Critique de la division du travail,* Le Seuil, 1973, p. 41 et *sq.* sous le titre *Origine et fonctions de la parcellisation des tâches. Cf.* P. Dockès, *L'Internationale du capital, op. cit.,* p. 241 et *sq.* et B. Rosier, *Croissance et crises capitalistes,* P.U.F., 1975, p. 203 et *sq.*

à partir d'un certain niveau de revenu, comportement catastrophique pour le patron, enfin la « paresse » du travailleur. Le système moderne de la concentration des salariés dans des ateliers, celui, médiéval, des mercenaires travaillant en équipe sur la réserve, celui de l'esclavage en chiourme, permettent d'obtenir un surplus plus important pour le maître. La chiourme peut donc bien être rentable, elle a pour cela été réintroduite, sous sa nouvelle forme salariée, dans les domaines des seigneurs médiévaux, dans les usines du capitalisme naissant en Grande-Bretagne, puis partout...

Notons que Marx [1] paraît lui aussi considérer que les grandes manufactures surclassent les diverses petites industries pour des raisons identiques à celles qui font la rentabilité supérieure de l'esclavagisme, malgré les « faux frais » de surveillance. Il cite la grande perspicacité de Steuart et ajoute la réflexion de ce dernier : « Pourquoi l'industrie des particuliers est-elle ruinée par les grandes entreprises en manufactures si ce n'est que celles-ci se rapprochent davantage de la simplicité du système esclavagiste ? »

Répondant, ci-dessus, aux historiens « économistes », nous avions affirmé que l'esclave en chiourme pouvait produire plus de biens que l'esclave casé (tenure et réserve) dans une même période (une journée) sur une même terre (surface, fertilité). L'unité retenue : l'homme-jour-hectare. Mais attention, il obtient plus de biens dans cette journée en travaillant plus longtemps, plus intensément que le serf. Et Marglin aurait raison de dire que la productivité doit être calculée pour le même « output » (blé) et pour les mêmes « inputs » (terre et travail), or l'esclave en chiourme ne fournit pas le *même* travail, ni la même quantité de travail. Si nous prenons comme unité l'heure de travail d'une intensité donnée sur un hectare, nous verrions que l'esclave en chiourme produit plus, mais dans une situation *où il se dépense plus,* c'est-à-dire fait plus d'heures d'intensité donnée ou autant d'heures d'intensité plus forte. En ce sens, mais en ce sens seulement, la productivité du travail de l'esclave en chiourme n'est pas plus forte que celle de l'esclave casé (ou celle du salarié en atelier pas plus forte que celle du salarié à domicile).

Mais ce qui importe au maître, c'est la différence entre la quantité produite et la quantité consommée par le travailleur de blé. Si le travail du surveillant n'est pas productif, il est rentable.

1. K. Marx, *Le Capital,* liv. I, 4e section, Gallimard, t. I, p. 871-872 n.

D) Conscience et violence

Les esclaves, bien entendu, savent fort bien qu'il leur reviendra plus de la masse produite grâce au casement et (ou) qu'ils pourront réduire la durée et l'intensité du travail nécessaire pour leur subsistance et pour le surplus du maître. Et *ils se battent pour cela aussi.* L'économiste bourgeois pourrait imaginer que l'esclave casé va (veut !) augmenter la masse des produits, d'où sa propre part, et même si celle de son maître augmente aussi (voire même plus vite). Non, il vise, et d'ailleurs obtiendra, une redistribution du produit, et aussi de l'effort. Même s'il ne cherche pas seulement cela.

Et les maîtres également savent que l'esclavage en chiourme permet de forts profits. Les grands propriétaires fonciers de l'Antiquité ne pouvaient sans doute pas calculer la rentabilité relative de l'esclavage par rapport à d'autres systèmes, mais ils savaient qu'ils faisaient de gros profits et ils les dépensaient très largement. Comme l'écrit M.I. Finley, la tradition littéraire qui affirme qu'en fin de compte l'esclavage antique ne rapportait pas ou peu de profits absolument ou par rapport au servage (celle que les historiens touchés par l'« économisme » acceptent avec Schtajerman ou G. Duby, et depuis Max Weber, Salvioli et F. Lot [1]) « aurait beaucoup surpris les propriétaires d'esclaves grecs et romains, qui continuèrent pendant des siècles non seulement à croire naïvement qu'ils tiraient de leurs esclaves des bénéfices substantiels, mais encore à dépenser ces bénéfices à pleines mains [2] ».

Vieille controverse puisque déjà E. Meyer [3] et W. Sombart [4] avaient insisté sur la rentabilité de ce système. Cette controverse peut-elle s'enrichir de celle sur l'esclavage dans les États du sud des États-Unis ? Il faut être, pour le moins, prudent en comparant des sociétés radicalement différentes et nous ne reviendrons pas sur les discussions passionnées qui ont suivi le livre de Fogel et Engerman, *Time on the Cross.* Nous dirons seulement que, même s'il n'est pas prouvé que la productivité de

1. Max Weber, *Die sozialen Gründe des Untergangs der antiken Kultur (Les origines sociales du déclin de la civilisation antique), op. cit. ;* G. Salvioli, *Le Capitalisme dans le monde antique,* Paris, 1906 ; F. Lot, *op. cit. ;* Schtajerman (E.M.) (Staerman), *Die Krise der Sklavenhalterordnung im Westen des römischen Reiches, op. cit.*
2. Finley, *op. cit.,* p. 109.
3. *Die Sklaverei im Altertum,* Dresde, 1898.
4. *Der Moderne Kapitalismus,* Munich, 2e éd., 1916-17.

l'esclave noir américain était supérieure à celle du salarié, en revanche il semble certain que « le profit par rapport au capital investi était plus élevé dans les plantations du Sud que dans les exploitations du Nord [1] ». D'ailleurs, les grands propriétaires du Sud n'acceptèrent de renoncer à leurs lamentables petits profits esclavagistes qu'à la suite d'une guerre : la lecture des bilans des exploitations nordistes ne semble pas les avoir convaincus !

IV. *REPRODUCTION OU RAZZIA DE LA FORCE DE TRAVAIL : LES DEUX SYSTÈMES*

On ne peut pas parler de rentabilité sans distinguer selon les méthodes, et le coût d'obtention des travailleurs. Si nous suivons les arguments de M. Bloch ou G. Duby, il apparaît clairement qu'*un* système d'esclavage était rentable. C'est celui qui combine la chiourme (avec réfectoire, logement commun, gestion centralisée des travailleurs) et la razzia. Ce système se rapproche du type concentrationnaire. Une armée de réserve est stockée, hors du territoire ou non ; il suffit d'y puiser (razzia) avec un coût de capture réduit (y compris le coût du déplacement). Comme le stock est considéré comme pratiquement illimité, le prix de « production » de l'esclave égale le coût de capture plus le profit « normal » du razzieur (profit limité par la concurrence entre razzieurs, sauf ententes ou monopoles). Se produit par conséquent, comme le dit justement M. Bloch, *un gaspillage* des esclaves. A la limite (stock infini pour la période, coût de razzia nul) l'esclave ne serait pas nourri mais remplacé tous les jours (identiquement s'il y a une volonté d'épuiser un stock limité — système hitlérien des camps de la mort). Donc pas, ou peu, d'entretien de la main-d'œuvre et destruction systématique par un travail au-delà des capacités humaines, surtout dans ces conditions de nutrition quasi nulle ou faible (notons que souvent les dirigeants nazis sont dits irrationnels parce qu'ils détruisaient systématiquement la main-d'œuvre concentrationnaire. Nullement puisque leur objectif était l'épuisement de ce stock qui pouvait être aussi considéré comme renouvelable par extension des juifs, Tziganes, aux Slaves d'abord, etc.).

Bien entendu, l'élevage d'esclaves est incompatible avec un tel

1. Comme l'écrit P. Dommergues in *Le Monde diplomatique*, 2.1976, p. 19, même si la cause qu'il donne (forte demande de coton) n'est pas la bonne.

système. Le maître n'entretient déjà pas la main-d'œuvre existante, alors accepter le coût de sa reproduction par élevage ! La famille est évidemment interdite, mais comme elle n'est pas le seul lieu de reproduction envisageable, l'avortement, l'infanticide sont encouragés ou obligatoires par pression sur la mère ou directement (liquidation systématique des enfants). Dans les systèmes de ce type, mais « modérés », les naissances et l'élevage ne sont simplement pas systématiquement découragés.

Mais il est *un autre* système d'esclavage, système qui s'autoreproduit. Alors, soit il y a toujours razzia externe, mais le prix devient élevé (capture à coût croissant, monopole de razzia) rendant rentable l'élevage, soit l'apport externe se tarit, et tout esclave est produit sur place. Dans un tel système, il n'y a plus gaspillage, mais entretien et reproduction de la force de travail servile : quantité de nourriture au minimum vital, quantité de travail limitée par le risque d'épuisement, encouragement des naissances. Naturellement, dans la réalité, on n'observe pas de rupture entre ces deux systèmes, mais des situations intermédiaires où l'esclave est plus ou moins gaspillé. Les questions qui nous intéressent ici sont celles de la rentabilité de ce système, de sa compatibilité avec la méthode de la chiourme.

Ne revenons pas sur ce que nous avons déjà dit sur la rentabilité. Précisons seulement que le système « concentrationnaire » permet évidemment un sur-profit. La productivité de l'esclave peut être réduite par l'épuisement, mais accrue par la terreur, surtout la dimension relative du surplus par rapport à ce qui revient au travailleur est très importante. Le système avec élevage a également prouvé qu'il était rentable partout où il avait été pratiqué, au Bas-Empire (contrairement à ce que l'on croit souvent il y eut alors élevage, nous y reviendrons) et en Amérique ou aux Antilles.

Rentable, davantage que le servage (*cf.* ci-dessus), au moins autant que le salariat. Et quand F. Lot écrit que « l'élevage des esclaves est dispendieux : jusqu'à treize ans, pour le moins, l'esclave coûte et ne rapporte pas ; il s'use vite et meurt jeune [1] », il mêle les deux systèmes, car en cas d'élevage, on évite le gaspillage, l'esclave est entretenu et les études des historiens américains sur l'esclavage des États du Sud montrent qu'il ne s'usait pas plus vite que le salarié d'alors, qu'il ne mourait pas plus jeune. Le maître soigne aussi les chevaux ! Le fait que

1. *Op. cit.*, p. 118.

l'esclave fasse partie du patrimoine du maître, voire en soit l'élément essentiel (souvent à tout point de vue, rentabilité économique et prestige) le protège au même titre que les autres éléments de valeur.

Que l'on n'imagine pas, à partir de la phrase de M. Bloch sur l'esclave « capital périssable », que le maître serait désavantagé par rapport au patron capitaliste en ce qu'il devrait soit acheter ce « capital », soit financer lui-même son élevage en le nourissant, vêtant... Dans un système avec élevage, le prix de vente doit s'adapter au coût de production (prix de vente supérieur : « chacun » élève, prix de vente inférieur, il existe une source externe bon marché, d'où application du système sans reproduction de la force de travail). Le coût de reproduction est assumé aussi bien par le maître (qui nourrit les enfants à sa table) que par le patron qui paye l'ouvrier pour qu'il puisse entretenir une famille. Concrètement, le maître qui achète un esclave de 14 ans le paye approximativement au coût de la nourriture jusqu'à cet âge (pas plus car autrement il pratiquerait l'élevage, pas moins car alors on est dans le système sans élevage), mais qu'il choisisse l'achat ou l'élevage, il n'a pas à « payer deux fois ».

Il est vrai que l'esclavage force le maître à un investissement de départ. Même si nous raisonnons dans le cadre de la *villa* fonctionnant par auto-reproduction (simple ou élargie) de sa force de travail servile, où chaque jour des vivres sont distribués aux familles en quantités correspondant au minimum socialement nécessaire (et qui n'est, en cela, guère différent de la paye du salarié), il a cependant fallu initialement que le maître se constitue un stock d'esclaves. Dans le cas du système sans élevage, l'*instrumentum vocale* ne se reproduit pas plus que l'*instrumentum mutum* et il faut répéter l'investissement. En d'autres termes : « Dans le système esclavagiste, le capital-argent, déboursé pour l'achat de la force de travail, joue le rôle de capital fixe sous forme argent. Il n'est remplacé que progressivement, c'est-à-dire à la fin de la période de vie active de l'esclave [1]. » Mais si la vitesse de rotation du capital est réduite par rapport au salariat, ceci n'offre guère d'intérêt dans une comparaison avec le servage. Ce dernier système pourrait être analysé, sur ce plan, comme un esclavagisme avec auto-reproduction de la force de travail, l'investissement initial

1. K. Marx, *Le Capital*, liv. II, 3e section, éd. sociales, t. II, p. 126.

finissant par pouvoir être rejeté dans la nuit des temps. A condition, toutefois, que l'esclave en chiourme soit compatible avec l'élevage. Or tel est bien le problème souvent soulevé.

Aussi les remarques intéressantes sont celles qui insistent sur le lien entre sous-rentabilité de l'esclavagisme et le coût trop élevé (voire sur l'impossibilité) de l'élevage des esclaves dans un système de chiourme. D'où le passage au servage, à travers un casement rendu indispensable pour réduire le coût de reproduction sur place de la force de travail. D'où le lien qui est alors fait entre la traite et la chiourme (et finalement l'esclavage lui-même, puisque l'esclave casé tend à devenir serf) formant un premier système, et entre élevage et casement, formant un second système (qui devient le servage).

Cette analyse suppose que l'on puisse démontrer que l'élevage n'a pas été pratiqué dans les chiourmes du Bas-Empire, qu'il est, plus généralement, impossible ou difficile d'avoir la chiourme *et* l'élevage, que dans les périodes où la traite se tarit, ou du moins quand le prix de vente des esclaves razziés tend à dépasser celui d'un esclave produit (soit par raréfaction de l'offre, difficulté de la capture, allongement du voyage, augmentation des marges bénéficiaires du razzieur, augmentation de la demande), le casement se développe.

A) Élevage et chiourme

Contrairement à la thèse de Max Weber, l'élevage des enfants a été effectivement largement pratiqué dans les chiourmes d'esclaves de l'Antiquité [1] à certaines périodes, notamment lorsque le commerce d'esclaves était détourné de la région considérée (cas de la Grèce centrale lorsque ce commerce fut orienté essentiellement vers l'Italie [2]) ou lorsque la traite faiblissait.

Il est intéressant de se tourner vers Trimalcion, l'esclave du *Satiricon* devenu une puissance financière et foncière prodigieuse. Le grand banquet est brutalement interrompu pour que

1. W.L. Westermann, *The Slave Systems of Greek and Roman Antiquity*, Philadelphie, 1955 ; I. Beizunska-Malowist, « Les Esclaves nés dans la maison du maître... en Egypte romaine », *Studii Clasice*, 1962, 3, p. 147-162 et « La Procréation des esclaves comme source de l'esclavage », in *Mélanges K. Michalowski*, Varsovie, 1966, p. 275-280.
2. W.L. Westermann, *op. cit.*, p. 32-33.

Trimalcion puisse être informé du rendement de son domaine de Cumes par un secrétaire qui en arrive. On apprend que soixante-dix enfants d'esclaves y étaient nés, cinq cents bœufs y avaient été attelés pour la première fois, un esclave y avait été crucifié pour avoir blasphémé... [1]. Trimalcion, comme ceux de sa classe, s'intéressait de très près à cette production de richesses et l'encourageait sans doute.

Comment ? Les moyens d'incitation ne manquaient pas. On voit par exemple, au Ier siècle, Columelle permettre à une mère de trois enfants de ne pas travailler sur des domaines et lui promettre de l'affranchir si elle produisait d'autres enfants [2]. Ménager la mère, lui faire miroiter son éventuel affranchissement, etc., mais la famille « classique » n'est pas indispensable pour cela, sans doute même pas aussi efficace que nous le croyons par rapport à une production systématisée, voire même dans de véritables haras.

Certes une telle branche dans la division sociale du travail ne s'était pas vraiment développée dans l'Antiquité. Il semble bien que malgré ces exemples, malgré les multiples possibilités théoriques, les propriétaires d'alors n'avaient pas systématisé cet élevage, ni dans leur *villa,* ni dans les haras spécialisés. On doit se demander pourquoi ? La réponse est simple et nous sommes partiellement d'accord avec G. Duby lorsqu'il écrit que l'élevage était inutile [3], étant donné les prix des esclaves razziés par les soldats et les pirates, disons plus précisément *généralement* inutile, car ces prix n'atteignaient le seuil du coût de production d'un esclave qu'occasionnellement et ne le dépassaient qu'encore plus rarement.

Inutile alors, généralement. Mais pas impossible avec la chiourme, ou quasi impossible — selon la thèse de Max Weber [4] —, ni même très difficile selon la thèse de Marc Bloch (élevage trop délicat dans les conditions de la chiourme [5]) ou de P. Anderson (utilisé temporairement après la fin de la traite massive, cet « expédient » ne pouvait être une solution à long

1. *Satiricon,* 53 : 30 garçons, 40 filles (*cf.* éd. folio, p. 73).
2. *De Re Rustica,* I, 8 in *Agronomes latins, op. cit.,* p. 191. « L'espérance de liberté que les maîtres donnaient à ceux qui plus faisaient d'enfants », J. Bodin, *La République, op. cit.,* p. 53.
3. *Cf.* ci-dessus.
4. *Les Origines sociales du déclin de la civilisation antique,* 1896, *op. cit., Agrarverhältnisse im Altertum, op. cit.,* p. 19.
5. *Cf.* ci-dessus, p. 146-147.

terme) [1]. Effectivement pratiqué lorsqu'il devenait intéressant, et alors encouragé même sous l'Antiquité, là est la vérité.

Ajoutons que nous savons très bien que lorsque au début du XIXe, la traite fut interrompue vers les Antilles et les États du sud des États-Unis (ou lorsque ses difficultés firent monter le prix de l'esclave d'importation, ne serait-ce que par une prise de risque), une politique systématique d'élevage fut alors pratiquée et avec d'excellents résultats, soit dans les plantations elles-mêmes, soit dans des haras plus ou moins spécialisés dans cette unique production [2]. Et cette politique ne supposait nullement la disparition de la chiourme comme méthode essentielle d'exploitation des plantations.

Mais n'y eut-il pas, justement, aux Antilles par exemple, un système avec des cases familiales ? Nous l'avons déjà souligné [3], mais ces cases, généralement très proches les unes des autres, n'étaient pas dotées d'autre chose que de petits jardinets attenants et n'étaient pas toujours familiales en ce sens que le système, encore d'actualité et dit de « visiting union », avec localisation fixe de la femme et de ses enfants et itinérance du « mari » était sans doute en vigueur (sans être officialisé). Ce système pouvait être efficace pour la reproduction, autant que la famille « classique », et cela sans que le jardin attenant soit plus qu'un appoint [4]. Répétons que, sans doute, un système voisin fut employé au Haut Moyen Âge et que du système de l'esclavage avec chiourme, réfectoire et dortoirs, au système du serf casé, souvent affranchi, avec une tenure « suffisante » et ne devant que quelques corvées, il y eut toute une série de situations intermédiaires. Mais une différence oppose ces deux périodes : le casement haut-médiéval est synonyme d'autonomie accrue, et est moment de la marche vers le servage, voire vers la paysannerie indépendante ; les cases antillaises coïncident avec la chiourme et ne marquent nullement une évolution vers une forme quelconque de servage : ce n'est pas *directement* parce qu'il était devenu utile, voire nécessaire, d'assurer la reproduction physique de la force de travail, qu'il y eut obligation pour le grand propriétaire mérovingien ou carolingien de donner une tenure à son esclave casé, finalement d'en faire un serf. En

1. *Op. cit.*, p. 85 et p. 84, n° 36 sa critique de la thèse inverse de Finley.
2. Même au XVIe siècle déjà, Bodin, *La République, op. cit.*, p. 64, écrit : « Le roy de Portugal qui en tient des haras comme de bestes. »
3. *Cf.* ci-dessus.
4. *Cf.* Les recherches de C. Deglas et E. Edinval sur l'habitat guadeloupéen, Centre Universitaire des Antilles-Guyane, Pointe-à-Pitre (ronéoté).

d'autres termes, ce n'est pas pour une raison démographique ou technique (incompatibilité entre l'« encasernement » et l'élevage, entre la chiourme et l'élevage), pas pour une raison *naturelle,* qu'il y eut cette mutation *sociale* du casement.

D'ailleurs il est possible de noter un lien inverse entre démographie et esclavagisme. Non seulement la *rareté des hommes* n'aurait pas créé un mouvement vers le servage, mais au contraire elle aurait produit le renouveau de l'esclavage du Haut Moyen Âge : alors tout homme isolé était en danger d'être réduit en esclavage et, à cette époque de pénurie de force de travail, la richesse était le pouvoir sur l'homme (ce dont convient G. Duby). Et quelle meilleure situation, en terme de pouvoir du maître, que l'esclavage en chiourme ?

Pourtant nous verrons que si l'argument de la *rareté des hommes* comme cause de la fin de l'esclavagisme est, pour le moins, insuffisant, en revanche c'est la *rareté sociale* de la force de travail *servile* qui sera effectivement cause de la fin de l'esclavage [1], rareté liée aux luttes des esclaves contre leurs maîtres, contre leur condition juridique et surtout réelle, objective.

B) Fin de l'esclavage en chiourme et traite

Si l'élevage avec la chiourme n'avait pas été possible et donc si seule la traite abondante et bon marché avait permis le maintien de ce système esclavagiste, alors les périodes de réduction de la traite marqueraient celle de la transition au servage.

Telle est bien la thèse weberienne : lorsque les guerres de razzia de Rome furent terminées, il fallut recourir à des esclaves casés familialement, s'auto-entretenant, se reproduisant, ou à des *coloni* puisque les maîtres ne pouvaient compter sur la solution de l'élevage. D'où la fin de l'esclavage antique à la suite de l'arrêt des guerres de conquêtes. Sous cette forme brutale, voire sous la forme atténuée que lui donne P. Anderson [2], la thèse est difficilement soutenable puisque la conquête romaine systéma-

1. *Cf.* ci-dessous, chap. v.

2. P. Anderson, *op. cit.*, p. 83, p. 101-103. Celui-ci admet le décalage entre « fermeture des frontières et réduction relative de l'esclavagisme et l'explique par la possibilité de recourir à des expédients (dont l'élevage). Il note aussi que l'esclave devient non seulement moins abondant, mais aussi plus encombrant, mais ne développe pas cet aspect.

tique, et les mises en vente consécutives d'immenses troupeaux d'esclaves, s'achèvent en 14 de notre ère. Or les effets supposés de la diminution de l'approvisionnement en esclaves ne se font sentir que deux siècles plus tard. Même si l'on tient compte des conquêtes de la fin du Ier siècle (Trajan), la frontière est ensuite stabilisée et il faudra encore un siècle pour que le système esclavagiste commence à reculer ! Finley [1] note que, par exemple, dans le sud-ouest de la Gaule, on peut dater l'abandon sur les plus grands domaines d'une main-d'œuvre à prédominance servile du début du IIIe siècle, pas d'avant. Il ajoute cette remarque : lorsque la période de recul de l'esclavage commence, le recrutement d'esclaves germains était possible, et fut effectivement pratiqué largement [2]. La piraterie et le commerce continuaient, des provinces étaient connues pour tirer leur richesse des exportations d'esclaves [3], et même, aux frontières de l'Empire les opérations militaires fournissaient de la main-d'œuvre servile. Ajoutons des pratiques d'asservissement de la paysannerie locale, *coloni* fugitifs et repris, remise en vigueur de l'asservissement pour dette, voire pour adultère [4]. S'il est sûr cependant que l'importance de l'esclavage en chiourme diminue par rapport aux *coloni,* s'il est sûr que les flux commercialisés sont réduits, est-ce parce que l'offre diminue sur les marchés du IIIe siècle ? Sans, naturellement, revenir à ces masses énormes d'esclaves jetés sur les marchés par les expéditions d'avant notre ère, et donc au système où l'esclave n'a guère de valeur et peut être gaspillé, il y avait aux IIIe et IVe siècles la possibilité d'alimenter en nouveaux esclaves un marché déjà approvisionné par l'élevage et donc à des prix avoisinant le coût de production. Si ces pratiques ne furent pas encouragées, n'est-ce pas parce que la demande d'esclaves en chiourme avait diminué ?

P. Anderson le note, après Weber [5]. Au IIIe siècle, les prix des esclaves auraient *baissé.* Pour une offre réduite, il faudrait donc qu'il y ait eu effondrement de la demande. D'où viendrait-elle ?

1. *Op. cit.,* p. 113, *cf.* G. Fouet, « La Villa gallo-romaine de Montmaurin », *Gallia,* suppl. 20, 1969, p. 43-46.
2. Par exemple, en 406, la victoire sur Radagaise jette sur le marché une masse énorme d'esclaves ostrogoths, in Mazzarino, *La Fin du monde antique,* Gallimard, 1973, p. 150.
3. L'expositio totius mundi (tableau géo-économique du monde romain au Bas-Empire) nous apprend que la Pannonie et la Mauritanie sont riches grâce à leurs exportations d'esclaves, d'après *id.,* p. 151.
4. R. Fossier, *Histoire sociale de l'Occident médiéval,* A. Colin, 1970, p. 64.
5. P. Anderson, *op. cit.,* p. 102 ; *cf.* Jones, *Slavery in the Ancient World, op. cit.,* p. 197.

Pour Anderson, après un siècle de coût élevé de l'esclave (le IIe siècle), les propriétaires auraient dû prendre l'habitude d'un autre système. Malheureusement pour cette théorie, ce n'est pas au IIe siècle que l'esclavagisme recule (à l'époque de l'esclave cher), mais surtout au IIIe. On n'a pas la séquence : effondrement de l'offre (début du IIe siècle) — « fin » de l'esclavagisme dominant (IIe siècle) — arrêt des demandes d'esclaves et baisse des cours (IIIe siècle). Mais lorsque la traite se raréfie (IIe siècle), l'esclavagisme (en chiourme) survit fort bien, tout en modifiant partiellement le mode de production de l'esclave, l'élevage complétant les razzias, d'où la hausse des cours de l'esclave jusqu'au niveau de ce coût de reproduction. C'est la crise du système esclavagiste qui produit l'effondrement des cours des esclaves au IIIe siècle.

Que les variations de la traite ne puissent être considérées comme cause de la fin de l'esclavagisme, nous le voyons aussi en étudiant les temps mérovingiens et carolingiens, puis la disparition des esclaves ruraux au Xe siècle, en France en particulier. A ces époques également on se heurte à la difficulté « classique » pour une analyse causale de ce type : que ce soit la réduction de la traite qui soit cause de la « fin » de l'esclavagisme ou la crise de ce système d'exploitation qui soit cause de la fin de la traite, lorsque les deux mouvements sont simultanés, il n'est pas possible de tirer les conclusions qu'un décalage temporel pourrait permettre. Il y a « heureusement » des périodes où la traite ne se ralentit pas et où l'esclavagisme disparaît localement.

G. Duby, nous l'avons vu, écrit : « Il semble en effet que les esclaves soient devenus plus rares sur la plupart des marchés d'Europe occidentale tout au long des temps mérovingiens et carolingiens [1]. » Affirmation certes trop générale puisqu'il y eut sans doute en Europe occidentale des périodes de recul (VIIe siècle ?), des périodes de remontée de l'esclavage en chiourme (au milieu du VIIIe — au milieu du IXe), une période d'effondrement de ce système (dans la deuxième moitié du IXe — à la première moitié du Xe). Mais ce qui nous intéresse est que Duby élimine la réduction de la traite comme cause de ce recul des chiourmes rurales.

Duby sait en effet que, pour la période des invasions, « les captifs faits par les Barbares remplacèrent les Barbares captifs »,

1. G. Duby, *Guerriers et paysans*, *op. cit.*, p. 50.

selon l'expression de R. Fossier [1], et que les historiens s'accordent à penser qu'il y eut une forte augmentation de la traite aux ve-vi^e^ siècles, et que l'aire de recrutement des esclaves s'élargit alors [2]. Il sait d'autre part que, pour la période suivante, depuis les expéditions des fils de Clovis en Germanie, de Dagobert en Gascogne jusqu'aux campagnes de Pépin contre les Saxons, on ramena une quantité considérable d'esclaves [3]. Enfin, sous Charlemagne, les asservissements individuels (toujours de très nombreux Saxons), puis les déportations de groupes entiers atteignirent des proportions considérables. Une énorme masse d'hommes fut razziée par les raids carolingiens du ixe siècle en Bohème et au-delà de l'Elbe (ces Slaves, qui finirent par donner leur nom aux asservis), puis ce furent les raids vikings qui livrèrent des captifs irlandais, flamands, polonais [4].

Mais si ces foules asservies le furent, durant la période carolingienne, *pour* approvisionner les *villae* de l'aristocratie impériale [5], à la fin du ixe et au xe siècle, les razzias et la traite continuèrent, et les esclaves alors ne firent généralement que traverser l'Europe occidentale. Enlevés par les expéditions militaires, publiques ou privées, les esclaves étaient acheminés vers les marchés intérieurs, ceux de Verdun, de Metz, de Valenciennes au ixe siècle, Rouen, Göteborg, Augsbourg au xe, Barcelone, Venise enfin, achetés par des revendeurs et *redistribués vers les utilisateurs sur tout le pourtour de la Méditerranée*. Verlinden explique qu'au xe siècle, la traite d'esclaves slaves vers le califat de Cordoue est maximum, et que l'Europe occidentale équilibre ses échanges avec Byzance grâce à l'argent musulman obtenu par les exportations d'esclaves [6].

Pour Duby ce ne serait plus parce que la traite se réduit que l'esclavage diminue, mais parce que *l'esclave devient trop cher* étant donné les achats du monde musulman, inabordable pour les propriétaires francs d'où le recours à l'élevage, donc au casement. Pourtant, pour les acheteurs musulmans aussi les prix devaient être élevés, augmentés encore par les voyages et les

1. R. Fossier, *Histoire de l'Occident médiéval, op. cit.*, p. 65.
2. *Cf.* Verlinden, *op. cit.*, p. 633 et *sq.*
3. *Cf.* chap. I et Verlinden, *op. cit.*, p. 705-706.
4. D'où le lien entre esclavagisme et traite, mais n'est-ce pas l'esclavagisme qui fait les razzias, non la traite l'esclavagisme ?
5. *Id.*, p. 706 et R. Fossier, *op. cit.*, p. 65.
6. Verlinden, *op. cit.*, p. 717-718.

intermédiaires [1] ! Admettons que leur richesse leur ait permis de telles dépenses, interdites aux Francs du fait de leur relative pauvreté (discutable, les trésors existent, et s'ils ne sont pas mobilisés, c'est qu'il y a peu d'occasion d'acheter à l'extérieur du domaine ; s'ils voulaient des esclaves, ils pouvaient réduire leurs réserves métalliques) ; mais à partir d'un certain prix, ces acheteurs musulmans aussi auraient dû pratiquer l'élevage ! Le fait qu'ils aient la possibilité financière de l'achat n'empêche pas que les prix dépassant le coût de production doivent inciter à l'élevage donc, dans l'optique de Duby, au casement *pour* l'élevage, jugé quasi nécessaire dès que le prix de l'esclave razzié atteint un seuil. Or il n'en est rien.

Particulièrement révélateur est la situation en France au xe siècle puisqu'on sait qu'alors l'esclavage y a disparu. Est-ce reliable à une quelconque réduction de la traite à la fin du ixe, au début du xe ? Certainement pas puisque, nous l'avons dit, à cette période la traite est au contraire maximale et qu'elle traverse ou longe la France ! C'est le temps de la traite maximale des esclaves slaves vers Cordoue.

Par la suite, lorsqu'au contraire dès les premiers temps de la « Reconquista » (fin du xie), l'Espagne chrétienne voit affluer des esclaves maures, il n'y a pas inversion du flux servile (qui irait cette fois vers la France), pas la moindre renaissance de l'esclavage rural en France (il y a des esclaves domestiques urbains dans le Midi). Or rien n'interdisait théoriquement d'exporter cette « marchandise » hors d'Espagne (les facilités commerciales sont plus grandes alors qu'au xe siècle !). Verlinden explique que l'esclavage connaît en Espagne une remontée au xie, surtout au xiie et au xiiie siècle et il relie ce renouveau à l'abondance de « l'offre » de Maures. Mais comment expliquer qu'il n'y a contagion que très légère dans la France du Midi, quasi nulle ailleurs. Même en Espagne, le développement de l'esclavage n'est sans doute pas renouveau de la chiourme rurale, mais surtout utilisation de domestiques souvent urbains.

En définitive, il nous semble que dans une société qui ne connaît plus l'esclavagisme un renouveau de la traite traversant

1. *Cf.* ci-dessus, p. 146, la citation où Duby explique que la hausse des prix des esclaves, à la suite de la demande méridionale et orientale, fait la nécessité pour les maîtres d'élever des esclaves et donc, selon lui, de les caser : *Guerriers et paysans, op. cit.*, p. 50.

ou longeant son territoire n'a pas d'effet régénérateur de ce système et que, surtout, le ralentissement de la traite approvisionnant une société esclavagiste n'a pas fait disparaître ce système.

V. *LES « CONDITIONS ÉCONOMIQUES » DE MARC BLOCH*

Marc Bloch dans la *Société féodale* et dans *Comment et pourquoi finit l'esclavage ?* [1] fait deux remarques qui ne peuvent être assimilées à ses réflexions sur l'inefficience de la main-d'œuvre servile ou sur les variations de la traite (ou du prix des esclaves) ou sur les effets de la religion chrétienne.

Ces deux remarques sont les suivantes :

A) Économie a-monétaire et servage

M. Bloch écrit : « Les conditions économiques interdisaient de mettre en valeur de trop vastes réserves à l'aide d'une main-d'œuvre salariée ou nourrie à domicile, mieux valait, plutôt que de coudre parcelle à parcelle, disposer, en permanence, des bras et de la force contributive de dépendants, capables de s'entretenir eux-mêmes [2]. » Phrase à la fois claire et obscure. Claire, puisqu'il désigne évidemment les serfs (ou esclaves casés) par ces dépendants rendant des services et capables de s'entretenir eux-mêmes : les conditions économiques produisent donc le servage en interdisant le salariat et la main-d'œuvre nourrie à domicile (prébendiers et esclaves qui « vivent du pain de leur maître »). Mais quelles sont ces « transformations de l'économie (qui) invitaient à dissoudre les grandes équipes qui avaient servi naguère à cultiver les *latifundia* aujourd'hui morcelés [3] » ?

Évidemment, pour M. Bloch, ces conditions économiques sont d'abord le recul de l'économie monétaire, la profonde réduction des échanges, l'atonie en Occident (sans que nous intéresse ici la question de savoir si la diminution de la masse métallique — déficit avec l'Orient ? — a participé à la réduction

1. *Op. cit.*
2. *Société féodale,* éd. de 1968, Albin Michel, p. 349.
3. *Ibid.,* p. 360.

des échanges, ou si cette « atonie » commerciale était la cause de la non-mobilisation des stocks métalliques).

Cet argument de Bloch n'est pas bon. Il explique en effet lui-même [1] que ces « conditions économiques », l'absence de circulation monétaire, ont interdit le salariat, mais renforcé les deux autres systèmes possibles, le provendier et le tenancier : « L'atonie des échanges et de la circulation monétaire avait une autre conséquence encore et des plus graves. Elle réduisait à l'extrême le rôle social du salaire... » « Deux solutions s'offraient : prendre l'homme chez soi, l'y nourrir et l'y vêtir, lui fournir, comme on disait, la « provende » ; ou bien lui céder, en compensation de son travail, une terre qui, par exploitation directe, ou sous forme de redevances prélevées sur les cultivateurs du sol, lui permet de pourvoir lui-même à son entretien. »

Or l'esclave en équipe est justement proche du prébendier, comme lui nourri à la table et du pain de son maître. L'atonie monétaire et des échanges renforçait ce système, ou était compatible avec lui. Sauf si...

B) De la fin de l'économie marchande à l'allotissement et de celui-ci au « servage »

La cause du mouvement de casement serait une conséquence de la nécessité de l'allotissement du domaine, inexploitable en faire-valoir direct, donc avec la chiourme d'esclaves : l'allotissement remonterait « à l'époque même du ralentissement commercial le plus accentué » et trouverait « son motif dans l'absence de tout débouché pour les denrées agricoles [2] ».

Les grandes exploitations romaines travaillaient pour vendre sur des marchés, elles produisaient des marchandises. Or au

1. *Ibid.*, p. 109-110.

2. Marc Bloch, « De la grande exploitation domaniale à la rente du sol », *Bull. of the Intern. Committee of Hist. Sciences*, fév. 1933, p. 122-126. Bloch, en 1931, dans *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*, A. Colin, éd. 1968, t. I, p. 102 et *sq.*, développait son raisonnement sur l'impossibilité de vendre le surplus (ou sa grande incommodité plutôt) en citant l'impossibilité, aux x-xie siècles, de toute comptabilité exacte, l'absence d'un corps d'administrateurs au service des seigneurs sur lesquels ils pourraient s'appuyer (Suger note que ces administrateurs, les sergents, se transformaient presque fatalement en feudataires héréditaires et en accapareurs de pouvoirs et de terres), le manque de moyen de transport et bien sûr, l'absence de marchés urbains ou autres. Mais il fait alors cette démonstration pour la réduction de la réserve et des corvées ; nous allons y revenir.

Haut Moyen Âge les marchés sont devenus très étroits, les villes ne servent plus de débouché, s'étant réduites à de maigres bourgades, les moyens de transport, les voies de communication manquent. En d'autres termes, il n'est plus possible de réaliser ainsi le sur-travail, il ne peut plus y avoir de production de *marchandises,* d'où l'impossibilité (ou du moins l'incommodité) du faire-valoir direct par des équipes travaillant en chiourme. Il devient nécessaire de faire apparaître le surplus autrement, directement sous forme de corvées, services, quantités de biens livrés au château [1].

Nous trouvons là, peut-être, le meilleur argument. Mais il est erroné de faire de la fin de l'économie marchande la cause de l'abandon du faire-valoir direct, et de celui-ci la cause de la fin de l'esclavage en chiourme. Au contraire, historiquement, c'est l'esclavage qui « fait » le grand domaine en faire-valoir direct et est ainsi une des causes principales de la généralisation de l'économie urbaine et marchande [2]. Ce n'est pas le type d'exploitation des terres qui détermine un type d'exploitation des hommes, mais c'est, tout au contraire, le type d'exploitation des hommes qui détermine un type d'exploitation des terres.

La possibilité existe d'esclaves en équipe avec une économie « moins » marchande : l'équipe produit, grâce à la division du travail, les biens de subsistance des travailleurs et des biens destinés au seigneur dans les ateliers ruraux et dans les champs, exactement comme les corvées le font sur la réserve (elle produit de même la fraction échangeable qui ne disparaît jamais [3]). Pour

1. Telle est également la thèse d'Engels, *L'Origine de la famille..., op. cit.,* p. 138 : « Les domaines des villas et leur horticulture avaient dépéri du fait de l'appauvrissement de leurs propriétaires et du déclin des villes. L'exploitation des *latifundia,* basée sur le travail des esclaves, n'était plus rentable... La petite agriculture était redevenue la seule forme rémunératrice. L'une après l'autre les villas furent morcelées en petites parcelles... dans la plupart des cas ces petites parcelles furent remises à des colons... L'antique esclavage avait fait son temps. Ni à la campagne dans la grande agriculture, ni dans les manufactures urbaines, il n'était plus d'un rapport qui en valut la peine — le marché pour ses produits avait disparu — mais la petite culture... n'avait pas de place pour de nombreux esclaves. »

2. Le grand domaine esclavagiste ne tend à l'autarcie qu'en ce qui concerne ses besoins. En revanche, il est vendeur de marchandises pour les villes et les armées. D'autre part le grand propriétaire vit en ville avec ses stipendiés du surplus tiré de l'esclavagisme, permet encore la vie urbaine par les impôts qu'il paye et produit même la ville par l'évergétisme, *cf. Production d'espace et formes d'urbanisation,* A.T.P. du C.N.R.S., sous la direction de P. Dockès, étude n° VI, par A. Gravejat, *La Rome antique républicaine et impériale.*

3. Situation sans doute temporaire : elle devrait tendre à reproduire une économie marchande et urbaine.

le maître la seule question est celle du surplus. Trois systèmes sont a priori possibles avec la chiourme : l'économie marchande parfaite où le maître vend toute la production, achète les biens de subsistance pour les travailleurs et divers produits pour lui et sa suite ; l'économie marchande imparfaite où les esclaves en chiourme produisent leur subsistance et où est vendue la part correspondante au surplus ; enfin l'économie non (ou peu) marchande où les esclaves en chiourme continuent à produire leur subsistance et également le surproduit qui, n'étant pas vendu, doit immédiatement prendre la forme de biens utiles au maître et à sa suite. Le premier système n'a jamais fonctionné, le second est celui de la *villa* classique, le troisième n'est nullement absurde.

En effet, dans le système qui va se réaliser concrètement, le surproduit sera obtenu sur la réserve ou dans des ateliers par des corvées, c'est-à-dire par ce qui reste de l'ancienne chiourme servile et c'est la subsistance des travailleurs qui sera produite sur les tenures. Or il aurait été techniquement possible de produire les biens de subsistance des « vilains » par un travail en chiourme pour la bonne raison que c'est ainsi qu'ils étaient produits durant tout le Haut-Empire ! Et, inversement, les corvées, résidus des équipes serviles, produisent des biens dont une partie peut être consommée par le maître et sa famille, mais le reste de ce sur-produit devrait pouvoir être vendu pour qu'en échange le seigneur puisse se procurer les biens rares (armes, épices). Et on retrouve le problème de la vente — sur quels marchés ? — de ce surplus produit par les corvées. En d'autres termes, la partie qu'il est techniquement possible de produire en chiourme, la subsistance des travailleurs, est obtenue dans les tenures, et, quant à la partie correspondant au surplus, le problème n'est que repoussé puisque les corvées produisent sur la réserve une masse de biens qui ne peuvent trouver de débouchés !

D'ailleurs, il y a dans l'esprit de Marc Bloch une hésitation puisqu'en 1931 (dans *L'Histoire rurale),* il avait expliqué l'allotissement de la réserve des xe-xie siècles par la réduction des débouchés [1], d'où l'abandon des corvées. Ce serait avouer que le casement du Haut Moyen Âge, avec corvées, ne donnait aucune solution à la question de la réalisation du sur-travail : les esclaves

1. *Caractères originaux de l'histoire rurale française* (1931), éd. de 1968, A. Colin, t. I, p. 103 et *sq.*

en chiourme sur la *villa* ou les corvéables sur la réserve produisent des biens correspondant à un surplus qui n'est guère vendable.

Bloch prouve d'ailleurs à quel point il hésite puisqu'il explique dans *L'Histoire rurale* que les conditions des xe-xie siècles sont les mêmes partout en Europe et que ni en Grande-Bretagne, ni en Allemagne il n'y a recul de la réserve à cette période et, ne pouvant expliquer ce contraste, il avoue « je n'ai pas trouvé » très honnêtement. Mais deux ans plus tard, il considère que c'est la renaissance économique, commerciale et monétaire aux xe-xie siècles qui transforme le seigneur en rentier du sol, qui le pousse à allotir sa réserve. Il voit naturellement à quel point il détruit son argumentation puisque c'est le ralentissement des ixe-xe siècles qui avait également produit l'allotissement ! Il en conclut que toutes les explications économiques sont ainsi à double tranchant [1] !

VI. *ET LA MORALE, LA RELIGION ?*

Il est un argument, souvent cité, et nous l'avons lu au début de ce chapitre sous la plume de Duby, qui le livre avec un certain scepticisme : le christianisme — et avant lui, disent certains, le stoïcisme — serait cause, ou une cause essentielle, de la fin de l'esclavage. On quitte ainsi le domaine des causalités au niveau de la base matérielle pour tenter une explication d'une mutation sociale par la superstructure. L'histoire marche-t-elle alors sur sa tête ? Certes pas dans tous les cas où cette interprétation est donnée : en effet, laisser à la morale stoïcienne ou chrétienne un rôle — même important — dans cette mutation ne doit pas interdire une analyse matérialiste de la naissance et de l'extension du christianisme (ou du stoïcisme). Il y a « effet en retour » d'une idéologie anti-esclavagiste née des luttes serviles sur les rapports sociaux. Pratiquement — à

1. Marc Bloch, *De la grande exploitation..., op. cit.* (1933), p. 122-126.

l'exception naturellement des historiens marxistes [1] — ce n'est pas souvent le cas, et les tenants de cette hypothèse sont généralement soit des idéalistes, soit des croyants en l'histoire révélée.

Nous n'en parlerions pas si Marc Bloch n'en avait fait un argument important. Dans *Comment et pourquoi finit l'esclavage antique,* il explique justement que « ce n'était pas une petite chose que d'avoir dit à " l'outil pourvu de voix " *(instrumentum vocale)* des vieux agronomes romains : " Tu es un homme " et " Tu es un chrétien [2] " ». En outre, la validité religieuse finit par être reconnue aux mariages d'esclaves, elle consolida les mariages esclaves-tenanciers libres. Surtout l'affranchissement devint une œuvre pie (et qui en outre pouvait être pratiquée sans perte grave de pouvoir sur l'homme — manumission avec obéissance — et avec des bénéfices financiers).

Pourtant M. Bloch, lui-même, note que l'« opinion religieuse » ne voulait pas bouleverser « l'ordre social établi », que la légitimité de l'esclavage était reconnue par l'Église et que « les membres du clergé à titre individuel, et l'Église elle-même devenue, en tant qu'institution, un très grand propriétaire, possédaient des esclaves en très grand nombre [3] ». Ces remarques enlèvent déjà beaucoup d'importance à l'argument. Allons plus loin :

— M.I. Finley fait remarquer qu'après la conversion de Constantin et la rapide intégration de l'Église à la structure du pouvoir impérial, il n'y a pas trace d'une demande d'abolition de l'esclavage, pas trace d'une loi où l'influence de l'Église pourrait

1. *Cf.* Ch. Parain, « La Lutte des classes dans l'Antiquité classique », *La Pensée,* 1963, n° 108, p. 15. Il est clair qu'au début le christianisme a peut-être réussi à se propager soit dans les groupes de marchands orientaux, soit dans la classe servile ou les couches libres exploitées les plus durement. Celse *(Discours vrai contre les chrétiens* — cité d'après l'éd. J.-P. Pauvert, 1965 —) explique d'ailleurs partiellement ainsi le succès de cette « fable » : elle progresse au sein des masses crédules, infantiles, loin des regards du *pater familias.* D'autres croyances, souvent orientales, s'étaient déjà répandues parmi ces masses, devenant élément de la lutte idéologique des esclaves. Il en fut de même du christianisme à l'origine, d'où peut-être la dureté de la répression étatique. Cela n'a pas empêché la « récupération » ultérieure et la transformation du christianisme en religion des maîtres face aux masses païennes.

2. *Op. cit.* La même thèse est reprise par M.K. Trofima dans un chapitre annexe de l'éd. italienne de l'ouvrage de E.M. Staerman (La Schiavitu nell'Italia Imperiale, Riuniti, 1975) : derrière l'apparente résignation que prêche le christianisme, il y a une idéologie subversive qui rend les esclaves à la vie, en niant radicalement les rapports sociaux existants.

3. *Id.*

se faire sentir, d'une volonté de faire disparaître, même progressivement, l'esclavage. Et c'est même au plus chrétien des empereurs, Justinien, que l'on doit la collection la plus complète de lois sur l'esclavage [1].

— Dans tous les textes de dignitaires de l'Église ou de futurs canonisés du Bas-Empire ou du Haut Moyen Âge [2] où se trouve un appel aux maîtres pour l'affranchissement de leurs esclaves, nous avons remarqué qu'il ne s'agit de rien d'autre que de l'appel classique aux riches, aux puissants, pour qu'ils abandonnent tous leurs biens terrestres — y compris leurs esclaves — pour des richesses d'un autre ordre, surtout à la veille de leur mort. On est aux antipodes d'une condamnation de l'esclavage en soi, pas plus que de la propriété privée.

La doctrine de l'Église en matière d'esclavage est tirée de saint Paul (Ire lettre aux Corinthiens, lettre aux Ephésiens, lettre à Philémon). Celui-ci jugeait que si les maîtres devaient traiter leurs esclaves humainement, en revanche les esclaves devaient obéissance à leur maître. Durant les siècles suivants, cette doctrine de saint Paul « esclavagiste » est, en outre, toujours interprétée de la façon la plus favorable aux maîtres ! Ainsi, saint Paul, dans sa lettre à Philémon, renvoie un *servus fugitivus* à son maître, et lui recommande de le traiter avec douceur. Les conciles du VIe et du VIIe siècle s'appuieront sur cette lettre pour refuser tout droit d'asile aux esclaves. L'Église admet et propage l'idée que les esclaves sont collectivement responsables de leur sort : s'ils n'étaient pas coupables, Dieu les maintiendrait-il dans cette épouvantable situation ? Mais coupable de quoi ? A l'origine de leur esclavage ou de celui de leurs pères, il y a une *faute* ou, comme pour Isidore de Séville, l'esclavage est expiation d'un péché originel particulièrement grave pour eux (?) et les maîtres sont « divinement » institués pour châtier ces esclaves, naturellement aptes à mal agir, pour que le bien puisse régner [3]. Cette doctrine, se trouve déjà dans les écrits du pape

1. M.I. Finley, *op. cit.*, p. 117.
2. *Cf.* Verlinden, *op. cit.*, p. 34 et *sq.*, p. 99.
3. « Bien que le péché originel soit remis à tous les fidèles par la grâce du baptême, Dieu le juste établit une discrimination dans l'histoire des hommes, constituant les uns esclaves, les autres maîtres, afin que la liberté de mal agir soit restreinte par la puissance du dominant. Car si tous étaient sans crainte, comment le mal pourrait-il être prohibé ? » Isidore de Séville, *Sentences*, III, 47, cité par G. Duby, *Les Trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Gallimard, 1978, p. 90. Duby ajoute « ce qui se trouve ici affirmé nécessaire, n'est pas seulement l'inégalité, c'est la répression... Des « esclaves » et qui ont peur. Des maîtres et qui courbent sous leur joug. On appartient à l'une ou l'autre de ces classes par le choix arbitraire de Dieu. »

Grégoire le Grand à la fin du VIe siècle (*Moralia in Job* et *Regula pastoralis*) [1]. Les esclaves sont prédestinés au mal et c'est leur propension au péché qui les fait esclaves.

— M. Bloch rappelait que l'Église (et individuellement des clercs) possédait au Bas-Empire et au Haut Moyen Âge de nombreux esclaves. Sont-ils au moins mieux traités ? Il ne semble pas que l'Église ait traité ses esclaves différemment des autres maîtres. Un concile, en 675, demande aux clercs de cesser les mutilations d'esclaves, preuve qu'au moins auparavant, ces châtiments étaient pratiqués !

— Il y eut, indéniablement, des mouvements d'affranchissement. Si l'on en croit les affranchisseurs, ce seraient des œuvres pies. Si l'on ne peut nier le mouvement, surtout à certaines époques (par exemple au IXe siècle), il n'y a pas de raison de croire toujours sur parole les maîtres. Ainsi P. Toubert [2] décrit un vaste mouvement qui aboutit, en Sabine, à l'extinction de l'esclavage à la veille de l'encastellament (à l'articulation IXe-Xe siècle). Il juge que le plus important, aujourd'hui le moins visible, est un affranchissement par voie de manumission onéreuse, généralement individuel, des esclaves *casés*. En revanche, pour les esclaves prébendiers, dit-il, ils n'avaient d'autre issue vers la liberté que « la pieuse libéralité de leur maître [3] » et « le mobile psychologique (de ces affranchissements *pro remedio animae*) n'a pas à être nié [4] ». Peut-être, mais la même morale aurait dû pousser les maîtres à affranchir gracieusement les *servi casati,* or leur affranchissement est toujours acheté. Surtout, à cette même époque, dans la seconde moitié du IXe siècle, Toubert nous décrit la situation de ces régions comme une « crise sociale [5] » avec brigandages et « guerrilleros ». Peut-on aller jusqu'à oser penser qu'il y a un lien entre ces affranchissements « pieux » et les luttes sociales ?

Il est vrai, cependant, que l'Église encourage l'affranchissement, le sacralise *(manumissio in ecclesia)* et surtout que ses vies de saints sont remplies de cas d'affranchissements massifs, de rachats d'esclaves, ce qui doit pousser les fidèles à l'imitation.

1. « La faute subordonne les uns aux autres selon l'ordre variable des mérites », d'après Duby, *id.*, p. 52.
2. P. Toubert, *Les Structures du Latium médiéval, op. cit.*, t. I, p. 474 et *sq.*
3. *Id.*, p. 477.
4. *Id.*, p. 475.
5. *Id.*, p. 312, sur la crise sociale après la mort de Louis II en 875.

Mais l'Église elle-même comment se comporte-t-elle en matière d'affranchissement de ses esclaves ? Ils sont rares ou même strictement interdits par les conciles. Pourquoi cette rigueur ? Parce que les esclaves d'Église sont les biens des pauvres et les affranchir serait appauvrir ces derniers [1] !

— Verlinden remarque, durement, qu'au Bas-Empire et au Moyen Âge, l'Église a toujours été favorable aux droits du maître au détriment de ceux de l'esclave [2], sauf si le maître était hérétique ou juif naturellement. En interdisant à ceux-ci d'avoir des esclaves, l'Église essayait d'imposer le monopole de la propriété d'esclaves aux seuls chrétiens ! Ces interdictions réclamées maintes et maintes fois par l'Église [3] n'empêchèrent d'ailleurs pas les marchands juifs, souvent encouragés par les « grands », d'avoir un quasi-monopole sur ce trafic-là, et c'est seulement cela qui est critiqué : l'Église craint que ces marchands n'en profitent pour convertir au judaïsme leurs esclaves (crainte d'ailleurs justifiée).

— L'argument cité par Duby (en particulier) [4] : s'il restait possible de garder des esclaves devenus chrétiens, l'Église obtint peu à peu que l'on ne puisse plus asservir de chrétiens, donc à mesure que le monde se christianisait, il devenait plus difficile d'obtenir de nouveaux esclaves. En fait, cette rigueur nouvelle fut lente à s'imposer et ne s'imposa que quand elle put l'être sans préjudice pour les razzieurs. Elle devint effective lorsque les guerres s'éloignèrent de l'Occident christianisé avec la « paix » carolingienne, lorsque l'esclavagisme vidait la Saxe païenne, lorsque les « Slaves » païens fournissaient ces contingents d'esclaves qui finirent par seulement transiter sur les routes de Gaule. Au mieux, on pourrait admettre que cette « rigueur » enchérissait les esclaves. On retrouve notre critique de cet argument général pour expliquer la fin de l'esclavage [5].

— Ajoutons, s'il en est besoin, que la morale chrétienne s'est fort bien accommodée de l'esclavagisme en Espagne chrétienne durant la majeure partie du Moyen Âge : était-elle moins rigide

1. *Cf.* ci-dessous, chap. IV. Sur le rôle de l'Eglise, P. Bonnassié, *De l'esclavagisme au féodalisme, op. cit.* Argumentation fantastique qui cependant fait songer à l'interdiction des grèves ouvrières et des revendications des travailleurs dans les régimes « socialistes » en se fondant sur l'idée que les usines appartiennent au peuple.
2. *Id.*
3. *Id.*, p. 675 et *sq.*, p. 704.
4. *Cf.* ci-dessus, début du chap. II.
5. *Cf.* ci-dessus le point 4 B.

outre-Pyrénées cette rigueur nouvelle ? A Rome même, un *motu proprio* de 1548 justifie le commerce d'esclaves — ne sont-ils pas dans le patrimoine et utiles par leur travail ? — et interdit d'affranchir les esclaves chrétiens ; les cardinaux de la ville sainte eux-mêmes sont esclavagistes [1]. Mieux, cette morale s'est fort bien accommodée, pour ne pas dire plus, de l'esclavagisme aux Antilles et en Amérique ; et, encore au XIXe siècle, les propriétaires des États sudistes ne semblent pas avoir été excommuniés [2]. Quel silence au cours de cette longue histoire ! Quand il n'y avait pas encouragement, les structures du ciel étant données comme modèle pour justifier l'esclavage !

Il en fut exactement de même des autres religions : les juifs du Haut Moyen Âge, quasi-monopoleurs de ce négoce, si appréciés souvent des princes pour cela, ne semblent pas avoir été en butte aux critiques de leurs prêtres ! Et l'Islam ! Tous les Dieux furent ainsi du côté des maîtres.

— Terminons avec ce par quoi nous aurions dû commencer, le rôle du stoïcisme. Les écrits stoïciens romains de la période impériale (d'ailleurs rares sont ceux qui sont venus jusqu'à nous) insistent sur la nécessité pour le maître de se comporter, *dans son propre intérêt,* avec modération (à une époque où l'esclave devient relativement coûteux, il convient de ne plus le gaspiller, et de le faire se reproduire). Les mêmes textes encouragent d'ailleurs l'esclave à accepter son statut et les conséquences éventuelles de la révolte, de la violence ou de la malhonnêteté.

Ces idées stoïciennes n'eurent guère d'effet pratique sur l'esclavage, en tant qu'institution [3] ; les idées chrétiennes n'en eurent pas davantage en définitive. Plutôt qu'incitatrices de la transformation sociale, elles se modelèrent au nouvel ordre, mais les interprétations a posteriori des textes tentèrent

1. R. Livi, *La schiavitù domestica nei tempi di mezzo e moderni,* Cedam, 1928, p. 61, et *sq.*

2. F. Engels, *L'Origine de la famille... op. cit.,* p. 138, critiquait la thèse « morale » : « Le christianisme est tout à fait innocent de la disparition progressive de l'antique esclavage. Il l'a pratiqué pendant des siècles dans l'Empire romain et, plus tard, il n'a jamais empêché le commerce d'esclave auquel se livraient les chrétiens... ni plus tard encore la traite des nègres. »

3. M.I. Finley, *op. cit.,* p. 116. Cependant certaines idées stoïciennes se propagèrent parmi les esclaves et, contribuant à former leur idéologie, furent une arme libératrice. Un stoïcien comme Blossius de Cumes (IIe siècle a.c.) prêchait un égalitarisme radical au temps de la République et ses idées purent influencer les révoltes serviles (*cf.* ci-dessous, chap. IV). Nous voulons seulement affirmer que les théories stoïciennes qui avaient cours dans la classe des maîtres ne poussaient pas ceux-ci à la suppression de l'esclavage.

d'accréditer l'idée d'une religion libératrice ici-bas (les esclaves n'avaient-ils pas été initialement un lieu de propagation efficace de la foi en Italie, n'était-il pas normal que cette idéologie se mette au service de leur libération ?). Interprétations erronées, la libération annoncée n'était pas de ce monde. Au contraire, les idées chrétiennes — comme les écrits stoïciens — *poussaient les esclaves à la résignation.* Elles joueront le même rôle avec les esclaves nègres ultérieurement, avec les prolétaires enfin. Si la lutte des classes est le moteur des mutations sociales, ces idées pourraient même être considérées comme ayant joué — de ce point de vue — un rôle de frein. Ce qui n'a rien d'étonnant si l'on songe à l'alliance passée avec l'État esclavagiste dès la conversion de Constantin, puis avec les nouveaux maîtres comme nous l'apprend la miraculeuse conversion de Clovis après Tolbiac contée par Grégoire de Tours [1].

1. *Cf.* ci-dessus, chap. I.

CHAPITRE III

FORCES PRODUCTIVES ET RAPPORTS FÉODAUX

> C'est pourquoi on constate qu'à mesure que l'économie et la société deviennent plus évoluées, le principe collectiviste entre davantage en contradiction avec l'état des forces productives.
> Valéry Giscard d'Estaing, *La Démocratie française,* Fayard, 1976.

Le passage des formations sociales économiques esclavagistes antiques aux formations féodales médiévales, lu au niveau de la modification des rapports sociaux (le niveau essentiel), est un processus long et complexe. Essayons de repérer le principal : c'est la montée au Bas-Empire des *coloni,* c'est le casement des esclaves surtout au Haut Moyen Âge, c'est leur transformation en serfs accompagnant la même évolution des *coloni* et l'asservissement de paysans libres. Montée des esclaves (le casement est indéniablement une mutation sociale considérable) dans le mouvement pluri-séculaire (dès la fin de la République) d'abaissement de la paysannerie indépendante (colons, précaristes...) donc un processus d'homogénéisation des masses paysannes dans le servage ; puis lente conquête d'un droit de possession sur la tenure, abolition des corvées, commutation, disparition graduelle du servage.

A partir de quel moment peut-on commencer à caractériser une formation sociale par le concept de mode de production féodal ? Si celui-ci est défini par ce rapport de production que l'on nomme, pour simplifier, le servage, c'est-à-dire par une forme d'exploitation de l'homme et des terres, il semble que l'essentiel soit dit au début du Moyen Âge, voire pré-existe au Bas-Empire avec le colonat. Si en revanche l'accent devait être mis sur l'ensemble du système féodal avec sa hiérarchie des personnes, son démantèlement de la notion romaine de

propriété des terres en droits successifs du paysan jusqu'au roi, son régime politique, son idéologie religieuse... il faut se situer au-delà du XIe siècle, voire à la fin du XIIIe et pendant les crises du XIVe siècle.

Le problème est que le servage n'existe plus comme rapport de production dominant lorsque la féodalité s'affirme au niveau superstructurel ! La seigneurie foncière, héritière de la *villa,* a cédé une part essentielle de sa fonction (dans l'extraction d'un surplus) à la seigneurie politique, judiciaire, économique ; les corvées et les redevances en nature, les restes tenaces de l'ancienne chiourme d'esclaves ont disparu ou représentent une forme d'exploitation des paysans secondaire par rapport aux banalités, aux droits de justice, aux dîmes, etc., aux retombées diverses du pouvoir politique.

Dans la mesure où l'on tient à continuer à parler d'un mode de production féodal, il semble donc qu'il faille, pour le moins, en considérer deux, le premier (M.P.F. $_1$) étant caractérisé par le servage et la seigneurie foncière dominante, le second (M.P.F. $_2$) connaît une paysannerie (libre de statut, ayant réussi à arracher des droits sur la terre, sur la maison, sur les personnes) dont le sur-travail est extrait surtout par l'intermédiaire de la seigneurie banale, des monopoles et de droits féodaux liés à la puissance politique et judiciare, droits en monnaie en lesquels les anciennes servitudes (corvées, redevances en nature) ont souvent été commuées [1]. Ce sont ces deux types de rapports sociaux dominants qui caractérisent successivement la formation économico-sociale médiévale.

Sur cette évolution, des rapports sociaux esclavagistes au servage haut-médiéval et de celui-ci aux paysanneries exploitées et dominées, mais non serves, de la fin du XIIIe siècle [2], peut-on plaquer la grille de la théorie « historico-philosophique » de la Préface à *Critique de l'économie politique ?*

La controverse sur « comment caractériser un mode de production [3] » :

Dans ce texte Ch. Parain critique vivement un article de G.A. Melekechvili, *Esclavage, féodalisation et mode de produc-*

1. *Cf.* B. Rosier, *Changement technique et rapports sociaux, op. cit.*
2. Pour simplifier, c'est-à-dire en négligeant les régions où se développe le « second servage », *cf.* G. Fourquin, in *Histoire de la France rurale, op. cit.,* t. I, p. 476 et *sq.*
3. In *Sur le mode de production asiatique,* éd. sociales, C.E.R.M., 2e éd. 74 ; la première édition est de 1969.

tion asiatique dans l'Orient ancien [1]. Ce dernier avait certes expliqué le passage de la société sans classe à la société de classes par le progrès des forces productives, créant la possibilité de la production d'un surproduit [2], mais il écrit ensuite : « Le monde antique et le Moyen Âge connurent toutes les étapes du développement social... : la société primitive de classes..., l'esclavagisme développé ou le féodalisme développé. On peut cependant douter que l'un ou l'autre des degrés susnommés du développement social soit obligatoirement lié à un niveau *précis* du développement des outils de travail. Il n'est certes pas justifié de chercher un lien *direct* entre la prédominance des rapports, ou féodaux ou esclavagistes, et le développement de la production matérielle, ni de penser que les rapports socio-économiques féodaux correspondent *obligatoirement* à un niveau plus élevé atteint par cette dernière. On sait qu'en Europe occidentale le passage de l'esclavagisme au féodalisme s'est *plutôt* effectué dans des conditions de décadence que d'essor de la production. La prépondérance de tel ou tel type de rapports socio-économiques, évidemment, ne dépend pas *toujours mécaniquement* du niveau de développement des instruments de travail, et des techniques de production. Un seul et même instrument de travail, par exemple, peut former la base aussi bien de la structure esclavagiste que de la structure féodale... Il est douteux que, tout au long de l'Antiquité et du Moyen Âge, il se soit produit un tel bond dans le développement des forces productives, que telle ou telle forme d'exploitation sociale en soit devenue prépondérante de façon décisive [3]. » Malgré la prudence de l'auteur (que nous avons marquée en soulignant les mots précaution) nous trouvons là une réflexion *qui va au fond du débat :* une remise en cause de la *correspondance* nécessaire entre *un* niveau de développement des forces productives et *un* certain rapport de production, et du matérialisme historique dans sa présentation mécaniste, *dans le cas d'une transition précise.*

Ch. Parain (en 1969, la date est importante dans une pensée en construction) ne peut accepter cette position. Il explique que le point faible de Melekechvili est de négliger le rôle, dans la marche de l'histoire, du développement des forces productives,

1. *Ibid,* p. 257 et *sq.*
2. *Ibid.,* p. 267.
3. *Ibid.,* p. 273-274, nous soulignons.

de faire de la lutte des classes un moteur suffisant pour les grandes transformations historiques. Ainsi, tout d'abord, s'il ne s'est pas produit tout au long de l'Antiquité et du Moyen Âge de bond aussi vigoureux que, comme au cours du paléolithique, celui qui a permis la naissance de la société de classes, « des bonds de moindre envergure ont suffi pour rendre nécessaire le passage de la grande exploitation esclavagiste de l'Antiquité à la petite production au niveau du féodalisme européen [1] ». Si les mots ont bien un sens, Parain pense que le progrès technique, le développement des forces productives plus généralement, *a suffi pour rendre nécessaire* le M.P.F. ; la lutte des classes, alors, même s'il la salue par l'éternel coup de chapeau du début du *Manifeste,* est réduite à rien, plus exactement est parfaitement déterminée par le développement de la base matérielle.

Autre aspect de la même critique, ensuite, le « panféodalisme » de l'auteur soviétique : l'énorme majorité des sociétés de classes, à leur stade initial, se serait développée vers le féodalisme, l'esclavagisme n'étant qu'une parenthèse. Et Parain explique qu'une telle position n'est possible que parce que la féodalité est définie seulement par les rapports sociaux, donc privée de sa base « qui est un niveau déterminé des forces productives ».

Finalement, l'auteur soviétique est, selon Parain, amené « à rejeter la série marxiste des époques progressives, sans laquelle toute logique paraît éliminée de l'histoire », modes de production asiatique, antique, féodal et bourgeois moderne, modes progressifs socialement et matériellement *chacun contenant en germe l'étape suivante.*

Pour résumer, Parain veut ici ramener Melekechvili dans le droit chemin de l'« orthodoxie » la plus stricte. Il s'efforce de faire rentrer de force l'histoire réelle dans les schémas de la « théorie historico-philosophique », alors que Marx et Engels soulignaient dès *L'Idéologie allemande :* « Ces abstractions, prises en soi, détachées de l'histoire réelle, n'ont absolument aucune valeur. Elles peuvent tout au plus servir à classer plus aisément la matière historique, à indiquer la succession de ses stratifications particulières. Mais elles ne donnent en aucune façon, comme la philosophie, une recette, un schéma, selon lequel on peut accommoder les époques historiques [2] ». Alors

1. *Ibid.,* p. 280.
2. *L'Idéologie allemande,* éd. sociales, 1971, p. 51-52, *cf. supra,* Introduction.

qu'en est-il de l'histoire réelle ? Et comment Parain lui-même étudie-t-il la transition au « féodalisme » ?

Il semblerait, d'après le texte précédemment cité, que :

— en définissant le M.P.F. comme articulation de nouveaux rapports de production avec un niveau supérieur de développement des forces productives lié à la « petite exploitation » (de la terre) ;

— en posant que le « bond » relatif des forces productives *a suffi* pour *rendre nécessaire* les nouveaux rapports sociaux, Parain soit proche de la vision mécaniste la plus simpliste, celle que l'on peut retirer d'une lecture isolée de la Préface à *Critique* et que nous nommerons « menchevik » en nous permettant « ironiquement » ce saut de seize siècles qui nous est suggéré par une comparaison de Parain [1].

Selon un tel schéma « menchevik », a-dialectique, mécaniciste, l'accent est mis sur la lutte des classes comme simple reflet quasi automatique de la contradiction entre les anciens rapports de production et le niveau atteint par les forces productives, sur le blocage par les anciens rapports de production, sur une détermination stricte par la « base matérielle » des nouveaux rapports sociaux, donc sur la nécessaire constitution de cette base *avant* l'ère de révolution sociale.

L'application d'une telle « grille » supposerait que le développement des forces productives à Rome, sous la République et l'Empire, ait fini par être bloqué par les rapports esclavagistes, que le mode de production antique ait atteint ses limites. Elle suppose également que la base matérielle nécessaire pour qu'apparaisse le servage ait pré-existé au Bas-Empire, la lutte sociale n'étant là que pour l'adaptation de nouveaux rapports à cette base.

Toute une tradition marxiste et non marxiste met l'accent sur l'idée que l'esclavage en chiourme est un mode strictement stagnationiste ou que, étant lui-même élévation du niveau de développement de la puissance productive (par la coopération sur un grand domaine), il atteint une limite quasi absolue lorsque l'organisation et l'outillage compatibles avec ce rapport social sont réalisés, et qu'alors les grandes inventions techniques (moulins à eau par exemple) ne peuvent être introduites.

1. In *Quel avenir attend l'homme ?*, Entretiens de Royaumont, P.U.F., 1961, *De l'Antiquité esclavagiste au féodalisme*, p. 39 ; *cf.* également le n° de décembre 1977 de *La Pensée* (n° 196), « Le développement des forces productives dans l'ouest du Bas-Empire » où la même comparaison est reprise.

Mais il est possible de montrer que le progrès technique a été compatible, jusqu'à la fin de l'Empire romain, avec des formes d'esclavage parmi les plus brutales, dans les mines d'Espagne et sur les *latifundia* romains [1]. Comparant tout à l'heure le niveau atteint par les forces productives à la fin de l'Empire d'Occident et au début du Haut Moyen Âge, nous verrons mieux à l'œuvre, à certaines périodes, ce dynamisme relatif du mode esclavagiste antique. Ajoutons, si nous pouvons nous permettre cette comparaison, que lorsque l'esclavage sur les plantations du sud des États-Unis s'est trouvé, sur le plan de l'innovation technique, confronté au système alors le plus progressif de l'histoire, le capitalisme, s'il est évident que la plantation esclavagiste accumule du retard, il y eut cependant des innovations importantes comme par exemple l'utilisation de la machine à cueillir le coton [2] (même si l'esclavage dut être un frein à sa généralisation et à son perfectionnement). Genovese qui, à la différence des tenants de la *« New Economic History »*, met l'accent sur l'aspect sous-productif de l'esclavagisme par rapport au capitalisme, reconnaît que finalement le planteur bénéficiant des avantages de la production de masse n'a pas sur sa plantation des rendements supérieurs (mais pas inférieurs !) à ceux des petites exploitations des États libres du Nord qui fonctionnent dans le cadre de l'économie capitaliste et qui compensent leur petite échelle par un meilleur outillage [3]. Alors, confronté à un système infiniment moins dynamique, le féodalisme, il ne semble pas que l'esclavage en chiourme ait dû être plus entravant en moyenne [4].

Comprenons que nous ne voulons nullement sous-entendre que l'esclavage antique n'a pas produit un certain freinage. Tout au contraire, l'esclavage fut bien un rapport social entravant : ce

1. *Cf.* M.I. Finley, *L'Économie antique, op. cit.*, p. 110 ; *id.*, « Technical innovation... », *Ec. History R.*, 2e série, n° 18, 1965, p. 43.

2. *Cf.* E.D. Genovese, *Économie politique de l'esclavage*, Maspero, 1968, p. 67.

3. *Ibid.*, p. 57-58.

4. D. Dufourt me fait remarquer justement que le fermier du Sud est un capitaliste dont les esclaves constituent une partie du capital. Il doit donc comparer la rentabilité de cet investissement à d'autres usages possibles de son capital ; le calcul ayant ici un sens, alors qu'il n'en a pas dans l'Antiquité. Nous avons dit que supposer une rationalité économique du grand propriétaire romain était pour le moins discutable, *cf.* ci-dessus, ch. II (I). Il reste que Columelle montre qu'il est confronté au choix : esclaves ou *coloni* (même si ce n'est pas un choix seulement, ni surtout, économique). *Pourtant nous verrons que si l'esclavagisme disparaît c'est, au contraire, parce que l'esclavagiste n'a pas le choix.*

n'est pas parce que l'Antiquité n'avait pas de machines que les propriétaires d'alors durent recourir à l'esclavage, mais c'est parce qu'il y avait esclavage que nombre de possibilités techniques à la portée théorique des anciens ne reçurent jamais un début d'application. Non pas blocage mental lié à un idéal aristocratique, au mépris du commerce et de l'enrichissement, surtout de l'artisanat, mais « blocage social » lié à l'esclavage et produisant, indirectement, un blocage mental [1]. Mais, d'une part, c'est surtout l'esclavagisme de type « concentrationnaire » avec très bas prix de la force de travail (coût de razzia, ou de reproduction sociale, à des époques de conquête, inférieur au coût de reproduction « naturel ») qui a pu bloquer le progrès technique, or ce système tendait à disparaître avec la stabilisation de l'Empire, d'autre part le mode de production féodal était peut-être tout aussi entravant (même si les entraves et leurs conséquences sont très différentes).

Charles Parain, dans un article de 1977 [2], explique que les rapports de production esclavagistes avaient *commencé* à entraver le développement des forces productives dès le Ier siècle, d'où le nécessaire remplacement des esclaves travaillant en équipe sur de vastes exploitations par des colons. Nous reviendrons ultérieurement sur l'articulation entre changements de la base matérielle et lutte des classes dans cet article ; pour l'instant notons seulement que cette explication par la non-correspondance « vaut pour la généralisation du colonat », mais qu'« elle reste insuffisante pour rendre compte du dynamisme dont fera preuve, contrairement à son prédécesseur (le colon romain), le tenancier féodal : dans l'intervalle, le caractère des forces productives a continué à se transformer [3] ».

Il serait impudent d'attribuer à Parain, à partir de cet article, un « mécanicisme menchevik » puisqu'il n'y avait qu'un début de blocage et que cette « grille » n'est utilisée que pour expliquer le passage de l'esclavagisme au colonat antique, qu'elle est récusée pour le passage au mode de production féodal, mode « dynamique ».

1. *Cf.* V. de Magalhaes-Vilhena : « Essor scientifique et technique et obstacles sociaux à la fin de l'Antiquité » (coll. intern. sur « Problem der Spätantike », Académie des Sc. de Berlin, déc. 1963, repris in *Cahiers du C.E.R.M.*, n° 42 et « Progrès technique et blocage mental dans la pensée antique », *La Pensée*, n° 102, 1962). *Cf.* également A. Aymard, Postface du t. I. de L'*Histoire générale du travail*, sous la direction de L.H. Parias, N.L.F., 1959-1961.

2. Ch. Parain, « Développement des forces productives », *op. cit.*

3. *Id.*, p. 29 et *sq.*

Parain, en effet, admet que « la destruction d'un régime social périmé s'est produite avant que se soient développées toutes les forces productives qu'il était capable de créer, certainement avant qu'aient mûri les conditions matérielles d'un nouveau régime [1] ». Il recourt presque explicitement pour expliquer l'effondrement de l'Empire romain de l'esclavagisme à une autre « grille », celle que nous ne pouvons que nommer « stalinienne ».

Cet autre mécanicisme avait dû reconnaître que l'ancien mode de production n'avait pas épuisé toutes ses possibilités de développer les forces productives et que la base matérielle des nouveaux rapports pouvait n'avoir pas encore mûri (n'était même pas « éclose ») au moment de la révolution sociale. Celle-ci avait pu survenir du fait de crises, convulsions caractéristiques de la jeunesse ou de la maturité du mode de production « ancien » (pas de sa fin), donc bien avant que ce mode meurt « de sa belle mort », surtout si des événements « externes » étaient venus exacerber les contradictions internes (défaite militaire par exemple). Mais alors, dans la mesure où il y a maintien de la correspondance et de la causalité forces productives → rapports de production, on devrait connaître une période de transition où la base matérielle des nouveaux rapports sociaux devrait se construire (« d'abord construire les bases matérielles du socialisme »), *avant* que puissent être envisagés de nouveaux rapports de production. On aurait la séquence suivante : bouleversement de la superstructure (État — rapports juridico-politiques) — construction de la base matérielle — bouleversement des rapports de production.

Certes ce n'est plus le mécanicisme strict puisque l'on admet la possibilité d'une révolution sociale « anticipée », et certes il est possible *d'introduire* un mouvement « dialectique » en acceptant que, pendant la période de transition, les rapports de production commencent à se modifier et se construit la base matérielle, sous l'effet d'inter-actions entre les deux (un peu de « base » — un peu de « rapports de production » — un peu de « base » !) à

1. In *Quel avenir attend l'homme ?, op. cit.*, p. 36. Parain reprend pratiquement la même formulation dans son article de 1977 (« Le développement des forces productives »..., *La Pensée, op. cit.*). Il tourne explicitement le dos à la formule à l'emporte-pièce de Marx : « Une formation sociale ne disparaît jamais avant que soient développées toutes les forces productives qu'elle est assez large pour contenir », *Contribution à la Critique*, éd. sociales, 1972, p. 5.

condition de bien souligner qu'en dernière instance, la détermination reste économique !

L'utilisation de cette grille « stalinienne » pour expliquer la transition au féodalisme supposerait :

1. que l'on précise d'où vient l'effondrement du système ancien (esclavagisme) et la formation de rapports du type colonat ou le casement des esclaves (alors que la base matérielle pour de nouveaux rapports de production n'existe pas encore ou est à peine « en germe ») ;

2. que, admettant que ces rapports de type maîtres-colons ou esclaves casés (et en définitive « serfs » du Haut Moyen Âge) ne soient pas les rapports féodaux « véritables » ou développés, il y ait eu, durant tout le Haut Moyen Âge, une croissance relativement importante des forces productives (VIe-fin du IXe siècle) ou, en d'autres termes, une période où on a construit *d'abord* les bases matérielles du féodalisme ; et qu'à la suite de cette période, les rapports féodaux véritables ou développés se soient formés, et donc que l'on puisse montrer comment ce développement de la base matérielle au Haut Moyen Âge a produit la transformation sociale des XIe et XIIe siècles ;

3. que l'on puisse expliquer d'où vient le net progrès technique de certaines périodes. Par exemple, au début du XIe siècle, le moulin à eau a-t-il été introduit par le seigneur comme un moyen pour élever la productivité du travail du paysan, donc en partie au bénéfice de celui-ci (d'où l'acceptation par le paysan de ces « innovations », d'où son renforcement par rapport au seigneur et la possibilité d'expliquer la « libération » des XIe-XIIe siècles par le développement de la base matérielle), ou, tout au contraire, n'a-t-il été introduit par le seigneur que comme instrument d'exploitation, permettant d'élever sa part au détriment de celle du paysan, à un moment où les luttes paysannes avaient considérablement réduit l'efficience de la seigneurie foncière (en termes de production d'un surplus pour le maître), des anciennes formes d'extraction du sur-travail (servage, avec corvées et redevances en nature, esclavage ou quasi-esclavage).

Dans ce chapitre, nous essaierons de montrer que le schéma explicatif proposé n'est pas convaincant, non parce qu'il met l'accent sur les luttes sociales — c'est pourtant la critique bourgeoise qui lui est souvent faite —, mais parce que, tout au

contraire, il les subordonne à l'économisme et/ou à des facteurs externes.

I. *L'EFFONDREMENT DE L'EMPIRE ESCLAVAGISTE OU LA LUTTE DES CLASSES SUBORDONNÉE*

D'où vient l'effondrement du système ancien (esclavagisme) et la formation des rapports coloniaires ou de servage ? Quels liens existent entre cette modification du mode d'exploitation des hommes et la fin de l'Empire romain ?

Parain semble parfois admettre que l'Empire romain n'est pas mort de sa « belle mort ». Il écrit par exemple, reprenant la célèbre phrase de Piganiol : « Il est possible de prétendre que la civilisation romaine a été assassinée et assassinée par les invasions barbares [1]. » Cette mort violente due à une intervention extérieure expliquerait que ce mode de production n'ait pas pu développer toutes ses potentialités techniques : les Barbares l'auraient assassiné avant terme.

Certes, il précise que ces invasions n'ont pu détruire la société romaine que parce qu'elle était entrée en décadence depuis plus de deux siècles, que l'État impérial fonctionnait mal et que les mesures sociales que les privilégiés devaient prendre pour sauvegarder leur position exaspéraient la lutte des classes [2].

1. Piganiol, in *L'Empire chrétien,* Paris, 1947, p. 422 ; Ch. Parain, in *Quel avenir attend l'homme ?, op. cit.,* p. 36. Identiquement P. Anderson défend la thèse selon laquelle la chute de l'Empire romain en Occident a eu un caractère irréductiblement catastrophique, les invasions barbares provoquant la chute d'un Empire en crise interne du fait de l'impossibilité d'un maintien durable de l'esclavagisme après la fermeture des frontières (début du IIe siècle), de l'accaparement des terres par l'aristocratie occidentale, donc de la polarisation sociale en deux groupes seulement. Selon lui la féodalité sera une synthèse entre l'organisation germanique et l'organisation romaine préalablement désintégrées et se recombinant : « A l'inverse du caractère « cumulatif » de l'avènement du capitalisme, la genèse du système féodal en Europe remonte à l'effondrement simultané, « catastrophique », de deux modes de production antérieurs distincts dont les éléments désintégrés, en se recombinant, donnèrent la synthèse féodale qui conservera toujours un caractère hybride », *Les Passages de l'Antiquité au féodalisme,* Maspero, 1977 (éd. anglaise, 1974), p. 89-90, p. 105, 147 et *passim.* Pour une analyse de la féodalité en Gaule comme synthèse « pondérée » (Gaule du Nord, Europe du Sud-Est) entre des éléments féodaux nés au sein de la formation esclavagiste et du régime de la communauté tribale des Barbares, *cf.* Z.V. Oudaltsova et E.-V. Goutnova, « La Genèse du féodalisme et ses voies en Europe », *La Pensée,* déc. 1977, p. 45 et *sq.* Vieille thèse de Marx-Engels, *cf. L'Idéologie allemande,* éd. sociales, p. 100 et *sq., cf.* également p. 48 ; *cf.* ci-dessous...

2. In *Quel avenir..., op. cit.,* p. 36.

La lutte des classes est présente, mais elle est limitée dans ses effets et subordonnée à une logique « externe » ou économiste.

Cette première thèse ne résiste pas à l'examen : les invasions barbares ne doivent pas être analysées comme un déferlement d'armées victorieuses, mais plutôt comme la pénétration, souvent pacifique, souvent appelée par les Romains, de tribus épuisées, vaincues, étonnées de voir que les défenses de l'Empire n'existent plus. L'Empire romain est mort de ses contradictions internes. Les invasions n'ont joué qu'un rôle amplificateur.

D'autre part ces invasions viennent-elles « abattre » une civilisation esclavagiste ou coloniaire ? Si Parain admet, comme il semble le faire [1], que l'Empire des IIIe-IVe siècles est nettement plus coloniaire qu'esclavagiste, il ne peut expliquer le démantèlement du système esclavagiste par les invasions. Les invasions ne viendraient que terminer de détruire une superstructure politico-culturelle (la civilisation romaine) dont la base esclavagiste a déjà disparu. Ce serait un retour à la thèse mécaniste stricte qu'il rejette, ce serait refuser l'idée qui lui est chère selon laquelle l'esclavagisme a été abattu avant d'avoir épuisé ses potentialités. Il n'y a plus rien pour expliquer la mort avant terme de ce système productif. On ne peut donc pas retenir la thèse « catastrophiste » pour expliquer la mutation des rapports de production, les invasions intervenant seulement :

— soit pour finir d'abattre une superstructure ayant préalablement perdu sa base esclavagiste ;

— soit pour briser une superstructure cohérente avec le colonat avant que ce rapport de production-là n'ait atteint ses limites. Heureusement l'auteur a d'autres arguments pour expliquer le passage de l'esclave en chiourme au colon.

Charles Parain écrit en 1963 un article sur la « Lutte des classes dans l'Antiquité classique [2] » où il met l'accent sur sa limitation relative, mais aussi sur l'idée « que la lutte des classes est bien devenue à ce stade de l'histoire, en corrélation avec le progrès des forces productives, le moteur essentiel du développement historique [3] ».

Il apparaît clair à l'auteur, tout d'abord, que nous sommes en présence de sociétés de classes, donc où l'antagonisme entre classes joue un rôle essentiel, même si, à juste titre, il insiste

1. *Cf.* ci-dessous ses analyses de 1963 et 1977.
2. *La Pensée*, n° 108, avril 1963.
3. *Ibid.*, p. 3.

sur le danger qui consisterait à exagérer la segmentation des sociétés antiques. L'opposition la plus profonde, celle entre les hommes libres et les esclaves, ne jouent pourtant pas toujours le rôle principal. Mais l'autre antagonisme fondamental, celui entre riches et pauvres, doit être étudié en liaison étroite avec cette opposition ; il ne sera la contradiction principale que tant que l'esclavage ne jouera pas le rôle économique dominant.

Selon Parain même lorsque l'esclavagisme se développe (très tôt, dit-il : IIIe siècle a.c., beaucoup plus tard selon nous [1]), il n'y a entre esclaves et hommes libres [2] qu'une lutte limitée par le manque d'homogénéité de la classe servile, la possibilité constante de l'affranchissement individuel sur laquelle les maîtres jouent, qui leur permet de « diviser pour régner », l'absence chez les esclaves « d'un idéal vraiment révolutionnaire » (à la différence du prolétariat aujourd'hui, nous explique Parain). Rarement cette lutte s'élève au niveau de la révolte armée. Généralement, elle se borne « à une résistance passive ou demi-passive, avec sabotage au sein de la servitude, à la fuite soit individuelle, soit par groupe ».

Pourtant cette lutte va remporter certains succès, eux aussi limités [3]. Voyons comment, selon Parain, cela fut possible. D'abord la résistance passive et le sabotage furent une gêne pour l'activité productrice, comme la piraterie des esclaves en fuite ou leur brigandage le furent pour les activités commerciales. D'où la réduction de la rentabilité de ces activités. D'autant plus que la répression fut une lourde charge financière pour l'État. La réduction de la rentabilité du système induite par les luttes sourdes des esclaves devint cause de l'abandon par les maîtres du système esclavagiste au profit du colonat. Parain écrit clairement : « La résistance passive et le sabotage... furent une cause du passage de la grande exploitation esclavagiste au colonat [4]. » Ensuite, en luttant, ils finirent par rendre possible une idéologie anti-esclavagiste, en particulier le stoïcisme, qui fit la démonstration du caractère « d'absurdité économique du système esclavagiste ».

Enfin, au cours du déclin général de l'économie la condition des pauvres se rapprocha de celle des esclaves, une « commu-

1. *Cf.* ci-dessus, chap. I.
2. Nous dirions plutôt entre les esclaves et leurs maîtres, en fait les propriétaires des *villae*.
3. *La Lutte des classes dans l'Antiquité, op. cit.*, p. 15.
4. *Ibid.*, p. 14.

nauté de lutte » devint partiellement possible ; les tensions sociales affaiblissaient l'État et firent que l'assaut des Barbares put être victorieux : « Tandis que l'État esclavagiste était miné de l'intérieur, par une série d'antagonismes sociaux, le coup de grâce lui fut donné par l'assaut des peuples (barbares) [1]. »

Curieusement, dans cet article de 1963, où les luttes sont dites le moteur du développement historique, en corrélation avec le progrès des forces productives, on ne voit nullement quel lien fait Parain entre ces luttes et ce progrès. *Au contraire,* n'est-ce pas lors « du déclin général de l'économie » que l'alliance pauvres-esclaves se noue et, affaiblissant l'Empire, permet la conquête barbare ?

C'est dans un article de 1977 [2] que l'articulation est faite entre les luttes sociales et le développement des forces productives. Parain, reprenant à son compte la démonstration « lumineuse » de M.E. Serguéenko (de 1953), explique que « dès la fin du 1er siècle de notre ère l'esclavagisme avait commencé à faire obstacle au développement des forces productives [3] ». Plus précisément divers perfectionnements de l'outillage et des pratiques culturales (conservation du fumier dans des fosses cimentées, charrues lourdes, sarclage des céréales, soins complexes à donner à la vigne) se heurtaient à l'emploi de la main-d'œuvre esclavagiste. En effet, ces progrès auraient supposé davantage d'efforts des esclaves sans aucune compensation en terme de niveau de vie, d'où leur lutte contre ces conditions aggravées de travail par l'inertie et des formes insidieuses de sabotage [4].

En d'autres termes : « Le passage à un autre mode de production était devenu nécessaire pour assurer la correspondance entre le caractère des forces productives et les rapports de production, d'où le remplacement des esclaves utilisés en équipes sur de grandes exploitations par des colons installés sur de petites exploitations individuelles [5]. »

Certes, redisons-le, malgré cette phrase, Parain ne retient pas cette explication comme cause unique du passage au colonat. Heureusement, car il est erroné de croire que ces innovations étaient incompatibles avec l'esclavagisme (d'ailleurs toutes

1. *Ibid.*, p. 20.
2. Ch. Parain, « Le Développement... », *La Pensée,* 1977, *op. cit.*
3. *Ibid.*, p. 29.
4. *Ibid.*, p. 30.
5. *Ibid.*, p. 30.

seront effectivement mises en œuvre sur de grandes exploitations travaillées par des esclaves en chiourmes, soit dès le Ier siècle [1], soit au Haut Moyen Âge sur les *villae* carolingiennes [2]). Sans parler des aspects régressifs des tenures coloniaires par rapport au grand domaine [3] !

Plus généralement, aussi bien dans l'article de 1963 que dans celui de 1977, les luttes n'ont d'effet que limité et de façon indirecte. Elles réduisent l'efficacité de l'économie romaine soit en élevant le coût de production (ou de circulation), soit en entravant le progrès technique. Elles abaissent la capacité de résistance de la société romaine aux Barbares. Certes Parain voit que l'inefficacité du système esclavagiste n'est nullement purement technique ou naturelle, mais liée au combat des esclaves.

Mais nous restons dans l'économisme tempéré : ce n'est que parce que la *villa* esclavagiste n'était plus rentable ou incapable de progrès techniques (tout au moins peu capable) — du fait certes de la lutte des esclaves — que les maîtres l'ont abandonnée. On retrouve « l'esclavage ne payait plus, et c'est pourquoi il cessa d'exister » d'Engels [4]. Même si cette sous-rentabilité s'explique partiellement par la lutte, elle reste la cause de la fin du système. Nous dirons dans notre chapitre IV que si, présentée ainsi, nous avons là une des raisons du succès des luttes, la médiation par l'économique n'est pas la seule voie d'explication de la fin de l'esclavagisme [5].

1. Columelle — Parain le note lui-même — parle de ces innovations et ne semble nullement penser qu'elles sont difficiles à appliquer. Elles ne supposent pas toutes une augmentation de la quantité de travail fournie ou de son intensité et de plus tout un système de récompenses permettait d'améliorer la condition des esclaves qui travaillent plus et mieux (*cf.* ci-dessus, chap. I, p. 66 et *sq*), en particulier la solution trouvée pour les soins de la vigne. Quant au sarclage des céréales, cela apparaît comme une pratique courante. *De Agricultura*, II, 11).

2. Tel est le cas de la charrue lourde. On sait qu'elle est plus barbare que romaine à l'origine, qu'elle se généralise dans les plaines du nord de la Gaule au Haut Moyen Âge seulement, mais aussi qu'elle est adaptée à leur type de sol, beaucoup moins bien à l'agriculture méditerranéenne. Les *servi* en chiourmes carolingiens l'emploient. D'autre part, tirée par des bœufs, en quoi est-ce une innovation *« labor using »* par rapport à l'araire (sur sol lourd particulièrement) !

3. *Cf.* ci-dessus, chap. II.

4. *Cf.* ci-dessus, chap. II.

5. On retrouve une analyse voisine de celle de Parain avec J.P. Vernant, *Mythe et société en Grèce ancienne*, éd. Maspero, 1974, p. 29 : la résistance des esclaves s'est manifestée au niveau des forces productives puisque d'une part l'esclavage, bloquant le progrès technique, faisait de l'extention de l'esclavage lui-même, le seul moyen du développement des forces productives et que

D'autre part, quand Parain explique que les luttes serviles agirent par l'intermédiaire de l'idéologie anti-esclavagiste qui reconnut ainsi que les esclaves étaient différents des animaux, il suppose que les stoïciens eurent effectivement une telle idéologie, et qu'elle eut une certaine influence « par en haut ». Or les stoïciens plaidaient essentiellement pour un système esclavagiste tempéré, celui où la reproduction locale de la force de travail est nécessaire, par opposition au système que nous avons dit « concentrationnaire », c'est-à-dire où il y a extermination par le travail (ou plutôt pour le travail) et incitaient les esclaves à la soumission et à la patience. Il en fut d'ailleurs pratiquement de même du christianisme [1].

La position de Parain — la lutte des esclaves eut des résultats limités et subordonnés aux facteurs économique et externe — nous permet de voir clairement la différence et la ressemblance entre une analyse matérialiste mécaniciste et les analyses bourgeoises. Lorsqu'il parle de classes sous l'Antiquité, de leurs luttes et qu'il caractérise la société romaine et républicaine par l'esclavagisme, faisant de l'antagonisme entre esclaves et maîtres la contradiction principale, il apparaît comme « dogmatique » aux historiens bourgeois. Pourtant, comme eux, il n'utilise que les arguments économiques de la sous-rentabilité et de la non-progressivité technique du système esclavagiste (même si cette sous-rentabilité et ce blocage technique sont liés aux luttes, ce qui est certes différent) ou géopolitique (les invasions barbares) et les réconcilie.

Cette analyse de Parain nous semble proche de celle de certains historiens soviétiques. Certes, depuis la mort de Staline, le strict mécanicisme, que celui-ci avait imposé [2], a reculé [3], pas suffisamment toutefois dans certains cas, et il serait intéressant de reprendre les nombreux ouvrages et articles parus sur la

d'autre part leurs résistances « imposent du point de vue du rendement des limites de plus en plus étroites » tandis que la croissance de leur nombre tend à devenir un danger pour l'équilibre du système social.

1. *Cf.* ci-dessus, chap. II, VI.

2. *Cf.* « Matérialisme dialectique et matérialisme historique » (partie du chapitre IV de l'*Histoire du Parti communiste (bolchevik) de l'U.R.S.S.*). *Cf.* également l'article de M.E. Serguéenko, « Iz istorii sielskovo khziaistva drevniei Italii », *Viestnik drevniei istorii,* 1953, n° 3, p. 65-76 dont la démonstration est jugée « lumineuse » par Parain en 1977.

3. Comme le souligne A. Deman, *Latomus,* 1960, p. 991-992. *Cf.* ci-dessus, par exemple l'analyse de Melekechvili, *op. cit.*

question de l'esclavage antique en Union soviétique et dans les autres pays socialistes [1].

L'un d'entre eux, traduit en allemand, est particulièrement intéressant, celui de Elena M. Schtajerman [2]. Caractérisant la structure impériale par l'esclavagisme (pour le Haut-Empire en tout cas) — les esclaves des *villae* assurant la majeure partie de la production et le sur-travail qui y est extrait expliquant la richesse des villes où vivent les grands propriétaires —, elle fait du déclin de l'esclavage la cause de la crise des IIe et IIIe siècles : dépérissement des cités, tendance à l'autarcie des grands domaines... Mais d'où vient le déclin de l'esclavage ? A côté de l'habituelle cause externe (à la Weber [3]), elle insiste sur la sous-productivité de l'esclavage et sur sa faible rentabilité pour le maître [4].

Les luttes des classes jouent un rôle important. La peur des révoltes serviles inspire aux maîtres des mesures humanitaires qui renforcent la sous-rentabilité de l'esclavagisme et pousse au remplacement des esclaves par des *coloni* (alors que, selon nous, ces mesures humanitaires sont devenues nécessaires parce qu'il n'est plus possible de gaspiller la main-d'œuvre servile avec l'ancienne désinvolture, mais elles ne font disparaître que le « surprofit »). Cette même crainte des révoltes renforçant d'ailleurs la répression, le sort des esclaves ne s'améliore pas, et d'autant moins que la diminution de leur nombre pousse les maîtres à intensifier l'exploitation [5]. La crise multiplie les tensions sociales, lesquelles, en retour, aggravent la crise et déterminent la politique des Sévères, puis de Dioclétien et Constantin qui essayent de cristalliser les structures sociales, particulièrement rurales. Les luttes serviles sont présentes, mais restent subordonnées. Elles ne sont nullement considérées comme cause de la réduction de l'esclavagisme, système productif qui meurt parce que, moins rentable que le pré-servage (le colonat), il ne peut survivre à la réduction de la traite.

1. *Cf.* Vittinghoff, *Die Theorie des historischen Materialismus über der antiken Sklavenhalterstaat der alten Geschichte bei den Klassikern des Marxismus und in der modernen sowjetischen Forschung,* Saeculum, 1960 ; et *id., Die Sklavenfrage in der Forschung der Sowjetunion,* Gymnasium, 1962.
2. E.M. Schtajerman (Staerman), *Die Krise der Sklavenhalterordnung im Westen des Römischen Reiches,* trad. du russe (Moscou, 1957) de Seyfarth, Berlin, 1964.
3. *Cf.* ci-dessus, chap. II.
4. Schtajerman, *op. cit.,* p. 34-35, p. 69, etc.
5. *Id.,* p. 48-74.

Les critiques que les historiens bourgeois font à l'historienne soviétique nous semblent devoir être parfois retournées. Certes ils ont raison de souligner l'importance du travail libre, de celui des affranchis, le rôle croissant des colons (qui ne seront asservis qu'au cours du IVe siècle [1]) ; certes ils n'ont pas tort lorsqu'ils soulignent que l'économie des *villae* reste très florissante en Orient, et même en Occident dans certaines régions (Afrique, Espagne, Bretagne) qu'elles soient esclavagistes ou parcellisées entre des *coloni* ; certes la recherche d'une « conscience de classe bourgeoise » à partir des textes de Sénèque, Pline le Jeune, Apulée, Philostrate ou Dion Cassius, à laquelle se livre E.M. Schtajerman [2], risque de prêter à ces auteurs l'idéologie de l'époque du lecteur [3].

Mais trop souvent ils ne peuvent accepter la caractérisation de la société impériale par l'esclavagisme, l'importance donnée aux luttes sociales, voire serviles [4]. Le scepticisme affiché par exemple par Paul Petit en ce qui concerne les révoltes sociales en Gaule avec les Bagaudes, mais aussi en Afrique, Bretagne, Égypte est révélateur. Il écrit : « Certains mouvements sociaux exprimeraient la révolte des pauvres opprimés... mais il est délicat de choisir entre diverses explications : mouvements nationalistes, révoltes sociales, ou agitation d'éléments asociaux, tels qu'en présente toute société, même marxiste ? Tel est le problème des brigands, ces *latrones,* qui ne doivent pas toujours être des redresseurs de tort, ni les défenseurs des opprimés, et moins encore les porte-parole d'une conscience de classe [5]. »

Naturellement, les révoltes de paysans asservis et d'esclaves

1. Moins par l'édit de Constantin de 331 que dans les faits, l'édit confirmant la situation sociale et s'efforçant de la généraliser.
2. E.M. Schtajerman, *op. cit.,* p. 56-60, 232-233, 258-266, 267-268.
3. Pour cette critique, *cf.* Paul Petit, *La Paix romaine,* Nouvelle Clio, P.U.F., p. 373 et *sq.*
4. Ainsi,par exemple, J. Gagé, *Les Classes sociales dans l'Empire romain,* Payot, 1964, qui écrit : « Les revues d'histoire ancienne publiées dans les pays soviétiques ont coutume de mettre au premier plan de leurs recherches la condition des esclaves dans l'Empire romain, et il y a paru des études qui ne sont nullement négligeables », explique que, n'ayant pas un point de vue d'historien de l'économie, il va étudier essentiellement « la gamme des conditions libres », ce qu'il fait d'ailleurs fort bien. En fait il va pratiquement oublier ces esclaves dont pourtant il dit « l'esclave est partout dans la société de l'Empire romain » (p. 43). Ce qui gêne l'historien bourgeois dans les analyses soviétiques, c'est la place de la lutte de la classe servile, ce qui nous gêne, nous, c'est sa subordination à l'économique.
5. P. Petit, *op. cit.,* p. 377.

dans les Bagaudes, ne sont ni la Commune de Paris, ni Octobre17 ! Des éléments de guerre des classes, de révoltes anti-impérialistes, de luttes ethniques, de banditisme sont intrinsèquement mêlés, mais n'est-ce pas alors une lutte sociale ? Pas de conscience de classe ou bien vague ! L'affirmation est bien hâtive. Qu'elle ne soit ni claire, ni simple, certes. Mais peut-être ne fut-elle jamais aussi affirmée dans toute l'histoire de l'humanité, aussi bien du côté des maîtres que de celui des esclaves, bientôt aussi du côté des pauvres, de tous les *humiliores*.

En revanche, nous critiquons la subordination de la lutte sociale à l'économisme, lorsque E.M. Schtajerman désigne la sous-rentabilité de l'esclavagisme comme cause de sa disparition. La lutte sociale n'est plus que le révélateur de « difficultés économiques » liées à un système productif inefficient, n'ayant tenu que grâce à la traite et au gaspillage des esclaves et qui disparaît avec celle-ci. Dans cette optique, même si cette lutte permet l'« accouchement » de l'ancien mode de production, elle n'est jamais le moteur de l'évolution ; elle n'explique pas la « fin » de l'esclavagisme [1]. Lorsque Paul Petit écrit : « Les maîtres ont probablement libéré leurs esclaves, en général, parce que le travail servile était moins rentable que celui de l'affranchi », il n'est finalement pas en opposition avec E.M. Schtajerman, ni avec Parain, ni avec Engels ! Et pour critiquer cette analyse, nous renvoyons à notre chapitre II.

II. *« CONSTRUIRE D'ABORD LES BASES MATÉRIELLES DU FÉODALISME »*

Les rapports de type colonat, ce pré-servage du Bas-Empire qui se poursuit durant tout le Haut Moyen Âge, ou d'ailleurs du type *servus casatus*, se sont donc construits, dans cette optique, sur l'effondrement d'un système esclavagiste devenu non rentable, commençant à entraver le développement des forces productives (du fait des luttes serviles) et abattu de l'extérieur.

1. Pour illustrer la subordination des luttes sociales, nous ne pouvons résister au plaisir de citer cette phrase de Oudaltsova et Gournova : « Conscients de l'importance de la lutte sociale et de l'évolution de la culture et de l'idéologie dans ce processus (la genèse du féodalisme), nous avons dû les exclure de notre analyse du fait de la brièveté de notre rapport » ! (« Genèse du féodalisme et ses voies en Europe », *La Pensée*, n° 196, décembre 1977, p. 44).

Mais l'esclavagisme s'est effondré, selon Parain, avant que les bases matérielles d'un nouveau système aient mûri. Le colonat ou le servage ne sont donc que des rapports sociaux de transition, fruits de la décomposition « avant terme » des rapports esclavagistes.

Pour que des rapports féodaux puissent se développer, il faudra que, *d'abord,* il y ait développement de la base matérielle. Parain va donc tenter de démontrer que, dans une longue étape de transition (jusqu'au IXe siècle) la base matérielle s'édifie, la véritable féodalité ne pouvant que se développer *ensuite.* Exactement comme cela est censé s'être passé en U.R.S.S., mais, dans ce dernier cas, ce fut beaucoup plus rapide étant donné l'efficacité croissante des hommes, explique Ch. Parain [1].

Mais, même si l'on néglige le fait que selon Parain les rapports de type servage (qui pour Marx sont *les* rapports de production du mode de production féodal), sont, en quelque sorte, rejetés hors du « féodalisme », resterait à prouver qu'il y a eu effectivement mûrissement de la base matérielle au cours de ces trois ou quatre siècles (VIe-IXe) de telle façon que le niveau alors atteint puisse être dit effectivement supérieur. Nous allons essayer de montrer qu'il n'y a pas eu, en moyenne, un « bond en avant », même pas un « bond de moindre envergure » qu'au cours du paléolithique [2] ! Du même coup nous prouverons que le féodalisme médiéval n'est pas, vraisemblablement, lié à un degré de développement des forces productives (« acquis au IXe siècle ») sensiblement plus élevé que l'esclavagisme antique.

Nous verrons ensuite que, pour Marx-Engels, la transition essentielle est bien celle qui donne naissance au servage et que, loin d'être lié à un développement de la puissance productive de l'homme, il l'était à une régression de cette puissance.

A) Un développement des forces productives durant le Haut Moyen Age ?

Selon Parain, « entre la destruction de l'Empire romain et l'apparition du féodalisme se place une période de quatre siècles

1. In *Quel avenir..., op. cit.,* p. 39 ; *cf.* également la même comparaison in « Le Développement des forces productives dans l'ouest du Bas-Empire », *La Pensée,* déc. 1977, *op. cit.*

2. Expression de Parain in « Comment caractériser un mode de production », in *Sur le M.P.A.,* éd. sociales, C.E.R.M., 2e éd., 1974, p. 279.

qui semble au premier abord une longue et confuse période marquée par un recul général de la civilisation et une accumulation de violence et de ruines [1] », mais sous cette apparence de stagnation, s'élaborent des classes sociales dynamiques, propriétaires et paysans, qui vont constituer la base technique sur laquelle « dès que la possibilité matérielle en a été acquise, s'est édifié le féodalisme à travers le processus habituel des luttes de classes ».

Parain cite d'abord les nombreux progrès accomplis par des artisans, en particulier pour la fabrication des armes. Il note ensuite les progrès qui ne pouvaient se faire jour ou se répandre que dans le cadre de la *petite exploitation individuelle* « parce qu'ils réclament de la part de ceux qui les utilisent du soin, de l'initiative et du goût à l'ouvrage : la charrue à roues, formes spécialisées de faucilles et de faux, le fléau à battre », progrès réalisés dès l'époque romaine, mais qui se sont généralisés très lentement, bientôt le collier d'attelage, également de nouvelles céréales (avoine et seigle) qui facilitent une plus large utilisation du sol arable. Enfin, des progrès liés à l'*organisation seigneuriale* qui permet « de conserver une partie substantielle des avantages de la grande exploitation », pressoirs et moulins à eau plus évolués et plus généralisés, puis l'assolement triennal juste avant « l'apparition du régime féodal ».

En résumé : « Au début du IXe siècle étaient acquises ou s'implantaient les innovations techniques qui ont assuré la supériorité économique de l'agriculture féodale sur l'agriculture romaine. » D'où la nécessité du passage à la féodalité comme rapport social et comme superstructure juridico-politique, passage qui s'est fait par l'intermédiaire des luttes paysannes réussissant à obtenir la consolidation de leurs droits héréditaires sur leurs tenures. C'est la combinaison entre propriété féodale du seigneur, donc les avantages de la grande exploitation, et propriété individuelle, qui fait du M.P.F. un mode progressif. Parain est très net dans un article de 1968 également : « La nécessité s'y imposait de combiner les avantages de la petite exploitation où le producteur pouvait faire preuve de goût, d'ardeur au travail, d'initiative (contrairement à l'esclave), avec les avantages de moyens de production dont la création et l'entretien dépassaient les forces de la petite exploitation. Ces

1. *De l'Antiquité esclavagiste au féodalisme, op. cit.*, p. 37. De même les citations qui suivent.

moyens de production se trouvèrent réunis entre les mains du seigneur, de sorte que le seigneur apparut comme « l'organisateur et le maître du processus de production et de tout le processus de la vie sociale » [1].

J'ai déjà dit ce qu'il fallait penser des avantages, en termes de productivité du travail, du système du servage avec tenures travaillées familialement plus corvées sur la réserve, par rapport au système du grand domaine avec chiourme d'esclaves. On nous dit maintenant, qu'en outre, la petite exploitation a favorisé le progrès technique en incitant le petit exploitant individuel à employer des techniques nouvelles (dont le prototype est la charrue à roue). L'économisme fera toujours sourire, car enfin du même mouvement il devrait accepter l'idée que le petit artisan indépendant est un facteur de progrès technique par rapport à la manufacture centralisée où les chiourmes de salariés travaillent. Or il nous dit exactement l'inverse : c'est le système de la grande unité de production avec gestion centralisée d'une force de travail salariée, mais de fait astreinte à un travail quasi forcé, qui est jugée (depuis A. Smith, même depuis W. Petty) comme facteur décisif de l'introduction des machines, perfectionnements, etc. Marx n'avait pas du tout cette analyse, comme nous le verrons. Pour lui, le démantèlement des grands domaines est une *régression* des forces productives.

Voyons les faits de plus près :

La charrue à roues, un soc en fer : il est certain que l'Empire connaît surtout l'araire, certaines régions utilisent un instrument plus lourd, à roues, on le sait par Pline, indirectement par Virgile. C'est peut-être une « invention » germanique ou gauloise. Les invasions ont peut-être favorisé sa pénétration, on sait que sur les grands domaines carolingiens, la charrue comptait parmi les instruments de bois, on peut penser que les contrées plus sauvages avaient sur le plan de l'utilisation du métal une supériorité technique, que c'est surtout une question de nature du sol ou de dimensions des champs [2]. Il me semble que la petite exploitation favorise plutôt l'emploi de

1. Féodalité française et mode de production féodal, premier rapport par Ch. Parain : « Caractères généraux du féodalisme », in *Sur le féodalisme,* éd. soc., C.E.R.M., 1974, p. 16. La citation est de K. Marx, *Le Capital,* éd. sociales, liv. III, t. VI, chap. II.

2. *Cf.* R. Doehaerd, *op. cit.,* p. 66 et *sq* ; G. Duby, *Guerriers et paysans,* p. 22 et *sq.*

l'araire que celui des charrues (qui tournent mal) sauf fortes pratiques collectives [1]. Ajoutons que l'araire sous l'Empire a souvent un soc en fer ou dont la pointe est en fer [2].

Autres instruments de culture : aucun changement ne s'observe (si ce n'est peut-être que le fer semble plus rare au Haut Moyen Âge) pour tout ce qui est bêches, houes, fourches, faucilles, faux à lames, peignes à main pour la récolte du blé, herses, claies...

La moissonneuse : Pline rapporte que « dans les vastes domaines de la Gaule une grande caisse dont le bord est armé de dents et que portent deux roues, est conduite dans le champ de blé par un bœuf qui la pousse devant lui [3] ». Trois siècles plus tard Palladius reprend une description voisine ajoutant de nouveaux détails. On la voit avec précision sur un bas-relief de Buzenol-Montauban. Cette machine disparaît totalement au Haut Moyen Âge.

Rotation des terres : l'agriculture romaine, typique de pays chauds et secs [4], connaît surtout la rotation biennale. Il semble que l'extension de l'Empire vers le nord avait intégré des régions où il était possible de faire une deuxième récolte de blé semé au printemps. D'après Columelle, cette pratique était aussi connue en Italie au Ier siècle. L'assolement triennal s'étendit au VIIIe siècle sur certaines grandes exploitations de l'Europe du nord de la Loire et des Alpes. Mais d'une part, il n'est pas possible de généraliser pour d'autres régions ou d'autres types d'exploitation, d'autre part cela n'est sans doute qu'une réponse limitée à une misère croissante conduisant à accepter d'affecter plus de travail à même superficie — pression démographique ou *pression sociale* du seigneur qui utilise ses corvéables en surplus [5] — et plus de surface à la seule production de céréales [6]. En outre, ce n'est sans doute qu'aux IXe-Xe siècles que le nouveau système se diffuse suffisamment.

1. *Cf.* M. Bloch, en particulier *Les caractères originaux, op. cit.* et *Annales E.S.C.,* 1934, p. 485 et *sq.*
2. Sur la charrue, *cf.* A.G. Haudricourt et M. Jean-Brunhes-Delamarre, *L'Homme et la charrue à travers le monde,* Gallimard, 1955.
3. *Cf.* Doehaerd, *ibid.,* p. 69. M. Renard, *Technique et agriculture en pays trévire et rémois,* collection Latomus, vol. XXXVIII, Bruxelles, 1959 ; D. Furia et P. Ch. Serre, *Techniques et sociétés,* A. Colin, 1970, p. 34 et *sq.*
4. Furia et Serre, *op. cit.,* p. 34 et *sq.*
5. On sait que le seigneur semble avoir eu à sa disposition, très souvent, un nombre d'heures de corvées pléthorique.
6. Doehaerd, *op. cit.,* p. 77. Elle ne parle que de la pression démographique.

Le moulin à eau. Dans l'article célèbre de Parain, le moulin a eau fait son apparition au Ier siècle a.c., et se développe au Ier siècle p.c. : *première phase* d'expansion de cette machine qui n'est qu'un élément dans un puissant courant de progrès techniques à cette époque. Puis il faut attendre le IVe siècle où on constate « un important bond en avant, à une époque caractérisée pour l'ensemble par un déclin provisoire du rationalisme et de la science [1] ». Parain note en particulier les installations à Athènes, à Rome, à Arles, sur la Moselle, et remarque qu'il ne s'agit pas seulement d'une multiplication des installations, il y a progrès technique et accroissement considérable de la dimension de l'unité de production (exemple de Barbegal près d'Arles où l'eau débouchant d'un aqueduc faisait tourner huit roues à l'aube) : c'est la *deuxième phase* de diffusion — amélioration du moulin à eau. La *troisième phase,* « de diffusion accélérée du moulin à eau après le Xe siècle » est clairement marquée par Parain [2].

Nous reviendrons tout à l'heure, en réfléchissant sur les causes d'introduction ou de diffusion de ces moulins, sur cette périodisation. Pour l'instant, notons que la période entre le Ve et le Xe siècle n'est nullement notée par Parain lui-même comme une période d'édification de la base matérielle en ce qui concerne cette machine. Il y a bien, en 537, lors du siège de Rome par les Goths, l'idée d'utiliser les moulins flottants. Mais ce moulin à nef est une *régression* très claire, Parain lui-même note que, de faible puissance, il est aussi très affecté par les variations du débit des eaux et gêne la circulation. On est loin du moulin de Barbegal !

Il est donc très difficile de se faire une opinion sur l'état des forces productives dans l'agriculture entre le Ve et la fin du IXe siècle. Mais une chose me semble assez claire : il n'y a pas de « bond en avant », de constitution de la base matérielle du féodalisme. Tout au plus peut-on dire qu'il n'y a sans doute pas, dans l'agriculture, recul des techniques, diminution de la qualité, voire de la quantité, des outils à la disposition des hommes, ou tout au moins admettons qu'il est très difficile de prouver ce recul ou ce léger progrès ; Duby écrit : « De ces outils nous ne

1. « Rapports de production et développement des forces productives : l'exemple du moulin à eau », *La Pensée,* 1965, n° 119, p. 59, p. 61.
2. *Id.,* p. 64. Sur le moulin, *cf.* B. Gille, « Le Moulin à eau, une révolution technique médiévale », dans *Technique et civilisation,* t. III, 1954.

savons à peu près rien. Ils sont sans contexte moins bien connus que ceux des paysans du Néolithique [1]. » Alors, du même auteur, acceptons cette vision : « Conservons cependant l'image globale d'une société agraire fort mal outillée et contrainte, pour produire sa subsistance, d'affronter la nature les mains presque nues [2]. »

Ajoutons à cela la diminution de la population qui culmine sans doute aux VIIe-VIIIe siècles avec les pestes, les invasions, les guerres et leurs ruines, avec la malnutrition, les famines qui renforcent sa vulnérabilité. Les terres sont désertées, les friches, les marécages avancent, la malaria s'installe dans les plaines méditerranéennes [3]. « L'homme est le capital le plus précieux », n'est-ce pas ? Certes il n'est pas évident que moins d'hommes sur une même quantité de terre puisse être cause d'une réduction du produit par tête de travailleur agricole. Sauf si nous admettons qu'il y a une zone de *rendements croissants* dans l'agriculture ; or il est effectivement probable que la trop grande dispersion de l'homme dans l'espace réduit *sa* productivité, comme le trop grand nombre [4]. Surtout, l'homme isolé est en danger face aux pillards, razzieurs, soldats... Peut-être cette dispersion de l'homme, liée à la dépopulation, est-elle moins un facteur de sous-productivité directe, qu'un facteur de vulnérabilité pour cet homme, ses outils, sa récolte.

L'isolement n'est pas seulement le fait de la dispersion géographique. L'effondrement de l'infrastructure routière, plus généralement des moyens de communication, la quasi-disparition de la société urbaine fait l'homme seul face à la nature hostile, aux bandes de soldats, de pillards. Comprenons bien que la productivité de l'homme dans l'activité de production de la nourriture, devenue — avec celle de quelques vêtements et outils — quasi exclusive, est fonction non seulement des moyens de production dans cette activité, mais de l'ensemble des forces productives dans l'économie. Les historiens qui tentent de minorer le recul de la puissance productive de l'homme entre le Ve et le IXe siècle nous disent : finalement l'essentiel est

1. *Guerriers et paysans*, p. 22.
2. *Ibid.*, p. 25.
3. *Cf.* R. Doehaerd, *op. cit.*, p. 90 et *sq.*, sur la dépopulation.
4. Productivité *de l'homme*. Il est évident que 100 hommes sur une terre donnée font « rendre » plus à cette terre que 10 hommes, mais chacun mangera moins produisant moins. Mais s'il n'y a qu'un seul homme, le produit (par tête) risque d'être plus faible que s'ils sont dix.

l'agriculture, or là, rien n'est changé, il y a même progression. D'où l'étude des fourches et des araires, etc. Mais la productivité dans l'agriculture dépend de l'environnement économique et politique.

Ajoutons ceci : on pourrait penser que la malnutrition des paysans est surtout ou seulement liée à l'accroissement du surplus retiré par les puissants, pour un produit inchangé. Mais où passait ce surplus ? La magnificence des grands aux temps mérovingiens paraît limitée par rapport à celle des puissants romains, où sont les grandes réalisations, et les villes de l'Empire n'étaient-elles pas développement sur le surplus tiré des campagnes ? Naturellement, pour Rome et les villes italiennes, l'impérialisme surtout explique l'origine du surplus. Mais ce n'est pas valable pour toutes les cités, celles de la Gaule par exemple.

Il y a donc sans doute globalement réduction de la productivité de l'homme lors du passage du mode de production esclavagiste antique au mode de production féodal des premiers temps, il y a destruction d'une masse de forces productives.

Parain, s'appuyant sur Engels [1], nous explique qu'il faut se garder de rester seulement à la surface, car « si à la surface, l'époque mérovingienne apparaît comme une époque de régression, par contre dans les profondeurs de la société, au niveau de l'activité des masses laborieuses, se constitue la base technique sur laquelle, dès que la possibilité matérielle a été acquise, s'est édifié le féodalisme ». Non seulement, il est faux de parler de la constitution d'une telle base matérielle, mais comment ne pas voir que cette régression de *surface,* régression cependant aussi importante que la quasi-disparition de l'infrastructure routière, des villes, de la science, d'un type de culture, de la paix civile..., ne peut pas être sans effet sur la régression en profondeur.

L'effondrement de la civilisation esclavagiste n'a certainement pas entraîné celui de la production agricole. Nous verrons même que la paysannerie libre au sein de ses collectivités a permis la mise en œuvre de certains progrès techniques. Mais il serait absurde de négliger le coût économique énorme de cette révolution sociale, dans tous les secteurs de la production. Ce que Marx et Engels voyaient précisément.

1. *Cf. De l'Antiquité esclavagiste au féodalisme, op. cit.,* p. 37.

B) Marx - engels : une régression ?

Reprenons d'abord la position de Melekechvili critiquée par Parain : « On sait, écrit-il s'appuyant sur A.R. Korsounski [1], qu'en Europe occidentale le passage de l'esclavagisme au féodalisme s'est plutôt effectué dans des conditions de décadence que d'essor de la production [2]. »

Une telle position, en définitive, n'est-elle pas simple retour à celle de Marx-Engels eux-mêmes, par exemple dans *L'Idéologie allemande*. Analysant la transition de l'esclavagisme antique au féodalisme médiéval, ils expliquent que ce n'est pas « la prise de possession » par les guerriers barbares qui peut expliquer la modification des rapports de production ; ils s'élèvent contre l'idée courante « qu'il s'est agi jusqu'ici dans l'histoire uniquement *de prises de possession* [3] ».

En effet, tout dépend du niveau de développement atteint par la nation dont on s'empare, de l'objet dont on s'empare — par exemple on ne peut s'emparer de la fortune d'un banquier sans que le preneur se soumette aux conditions de production et de circulation du pays conquis —, enfin, et c'est surtout cela qui est important ici, « la prise de possession prend rapidement fin en tous lieux et, lorsqu'il n'y a plus rien à prendre, il faut bien se mettre à produire. Il découle de cette nécessité de produire qui se manifeste très tôt, que la forme de communauté adoptée par les conquérants qui s'installent doit correspondre au stade de développement des forces de production qu'ils trouvent, et, si ce n'est pas le cas d'emblée, la forme de communauté doit se transformer en fonction des forces productives [4] ».

Marx-Engels récusent l'idée que la féodalité fut importée toute faite d'Allemagne, qu'il pouvait s'agir de rapports sociaux et juridico-politiques pré-existants en Germanie et « exportés » avec les conquérants.

Voyons alors la difficulté : si les conquérants doivent s'adapter aux forces productives des conquis, comment expliquer la transformation ? La féodalité « eut son origine, du côté des conquérants, dans l'organisation militaire de l'armée pendant la conquête même, et cette organisation se développe après la conquête, sous l'effet des forces productives trouvées

1. *Voprossy Istorii*, 1964, n° 5.
2. In *Sur le « M.P.A. »*, *op. cit.*, p. 273.
3. *Idéologie allemande*, éd. sociales, 1968, p. 100.
4. *Idéologie allemande*, *op. cit.*, p. 100-101.

dans le pays conquis, pour devenir seulement alors la féodalité proprement dite. L'échec des tentatives faites pour imposer d'autres formes nées de réminiscences de l'ancienne Rome (Charlemagne, par exemple) nous montre à quel point la forme féodale était conditionnée par les forces productives [1] ».

Donc deux séries de causes, le mode d'organisation militaire des Germains et le niveau des forces productives qu'ils trouvent. Causes qui s'entrecroisent puisque la conquête agit sur les forces productives et que l'état de celles-ci fut cause de la conquête [2]. Toutes sont matérielles ou, comme l'organisation militaire des Barbares, subissent la stricte dépendance de la base matérielle ; Engels l'affirme clairement dans *l'Anti-Dühring* [3].

Mais l'important est que ce niveau des forces productives, essentiel pour expliquer le passage, est plutôt en *régression.* Marx-Engels écrivent : « Les derniers siècles de l'Empire romain en déclin et la conquête des Barbares eux-mêmes anéantirent une masse de forces productives : l'agriculture avait décliné, l'industrie était tombée en décadence par manque de débouchés, le commerce était en sommeil ou interrompu par la violence, la population, tant rurale qu'urbaine avait diminué. Cette situation donnée, et le mode d'organisation de la conquête qui en découle, développèrent, sous l'influence de l'organisation militaire des Germains, la propriété féodale [4]. » C'est donc la *régression* des forces productives qui explique le passage à la féodalité, du moins qui participe à l'explication. Loin de correspondre à un degré supérieur de développement des forces productives, le féodalisme, c'est-à-dire le servage comme rapport de production, toute la « structure féodale » (qui n'est qu'une forme nouvelle d'association contre la classe productrice dominée) correspond à des forces productives détruites partiellement.

On ne trouve donc pas l'idée que, les rapports esclavagistes étant des entraves au développement des forces productives, les anciens rapports furent pour cela balayés, pour laisser la place à de nouveaux rapports de production adaptés au degré supérieur des forces productives et permettant un développement moins entravé de celles-ci. Nous avons donné acte à Ch. Parain qu'on ne la trouve pas non plus dans ses écrits.

1. *Ibid.*, p. 101.
2. *Ibid*, p. 48.
3. *Cf.* notre Annexe au chap. I.
4. *L'Idéologie allemande, op. cit.*, p. 48.

Mais on ne trouve nullement l'idée que la véritable féodalité suppose, elle, la production d'une base matérielle plus développée, ce qui serait fait entre les Ve et IXe siècles. La féodalité pour Marx n'est nullement le produit des moulins à eau, malgré la boutade. Malheureusement, dans cette formulation de *L'Idéologie allemande,* si la violence est présente, et remise à sa place, c'est celle des conquérants et il n'y a pas de place pour la violence dans la lutte des classes, pour la lutte elle-même.

Notons cependant cette transposition possible : si la violence barbare ne fut victorieuse que du fait de la régression de l'économie romaine, et si la régression des forces productives fut en grande partie due à cette violence, pourra-t-on dire que, lorsqu'il y a progression des forces productives, celle-ci est le résultat du rapport de forces entre les classes, non d'un rapport donné, mais en termes d'action-réaction de l'une à l'autre ?

C) Progrès technique, paysans libres et communautés villageoises

Si l'on n'observe pas globalement un développement des forces productives entre l'Empire romain et la fin du IXe siècle, il ne faudrait pas cependant conclure que le Haut Moyen Âge est une longue période de stagnation ! Ce n'est que par rapport au mode de production esclavagiste antique qu'il y a stagnation, voire régression. Mais après l'effondrement de la société et de pans entiers de l'économie romaine, la période mérovingienne et carolingienne connaît une progression (ou une diffusion des techniques) qu'il serait faux de méconnaître. Les défrichements sont souvent beaucoup plus précoces qu'on ne l'a cru longtemps (VIIIe-IXe siècle), en particulier dans l'Europe du Midi. De même l'irrigation, la création de terrasses, et, comme nous l'avons dit, l'assolement triennal au Nord, la généralisation de la charrue, voire certaines utilisations du cheval dans l'agriculture apparaissent avant le Xe siècle. Les moulins à eau se développent avant la seigneurie banale, mais peut-être surtout les moulins paysans, collectifs (il en va de même de moulins à cheval ou à mule).

Car, dans la mesure où les forces productives se développent, alors, elles le font partiellement et peut-être essentiellement grâce aux pratiques collectives de la paysannerie libre. En d'autres termes, ce ne serait pas tant l'articulation (chère à Parain) au sein du domaine classique entre manses (et initiative individuelle) et

réserve (et donc économies d'échelle, organisation centralisée, possibilité d'avoir de grands moyens de production) qui serait cause du développement ; le progrès et la diffusion des nouvelles techniques se seraient surtout faits grâce aux alleutiers associés dans les communautés villageoises [1]. Ce n'est pas dans le grand domaine avec tenures, corvées et rentes en nature que serait concentrée la dynamique des VIIIe et IXe siècles, c'est aussi *hors* de lui et sans doute *contre* lui.

Le moulin à eau, bien sûr, nous éclaire déjà. S'il y en a, certes, dans les *villae* carolingiennes, P. Bonnassié [2] explique qu'en Catalogne, ce sont des alleutiers qui s'associent pour la construction de petits moulins hydrauliques rudimentaires. La propriété du moulin étant, par exemple, divisée en 14 parts correspondant à 7 jours et 7 nuits d'utilisation. Ils seront éliminés par les grands moulins banaux.

Identiquement nous trouvons en Roussillon à la fin du IXe siècle des moulins à eau possédés par huitième [3]. Peut-être était-ce plus fréquent dans le Midi que dans le Nord (mieux « tenu » par les domaines) ?

Prenons garde cependant de ne pas exagérer « à plaisir » le rôle des « communes paysannes ». Durant sans doute une longue période, après l'effondrement de la société romaine, la paysannerie libre se trouvait relativement importante, même si la réaction carolingienne a joué contre elle. Il y eut même certainement un moment privilégié après l'effondrement de l'Empire carolingien où les liens de dépendance se sont tous relâchés. Mais les alleutiers (ou des *coloni* alors pratiquement indépendants) vivaient souvent isolés. En Sabine, le village « ne constitue pas le cadre ordinaire de la vie paysanne » et Toubert peut citer un texte où le paysan est décrit comme vivant sur sa terre dans la paix biblique, à l'ombre de sa vigne et de son figuier [4]. Disons simplement que ce n'était peut-être guère favorable à la vie collective, à la coordination des efforts paysans pour les défrichements, la construction des terrasses, les moulins, etc.

1. *Cf.* B. Rosier, « Changements techniques et rapports sociaux dans l'histoire des sociétés rurales ouest-européennes », in « Questions aux historiens » (en collab. avec P. Dockès), *Cahiers A.E.H.* (Université Lyon-II), n° 11, 1977, p. 98.

2. P. Bonnassié, *La Catalogne du milieu du Xe à la fin du XIe siècle..., op. cit.*, et *De l'esclavagisme au féodalisme, op. cit.*

3. *Cf.* E. Magnou-Nortier, *La Société laïque et l'Église dans la province ecclésiastique de Narbonne*, Toulouse, 1974, p. 212-213.

4. Toubert, *Les Structures du Latium, op. cit.*, t. I, p. 330, p. 455.

Il me semble que mettre trop l'accent sur l'aspect progressiste alors des « communes » haut-médiévales risque de nous faire « tomber » dans un mythe parallèle à celui du petit paysan individuel nécessairement efficient ou à celui du seigneur coordinateur efficace du travail paysan.

Le développement des forces productives est un phénomène extraordinairement complexe. Il est important de ne pas se laisser fasciner ni par les « grands » moyens de production du type moulins hydrauliques des *villae* (puis des seigneuries banales), ni par les seuls outils des paysans, ni par le seul « capital fixe ». Si l'on doit tenir compte de l'organisation du travail, de la multiplicité de techniques ou d'outillages divers, de l'infrastructure routière et urbaine... on doit admettre qu'au sein même de la régression liée à l'effondrement de l'économie antique, des facteurs de développement sont présents dans les *villae* et dans les communautés d'alleutiers, mais qu'alors les structures sociales étaient surtout favorables à la *diffusion* de progrès antérieurs au niveau de l'outillage paysan, ainsi qu'aux *améliorations* et aux *extensions* des terroirs (terrasses, défrichements...). Ne confondons nos alleutiers ni avec les paysans chinois des modernes communes populaires, ni avec les « tycoons » du XIXe siècle !

III. *A PROPOS DES « GRANDS » MOULINS HYDRAULIQUES : D'OÙ VIENT CE PROGRÈS TECHNIQUE ?*

Le progrès technique au cours des dix premiers siècles de notre ère a pris des formes diverses, et le moulin à eau est l'une des plus visibles, des mieux connues. Il a en outre focalisé les controverses au point qu'en parler est un exercice intellectuel auquel se livrent quasi-obligatoirement les médiévistes ! L'article de Marc Bloch dans les *Annales* de 1935 [1] est considéré comme fondamental par tous les spécialistes et c'est clairement en réaction par rapport à lui que Ch. Parain écrit le sien en 1965 dans *La Pensée* [2].

Nous avons déjà rappelé la périodisation de la généralisation de ce moyen de production : apparition au Ier siècle a.c.,

1. Avènement et conquête du moulin à eau, *Annales*, 1935, p. 538-563.
2. « Rapport de production et développement des forces productives », *op. cit.*, *La Pensée*, 1965. *Cf.* également Parain, « Développement des forces productives... », *op. cit.*, *La Pensée*, déc. 1977.

développement entre le Ier siècle a.c. et le Ier siècle p.c., puis après une longue stagnation, développement à nouveau au IVe siècle, lente progression, enfin expansion rapide aux Xe-XIIe siècle, et la généralisation, c'est-à-dire la disparition du moulin à bras, prendra encore des siècles : elle n'est pas finie au XVIIIe.

A) L'Antiquité et le Haut Moyen Âge

M. Bloch n'explique pas l'innovation antique, mais cherche la cause de sa faible expansion. Il la trouve dans l'abondance d'esclaves bon marché dans les exploitations romaines. La même cause, inversée, permet de comprendre la « pointe » de la fin de l'Empire et du début du Haut Moyen Âge. La population avait fléchi, surtout la main-d'œuvre *servile* regroupée en grandes équipes déclina. C'est ce que Bloch nomme la première contrainte qui s'imposa aux propriétaires fonciers. Cette innovation gagna progressivement, mais lentement, en Europe, et si nombreux sont les grands domaines carolingiens qui eurent leurs moulins à eau [1], là même où pourtant il y avait abondance de cours d'eau, les vieux instruments à traction humaine ou animale restèrent utilisés.

Parain complète et critique :

— il explique le premier développement du moulin à eau entre le Ier siècle avant et le Ier siècle après J.-C., comme celui d'un élément dans une série d'améliorations liées au « puissant dynamisme technologique » de cette époque dans différentes directions ;

— il ne se contente pas d'expliquer les applications restreintes qui en furent faites par la suite par le bon marché des esclaves, mais d'une part il reprend la thèse de Forbes [2], pour qui l'absence de stimulants tient à ce que les innovations bénéficiaient à la seule classe réduite des riches, donc repose sur la structure impérialiste de l'État, d'autre part — jugeant l'analyse précédente insuffisante — il met l'accent sur le fait que les autres techniques ne se développent pas (en particulier il note que les

1. *Cf.* Duby, *L'Économie rurale, op. cit.*, t. I, p. 73 et *sq.* ; Guy Fourquin, *Histoire de la France rurale, op. cit.*, t. I, 3 et 4, surtout p. 403 et *sq.*

2. R.J. Forbes, *Man the Maker*, Schumann éd., New York, 2e éd., 1959.

blés vêtus que l'on cultive alors sont justiciables aussi bien du pilon que de la meule, d'où une faible quantité à moudre) ;

— il donne comme raison de l'expansion du IVe siècle, outre le passage de l'esclavage au colonat, la réduction des esclaves dans les villes et les progrès des blés non vêtus.

Certaines questions, cependant, continuent à se poser :

1) Entre le Ier siècle avant et le Ier siècle après notre ère, comment se fait-il qu'apparaisse la première expansion alors que l'esclavagisme bat son plein, que des masses d'esclaves bon marché sont jetées sur les marchés ? Élément d'un vaste processus général de progrès techniques, dit Parain ; sans doute, mais est-ce suffisant ? Il nous semble que l'on ne peut comprendre cette introduction des moulins à eau, et « le puissant dynamisme technologique », qu'en les reliant à l'explosion de la grande propriété, liée à l'esclavagisme et à l'impérialisme ; l'esclavagisme finissant par freiner l'introduction de progrès techniques ultérieurs. L'esclavage et l'impérialisme font le grand domaine et celui-ci rend possible l'introduction des premiers grands moyens de production. Mais il porte en lui-même son propre blocage lorsqu'il s'agit de ce type d'esclavage que nous nommions « concentrationnaire » où il n'est pas nécessaire de reproduire la force de travail, gaspillable puisqu'à vil prix, surabondante ; d'où l'arrêt du développement du moulin à eau.

2) L'expansion du IVe siècle doit surtout être reliée à une mutation dans les formes d'exploitation de l'homme : recul de l'esclavage en chiourme et montée du colonat. Nous sommes renvoyés à l'explication de cette première « fin » de l'esclavage. Ce changement dans la forme de l'exploitation de l'homme « détermine » la modification de l'exploitation des terres. Le grand domaine ne disparaît pas, d'où le maintien de la possibilité du grand moyen de production ; la chiourme d'esclaves est réduite par rapport aux colons et, dans la mesure où elle subsiste, on est loin du système concentrationnaire avec gaspillage systématique des esclaves, d'où l'utilité du moulin à eau. C'est la première « contrainte » soulignée par Bloch.

B) L'expansion des XIe-XIIe siècles

Selon Marc Bloch, la troisième phase d'expansion du moulin

à eau s'amorce au xe siècle et se développe aux xie-xiie siècles. Elle s'explique par la volonté des seigneurs d'instituer, à leur profit, des banalités, c'est-à-dire des monopoles économiques sur les moulins, les fours et les pressoirs essentiellement. La volonté des seigneurs trouva-t-elle, en face d'elle la « bonne volonté » des paysans [1] ? Nullement. La victoire progressive du moulin à eau fut obtenue, explique Bloch, par la force, les seigneurs pourchassant les moulins à bras, les détruisant, imposant l'usage du moulin à eau banal. Luttes nombreuses et âpres, car les résistances paysannes furent fortes, si bien qu'à la fin du Moyen Âge beaucoup de vieux instruments manuels subsistent (la lutte reprendra avec la « réaction féodale » des xviie et xviiie siècles, appuyée par les grands corps de justice — exemple des Parlements de Dijon et de Rouen qui se prononcent contre les moulins à bras ; là encore le combat sera rude, en particulier en Bretagne où on trouvera encore des « moulinets » après la Révolution [2]). Ainsi le progrès technique fut le fils « d'une double contrainte », celle imposée aux grands propriétaires par la dissolution de nombreuses équipes d'esclaves à la fin du Bas-Empire, celle que les seigneurs imposèrent « durement » autour d'eux du xe au xiie siècle.

Parain accepte la validité des analyses de Bloch mettant au premier plan la longue guerre des seigneurs réussissant peu à peu à implanter par la force le moulin banal, *mais seulement là où la féodalité est imposée de l'extérieur,* là où on ne retrouve que les traits formels, non l'essence, de la féodalité. C'est en fait rejeter cette lutte dans l'exception, le non-signifiant. Quelles sont donc selon lui les « raisons profondes » qui conduisent à la large diffusion du moulin dès le xe siècle ?

D'abord le développement des blés non vêtus. Ce passage de l'épeautre au froment qui ne peut être broyé qu'à la meule est un signe d'enrichissement et une incitation à l'emploi du moulin à eau par suite de l'augmentation des quantités à moudre.

Mais Parain reconnaît que cet accroissement n'implique pas nécessairement le moulin *seigneurial.* Et effectivement, dit-il, là

1. Ch. Parain, *op. cit., La Pensée,* 1965, p. 66 ; *cf.* ci-dessous.

2. Il est intéressant de noter que la guerre des moulins s'éternise. Ainsi A. Maurizio (*Histoire de l'alimentation végétale,* Payot, 1932) nous apprend qu'en Galicie, en 1914-1918, des rationnements de farine font que les paysans ne livrent pas les grains à l'usine et utilisent leurs moulinets, lesquels sont détruits par la police. Et pendant la crise de la collecte des céréales dans l'U.R.S.S. des années 1920 ?

où la féodalisation reste superficielle (dans le Sud) une petite communauté, un domaine privé d'une certaine importance pourront se contenter d'un petit moulin à eau, généralement à roue horizontale, mais toujours de construction facile et peu coûteuse. Or, dans le Nord, foyer de la féodalisation, on trouve des moulins de plus grandes dimensions, d'un meilleur rendement que les moulins de l'Antiquité. Cela suppose pour leur emploi une forte concentration de la population (ce qui est le cas, comme les défrichements le prouvent) et pour leur construction, outre de plus hautes capacités techniques, la possibilité d'effectuer les énormes travaux nécessaires à la canalisation des rivières, leur dérivation, l'édification de barrages...

Pour que de tels travaux puissent être entrepris, explique Parain, il fallait des propriétaires fonciers qui tiennent sous leur contrainte une vaste étendue de territoires et une nombreuse main-d'œuvre sur laquelle, au besoin, pouvait s'exercer la contrainte. Et le seigneur a sur le grand propriétaire romain le double avantage, sur ce plan, d'un domaine d'un seul tenant et d'un pouvoir de commandement non limité par le pouvoir central.

Parain, cependant, pense qu'il faut aller au-delà. Jusqu'ici il reste dans le domaine de la contrainte, même si celle-ci répond à des « nécessités légitimes » (le développement des forces productives, que cette contrainte permet, la légitime : n'y a-t-il pas là — à nouveau — une comparaison avec un autre système de contrainte « légitime » ?), elle ne suffit pas. Il écrit : « La longue guerre menée, *dans des cas particuliers,* par des seigneurs contre le moulin à main signifie qu'un pouvoir politique quelconque ne peut pas tout par la contrainte, qu'il ne peut agir dans le domaine de l'économie comme dans le domaine culturel avec une large et durable efficacité, que s'il rencontre, mieux que la passivité, *la bonne volonté,* au moins dans une certaine mesure, de ceux qui dépendent de lui [1]. »

Là où le régime féodal fonctionne bien, dans les régions qui se développent et où les droits du seigneur sont contrebalancés par ceux que les tenanciers avaient réussi collectivement à lui arracher, « les paysans devaient accueillir avec satisfaction, comme une base indispensable à leurs conditions de travail,

1. In *La Pensée,* 1965, *op. cit.,* p. 66, nous soulignons.

malgré l'effort préalablement exigé, l'installation d'un moulin banal [1] ». Il compare le paysan indépendant (et même esclavagiste) du Haut-Empire qui devait peiner des heures (malgré son esclave ?) pour moudre son grain, dans sa petite exploitation, avec ses loisirs forcés, au petit exploitant, même serf, du xe siècle qui, ayant de quoi occuper tout son temps sur sa terre, ne pouvait considérer que comme un non-sens tout le temps perdu à moudre son grain. Finalement, selon Parain, le paysan *avait intérêt* à pouvoir utiliser, même au prix de redevances un peu lourdes, un équipement que ses moyens lui interdisaient de toute façon de posséder en propre. Et là où il s'obstine à utiliser les vieux moulins, c'est qu'il est confiné dans une économie qui végète disposant ainsi à l'intérieur de la famille de loisirs forcés et d'un surplus de main-d'œuvre.

Ainsi, pour Parain, le seigneur organise la coopération dans l'intérêt de tous, d'où la collaboration assurée de ses paysans. La longue et dure guerre, dont Bloch nous parle, n'est plus que cas particulier, exception qui confirme la règle et est caractéristique d'un sous-développement lié à la sous-féodalisation.

Commençons immédiatement à critiquer la vision quasi idyllique de l'expansion du moulin à eau que nous livre Parain. Il avait expliqué dès 1961 [2] que le M.P.F. était articulation de la petite exploitation indépendante (d'où une certaine efficacité liée à l'initiative individuelle...) et d'une coopération sur un vaste espace, organisée par le seigneur, permettant de conserver une part importante des avantages de la grande exploitation, d'où la possibilité des pressoirs, des moulins à eau.

Le moulin à eau n'est donc pas introduit comme un moyen raffiné d'exploitation, perçu comme tel par le seigneur et par les paysans, d'où sa longue guerre, mais comme moyen de production permettant d'élever la productivité du travail au profit commun, et particulièrement du paysan, et perçu comme tel par les paysans qui collaborent avec « la bonne volonté » nécessaire. On sait que ces deux aspects forment ce que Marx a nommé la « double face » de la fonction de direction et de surveillance, double face que l'on retrouve lors de l'introduction de la subdivision du travail dans la manufacture et dans la

1. *Ibid.*, *cf.* également l'article de décembre 1977 dans *La Pensée* (« Développement des forces productives », *op. cit.*, p. 40) : « Les tenanciers y trouvaient aussi leur compte pour une utilisation plus rationnelle de leur force et de leur temps de travail. »

2. In *Quel avenir...*, *op. cit.*, p. 36 et *sq.*, p. 38.

fabrique, lors de l'introduction des machines. Parain minore fortement, voire néglige, la « face » moyen systématique d'exploitation qu'est l'introduction du moulin banal. Il ne dit pas que le moulin élève la productivité du paysan, donc à niveau de vie identique, le surplus du maître. Non, c'est bien le niveau de vie du paysan qui augmente. Celui-ci y a intérêt sauf dans les régions où il ne tient qu'à titre précaire une trop petite exploitation pour la quantité de travail potentielle de la famille et où il a du temps à perdre à moudre son grain.

Qu'en était-il ?

Nous pensons que si le moulin à eau médiéval [1] élève évidemment la productivité du travail dans l'activité de meunerie, il n'est pratiquement jamais de l'intérêt du paysan de l'utiliser. Dans les rapports entre ce dernier et son seigneur, le moulin banal, quelque soit l'énergie qu'il emploie [2], n'est qu'un moyen d'exploitation.

On le sait pour les autres droits de ban, pour le four banal naturellement, et de façon encore plus claire pour ces obligations du type recours forcé au taureau ou au verrat du seigneur, « louage » imposé des chevaux du château pour battre le blé (dans le Midi), interdiction de vendre telle ou telle denrée durant certaines semaines (pour le vin, c'est le banvin) de façon à réserver le monopole au seigneur, obligation même d'acheter certaines denrées au château, comme la bière (en Angleterre), de tous ces droits ou monopoles économiques issus du pouvoir de commander, de contraindre (c'est le sens du mot ban : il signifierait ordre [3]). Il en va de même des divers droits d'usage sur les bois, sur les friches, du pouvoir de juger, du droit de battre monnaie, etc. Le ban est seulement une nouvelle forme d'exploitation qui ne se substitue pas totalement à l'ancienne, qui se surajoute à des droits seigneuriaux fonciers dévalorisés.

Mais le moulin, lui et lui seul (avec peut-être le pressoir [4], serait-il bénéfique au paysan ? Nous avons essayé de jouer le

1. C'est-à-dire post-vitruvien, à engrenage et donc roue verticale, *cf.* Annexe au chapitre III.

2. Accompagnant le moulin à eau, on trouve souvent des moulins à cheval (en cas de fonctionnement impossible du premier en cas d'inondation, sécheresse ou gel, *cf.* R. Bennet et J. Elton, *History of Corn Milling*, 1898, p. 196-97).

3. M. Bloch, *Les Caractères originaux, op. cit.*, p. 82 et *sq.*

4. Mais les droits du pressoir sont élevés : 1/8 et 1/9 et la quasi-généralisation des pressoirs individuels (comme d'ailleurs des fours) avec la suppression du ban prouve que cette banalité n'était qu'exploitation pure et simple.

serait aussi bénéfique au paysan ? Nous avons essayé de jouer le jeu de l'histoire quantitative, sans oublier à quel point un tel effort est dérisoire pour les XIe et XIIe siècles, alors que l'on ignore tant en ces domaines, que la rationalité que l'on prête au paysan médiéval est absurdement la nôtre (et encore, au mieux !), qu'en particulier *le temps médiéval* (et le temps de travail) *n'est pas notre temps,* que les hypothèses retenues sont nécessairement trop lourdes, etc. En partant de droits de mouture compris entre 1/10e et 1/20e, de rendements des terres compris entre 3 quintaux et 7 quintaux à l'hectare annuel (en tenant compte des jachères par conséquent), nous avons raisonné sur trois cas, correspondant à trois catégories de paysans (cas 1 : paysan « moyen », cas 2 : paysan « riche », cas 3 : paysan pauvre). Le moulin banal nous est apparu désavantageux non seulement pour le paysan pauvre, mais aussi pour le paysan moyen, c'est-à-dire pour plus de 90 % de la paysannerie. Il n'est même pas clairement avantageux pour le paysan riche ! En outre on n'utilisait pas que le moulin à bras : si l'on tient compte du moulin à âne ou à cheval, toujours à la portée du paysan riche, souvent à la portée du paysan « moyen » — dans le cas du moulin à âne —, surtout s'il est collectif ou communal [1], on comprend que seule la force ait pu imposer le moulin banal, pratiquement jamais l'intérêt bien compris des paysans.

Finalement les grands moulins à eau imposés par le droit de ban, par la contrainte, étaient bien *un* progrès technique (puisqu'ils élevaient la productivité du travail de meunerie), ils n'étaient pas le seul possible, ils étaient le progrès que les rapports sociaux imposèrent. De plus petits moulins à cheval, voire des moulins à eau de dimension réduite de type de ceux qu'au IXe siècle les alleutiers construisaient collectivement (sans doute généralement à roue horizontale), voire des moulins à roue verticale, pouvaient être proches du domicile des paysans et étaient techniquement presque aussi efficients. Beaucoup moins lourds à financer, ils permettaient d'éviter les longs déplace-

1. Les moulins communaux auraient existé fréquemment avant d'être chassés par ceux des grands domaines. *Cf.* R. Latouche, *Les Origines de l'économie occidentale,* coll. L'évolution de l'humanité, A. Michel (1956), 1970, p. 102. Ces moyens de production collectifs étaient cohérents avec les restes d'organisation collective de la paysannerie, ce qui subsiste des « communes » villageoises. *Cf.* Chap. I ci-dessus, *cf.* M. Bloch, *Les Caractères originaux..., op. cit. ;* B. Rosier, « Questions aux historiens », *op. cit., Cahiers A.E.H.,* sept.1977, n° 11, p. 98.

ments jusqu'au moulin banal. Ils n'étaient possibles qu'avec une organisation sociale permettant des pratiques collectives. La grande machine à moudre est indissociablement liée à la nouvelle féodalité. Finalement elle est un premier exemple de ces moyens de production de grandes dimensions que les rapports d'exploitation ont imposé et imposent toujours, qui nous fascinent fatalement [1] en nous apparaissant comme *la* solution progressiste alors qu'ils n'étaient qu'une voie parmi celles que pouvaient prendre le développement de la puissance productive de l'homme, et sans doute pas la meilleure même au niveau productiviste.

Nous donnons en *Annexe* à ce chapitre quelques éléments de « démonstration » du coût relatif du moulin banal pour les paysans.

Il reste vrai que l'introduction des moulins, fours banaux, etc., était ressentie différemment par les paysans les plus riches, les laboureurs, et par les plus pauvres. R. Fossier juge que le moulin contribua à briser la masse paysanne en deux, en ruinant ceux qui ne pouvaient donner les 10 % de droits supplémentaires [2]. Plus précisément, il dut affamer encore davantage les pauvres et séparer du reste de la paysannerie les 5 à 10 % qui travaillaient toujours davantage pour le marché grâce à leurs grandes exploitations. Et sans doute Parain n'a-t-il pas tort de distinguer selon les régions, entre les régions à vastes tenures et les autres. Il est clair que les paysans pauvres et moyens furent ceux qui luttèrent contre les moulins et contre lesquels les seigneurs livrent cette longue guerre.

Enfin il faut comprendre que le plus grave fut peut-être pour le manant la nouvelle limite à son autonomie que le moulin banal lui imposait. En effet, une fois son « moulinet » détruit, *il est à la merci* du propriétaire du moulin [3]. Alors si l'on tient compte des droits, du temps de voyage, de l'attente, du risque lié aux brigands, du coût de la dépendance accrue, qui ne voit que le paysan avait clairement intérêt à conserver son moulin à bras ?

En définitive, la guerre des moulins elle-même nous fait comprendre où était l'intérêt des paysans et celui des maîtres :

1. Ces grands moyens furent les seuls réalisés, d'où la fascination qu'ils nous imposent : on voit leur productivité, on ne voit pas celle des alternatives puisqu'elles ont été assassinées !

2. *Histoire sociale de l'Occident médiéval, op. cit.*, p. 200.

3. Comme le note justement G. Fourquin, *Histoire de la France rurale, op. cit.*, t. I, IV, p. 391.

huit siècles pour briser les meules à bras ! Guerre qui n'est niée d'ailleurs par aucun historien [1], mais finalement seul Bloch lui donne cet aspect essentiel : le progrès technique fut le fruit de la contrainte que les seigneurs imposèrent durement autour d'eux. Guerre dont nous garderons comme image cet abbé faisant des meules confisquées le pavement de son parloir [2].

Mais pourquoi cette périodisation, pourquoi est-ce particulièrement aux XIe-XIIe siècles que les seigneurs essaient d'imposer ce nouvel instrument d'exploitation des hommes, le moulin banal ?

Nous pensons que cette expansion du moulin à eau doit êtr considérée comme une réaction seigneuriale aux conquêtes paysannes de droits sur leurs tenures, à la réduction des redevances liées à la « seigneurie foncière ». Victoires paysannes, collectivement obtenues, souvent au coup par coup, ici puis là, très progressivement sans doute, au cours de la période de troubles des IXe et Xe siècles que nous avons dit [3] être un moment clef de la lutte des classes paysannes. La riposte seigneuriale suppose qu'une nouvelle forme de coalition des maîtres (la féodalité comme superstructure qui remplace la tentative carolingienne de reconstruction de l'État) se soit soudée. Et la nouvelle seigneurie se constitue sur de nouvelles formes d'exploitation des paysans : les monopoles, la justice, les exactions fiscales liées au pouvoir politique, les dîmes d'Église, bien plus que sur les anciennes redevances liées aux tenures ou sur les corvées. Et c'est par la force que ces moyens d'exploitation nouveaux, en particulier les moulins, sont introduits et imposés. Par la force et pour le profit du maître, au détriment du paysan, surtout du paysan pauvre. Le moulin a-t-il *fini* par apporter un certain accroissement du produit total par l'économie de temps qu'il permettrait ? Peut-être, mais il ne fut pas introduit pour ça ! Il fut surtout un moyen de redistribuer ce produit entre le surplus et le reste.

Certes, en ce même XIIe siècle, les paysans ont continué leurs luttes. Au point que l'on puisse considérer les chartes de franchises ou de défrichement, les nouvelles formes de tenures

1. Par exemple, Duby, in *L'Economie rurale :* « Les vieux moulins à bras, pourchassés et détruits par les sergents seigneuriaux partout où régnait l'obligation... » (t. I, p. 195), in *Guerriers et paysans*, p. 213 ; *cf.* G. Fourquin, *Histoire de la France rurale, op. cit.*, t. I, p. 404.

2. En 1331, cité par Jacques Le Goff, *La Civilisation de l'Occident médiéval*, Arthaud, 1972, p. 373.

3. *Cf.* ci-dessus, chap. I.

(tenure à cens, tenure en champart) obtenues au XIIe siècle comme une « réaction paysanne » aux exactions seigneuriales [1], au développement de la seigneurie banale, aux monopoles économiques. Mais il me semble que ces chartes, ces nouveaux contrats, marquent plutôt le nouvel (et temporaire) équilibre des forces en présence qu'un moment décisif de la lutte. Il s'agit surtout d'une codification, d'une régularisation des diverses redevances, limitant l'arbitraire du seigneur mais aussi cristallisant ses droits, légitimant ses exactions qui semblent maintenant acceptées par les masses, devenues contractuelles, négociées. Le mode de production féodal a produit une superstructure juridico-politique solide. La base sociale de la féodalité est fondée sur une différenciation systématique (hiérarchie féodale) et, de plus en plus nettement, sur le fractionnement de la classe paysanne. Mais cette superstructure ne recouvre plus seulement, ni même surtout, ce mode de production avec corvées et redevances en nature liées à la seigneurie foncière que Marx avait décrit, mais bien plutôt un complexe de modes d'exploitation des paysans où la seigneurie banale, les moulins et autres monopoles, la justice, les tailles, les dîmes d'Église... prennent une place essentielle, même s'ils se fondent toujours sur les droits indissociables du maître sur la terre et les hommes.

Quelle fut la cause *de cette forme* de progrès technique ? Il n'est pas vrai que la pénétration des moulins puisse être reliée au rôle du seigneur comme coordinateur des intérêts communs, comme organisateur de la croissance de la productivité. Chacun des moments de pénétration du moulin à eau peut être relié à une préalable modification des rapports sociaux, à l'utilisation de la violence de la classe exploitante afin de préserver ou de renforcer son surplus. Réaction des maîtres face aux difficultés d'un mode d'exploiter les hommes, comme aux IIIe-IVe siècles lorsque l'esclavage en chiourme subit un premier et net recul, comme aux XIe-XIIe siècles lorsque la seigneurie foncière en recul doit être remplacée par un autre moyen de capter le surplus, pression à la hausse de ce surplus lors de la « réaction féodale », voire formation d'une façon nouvelle d'exploiter les hommes comme avec l'esclavagisme en chiourme sur les grands domaines naissants de la fin de la République et du début de

1. G. Fourquin, *Histoire économique*, *op. cit.*, p. 203.

l'Empire romain [1]. *Ce progrès technique fut donc un sous-produit des luttes sociales et la forme qu'il prit fut déterminée par les rapports sociaux.* Les grandes machines à moudre n'étaient pas la seule forme possible, ni la plus efficace socialement, voire même techniquement. Elles furent imposées par les rapports sociaux dominants contre les outils familiaux ou collectifs et par la guerre [2].

1. Il n'est évidemment pas possible de distinguer une « réaction » des maîtres, à la suite de la réduction du surplus obtenu par les exploités, voire à la suite de la destruction d'un mode d'exploiter, d'une « action » destinée à augmenter le surplus, voire à faire apparaître un nouveau type de surplus.

2. Le moulin à eau a accru la productivité du travail de meunerie et il finit par élever la productivité du travail dans l'ensemble de la production, du grain à la farine. Il ne fut pas introduit *pour* cela. Il eut cet autre effet, considérable, de libérer largement la femme de cette occupation astreignante en laquelle elle était « spécialisée ». Cette conséquence du moulin à eau mériterait d'être systématiquement étudiée dans une histoire des rapports sociaux au sein de la famille. Naturellement, il ne fut pas introduit *pour* cela !

ANNEXE AU CHAPITRE III

Le moulin banal, coûteux ou avantageux pour le paysan ?

Il ne s'agit pas de prendre au pied de la lettre ce type de calcul. Nous avons seulement voulu montrer que les historiens ne peuvent affirmer que le grand moulin hydraulique, imposé par le droit de ban, représentait un avantage pour la majorité de la paysannerie en éliminant le « gaspillage » du temps de la mouture familiale. Ajoutons qu'il ne s'agit pas d'une critique du progrès technique en soi ! Simplement d'un élément de la longue démonstration dont nous avons rappelé quelques aspects dans notre Introduction [1] : le progrès technique est un sous-produit des luttes sociales, il a été imposé par les maîtres dans les formes cohérentes avec les rapports sociaux alors dominants et comme moyen d'accroissement du taux d'exploitation (réduit par les luttes des exploités) ou de mise en œuvre d'une nouvelle forme d'exploitation (l'ancienne forme ayant été détruite par les luttes sociales : tel est le cas ici avec la seigneurie banale).

I. *LES DROITS DE BAN DU MOULIN*

On sait que, du point de vue du seigneur, les profits tirés des moulins sont énormes, comme d'ailleurs, plus généralement ceux retirés de son droit de ban (moulins, fours, pressoirs, bovins, sans parler de la justice et du droit de battre monnaie...). Dans le revenu seigneurial, ils deviennent (aux XIe-XIIe siècles) beaucoup plus importants que la part provenant des tenures. Duby cite l'exemple d'un domaine où les moulins, les fours et les droits d'usage sur les bois fournissaient *cinq fois* plus de blé que n'en livraient les tenures paysannes [2].

Ces profits tirés des banalités économiques correspondent à de lourdes redevances pour les paysans. Naturellement celles-ci varient considérablement selon le lieu. Il serait d'ailleurs intéressant de chercher à savoir si le sur-produit total extrait (droits seigneuriaux de type foncier et de type banal) est moins variable (en pourcentage du produit total), s'il y a une certaine

1. *Cf.* P. Dockès et B. Rosier, « Questions aux historiens », *Cahiers A.E.H.*, sept. 1977, n° 11.
2. Duby, *L'Économie rurale*, t. II, p. 437. *Cf.* t. I, p. 73 et *sq.*

« stabilité » du taux d'exploitation ? Ou si, à l'intérieur des seuls profits banaux, existe une compensation (lorsque le droit de four, par exemple, est fort, le droit de mouture est faible, etc.).

Pour les seuls droits de mouture, il faut prendre le chiffre de 1/16 dans le Midi, et, dans les mêmes régions, celui de 1/20 pour le droit de fournage. Il n'est pas impossible de penser que dans ces régions du Midi où la seigneurie banale n'est que plus faiblement implantée, les droits sont (beaucoup) plus faibles que dans le Nord où cette organisation succède à une économie domaniale sans doute plus rigoureuse [1]. Guy Fourquin cite cependant, pour la région entre Champagne et Bourgogne, de faibles droits pour le moulin : entre 1/16 et 1/24 (pour le pressoir : 1/8 ou 1/9) [2]. R. Fossier, pour le droit de mouture *et* de fournage, parle de 10 % du grain porté [3]. Pour les seuls droits de mouture, J. Ellul donne le chiffre de 1/16 du grain, mais il ajoute que, parfois, les chiffres sont beaucoup plus élevés [4]. Et l'on parle de la dîme du moulin, il semble même que l'on trouve des droits pouvant atteindre 1/6 (!) ou 1/8 [5]. Retenons des droits entre 1/20 et 1/10 pour le moulin banal.

Cependant, si l'on veut avoir une idée du coût que le moulin représente pour le paysan, il faut ajouter les frais de transport (en temps perdu en déplacement). Le moulin banal est souvent très éloigné et c'est là — et ce sera longtemps — un des graves sujets de mécontentement des paysans. D'ailleurs la circonscription du moulin (il y en a plusieurs dans une grande seigneurie banale) est fixée en gros à la distance qu'un âne chargé de grains pouvait parcourir jusqu'au moulin banal en une demi-journée. D'après les cahiers de doléance de 1789, il semble cependant que,

1. J.-P. Poly, *La Provence et la société féodale,* donne le chiffre de 1/16 (une faute de frappe de l'imprimeur donne 1/6 !), p. 218, n° 34 ; pour Salon, *Statuts municipaux du* XII*e siècle,* publiés par R. Brun, *La Ville de Salon au Moyen Âge,* Aix, 1924, p. 287 ; pour Toulouse, *Statuts municipaux,* 1152, publiés par Devic et Vaissette, *Hist. génér. du Languedoc,* Toulouse, 1875. Fournage, R. Brun, *id.* : Salon = 1/20, Aubagne = 1/20, Cuers = 1/30.

2. *Histoire de la France rurale,* t. I, p. 509-510. Dans les pays de vigne, le moulin est-il relativement moins cher, le seigneur se « rattrapant » sur le pressoir ?

3. *Histoire sociale de l'Occident médiéval,* A. Colin, 1970, p. 200.

4. J. Ellul, *Histoire des institutions,* t. IV, 1969, p. 208.

5. Encore aux XVII*e* et XVIII*e* siècles, J. Bastier (*La Féodalité au siècle des Lumières dans la région de Toulouse,* 1975, p. 158 et *sq.*) le droit de fournage varie entre 1/16 et 1/24, le droit de mouture pouvant atteindre les limites de 1/6 et 1/18 ; et M. Broquerau, « Des banalités en Poitou aux XVII*e* et XVIII*e* siècles, *Bull. Sté des Antiquaires de l'Ouest,* 1960, premier trimestre (fin de l'art.) p. 408, parle de 1/16 et parfois beaucoup plus, jusqu'à 1/10.

parfois, la distance étant encore plus grande. A ce temps perdu, s'ajoutait encore celui de l'attente au moulin avant de pouvoir faire moudre, souvent fort longue ; sans parler du risque d'être attaqué en chemin par des brigands (les paysans formaient souvent des caravanes). Et il fallait recommencer, bâtée après bâtée, ce voyage (et le paysan pauvre devait même charrier à dos d'homme son grain et sa farine, à moins d'emprunter, de louer l'âne du voisin).

Nous ferons ci-dessous une approximation de ce coût de transport et d'attente. Il faudrait également, et peut-être surtout, tenir compte de la fraude des meuniers. Celle-ci semble avoir été en tous temps très importante et, face à ces diverses et multiples tromperies et extorsions, le paysan est pratiquement désarmé puisqu'il ne contrôle pas l'opération, que le meunier se sert avant de rendre la farine, qu'il ne peut porter son grain ailleurs et qu'il ne saurait se plaindre au seigneur qui bénéficie de la fraude directement ou indirectement (en élevant la redevance payée par le meunier). Avec l'éloignement du moulin, on a là une doléance constante de la paysannerie [1]. Comment évaluer cette fraude puisque les dires des paysans ne prouvent rien, pas plus que les proclamations d'honnêteté des meuniers. *Pourtant, étant donné les conditions extraordinairement favorables de la fraude, comment ne pas croire que le taux légal étant de 1/16, le taux effectif devait être beaucoup plus proche de 1/10 !*

II. *LE TEMPS « PERDU » A MOUDRE « A BRAS »*

Pour estimer les avantages que le paysan pouvait retirer de l'emploi du moulin banal, il faut, naturellement, partir de l'estimation de l'efficacité des moulins à bras, puis essayer de savoir ce que la famille paysanne consommait en grains chaque jour, et donc devait moudre. Nous verrons qu'il ne suffit pas d'avoir une idée de ce que peut consommer un moine, un prébendier ou un salarié en pain quotidien. Il faut essayer de savoir ce qu'une famille paysanne produit sur une tenure de taille moyenne, que l'on peut considérer comme autarcique, plus

1. *Cf.* J. Mainsard, *Les Banalités*, Paris, 1912 : si le meunier voulait être honnête il ne pouvait exécuter son bail ; l'extorsion était la norme. *Cf.* Cl. Gindin, « Aperçu sur les conditions de la mouture des grains en France, fin du XVIIIe siècle », in *Contributions à l'histoire paysanne de la Révolution française*, sous la direction d'A. Soboul, éd. sociales, 1977, p. 184.

précisément ce qui reste à cette famille après avoir payé les droits liés à la seigneurie foncière.

A) Efficacité du moulinet

Quelle est l'importance de « ces longues journées jadis gaspillées » à moudre les grains avec les meules à bras... ? Jean Gimpel [1], par exemple, écrit : « pour se rendre compte de l'étonnante économie de main-d'œuvre réalisée en utilisant les meules d'un moulin (à eau), il faut savoir qu'en une heure deux esclaves à l'aide d'un moulin à bras ne produisaient que 7 kg de grains ». C'est certes beaucoup de temps ! Que penser de ce rendement ?

J. Gimpel l'a trouvé, semble-t-il, dans un ouvrage de R.J. Forbes [2]. Il faut naturellement être prudent avec un tel chiffre puisqu'il existe de nombreux types de moulins à bras [3]. Sans parler de l'archaïque moulin à va-et-vient, les moulins rotatifs changent d'une époque à l'autre et sont divers à la même époque. Citons le moulin « classique » en forme de sablier (que l'on trouve à Pompéi), très lourd, relativement inefficace, pratiquement toujours entraîné par un âne ou un cheval, parfois par des esclaves *fugitivi* ou rebelles ; les moulins à meules plates, plus efficaces, plus légers ; ces mêmes moulins, mais à manivelle verticale. Ces moulinets à meules plates sont techniquement remarquables, ils ne sont dépassés que par les moulins à engrenage.

Le système du moulin à engrenage est au point à l'époque de Vitruve (Ier siècle a.c.). La grande innovation est là, nullement dans l'emploi de la force hydraulique puisqu'en effet il existait de très archaïques moulins à eau, mais à roue horizontale entraînant à même vitesse (transmission directe) une meule également horizontale, et qu'en revanche le système vitruvien peut fort bien être appliqué à des moulins « à esclaves » ou « à soldats ». On a pu reconstituer un grand moulin à engrenage et manivelle : il aurait fonctionné là où l'eau manquait et où un moulin était indispensable (fortifications par exemple). Ce type

1. J. Gimpel, *La Révolution industrielle au Moyen Age*, Seuil, 1975, p. 14.
2. R.J. Forbes, *Studies in Ancient Technology*, t. II, Leiden, 1955, p. 90.
3. *Cf.* L.A. Moritz, *Grain-Mills and Flour in Classical Antiquity*, Oxford, 1958 ; *Abbot Payson Usher, An History of Mechanical Technology*, Harvard U. Press (1929), 1970.

de moulin à bras peut moudre jusqu'à 100 kg de grains en une heure avec quatre ou six hommes [1] !

De petits moulins de ce type existaient-ils au Bas-Empire ? Ils sont techniquement possibles et ont été reconstitués (petits moulins dits de Saalburg). On les retrouve au Moyen Âge. Un chapiteau célèbre de Vézelay me semble représenter un petit moulin à bras à roue verticale de facture très « moderne ». On peut connaître le rendement de tels moulins qui sont encore d'emploi courant au XVIIIe siècle (et sans grands changements), voire ultérieurement : en une heure un homme peut produire 7,3 kg de *mouture* [2]. Chiffre énorme, beaucoup trop élevé pour les cas courants du XIIe siècle.

En effet, aux XIe-XIIe siècles, les moulins sans doute employés par les familles paysannes sont de petits moulins simples et maniables aisément par une personne (souvent un travail de femme, voire de femme âgée). En gros, ce sont ceux encore employés aujourd'hui dans les pays sous-développés de la « civilisation du blé ». Pour les uns et pour les autres, on peut accepter un rendement compris entre 3,5 kg et 4,5 kg de *grains* moulus par un homme en une heure.

Mais naturellement, à côté du moulin à bras, le paysan peut se servir de moulins à âne ou de plus gros moulins à cheval (ce qui suppose des liens collectifs ou une solide aisance dans ce second cas). Déjà ce sont ces moulins qui dominent dans l'Empire romain. Un cheval convenablement attelé (ce qui est le cas au Moyen Âge) peut obtenir 35 kg de *mouture* en une heure [3], et un âne ou une mule approximativement 80 % du résultat du cheval [4]. Or, très souvent, les paysans disposaient, au moins temporairement, d'un âne. Dès lors « les longues journées passées à moudre » s'évanouissent dans une large mesure ! Mais négligeons temporairement cette possibilité animale puisqu'on sait que, jusqu'au XVIIIe siècle, le moulinet à bras est utilisé par les paysans occidentaux (lorsqu'ils le peuvent).

1. L.A. Moritz, *op. cit.*, p. 126. *Cf.* également Lynn White Jr., in *Technologie médiévale et transformations sociales*, Mouton, p. 120-121 en particulier sur l'emploi de la manivelle. Les moulins à engrenage peuvent fonctionner avec manivelle horizontale. Tel serait le cas de ces « gros » moulins à engrenage pour esclaves ou soldats (dits grands moulins de Saalburg).
2. M. Benoit et M. Julien de Fontenelle, *Manuel de boulangerie*, Paris 1829, p. 374. 10 kg de grains donnent approximativement 7,5 kg de mouture.
3. *Manuel de boulangerie, op. cit.*, p. 374.
4. R.J. Forbes, *Studies in Ancient Technology, op. cit.*, p. 83.

Notons que, pour avoir le coût de la mouture « à bras », il faudrait tenir compte de l'amortissement du prix ou du coût du moulinet. En fait ces meules, relativement aisées à construire, sont peu coûteuses [1] et, surtout, durent extrêmement longtemps.

B) Quantité de grains destinée a la consommation familiale

Quelle est la quantité qu'il fallait moudre, chaque jour, pour produire le pain nécessaire à la consommation quotidienne [2] ? On sait que Dioclétien (en 305) fixe le salaire quotidien du journalier non nourri à 3,750 kg de grains, ce qui correspond approximativement au même poids de pain [3]. Pour la France du XVIIe siècle, F. Braudel nous dit qu'il fallait compter 12 quintaux pour une famille de 4 personnes, pour une année, soit 3,3 kg par jour, voire moins puisqu'il parle d'une livre par personne et par jour [4]. On a donc l'impression d'une certaine constance sur la très longue période et que les variations sont d'abord sociales à une même époque. Qu'en était-il au Haut Moyen Âge ? Michel Rouche nous découvre un peuple de gros mangeurs, terrorisés à l'idée de manger moins de 1,700 ou 1,500 kg de pain par jour (à l'époque carolingienne) [5]. Ce qui ferait, pour une famille de deux

1. Au XVIIIe siècle *L'Encyclopédie* (art. Moulin) nous dit que le prix des moulinets est extrêmement bas.

2. Certes le pain n'est pas fait tous les jours et, souvent le grain n'est moulu qu'une fois par mois.

3. La farine pour un pain « noir » représente alors entre 60 % et 70 % du grain, mais elle prend un tiers d'eau (dont elle reperd 1/8 à la cuisson). Le pain « noir » représente entre 75 et 80 % du grain. *Cf.* A. Maurizio, *Histoire de l'alimentation végétale,* Payot, 1932, p. 551 : en mouture basse 65 % de farine.

4. *Civilisation matérielle et capitalisme,* A. Colin, 1967, p. 101, p. 97.

5. M. Rouche, « La faim à l'époque carolingienne, Essai de quelques types de rations alimentaires », *Revue historique,* 1973, p. 275 et *sq. ;* Charretiers à Corbie en 717 : 1,308 kg, Marguillers à Corbie en 769-791 : 1,405 kg, Prébendiers à Corbie : 1,700 kg, Moines à Corbie en 822 : 1,700 kg. Mais il faut être très prudent avec ces chiffres à une époque où les poids et mesures ont varié (*cf. id.,* p. 303-304), où M. Rouche nous dit que les rations de pain semblent être passées (pour les chanoines) de une livre à 4 livres entre le VIIe siècle et le Concile d'Aix de 816, alors que dans le même temps la livre passait de 327 g à 430 g, ce qui fait 1,720 kg de pain en 816, mais comme la ration quotidienne de 327 risque d'être fausse (sauf s'ils mangent autre chose !)... En outre j'avmue n'avoir pas compris si, lorsqu'un charretier ou un prébendier recevait 1,300 ou 1,700 kg de pain, il le mangeait seul ou s'il avait une famille à nourrir. Rouche pense même, tant les rations des charretiers sont énormes pour certaines denrées, qu'ils devaient en revendre puisque cela dépasse largement les besoins d'un homme seul ; de même le cochon (ou presque) pour un prébendier me semble une ration familiale annuelle (*id.,* p. 306).

adultes et quatre enfants [1], 5,250 kg. Certains chiffres pourraient être même plus élevés encore, jusqu'à atteindre près de 7 kg de pain de froment pour une famille de salariés vers l'an 800 [2].

Mais, évidemment, la consommation de pain d'une famille paysanne ne peut pas être déduite de celles de prébendiers, de moines ou de salariés. *Elle ne mange pas plus que ce qu'elle produit, beaucoup moins même !* et il est difficile de savoir quelle était la production d'un paysan tenancier.

La taille des tenures varie énormément à toutes époques, ainsi que la population qui vit sur elles. Il faut donc raisonner avec trois cas. Pour une famille de 2 adultes et 4 enfants, le « moyen pauvre » peut n'avoir souvent qu'1,5 ha, le paysan moyen (parfois supposé « aisé ») 3 ha et le paysan « riche » 10 ha de terres labourables [3].

1. En comptant 4 enfants pour 2,7 et la femme pour 0,8 adultes mâles, soit 3,5 adultes à 1,500 (« petite ration ») ! ou 5,250 kg.

2. Calculs indicatifs faits par R. Delatouche, « L'agriculture aux temps carolingiens », *Journal des Savants,* avril-juin 1977, p. 86.

3. *Cf. Histoire de la France rurale,* t. I, p. 347 pour l'époque carolingienne. A Saint-Germain-des-Prés, à partir du Polyptique d'Irminion, autour de 7,43 ha pour les manses serviles, de 10,59 ha pour les manses ingénuiles. Pour 4 *villae* du sud de Paris, d'après Ch.E. Perrin, 0,25 ha pour les serviles, et entre 1,50 et 15 ha pour les « libres ». En bonniers (1,50 ha ? de terre arable ?) d'après le Polyptique de Saint-Bertin, entre 9 et 12 bonniers. Mais ces grands manses sont surpeuplés. Ainsi R. Delatouche, prenant dans le Polyptique d'Irminion un manse (au hasard) de 12 ha, le trouve peuplé de 5 adultes et 13 enfants *(L'Agriculture aux temps carolingiens, op. cit.).* On sait d'autre part que les vétérans de César, avec 3 enfants, recevaient 10 juchères, soit des lots de 2,4 ha, mais qu'il y eut des distributions de lots plus petits (1,2 ha) au IIe siècle a.c. (M.I. Finley, *L'Economie antique, op. cit.,* p. 130, p. 139).

Pour la fin du XVIIIe siècle, la population paysanne du Cambrésis comprendrait 12 % de marginaux (miséreux avec des cabanes sans terre, se louant a qui en veut), 33 % sur microfundia, obligés de se louer pour survivre, 36 % sans train de culture, mais pouvant vivre dans une certaine sécurité et 19 % de « riches » et, dans ces riches, 16 % sont aisés avec... 3 ha, et 3 % dans l'abondance (*Hist. France rurale,* t. I, p. 569). A Garges, les 2/3 des familles n'ont, en 1311, que moins d'un arpent, donc bien moins d'un hectare (un arpent correspond à 0,4 ou 0,5 ha) (*id.,* p. 571). En Ile-de-France, cependant, 50 % des paysans avaient peut-être 2 à 3 ha, peu avaient plus de 20 arpents (entre 7 et 10 ha), souvent 2 à 3 arpents (*id.,* p. 571). La famille paysanne moyenne (2 adultes, 4 enfants ?) serait à l'abri avec 4 ou 5 ha (*id.,* p. 573, d'après G. Sivéry). Il y aurait donc eu accroissement des surfaces cultivées par le paysan entre l'Empire romain et l'Empire carolingien, mais augmentation de la taille de la famille (recul de la famille conjugale sans doute entre le Ve et le IXe siècle), puis réduction des tenures, mais réduction de la taille de la famille.

Reste le problème des rendements. D'abord les rendements semence/récolte : mis à part les temps carolingiens [1], on les connaît relativement bien [2]. S'ils varient considérablement d'une année à l'autre, il est possible d'éliminer les variations dues aux aléas climatiques et l'on obtient une « fourchette » entre 5/1 et 4/1 (ou 6/1 et 3/1 [3]). Il est difficile de savoir ce que cela donne comme rendement à l'hectare. On peut cependant admettre que l'on devait semer 2 quintaux à l'hectare. Il semble donc que l'hectare emblavé pouvait, au mieux, donner 12 quintaux à l'hectare, et nous admettrons possible jusqu'à 14 quintaux à l'hectare ; au « pire » (mais en année « normale ») 5 à 6 quintaux. Mais seulement la moitié des terres arables (les deux tiers parfois) était cultivée, le reste étant en jachère. Ce qui nous fait des rendements de seulement 3 à 7 quintaux à l'hectare arable *par an* [4]. (7 quintaux/ha annuels n'étant sans doute « normalement » possible qu'avec un an sur trois en jachère seulement et deux ans en céréales panifiables, par exemple blé d'automne et une céréale de printemps.)

1. On connaît la controverse autour d'Annapes (près de Lille) où G. Duby trouve des rendements/semences de 2,7 (après correction, car il calcule en enlevant de la récolte le grain destiné aux semailles futures, ce qui donne un rendement produit net des semences/semences (*L'Economie rurale, op. cit.*, p. 85). R. Delatouche refait des calculs pour réussir à obtenir 4/1 (*L'Agriculture aux temps carolingiens, op. cit.*, p. 76), ce qui est nécessaire pour que survive la population des manses. Il est clair que pour Duby le paysan carolingien est toujours « tenaillé par la faim » (*L'Economie rurale, op. cit.*, p. 87) alors que le paysan de R. Delatouche, pour cette même époque, ne souffre que d'une faim psychologique (la peur de manquer, c'est-à-dire d'avoir moins de 1,700 kg de pain par jour, comme les moines ou les laïcs de Corbie étudiés par M. Rouche dont il cite les résultats, *cf.* ci-dessus). Entre les « Patapoufs » de Rouche et les « Filifers » de Duby, on a le choix !

2. Slicher van Bath, *Yield ratios (810-1820)*, A.A.G. Bijdragen, 10, Wageningen, 1963.

3. Ce que donnait Marc Bloch dans *Les Caractères originaux, op. cit.*, p. 26 et qui, finalement, couvre parfaitement tout l'éventail « normal » de Slicher van Bath ! *Cf.* B. Rosier, *Structures agricoles et développement économique*, Mouton, 1968 : pour le XVIIIe siècle encore seulement 3 à 4 fois la semence, p. 57.

4. *Histoire de la France rurale*, t. I, G. Fourquin, p. 452. D'ailleurs le chiffre de 5 quintaux/ha annuels est classique pour les agricultures archaïques avec jachère biennale. B. Rosier, *Structures agricoles, op. cit.*, p. 67, 6 quintaux encore au XVIIIe siècle en moyenne. C'est d'ailleurs le chiffre donné pour l'agriculture céréalière archaïque algérienne à la fin du XIXe siècle (J.A. Battaudier et L. Trabut, Paris, 1898, p. 72).

On a donc les productions de blé suivantes :

Production de blé			
Et la surface de la tenure de :	Selon que les rendements/ha annuels sont de :		
	3 q/ha	5 q/ha	7 q/ha
1,5 ha	4,5	7,5	10,5
3 ha	9	15	21
10 ha	30	50	70

et si nous admettons que le poids du pain obtenu correspond à 80 % du poids des grains, que les droits seigneuriaux (sans parler des banalités et particulièrement du droit de mouture) sont de 15 % [1], on obtient des consommations quotidiennes potentielles *de pain* par adulte mâle et (entre parenthèses) pour la famille :

Et la surface de la tenure de :	Consommation quotidienne potentielle (en kg) Selon que les rendements/ha annuels sont de :		
	3 q	5 q	7 q
1,5 ha	0,24 (0,840)	0,400 (1,4)	0,560 (2)
3 ha	0,480 (1,640)	0,800 (2,8)	1,120 (4)
10 ha	1,600 (5,6)	2,720 (9,5)	3,725 (13)

1. Le chiffre de 15 % est sans doute léger, il fait référence à une seigneurie plus banale que foncière. Cens, champart, taille, dîme... la variété est extrême d'une région, d'une époque ou d'un paysan à l'autre. Mais si l'on pense que la dîme pèse sur tous, qu'elle est déjà de 10 %, la fourchette, aux XIe-XIIe s., devait être entre 10 % et 35 % (*cf.* par ex., G. Fourquin pour les XIIe-XIIIe, in *Hist. de la France rurale,* t. I, *op. cit.,* p. 502 et *sq.*).

La consommation massive de pain (entre 1 500 et 1 700 g par adulte mâle quotidiennement) n'est donc pas possible pour des superficies de 3 ha et moins ! Or trois hectares représentent une terre qui est dite parfois presque suffisante, parfois même représentative du paysan aisé pour toutes les provinces du Nord tout au moins (dans le Midi, la dimension des exploitations paysannes semble avoir été plus grande). Encore n'est-il pas possible de tenir compte de la consommation d'un bœuf ! Eliminons le cas de 1,5 ha : les rations ne permettent pas de survivre du pain produit (le paysan peut parfois louer ses bras ou vit de cueillette, de miel, de viandes tirées d'élevage possible sans terre-volailles, chèvres, un cochon sur les glandées, de « racines »). D'autre part, évidemment, le cas de 10 hectares permet autre chose que l'auto-consommation de la production céréalière (avoine pour le cheval, autres denrées pour la famille, produits destinés à la vente). Mais si nous supposons qu'une telle famille puisse vivre sur trois hectares, il faut admettre ces trois types de consommation aux alentours des xe-xiie siècles. Le paysan pauvre ne peut dépasser (s'il réussit à louer ses bras !) les 750 g de pain par adulte mâle, il mange autre chose. Le paysan « moyen » ne peut guère dépasser le kilo de pain (ce qui élimine le cas des rendements 3q/ha qui ne permet que la survie autarcique et nous ramène au cas du paysan pauvre). Le paysan riche peut consommer éventuellement jusqu'à 1,500 kg, mais sa richesse même fait qu'il peut se nourrir d'autre chose, d'où une consommation de moins de 1,2 kg par adulte mâle.

Nous pouvons donc admettre que les quantités à moudre de grains seront comprises entre 3 et 5 kg, lorsqu'il ne s'agit que d'auto-consommation.

Les temps de mouture par jour seront donc compris entre :

	Temps quotidiens de mouture	
	Lorsque le poids moulu à l'heure est de :	
Et la quantité à moudre est de	3,5 kg/heure	4,5 kg/heure
3 kg 5 kg	51' 1 h 25'	40' 1 h 06'

III. *ESTIMATION DES COÛTS MOYENS*

Resterait à évaluer les deux coûts moyens : l'un en temps de travail perdu à moudre rapporté au temps de travail total consacré à cette production céréalière pour l'auto-consommation, comparé à l'autre en fraction de la récolte livrée à cette occasion au seigneur [1]. Ce cas doit être distingué de celui où une fraction non négligeable de la récolte est destinée à la vente : le paysan va-t-il moudre le grain destiné au marché, vendre de la farine ? Certainement pas. Et dès lors la question du choix entre moudre « à bras » lui-même ou porter au moulin banal ne se pose pas pour cette fraction marchande de son produit.

A) Les deux problèmes à résoudre préalablement sont :

— comment évaluer le temps de travail effectué sur l'auto-consommation ?
— comment tenir compte du temps (et des risques) de transport de la ferme au moulin banal ?

1. Le premier est le plus important. Il nous faut différencier nettement deux cas :

Cas 1 : la famille paysanne est sur 3 ha. Pour réussir à obtenir les rendements de 5 q/ha ou 7q/ha *annuels* par une culture très intensive [2], alors que l'aide en traction animale est coûteuse [3], il faut approximativement 10 heures de travail d'un adulte mâle par jour [4], soit un travail à mi-temps pour l'ensemble de la

1. C_{lm}/P_{la} (C_{lm} = coût en travail de la mouture, P_{la} = quantum de travail dans le produit auto-consommé) ou S_B/P_a (S_B = surplus versé en grains au seigneur à l'occasion de la mouture banale, P_a = production en quantité de grains portée à moudre).
2. On éliminerait donc les rendements à l'hectare de 3 q.
3. S'il ne peut avoir un bœuf à l'année, il peut le louer ou louer une paire de bœufs et la charrue à un laboureur et, dès lors, soit il faut réduire la consommation familiale, soit supposer des rendements encore plus élevés.
4. Approximation trop arbitraire. On sait cependant que dans les économies rurales dites « paysannes » qui précèdent la mécanisation (France du XVIIIe-XIXe siècle) la culture de 10 ha occupe à plein temps la famille paysanne. D'autre part, un paysan « archaïque » en pays sous-développé aujourd'hui peut être occupé à mi-temps par un seul hectare de maïs par exemple.

famille [1], qui permet de produire les 18 quintaux (en moyenne) nécessaires pour l'auto-consommation familiale (après déduction des droits seigneuriaux, on a une consommation de 1 kg de pain par adulte mâle).

Cas 2 : la famille paysanne est sur 10 hectares. A l'aide d'un cheval, la famille paysanne est occupée *à plein temps*. Mais combien de temps est pris pour produire les 21 quintaux qui, déduction faite des droits seigneuriaux, permettront une consommation familiale de 4 kg de pain par jour [2] ?

Temps de travail quotidien du paysan « riche » pour l'auto - consommation, lorsque les rendements/ha sont de :		
3 q/ha	5 q/ha	7 q/ha
14 h	8,24 h	6 h

Nous voyons qu'en moyenne, il faut également 10 heures pour produire la consommation céréalière de la famille, c'est-à-dire un travail à mi-temps pour l'auto-consommation.

2. *Le second problème* (évaluation du temps perdu en déplacements). Si le voyage aller-retour maximum est d'une journée d'âne bâté, avec un seul âne, il en faut des heures perdues pour apporter et rapporter entre 1 100 kg et 1 800 kg de grains par an ! Certainement entre 150 heures et 200 heures pour le paysan « moyen » ou pauvre, le paysan plus riche pouvant ne faire que quelques voyages (une trentaine d'heures) puisqu'il possède des possibilités de transport plus efficaces.

Ce temps passé à transporter, on peut donc le déduire du temps passé à moudre (au moins partiellement car ces deux travaux n'ont pas la même intensité !) puisque le paysan qui

1. On admet que la femme et les 4 enfants font un travail agricole correspondant à celui d'un travailleur adulte mâle (ce qui est peu). Nous supposons que l'intensité du travail de cette famille qui a du temps et peu de terre élimine le cas des rendements de 3 q/ha. Avec des rendements de 5 à 7 q/ha, il produit l'auto-consommation familiale de 18 q (plus exactement entre 15 et 21 q).

2. En 20 h par jour (plein temps familial), il produit de 30 à 70 quintaux, selon les rendements.

utilise son moulin à bras s'épargne ce temps de transport [1]. On calculera un ratio temps de mouture à domicile, net des heures de transport évitées, rapporté aux quanta de travail nécessaire pour produire le pain quotidien et on le comparera au ratio droit de mouture/produit en céréales [2]. Mais la dimension même de ce temps perdu posant problème, commençons donc par l'« oublier ».

B) Rapport des coûts moyens (mouture à domicile et mouture banale) en négligeant les temps de transport

1) Le coût moyen de la mouture à domicile en travail [3]

	Lorsque le temps quotidien de la mouture est de :	
Et pour un temps de travail dans la consommation céréalière *de 10 h par jour*	51'	66'
	0,085	0,11

D'où un coût moyen qui avoisine 1/10, ce qui signifie que la famille paysanne passant 10 heures par jour pour obtenir du grain n'ajoute qu'une heure pour obtenir la farine nécessaire à sa consommation, qu'il s'agisse d'un paysan moyen ou d'un paysan riche.

2) Le coût moyen du moulin banal en quantité de grains ou taux des droits de ban du moulin [4]

Il est compris entre 1/20 et 1/10 où

$$0{,}05 < S_B/P_a < 0{,}10$$

1. Il faudrait ajouter ce *temps* de transport au droit de mouture en quantités de grains. Ce qui pose quelques problèmes...
2. Le rapport $(C_{lm} - C_{lt})/P_{la}$ (avec C_{lm} : temps de mouture, C_{lt} : temps de transport) comparé au rapport S_B/P_a, ce qui n'est qu'approximatif.
3. C_{lm}/P_{la} ou quantité de travail pour moudre/quantité de travail pour produire le grain.
4. S_B/P_a ou Surproduit payé en grains/Produit auto-consommé porté à moudre, en grains.

D'où un coût moyen en grains de 1/15 ou de 0,66, soit 2/3 de gerbe pour 10 gerbes

Il semble que le moulin banal soit légèrement avantageux puisqu'on n'y donne que 2/3 de gerbe pour 10 et que l'on passe 1 heure de son temps à moudre pour 10 heures passées à produire le grain. Et cela aussi bien pour le paysan riche que pour le paysan « moyen » [1].

C) Le rapport des coûts moyens en tenant compte des temps de transport

Il faut raisonner avec des temps de mouture « à bras » net des temps de déplacements au moulin, c'est-à-dire en temps libéré effectivement par le moulin banal. Pour le paysan « moyen », nous estimons le temps de déplacement et d'attente au moulin banal à une centaine d'heures par an (soit 16,5' par jour) et pour le paysan « riche » à seulement 30 heures annuelles (soit 5' par jour). Nous obtenons le tableau suivant :

Coût moyen en travail en tenant compte des frais de transport au moulin banal [2] »		
	Lorsque le temps de mouture est de : 51'	66'
Pour le paysan « moyen »	34,5/600 = 0,057	49,5/600 = 0,082
Pour le paysan « riche »	45 /600 = 0,075	60 /600 = 0,1

Soit en moyenne pour le paysan « moyen » : 0,069
Soit en moyenne pour le paysan « riche » : 0,087

1. Peut-être le paysan riche a-t-il un meilleur moulinet et son coût moyen en travail de la mouture à domicile est-il plus proche de 0,085, il serait donc moins intéressé par le moulin banal.

2. Il s'agit du rapport (coût de mouture — coût de transport)/temps de travail dans la consommation céréalière quotidienne. La consommation céréalière quotidienne contient 10 heures de travail dans les cas des paysans « riche » et « moyen ». Le temps éventuellement libéré par le moulin banal (t) est pour le paysan « moyen » de $34,5' < t < 49,5'$, pour le paysan « riche » de $45' < t < 60'$.

Dans le cas du paysan « moyen » (cas 1), moudre à domicile correspond à une perte de temps relative identique à la perte de produit relative : moins de 0,7 heure de travail/10 heures au lieu de 2/3 de gerbe sur 10 gerbes en moyenne.

Dans le cas du paysan « riche » (cas 2), en moyenne, face aux 2/3 de gerbe sur 10 gerbes payée au moulin, il perd un temps net relatif de 0,9 heure sur 10 heures avec son moulinet : léger avantage pour le moulin banal.

Ajoutons que nous n'avons pas tenu compte de la fraude des meuniers dont nous avons dit qu'elle portait le taux *effectif* du prélèvement banal à 1 gerbe pour 10. *Dès lors le paysan moyen surtout, mais même encore le paysan riche, aura intérêt à moudre à bras.*

D) Critique de ce calcul en coûts moyens comparés

Les chiffres précédents n'ont guère de signification ! En effet, le paysan « moyen » ne cherche nullement à gagner du temps (n'oublions pas que la famille n'est prise qu'à mi-temps), il n'a qu'un objectif : maximiser sa production de céréales. Par conséquent, d'une part, le fait d'aller au moulin banal et d'y perdre une centaine d'heures n'est pas, en soi, gênant ; d'autre part le temps passé à moudre « à bras » n'est pas pour lui d'un coût comparable aux grains livrés au seigneur pour l'usage du moulin : dans un cas, il n'y a que le sacrifice d'un temps de quasi-chômage, dans l'autre, il en va de la survie familiale !

Identiquement, le problème du paysan riche (dont la famille est occupée à plein temps par la production de l'auto-consommation et de denrées pour le marché) est de savoir si l'épargne de temps réalisée grâce au moulin banal pourra être utilisée de façon productive. En d'autres termes, les 50 minutes nettes perdues (en moyenne) à moudre « à bras » tous les jours pourront-elles, si elles sont appliquées à un travail agricole, accroître la production davantage que le moulin n'en fait perdre ?

IV. *UN CALCUL A LA MARGE*

Le temps libéré par le moulin banal va-t-il permettre d'élever la quantité produite (de céréales) au-delà de la quantité de grains qu'il faut abandonner au maître du ban ?

Cas 1 : Le paysan « moyen » ne peut pas employer de façon efficacement productive le temps libéré par le moulin banal. En d'autres termes, la contrainte du manque de terre fait que la productivité marginale de son travail est nulle [1]. Il a donc tout intérêt à moudre « à bras » !

Cas 2 : Il est certain que la famille du paysan « riche » étant occupée à plein temps par l'exploitation, le temps libéré par le recours au moulin seigneurial serait le bienvenu : il permettrait d'augmenter la production [2]. Mais le problème est de savoir de combien ? Tout dépend de la productivité marginale du travail, ou productivité de cette dernière « heure » (celle libérée par le moulin) appliquée sur la terre. Il y a deux cas extrêmes : celui où la productivité marginale est très faible, quasi nulle (et c'est la situation du paysan « moyen »), celui où la productivité marginale du travail est égale à la productivité moyenne (la 20e ou la 21e heure appliquée sur la même exploitation est aussi efficace que les autres) [3]. Mais les cas intéressants sont ceux intermédiaires.

Nous allons commencer par calculer le montant (en quintaux de grains) des droits du ban du moulin qu'il faut acquitter pour la mouture de l'auto-consommation familiale. Ce montant nous donne le seuil qu'il faut qu'atteigne l'accroissement de production due au temps libéré grâce à ce moulin.

Nous estimerons ensuite les accroissements de production réalisables, soit dans l'hypothèse d'une productivité du travail constante, soit dans l'hypothèse d'une productivité marginale inférieure de 40 % à la productivité moyenne.

1. Quantité de grains payés comme sur-produit banal, ou accroissement de production annuelle nécessaire pour que le moulin banal soit rentable pour le paysan [4].

1. $dP/dL \neq 0$ avec dP = accroissement de la production totale et $dL = C_{lm} - C_{lt}$ = temps libéré.
2. $dP/dL > 0$.
3. Il s'agit du cas où les moyens de production sont donnés ainsi que la surface de la tenure : la productivité du travail est alors décroissante. Ce cas est différent de celui où les moyens de production à la disposition du paysan varient. Ainsi le paysan riche, aidé de son cheval et de divers outils plus perfectionnés, produit en 8 heures par jour la même consommation familiale que le paysan moyen produit en 10 heures.
4. $S_B = dP^*$.

Si le droit de mouture est de :	Le sur-produit banal sera de [1]
1/20	1,05 q
1/15	1,40 q
1/10	2,10 q

2. Produit additionnel obtenu grâce au temps libéré.

Deux cas sont distingués :

a. *Hypothèse d'une productivité du travail constante*

Cette situation n'a guère d'autre intérêt que de nous permettre de vérifier les résultats obtenus avec la comparaison des deux coûts moyens.

Accroissement du produit (productivité constante)			
Et le temps libéré par le moulin banal de :	Lorsque les rendements/ha sont de :		
	3 q/ha	5 q/ha	7 q/ha
45'/jour ou 274 h/an	1,12 q	1,87 q	2,62 q
60'/jour ou 365 h/an	1,50 q	2,50 q	3,50 q

On voit que, mis à part les cas où les rendements à l'hectare sont faibles et les droits de mouture forts, le paysan aura un léger intérêt à choisir le moulin banal. En moyenne, le moulin banal lui coûtera un quintal et demi de grains, alors que le temps qu'il libère lui permettrait de produire plus de deux quintaux (2,18 q).

b. *Hypothèse d'une productivité du travail décroissante*

Cette situation est plus vraisemblable. Mais il n'est pas possible de savoir de quel pourcentage la 20e heure est moins

1. La consommation familiale quotidienne de 4 kg suppose une production pour l'auto-consommation de grains de 21 quintaux par an.

efficace que la moyenne des 20 heures. Prenons 40 % arbitrairement. On obtient le tableau suivant :

Accroissement du produit (productivité décroissante : — 40 %)			
Et le temps libéré par le moulin banal de :	Lorsque les rendements sont de :		
	3 q/ha	5 q/ha	7 q/ha
274 h/an	0,67 q	1,12 q	1,57 q
365 h/an	0,90 q	1,50 q	2,1 q

On voit que si les droits de mouture sont moyens (1/15), l'emploi de façon productive du temps gagné grâce au moulin banal ne permet de dédommager le paysan « riche » que si les rendements sont élevés (dans l'hypothèse où le paysan riche a un bon moulinet). Et dans le cas d'un fort ban du moulin, il y perd toujours ! Donc si nous tenons compte de la fraude du meunier, le paysan « riche » lui-même devait souvent avoir intérêt à moudre lui-même.

Peut-être est-ce parce que la décroissance supposée de la productivité du travail est trop forte ? Si nous prenons l'hypothèse élevée où la productivité de la 20e heure n'est que 20 % plus faible que la productivité moyenne, dans le cas où le moulinet du paysan « riche » est bon (et donc où le moulin banal ne permet que de libérer 274 h/an nettes) et les rendements moyens (5 q/ha), nous voyons que des droits de mouture font perdre pratiquement autant de grains (1,40 q) que n'en fait gagner l'utilisation productive du temps gagné grâce au moulin banal (1,49 q) !

Conclusion (pour s'éloigner du calcul économique)

1. D'abord le cas du paysan pauvre (cas 3) qui n'a que 1,5 ha et doit tenter de louer sa force de travail, vit de cueillette, de miel, de la viande des animaux élevés sans terre. Naturellement, s'il ne réussit pas à se louer de façon à être utilisé à plein temps (pratiquement il n'y réussit *jamais*), il a tout intérêt à utiliser son moulinet, même le plus archaïque et le plus simple existant (même les pierres à moudre primitives). Et ce n'est pas alors un

calcul à la marge qui le décide ! Il peut s'agir d'une question de survie. Tel est sans doute le cas le plus fréquent au Moyen Âge [1].

2. Dans le cas du paysan « moyen » (cas 1), le moulin banal est toujours catastrophique. Cependant, il ne suffit pas d'un raisonnement « économique » pour comprendre pourquoi le paysan « moyen » ou pauvre rejette le moulin banal : seule la longue lutte contre lui apporte la preuve de ses inconvénients pour l'écrasante majorité de la population paysanne (sans doute entre 90 % et 97 %).

3. Dans le cas du paysan riche (cas 2), « classe » qui ne forme peut-être pas plus de 3 à 5 % de la population aux XIe-XIIe siècles, l'avantage du moulin banal n'est même pas démontré ! Si les rendements de la terre sont faibles, les droits de mouture moyens ou élevés, la fraude du meunier importante, la consommation de blé relativement élevée, le temps gagné grâce au moulin banal faible (que ce soit parce que le moulinet est finalement assez efficace ou parce que le temps perdu pour aller, et attendre, au moulin est trop fort) et si, enfin, la productivité du travail est « normalement » décroissante, alors — même pour le « riche » — le moulin à bras est « concurrentiel ».

Mais surtout ce paysan riche a certainement la possibilité d'acquérir ou de fabriquer un moulin à âne ou à cheval. Certes son coût n'est pas négligeable (à la différence du moulinet simple) s'il est un peu perfectionné, mais même en tenant compte de l'amortissement de ce moyen de production, le paysan riche aura pratiquement toujours intérêt à moudre à domicile.

On comprend que seule la force pourra contraindre la plupart de ces hommes. D'ailleurs, on le sait, ces moulins à bras, à âne ou à cheval auront la vie dure. La lutte seigneuriale pour leur disparition continue au XVIIIe siècle.

Tout au long du XXe siècle, les paysans pauvres et « moyens » ont « fait » leur bois à l'aide de scies à main. Que ne le portaient-

1. Certes, théoriquement, le paysan pauvre peut louer ses bras et être de ce fait pleinement occupé. Dès lors la question rebondirait : il faudrait comparer le salaire qu'il reçoit pour une heure de travail (et qu'il perd lorsqu'il moud pour lui) et les grains qu'il doit livrer s'il choisit la solution du moulin banal. Ce que l'on sait de l'énormité des profits du moulin banal et de la modicité des salaires fait comprendre qu'il aura intérêt à utiliser son moulinet. Surtout la notion de « plein temps » n'a pas de sens lorsqu'il s'agit de gagner les quelques kilos de pain qui permettent la survie et... la chance pour qu'il y ait une telle occupation à plein temps est nulle.

ils à la scierie ! Aujourd'hui tous acquièrent des tronçonneuses pour cet usage. La productivité élevée du travail dans ces scieries industrielles ne signifie pas qu'elles sont avantageuses pour les paysans !

4. Si les moulins à cheval furent à la portée du paysan riche, ils l'étaient également d'un collectif de paysans pauvres ou « moyens ». On sait que les organisations communales et d'un niveau collectif plus restreint étaient traditionnelles [1], qu'elles sont cohérentes avec toute une organisation rurale où « les contraintes collectives » — comme diront les libéraux, sont fortes [2], que ces pratiques ne furent détruites qu'avec l'articulation de la réaction féodale et de la révolution rurale individualiste du XVIIIe siècle.

Ces relativement petits moulins à énergie animale pouvaient moudre, nous l'avons dit, 35 kg de mouture à l'heure, c'est à dire de quoi nourrir 10 familles chaque jour ! Naturellement, à la différence du moulinet, ils n'ont pas un coût de production négligeable. Il est clair cependant que là était le moyen de production socialement le plus efficient. Même techniquement, en réduisant les temps de déplacements, ils devaient être la meilleure solution.

D'ailleurs, nous l'avons vu, même des moulins à eau de petite taille, peut-être plus rudimentaires, étaient à la portée des collectifs paysans. N'en avaient-ils pas construits un siècle plus tôt (IXe-Xe siècle) ?

1. R. Latouche, *Les Origines de l'économie occidentale, op. cit.*, p. 102.
2. M. Bloch, *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française, op. cit.* Surtout en pays de champs ouverts, on le sait.

CHAPITRE IV

LES LUTTES DES CLASSES EN EUROPE
(IIIe - Xe siècle)

> Mais quant à la cruauté qu'on faisait souffrir aux esclaves, il est incroyable ce que nous en lisons : et que dirait-on si la millième partie était écrite ? Car les auteurs n'en disent rien, si l'occasion ne se présente. On leur faisait labourer la terre enchaînés, comme on fait encore en Barbarie, et coucher en fossés en tirant les échelles pour la crainte qu'on a de les perdre, ou qu'ils ne mettent le feu en la maison, ou qu'ils ne tuent les maistres. J. Bodin, *La République,* Paris, éd. 1583, p. 53.

Pas seulement la lutte ouverte, la lutte armée, les vastes révoltes que l'histoire retient, mais aussi les luttes sourdes, au jour le jour, continues. Pas seulement les luttes des esclaves, mais aussi celles des paysans libres ou asservis, propriétaires ou tenanciers ; ainsi que la violence des maîtres gardant « deux fers au feu », jouant d'un système d'exploitation et de l'autre, compensant les victoires des esclaves par l'asservissement des libres paysans, jusqu'à la formation de toute une paysannerie serve, classe relativement homogène malgré ses infinies variétés géographiques. Si le combat social est la matière même de l'histoire des sociétés de classes, l'antagonisme entre exploiteurs et exploités ne prend qu'occasionnellement la forme d'une guerre. Cette guerre n'est que la continuation de l'opposition courante des classes, par d'autres moyens. Mais pourquoi est-ce à tel moment que ces luttes se nouent en guerre ? Et sur quoi reposent les rapports de force entre les classes, pourquoi évoluent-ils ? Si l'économique est crucial pour expliquer la puissance nouvelle de la bourgeoisie lors de la transition au capitalisme, son rôle est ici second. En revanche, les causes de la crise et de la fin de l'État impérial, de l'échec de sa rénovation carolingienne, doivent être étudiées, car cette dégénérescence de l'État détermine l'évolution du rapport de force entre classes. Mais cette crise et cette dégénérescence de l'État impérial sont déterminés par la logique du développement d'une société esclavagiste. En se développant, en se généralisant, les rapports

de production esclavagistes produisent leur propre négation, dialectique interne à la lutte des classes qui ne peut qu'englober l'État (naissance, renforcement, crise, dégénérescence) comme l'élément décisif du rapport de force entre elles. Il est clair que la survie de l'Empire d'Orient doit être expliqué, *a contrario,* par la faible importance de l'esclavage dans ses régions.

I. *LES ESCLAVES ET LES LUTTES DES « AUTRES »*

La thèse de M.I. Finley est intéressante [1] en ce qu'elle met l'accent sur une cause de la fin de l'esclavage d'un tout autre ordre que celles que nous avons critiquées jusqu'ici.

Finley commence par distinguer l'esclave-marchandise (approprié privativement, ou par l'État, qui s'achète, se vend, peut être éventuellement affranchi) de formes voisines comme, par exemple, les hilotes à Sparte. Ces derniers ne sont pas libres, mais ils ne peuvent être achetés ou vendus, ils travaillent sur les terres des Spartiates, se reproduisent exclusivement sur place étant clairement un peuple asservi (le stock ne fut jamais accru par razzias, guerres, etc.) [2]. L'Antiquité connaît de nombreuses paysanneries serves, au statut juridique souvent vague, mal défini, « à mi-chemin entre les hommes libres et les esclaves [3] », en particulier dans le Proche-Orient ancien (Asie Mineure, Syrie, Égypte). Finley montre d'autre part que l'esclavage rural, bientôt cet esclavage que nous avons dit en chiourme, est très différent de l'esclavage urbain, où nous trouvons des esclaves avec *peculium,* donc propriétaires — et parfois d'esclaves — et qui se trouvent dans une situation réelle infiniment supérieure à celle des paysanneries dépendantes.

Cette distinction est d'autant plus nécessaire ici que, selon Finley, l'esclavage s'est généralisé dans les campagnes partout où le travail dépendant s'avérait insuffisant aux besoins des propriétaires : « Une force de travail servile fut importée (car les

1. M.I. Finley, *L'Economie antique, op. cit.,* p. 77 à 123 surtout.
2. Une étude détaillée des rapports entre les Spartiates et les hilotes serait nécessaire dans l'optique d'une lutte des classes liée à la lutte de deux ethnies (les hilotes se révoltent, à la différence des esclaves athéniens jusqu'à la conquête romaine, est-ce dû au fait qu'ils sont *aussi* un peuple ? Le « diviser pour régner » n'a pas joué. Mais ils sont incorporés massivement dans l'armée spartiate en temps de guerre et leurs flèches furent-elles pour leurs propres généraux ?
3. *Pollux, Onomasticon,* d'après Finley, p. 80, donne cette définition des hilotes.

esclaves au début sont toujours des gens de l'extérieur) que lorsque la force de travail intérieure déjà existante devint insuffisante [1] » ; ce fut le cas à Athènes après les réformes de Solon, cela explique l'absence d'esclaves-marchandises à Sparte — les hilotes suffisent —, enfin cela permet de comprendre pourquoi, lorsque Alexandre et ses successeurs, ensuite les Romains, firent la conquête du Proche-Orient, ils n'imposèrent nullement l'esclavagisme rural : les paysanneries dépendantes suffirent.

Dès lors, pour trouver la cause de la fin de l'esclavage antique au Bas-Empire, il suffirait de renverser le processus par lequel l'esclavage s'était imposé [2]. La paysannerie en Italie et plus généralement dans tout l'Occident se transforma, elle devint dépendante, les esclaves ne furent plus nécessaires : la transformation du petit paysan libre en colon, de statut libre, mais « esclave de la glèbe », rend l'ancienne chiourme inutile : « Dans le passé, les employeurs de ces régions importaient des esclaves pour satisfaire leurs besoins en main-d'œuvre. Désormais, leurs classes inférieures étaient disponibles, alors qu'elles ne l'étaient pas auparavant, par contrainte et non par choix [3]. »

Comment cette transformation se fit-elle ? Finley s'efforce d'expliquer que l'évolution débute dès Auguste pour s'affirmer au IIe et surtout au IIIe siècle : petit à petit la majorité des citoyens perd toute place publique, en particulier dans l'armée ; apparaissent deux catégories, *honestiores* et *humiliores,* dont le statut juridique se distingue dès le IIe siècle. Dans les campagnes, le poids des coûts qui pèsent sur les petits producteurs agricoles finit par atteindre les limites du supportable à mesure que les besoins croissants d'un État bureaucratique rendent les impôts — très injustement répartis — plus lourds. En plus de cela, pèsent,sur ces paysans, les conséquences des troubles divers, au IIIe siècle en particulier. Finalement : « Effet combiné des différentes évolutions... l'augmentation des impôts, les déprédations et les dévastations, la chute de statut symbolique par l'introduction dans le droit de la catégorie des *humiliores* était d'amener (le paysan, tenancier ou indépendant) ou bien à se mettre hors la loi ou bien à se réfugier auprès du plus proche

1. Finley, *op. cit.*, p. 88.
2. *Ibid.*, p. 122.
3. *Ibid.*, p. 122.

puissant propriétaire [1] », ce qui signifie à la fois protection et oppression. Finalement la loi vint attacher effectivement à la terre ces paysans devenus strictement dépendants d'un maître ; elle ne faisait que légaliser une pratique : les *coloni* rendirent inutiles les anciens troupeaux d'esclaves, d'où la transformation radicale du mode d'exploiter les hommes aux III-IVe siècles (et même s'il reste des paysans libres en Gaule au Ve siècle, des esclaves encore aux VI-VIIe siècles, ce ne sont, précise Finley, que des situations très secondaires).

Si cette thèse met justement les rapports entre classes au centre de l'analyse, elle ne réussit à expliquer ni la dépendance croissante des paysans libres, ni la fin de l'esclavage. Toute violence de classe y est remplacée par un processus où les esclaves sont totalement passifs, les paysans sans réaction, et même les maîtres, les grands propriétaires semblent assister — et non le provoquer — au mouvement vers la dépendance paysanne dont ils vont bénéficier. Il ne suffit pas de mettre l'accent sur la hausse des coûts, surtout fiscaux, pesant sur les paysans pour expliquer leur transformation en colons. Les grands propriétaires, patrons, précaristes, protecteurs de tous ordres le devinrent — nous l'avons vu — à la manière des « maffiosi », imposant une « protection » contre leur propre violence ou contre celle d'autres grands du même acabit. Le paysan est conduit à n'avoir de choix qu'entre la fuite vers les Bagaudes — mais s'il est repris il risque fort d'être brûlé vif — ou la protection imposée par les grands.

Il est étonnant de noter que M.I. Finley met l'accent, en définitive, sur le rôle de la « loi d'airain de toute bureaucratie absolutiste », loi selon laquelle « le nombre de ses membres et la cherté de leur mode de vie croissent à la même cadence [2] » et qui explique l'augmentation des impôts, d'où l'asservissement des petits paysans (et la comparaison avec une autre « bureaucratie absolutiste » est plus ou moins implicite), mais qu'il néglige le processus de concentration des *latifundia* (que pourtant lui-même avait mis nettement en lumière) et le rôle actif des grands propriétaires expropriateurs et dominateurs ; or l'État, les impôts plus lourds et toujours plus injustes, ne sont qu'une arme entre leurs mains.

1. *Ibid.*, p. 120. *Cf.* G. Gardascia, « L'apparition dans le droit des classes d'*honestiores* et d'*humiliores* », *R.H.D.*, 1950.
2. *Ibid.*, p. 119.

Et les esclaves ? Furent-ils totalement passifs ? Les propriétaires en ont besoin : on « fait » l'esclavage ; ils n'en ont plus besoin : on le « défait ». Le maître au IIIe siècle serait censé ne plus recruter de nouveaux esclaves et ne pas pousser les anciens à se reproduire parce qu'il a maintenant sous la main des *coloni* [1]. Cela suppose donc qu'il « préfère » ce second système, qu'il préfère le colon à l'esclave en chiourme, et, nécessairement, *ou* on trouve un des arguments que nous avons étudiés dans les chapitres précédents *ou* on doit admettre que, d'une façon ou d'une autre, ce « choix » lui est imposé par les esclaves eux-mêmes !

Et c'est encore plus net lorsqu'il y aura casement. Contrairement à ce que semble croire Finley, l'esclavage reste très important jusqu'au IXe siècle et subsiste encore en France à la veille du Xe siècle, en Espagne beaucoup plus tard (même si alors l'esclavage rural est relativement faible). Ce qui est loin d'être sans importance car ces esclaves des IVe-IXe siècles vont se transformer en serfs par l'intermédiaire du casement (cela avait commencé dès le Bas-Empire, mais alors c'était une forme sans doute moins courante). Et, dans ce cas, ce n'est pas *parce qu'il* a des paysans dépendants que le grand propriétaire est amené à donner une tenure à ses esclaves auparavant en troupeaux, qu'il est conduit à détruire la gestion centralisée de la force de travail. Il faut nécessairement qu'il y soit « incité » par intérêt ou par crainte, ou même qu'il y soit *contraint*. L'*intérêt* nous renvoie à toutes les réflexions — critiquées justement par Finley — sur les inconvénients de l'esclavage en terme de productivité, de rentabilité, de reproduction démographique, etc., et la *crainte* ou la *contrainte* ne peuvent que nous renvoyer à la lutte des esclaves, or de cette lutte il n'est pas question, tout au moins comme cause de la fin de l'esclavage, dans le texte de Finley. Il note cependant les révoltes, parle des Bagaudes, sait que le paysan n'a de choix qu'entre devenir hors-la-loi ou « protégé », mais ces luttes ne semblent pas avoir la moindre conséquence sur la « fin » de l'esclavage.

Finalement, dans cette optique, les esclaves sont en quelque sorte étrangers à leur propre histoire, à l'histoire de leur condition et leurs luttes sont « tempêtes au bassin des enfants », inconséquentes. La fin de l'esclavage vient « d'ailleurs », des

1. Notons d'ailleurs que le recrutement continue et que l'élevage est accentué.

relations entre « les autres ». Et même lorsqu'il étudie ces relations-là, leur aspect conflictuel est finalement exclu au profit d'un mécanisme social (et non plus économique) voire d'un mécanisme se déroulant tout entier dans la superstructure (la loi d'airain des bureaucraties absolutistes). Il nous semble cependant important de conserver l'une des idées de cette thèse : les relations maîtres-esclaves ne peuvent être étudiées indépendamment des relations grands propriétaires-paysans libres. Mais une reformulation est nécessaire. La concentration des terres entre les mains d'un petit nombre et le système du colonat sont les deux faces d'un même problème puisque, au Bas-Empire surtout, les domaines s'agrandissent en conservant l'ancien paysan (libre) sur la terre (et non plus en le rejetant vers les villes une fois exproprié). Ce processus de paupérisation-asservissement des masses d'un côté, concentration de la production agricole de l'autre ne se fait pas seulement par l'impôt, mais la violence des grands et de *leur* État est à l'origine de la tendance à la constitution de deux classes seulement ; en bas se regroupent esclaves et *humiliores* [1]. Cette tendance au regroupement a pu, d'une part, être favorable aux esclaves dont le statut réel tendit à se rapprocher des *humiliores ;* d'autre part, et surtout, elle a réduit le besoin des maîtres en main-d'œuvre dépendante, ce qui ne saurait être considéré comme négligeable. Remarquons que Finley se trompe en imaginant que la société romaine s'est diversifiée au Bas-Empire, passant d'une coupure hommes libres-esclaves à « un spectre de statut plus étendu » (avec les *humiliores* entre les deux groupes précédents). La société de la fin de la République et du Haut-Empire est, tout au contraire, une société extrêmement différenciée (*cf.* ci-dessus) et il est essentiel de noter qu'il y a, inversement, eu simplification dans les campagnes : quelques grands propriétaires esclavagistes [2] et l'immense masse asservie réellement, de statut juridique libre avec gestion décentralisée (*coloni* sur les tenures) ou de statut servile avec gestion centralisée (chiourme). Les casements, puis la fusion, vont conduire à un servage — disons à une dépendance paysanne — assez généralisé.

1. Qui risquent des châtiments « dignes d'un esclave », être brûlés vifs (Callistratus, *Digeste,* 48.19.18.11), et même, retournement caractéristique de la règle, Aemilius Macer précise : « Quant aux esclaves, la règle est qu'ils devraient être punis comme le sont les *humiliores* » (*Digeste,* 48.19.10).
2. Mais aussi spéculateurs (immobiliers), financiers...

La thèse, ainsi reformulée en privilégiant son aspect conflictuel, peut être prolongée pour le Haut Moyen Âge. Lorsque le mouvement de « protection » des paysans peut reprendre (après une première remise en ordre), il est clair que le nombre croissant de protégés, précaristes... semble en relation inverse avec celui des esclaves, même s'il n'est pas possible d'expliquer le casement des esclaves — l'abandon partiel des chiourmes — par la dépendance des paysans.

Mais le plus intéressant, sans doute, pour le Moyen Âge, est ce que l'on peut considérer comme la réciproque de la thèse précédente : on peut observer que la présence d'une forte paysannerie libre accompagne souvent un esclavagisme prolongé et même, après les luttes et les libérations paysannes du IXe au XIe siècles, la réaction des grands prendra la forme de la seigneurie banale et des monopoles, mais aussi parfois d'un certain retour à des formules « esclavagistes » avec faire-valoir direct sur une réserve accrue ou du moins maintenue.

Ainsi l'Espagne où l'esclavage dure — et même pourra redémarrer à partir de ces bases solides —, nous fournit un bon exemple. Au Haut Moyen Âge, dans la partie chrétienne de l'Espagne, Marc Bloch note, d'une part, cette force de l'esclavagisme et, d'autre part, l'existence d'une solide paysannerie libre, et même d'une chevalerie vilaine [1]. Et Verlinden, observant la croissance de l'esclavagisme en Catalogne au XIIIe siècle, critique la thèse de Kovalevski (qui l'explique par une diminution de la main-d'œuvre paysanne, ce que Verlinden ne constate pas) et note, comme en passant, qu'au cours de cette même période il y a un renforcement des droits du paysan sur la terre. Lui-même n'en tire pas de conclusion, il pense (selon sa vision générale) que la cause de ce renforcement est liée à la Reconquista. Mais si l'analyse en terme d'offre de force de travail accrue ne saurait être négligée (thèse de Verlinden), celle en terme de besoin de force de travail *dépendante* (et non, comme Kovalevski, de demande de main-d'œuvre), et reliant la réaction esclavagiste des maîtres aux victoires paysannes, nous semble devoir être retenue partiellement [2]. D'autant plus qu'à la même époque, Verlinden, observant la diminution du nombre

1. M. Bloch, *La Société féodale, op. cit.*, p. 266.
2. Verlinden, *op. cit.*, p. 287, p. 289.

des serfs provençaux [1], doit noter une renaissance de l'esclavage [2] dans cette région.

Identiquement, G. Duby remarque en Allemagne à la fois la vitalité des assemblées d'hommes libres et l'aspect vivace de l'esclavagisme [3], qu'en Grande-Bretagne, dès le XIIe siècle, le vilain voit son statut se rapprocher de celui d'un esclave, qu'il y a montée du faire-valoir direct et d'une exploitation *de type esclavagiste* (surtout dans les seigneuries ecclésiastiques), alors que se renforce la différenciation sociale au sein de la paysannerie par l'ascension d'une fraction aisée. Identiquement, en France même, après 1250, se renforce un mouvement comparable à celui de la Grande-Bretagne au XIIe. Ce « second servage » est mis clairement, par Duby, en relation avec le mouvement des franchises (« Proclamer la liberté de certains rustres, c'était, par contrecoup, désigner les autres comme étant pris dans les nœuds de la servitude »), mouvement lié à la différenciation des fortunes : l'enrichissement des uns fait leur résistance plus aisée aux pressions féodales, et joue au détriment de la nouvelle catégorie inférieure, celle des pauvres pris dans un « réseau plus serré de liens de subordination » alors que se ranime la notion même d'esclavage [4].

Ainsi, un peu partout en Occident (bien qu'avec des décalages et des différences notables), après les conquêtes paysannes — à plus proprement parler les conquêtes de la fraction aisée de la paysannerie — qui culminent et se stabilisent avec le mouvement des franchises, la réaction féodale conduit, non seulement à l'abaissement des plus pauvres, à leur enfoncement dans un statut servile, mais aussi au retour à la gestion centralisée de cette force de travail quasi servile, au faire-valoir direct. Réaction logique puisque la perte des droits du seigneur sur les tenures — et la diminution de la rente féodale et des corvées — conduit à affermir, voire accroître, la réserve dont le mode d'exploitation est dès lors nécessairement lié à un mode

1. *Ibid.*, p. 745.
2. *Ibid.*, p. 733.
3. *L'Economie rurale, op. cit.*, p. 407-408.
4. G. Duby, *ibid.*, p. 207, p. 485-490, p. 501-504, p. 413 ; in *Guerriers et paysans*, il décrit dans l'Angleterre de 1180 les grandes abbayes bénédictines renonçant à l'affermage, reprenant en main l'exploitation directe, et les seigneurs tendent à assimiler la condition du vilain à l'ancienne servitude, p. 299.

d'exploitation de l'homme proche de l'esclavage en chiourme. A cette même époque d'ailleurs, à côté de l'esclave, comme lui travaillant en gestion centralisée, mangeant à la table du maître, de son pain, couchant dans ses granges, se renforce la catégorie du salarié, souvent saisonnier et qui reçoit « une petite pièce » sa période finie (si tout est allé au mieux) : elle est un peu gage, un peu récompense, un peu indemnité de licenciement ! il est alors libre d'aller mourir de faim et de froid plus loin. Ce salariat rural n'est nullement un progrès social par rapport au « servage ». Lorsqu'il se développe, la condition de ce salarié est pire que celle de l'esclave de la *familia :* il n'est nourri que lorsque le maître a besoin de son travail. Du « servage » au salariat, nous n'avons pas une évolution sociale « positive » simple imposée par une victoire des exploités ! Quelle lutte conduirait le tenancier — même « serf » — à cette effroyable condition salariée ? Mais les victoires des tenanciers, marquant leur marche vers leur droit de propriété sur leur parcelle, produisent cette réaction féodale de l'esclavage ou du salariat, ce retour à une forme ou une autre de gestion centralisée de la force de travail dépendante, à la chiourme.

Progression des paysans aisés suscitant une réaction des seigneurs et l'effondrement du statut des pauvres vers un nouvel esclavage ou vers un quasi-salariat aux XII-XIIIe siècles ; asservissement des masses paysannes occidentales au Bas-Empire suscitant une réduction de l'esclavagisme. Et si, lors de ces deux évolutions sociales, la causalité « à la Finley » pouvait être inversée ? Si *les luttes des esclaves* avaient rendu nécessaire le système du colonat, ce système apparaissant alors comme une réaction des latifundistes ? Si, réciproque de cette thèse ainsi inversée, la violence victorieuse des seigneurs sur la fraction la plus faible de la paysannerie, et la possibilité de revenir, dès lors, à un travail en chiourme sur la réserve, avait permis le mouvement des franchises par un certain relâchement de l'intérêt des maîtres pour la rente féodale ?

On le voit, l'intérêt de la thèse de Finley, reformulée, prolongée, ou de sa réciproque, reste de mettre l'accent sur des relations tri-polaires. Mais rien ne prouve que les relations grands propriétaires-paysans libres, soient motrices : les luttes des esclaves pour leur affranchissement et leur casement, comme d'ailleurs la violence des grands pour l'asservissement des pauvres, peuvent être motrices pour l'évolution des relations entre les paysans libres et les grands propriétaires.

II. *LES LUTTES DES ESCLAVES ET L'ÉTAT*

Nous l'avions vu, la lutte *ouverte* des masses d'esclaves prend fin avec l'effroyable répression qui suit la défaite de Spartacus [1]. La lutte sourde, certes, va continuer, une révolte éclatera dans telle ou telle *villa,* mais jusqu'aux soulèvements du Bas-Empire, en Gaule, en Égypte, en Afrique du Nord, dans les provinces danubiennes, il semble que la question servile ait été réglée (et les révoltes du Bas-Empire seront différentes, résultat de l'alliance paysans-esclaves comme en Gaule ; révoltes de *coloni* là où l'esclavage en chiourme ne s'est pas développé). *Pourquoi ce calme après de telles luttes, cette apparente apathie ?*

On a pu citer, pour expliquer la fin des guerres serviles, la modification du mode de reproduction du stock d'esclaves. La fin des guerres de conquêtes, la réduction de la piraterie auraient fait de la naissance la source principale de main-d'œuvre servile [2] et les troupeaux d'esclaves n'ayant pas connu, le plus souvent, la liberté seraient moins combatifs pour l'obtenir, à la différence d'Eunus, Spartacus et de leurs camarades, nés libres et pour qui le souvenir de ces temps-là nourrit l'espérance et le courage. Il s'agit d'un argument assez fort, d'ailleurs très ancien [3]. Il est l'espérance secrète ou avouée des « fascismes », l'angoisse toujours renouvelée des hommes. Mais les hilotes se révoltent et ils ne sont pas libres de naissance, mais les serfs, les paysans dépendants du Moyen Âge et d'aujourd'hui, mais les prolétaires n'ont souvent connu que leur condition, celle de leurs pères, celle que l'idéologie des exploiteurs fait toujours croire éternelle, or ils se révoltent. Dans le cas qui nous intéresse ici, ajoutons que les razzias ont continué suffisamment pour que des hommes de naissance libre restent toujours présents dans les troupes d'esclaves, pour que les souvenirs, légués par les anciens, restent assez proches dans la tête de chacun.

On a pu citer la solution qui aurait été apportée à la question agraire, l'abandon des *latifundia* pour des exploitations petites et moyennes et les changements dans l'emploi de la force de travail qui lui seraient liés. Argument erroné. Malgré les distributions de terres aux vétérans, en particulier lors de la transition

1. *Cf. supra,* chap. I.
2. J.-P. Brisson, *Spartacus, op. cit.,* p. 244-245. Ce qui, soit dit en passant, contredit l'idée (que nous avons critiquée, *cf.* chap. III) d'impossibilité d'élever des esclaves en chiourme.
3. Déjà Étienne de La Boétie, dans son *Discours de la servitude volontaire,* étudie cet argument (éd. Payot, 1976, p. 125 et *sq.*).

République-Empire, la stabilisation de la taille des propriétés n'est qu'un moment et, sur les immenses *latifundia,* en Gaule, en Bretagne, en Espagne ou en Afrique du Nord, nous savons que de nombreuses troupes d'esclaves travaillent toujours ! On dit parfois que le domaine décrit par Columelle était de relativement petite taille. En fait, nous avons vu [1] que, si l'on fait abstraction des déclarations d'intention de l'auteur, celui-ci décrit un grand domaine. Certes il ne s'agit pas des immenses *latifundia* du type de la fin de la République, avec élevage extensif et des esclaves essentiellement bergers (comme cela avait été le cas en Sicile lors des grandes révoltes des années 140-100). Nous avons affaire à des organisations cohérentes, centralisées, disciplinées, où des équipes d'esclaves en grand nombre travaillent. Il n'y a pas fractionnement des masses serviles dans de multiples petites exploitations.

En revanche, l'art d'exploiter et de contrôler cette main-d'œuvre a progressé. On est loin des troupeaux d'esclaves livrés à eux-mêmes. Avec son intense spécialisation, la surveillance renforcée, un traitement moins rude lorsqu'il faut ménager une main-d'œuvre qui doit se reproduire, nous avons un système solide, construit pour durer, dont la finalité en terme d'extraction de sur-travail pour les maîtres est claire, non plus ce pré-esclavagisme que l'on pourrait presque dire « sauvage », voire « de fortune », apparu lorsque les immenses masses razziées « tombèrent » sur l'économie romaine avec les conquêtes de la République.

Mais cette solidité du système esclavagiste, véritable mode de production dès lors, n'est pas assurée seulement par la spécialisation des esclaves, leur surveillance par la police privée des *villae.* En effet, la lutte de la classe servile continue sous sa forme sourde, mais intense et permanente. Pour comprendre pourquoi ce combat ne se noue pas en lutte ouverte, il faut intégrer la présence d'un État central fort, capable d'assurer dans tout l'Empire la coordination de la répression.

A) Les luttes sourdes et continues

Les luttes ouvertes des masses serviles, celles du début de l'esclavagisme en chiourme (fin de la République), celles de sa fin (Bas-Empire, Haut Moyen Âge) restent des moments —

1. *Cf.* ci-dessus, chap. I.

même si elles tendent, en se rapprochant, en se généralisant, à donner sa caractéristique essentielle à une longue période. Elles sont l'émergence dans le visible, « l'historique », d'un combat au jour le jour, sans fin, sans victoire décisive, combat sur une base individuelle, mais qui peut devenir une pratique commune, se faire ainsi lutte de masse.

Nous ne connaissons surtout ces luttes sourdes de l'Antiquité esclavagiste que par leur reflet dans les discours des maîtres : ceux des agronomes, comme Columelle, par exemple, qui recommandent de ne pas maltraiter les esclaves pour éviter qu'ils ne maltraitent les outils, les bêtes ou eux-mêmes, qu'ils ne deviennent fous furieux par désespoir, se retournant contre le maître, de les surveiller très étroitement pour éviter les sabotages ou simplement une excessive lenteur. Le type de surveillance, même pour des esclaves « bien traités », selon les vœux de Columelle, est évidemment carcéral et destiné à la prévention des révoltes : nous avons vu que Columelle recommande que les esclaves enchaînés soient enfermés le soir dans un souterrain éclairé par de minuscules lucarnes assez élevées au-dessus du sol pour que l'esclave ne puisse l'atteindre de la main. Ces prisons, les *ergastula,* furent quasi générales semble-t-il dans les régions conquises (quand les esclaves étaient beaucoup plus nombreux que les hommes libres). On y enfermait la nuit, sous la surveillance de gardiens, tous les esclaves. Souvent on finit par se contenter d'y enfermer les seuls esclaves dangereux ou rebelles.

Ces *ergastula,* prisons préventives pour l'ensemble de la chiourme ou surtout répressives pour les « dangereux », prouvent la terrible peur des révoltes. A mesure que l'esclavage se développe en un système, devient esclavagisme, et gagne pratiquement toute la campagne occidentale (sans compter les ateliers urbains), l'organisation des équipes serviles se fait plus efficace avec ses hiérarchies, son « diviser pour régner », enfin tout l'attirail de la servitude « volontaire [1] » qui permet à la *villa* de fonctionner ordinairement *en l'absence d'hommes libres.* Mais parallèlement *la répression doit se faire plus vive.* On connaît quelques supplices pour les rebelles ou *fugitivi :* l'esclave est entravé aux chevilles, son poignet gauche est serré dans un anneau de fer qui le maintient très au-dessus de la tête, suspendu ainsi, il reste des heures, des jours, il peut être « oublié » jusqu'à ce qu'il en meure ; certains restent indéfiniment pris dans un

1. *Cf. supra,* chap. I.

carcan très lourd, emprisonnant leur tête et leurs deux mains ; la condamnation à la fourche est suspension de l'esclave à un poteau terminé en fourche, tout le poids de son corps reposant sur les vertèbres cervicales. Et, naturellement, on connaît aussi les esclaves jetés aux murènes, les diverses mutilations, castration, main ou jambe coupée, les crucifixions. Parmi les nouvelles que Trimalcion reçoit de son domaine, celles-là paraissent normales, habituelles [1]. Et Juvenal nous donne à voir telle grande dame qui crucifie pour son bon plaisir [2].

On connaît la description par Apulée d'esclaves *fugitivi* travaillant au moulin : « Toute la peau sillonnée des traces livides du fouet, le dos meurtri, ombragé plutôt que recouvert par les lambeaux de leur casaque ! Quelques-uns n'avaient qu'une étroite ceinture, mais tout se voyait à nu à travers leurs haillons — le front marqué, la tête demi-rasée, les pieds étreints d'un anneau de fer ; hideux de pâleur ; les paupières rongées par cette atmosphère de fumée et de vapeur obscure, si bien qu'ils gardaient à peine l'usage des yeux [3]. » Généralement les esclaves qui travaillent ainsi dans les pires conditions (dans cette scène qu'Apulée décrit, dans les carrières ou les mines, ceux qui dans la *villa* tournent à vie dans une cage motrice comme des écureuils ou font tourner les moulins) sont là parce que fugitifs, rebelles ou insolents. Par exemple, Plaute décrit un maître qui veut punir un esclave : « Emmenez-le, mettez-lui de fortes et lourdes chaînes. De là, tu iras aux carrières de pierres, et quand les autres auront à tailler huit pierres dans la journée, si tu n'en fais pas la moitié en plus, on ne te nommera plus que l'homme aux mille coups de bâton [4]. »

Nous ne citons ces tortures que pour faire comprendre que ce n'est pas, généralement [5], par sadisme que les maîtres y recouraient. Surtout au Bas-Empire, lorsque les esclaves sont relativement chers et que l'on encourage leur reproduction, le maître a intérêt à ménager cette main-d'œuvre : ce n'est pas le système du camp d'extermination par le travail. Mais les maîtres doivent sans cesse lutter contre les révoltes sourdes et continues.

1. *Satiricon, op. cit.*, 53, éd. folio, p. 73.
2. « Préparez la croix pour cet esclave. — Quel est le crime qui lui vaut cette condamnation à mort ? Qui témoigne contre lui ? Qui l'a dénoncé ?... — Insensé ! Il n'a rien fait ; soit, mais je le veux ; je l'ordonne. Mon bon plaisir est une raison suffisante. » Juvenal, *Satire*, VI.
3. Apulée, *L'Âne d'or*, IX, 198.
4. Plaute, *Les Captifs*, V.
5. *Cf.* note 2, ci-dessus.

Sinon pourquoi ces *ergastula,* ces croix et ces fourches, ces carrières, ces mines dont ne sortaient pas vivants les esclaves rebelles ou présumés dangereux ? Pourquoi le proverbe courant, cité par Jean Bodin, « autant d'ennemis que d'esclaves [1] » ?

La condition des esclaves ne s'améliore nullement au Haut Moyen Âge [2]. L'esclave est d'abord celui qui peut être battu ou mutilé sans décision judiciaire, à discrétion, par son maître. On retrouve les trois types de châtiments : les coups, les mutilations, la mort. Grâce aux lois barbares, on sait que l'esclave peut être battu bien au-delà de ce qu'un animal rétif supporte. Des centaines de coups de fouet, de bâton ou de verge (la Loi salique va jusqu'à préciser l'épaisseur minimale des verges !).

La mutilation doit être « astucieuse » pour maintenir en bon état la force de travail. Les mutilations faciales présentent l'avantage d'être visibles (ablation du nez, des oreilles, scalp...) et donc exemplaires. Naturellement le châtiment est souvent la castration. Les maîtres acceptaient-ils de limiter ainsi la reproduction du troupeau servile ? Nullement, la reproduction est affaire de femmes, les mâles sont évidemment sur-abondants pour leur rôle dans cette tâche avec les systèmes où la famille conjugale n'est pas le lieu essentiel de la production d'enfants.

Châtiment suprême, la mort reste un droit des maîtres, pratiquement toujours reconnu par les lois barbares [3]. D'ailleurs, de la mutilation à la mort, il y a continuité, comme le prouve un texte de l'époque : « Ils leur coupent le nez, les oreilles, la langue, les lèvres, les pieds, ou leur arrachent les yeux, ou tranchent une partie quelconque de leur corps [4]. »

Cette sauvagerie n'est appliquée, généralement, que lorsqu'il y a fuite, révolte ou désobéissance. Lorsqu'il y a relations sexuelles entre une femme libre et un esclave, la mise à mort de l'esclave est immédiate (ainsi que celle de sa partenaire). La réciproque, bien entendu, n'est pas vraie : un homme libre peut fort bien avoir des relations avec ses esclaves (les siennes seulement !) alliant ainsi plaisir et efficacité démographique.

La dureté même de la répression, même en tenant compte de la brutalité généralisée des temps, montre qu'il y a toujours, dans

1. *Cf.* ci-dessous.

2. *Cf.* P. Bonnassié, *De l'esclavagisme au féodalisme,* Conférence à la Société d'étude du féodalisme, *op. cit.*

3. Vers 650, une loi des Wisigoths avait essayé de limiter ce droit, *cf.* P. Bonnassié, *ibid.*

4. Comme le dit une loi wisigothique de 670 pour expliquer comment l'interdiction de tuer ses esclaves est tournée. Cité par P. Bonnassié, *ibid.*

l'Antiquité comme au Haut Moyen Âge, des luttes serviles, sourdes et continues et ne pouvant se nouer en explosions sociales qu'exceptionnellement.

Ces pratiques peuvent être regroupées ainsi à toutes époques :

1) Sabotage de l'outillage : il faut que les maîtres romains, comme ceux du sud des États-Unis au XVIIIe siècle, choisissent, pour les esclaves, un matériel particulièrement lourd et solide.

2) Animaux de trait, bétail maltraité : on parlera de la « cruauté » des esclaves dans les *latifundia* romains (comme dans les plantations américaines), pour justifier, expliquer celle des maîtres, alors qu'il s'agit, bien sûr, d'une forme de lutte.

3) Volonté systématique de n'utiliser sa force de travail qu'au minimum, l'esclave essaie de faire durer au maximum sa tâche, ralentit ou s'arrête dès que le surveillant a le dos tourné, prenant ainsi des risques : on parlera, évidemment, de la « paresse » des esclaves : le nègre paresseux des plantations répond à l'esclave fainéant des *villae,* et, naturellement, au corvéable qui sera caractérisé par son incurie, sa mollesse, sa paresse [1].

4) Fuite de l'esclave seul ou en groupe : des *latifundia* abandonnés dont nous avons noté la fréquence dès le IIIe siècle aux nègres marrons des Antilles, dans tous les cas, cette fuite est tout le contraire d'un abandon du combat, soit que l'esclave fugitif se regroupe avec d'autres et doit choisir la révolte armée, face à la répression — Bagaudes, lutte des nègres marrons —, soit qu'il réussisse à trouver du travail et à s'intégrer dans un nouveau statut — c'est le cas des esclaves qui s'enfuient d'une *villa* romaine ou médiévale et réussissent à se faire caser par un maître plus ou moins voisin, c'est celui des corvéables qui peuvent gagner la ville, c'est celui du « marron » qui se fait embaucher comme salarié libre par un employeur peu regardant sur sa provenance.

Les esclaves *fugitivi* étaient la terreur du législateur, sous la République comme sous l'Empire. Toujours « hors la loi »,

1. D'après Duby, *Économie rurale, op. cit.,* p. 429. Ce que Bernard Rosier lit, lui, clairement comme la preuve d'une lutte des paysans corvéables. (Un réexamen de la révolution agricole, note de travail, *op. cit.*) Si bien que Walter de Henley, dans son traité *Housebonderie* (milieu du XIIIe siècle) destiné aux domaines modernes en exploitation directe quasi esclavagiste, finit par penser qu'un cheval ne vaut pas mieux qu'un bœuf, car « la malice des laboureurs empêche la charrue traînée par un cheval d'aller plus vite que celle tirée par des bœufs », cité d'après Le Goff, *La Civilisation..., op. cit.,* p. 374 (le mot « malice » doit être pris en son sens le plus fort).

pouvant être abattu par quiconque, devant être ramené immédiatement à son maître (celui qui le cache ou ne le dénonce pas, l'*occultator* — ce receleur d'hommes — est durement puni), il est généralement châtié par la mise à mort. Auguste, restaurateur de l'ordre policier le plus ferme, s'illustre par le châtiment particulièrement cruel infligé, dès 36 a.c., aux *fugitivi* qui avaient rejoint Pompée en Sicile ou en Sardaigne [1]. Le Bas-Empire aggrave les peines de l'*occultator,* généralise aux colons le terme et le droit du *fugitivus* [2]. Identiquement au Haut Moyen Âge, les tentatives de fuite des esclaves sont sauvagement réprimées. Dans les codes wisigothiques, un livre entier est consacré à ce seul problème !

Les fuites furent-elles massives ? En temps ordinaire, elles restèrent essentiellement individuelles ou n'étaient le fait que de petits groupes, mais lors de la crise du IIIe siècle, lors des Bagaudes, lors de l'effondrement du Ve siècle, lors de la crise généralisée de la fin des Carolingiens à l'articulation IXe-Xe siècle, elles sont considérables, s'appuyant sur les vagues successives d'invasions et provoquant le phénomène social des *agri deserti* (d'où d'ailleurs l'appel aux Barbares ! [3]).

5) Auto-mutilation ou auto-destruction : on parlera encore de la « cruauté » ou du courage « barbare » de l'esclave. Dans tous les systèmes esclavagistes ces formes sont surtout le fait des « nés libres ».

6) Dans le même ordre d'idées : refus de la procréation, avortement ou infanticide (ceux-ci semblent avoir été très nombreux parmi les esclaves au Haut Moyen Âge [4]).

7) Enfin, rapines et vols divers, pillages, destructions, incendies des récoltes.

Le terme de *sabotage* résume assez bien l'ensemble (du capital fixe, du produit, de son propre rendement, de soi-même en tant que capital variable). D'abord, naturellement, cette pratique n'est générale que dans le cas des chiourmes (rurales et dans les mines et les manufactures esclavagistes), pas dans le cas de ces esclaves urbains (artisans, professions que nous disons libérales...), dont

1. J. Gagé, *Les Classes sociales dans l'Empire romain, op. cit.*, p. 68.
2. *Ibid.*, p. 415.
3. *Cf.* P. Bonnassié, *De l'esclavagisme au féodalisme, op. cit.* Ainsi, lors de la conquête de l'Espagne par les Arabes, les fuites d'esclaves furent nombreuses, ce qui confirme ce qu'en disait J. Bodin.
4. *Cf.* E.R. Coleman, « Infanticide dans le Haut Moyen Âge », *Annales E.S.C.*, mars-avril 1974, p. 315.

la situation réelle pouvait être très différente (comme le remarque Finley, la poterie en terre sigillée d'Arezzo, faite par des esclaves, est jugée plus belle que celle de Lezoux, faite par des potiers libres et on ne peut savoir, dans les ruines de l'Erechteion, ce qui est le fait de Simias, de ce qui l'est de ses esclaves [1]). D'ailleurs, lorsque venait le temps des grandes révoltes, ces esclaves urbains, non seulement ne se révoltaient généralement pas, mais souvent combattaient du côté des maîtres [2] (efficacité des divisions de diverses natures au sein des esclaves). Précisons ensuite que cette lutte sourde n'a pas revêtu toujours la même amplitude : il semble que, lorsqu'il fallait abandonner le système de type « concentrationnaire » pour le système avec reproduction interne, nécessairement les maîtres devaient transformer le type d'opression et on ne sait dans quelle mesure cette « douceur » — ajoutée au fait que les esclaves n'étaient plus, souvent, nés libres — a pu amollir ces luttes sourdes.

Toutes ces luttes ne cesseront pas avec le casement, le servage ; elles se prolongent dans celles des paysans dépendants du Moyen Âge occidental, mais en s'adaptant à la nouvelle situation : Le Goff explique que la forme habituelle de la lutte du paysan, « c'est la guérilla sourde du maraudage sur les terres du seigneur, du braconnage de ses forêts, de l'incendie de ses récoltes. C'est la résistance passive par le sabotage des corvées, le refus de livrer les redevances en nature, de payer les taxes. C'est enfin parfois la désertion, la fuite [3] ». Luttes de toutes les paysanneries serves, celles de ces paysans chinois par exemple, décrites par Jean Chesnaux, fondées sur l'action lente, inlassable (insoumissions, attaques sporadiques) et dont l'accumulation « peut se nouer soudain en des explosions violentes : jacqueries de masse et guerres paysannes d'ampleur nationale... [4] ». Mais bien sûr, c'est avec les esclaves des plantations américaines et antillaises [5] que nous retrouverons presque exactement les formes de luttes de leurs « ancêtres », les esclaves romains ou médiévaux.

Il est important d'insister sur le fait que la lutte économique ne

1. M.I. Finley, *L'Économie antique, op. cit.*, p. 108.
2. M.I. Finley, *Ancient Sicily*, Londres et New York, 1968, chap. IX.
3. Le Goff, *La Civilisation de l'Occident médiéval, op. cit.*, p. 373.
4. Jean Chesneaux, *Du passé faisons table rase, op. cit.*, p. 132.
5. *Cf.* G. Dabien, *Les Esclaves aux Antilles françaises*, 1974, Basse-Terre et Fort-de-France, chap. XIII et XIV.

peut pas être dissociée de *la lutte idéologique,* voire de la lutte politique, en relativisant naturellement les mots pour tenir compte de l'époque [1].

Prenons les recommandations de Columelle (recopiant Caton) concernant les pratiques religieuses du régisseur et des autres esclaves. Il insiste sur les dangers des astronomes, devins, etc., puisque, dès le livre I, il précise du *villicus :* « Il ne fera pas de sacrifices sans en recevoir l'ordre de son maître. Il ne recevra chez lui ni devins, ni magiciens, qui, profitant de la superstition des hommes, les entraînent au crime [2]. » Il revient sur cette question au livre XI : « Il ne liera pas connaissance avec des aruspices et des sorciers, deux sortes de gens qui infectent les âmes ignorantes du poison d'une vaine superstition [3]. » On comprendra mieux ces recommandations si, faisant retour aux révoltes temporairement victorieuses de la fin de la République, nous y découvrons clairement le combat idéologique des esclaves.

La lutte des esclaves siciliens entre 140 et 100 a.c. nous est relativement bien connue grâce à Diodore de Sicile et aux livres 34-36 de sa *Bibliothèque historique* qui reprend presque textuellement — semble-t-il — le récit presque contemporain du stoïcien Posidonius d'Apamée [4]. Il apparaît que certaines philosophies ou religions les ont encouragés à la lutte, leur faisant préférer la révolte et la mort à l'esclavage ou leur donnant l'espoir d'un royaume en ce monde.

Ce fut peut-être le cas de déviations du stoïcisme, plus ou moins inspirées de l'enseignement de Blossius de Cumes qui, stoïcien égalitariste, fut chassé de Rome en 133 en raison de l'aspect subversif de sa doctrine, gagna alors l'Asie Mineure où se préparait une insurrection servile qui se donna comme but la réalisation de la Cité du Soleil, la cité strictement égalitariste prêchée par le stoïcien. Il n'est certes pas sûr que les révoltés siciliens aient effectivement connu cette utopie, on peut même penser que ce furent surtout des stoïciens égalitaristes qui firent de cette révolte un exemple, non pas à suivre, mais à méditer.

1. *Cf.* ci-dessus, Introduction, p. 19.
2. *De Re Rustica,* I, 8, cité d'après *Les Agronomes latins, op. cit.,* 189. Identiquement *cf.* Caton, *De Agricultura,* (Paris, 1975), VII (p. 11).
3. Columelle, *op. cit.,* XI, 1 (A.L. p. 422) ; Caton, *op. cit.,* VII : « ni haruspice, ni augure, ni devin, ni chaldéen ».
4. *Cf.* J.-P. Brisson, *Spartacus, op. cit.,* p. 60 et *sq.*

Beaucoup plus net fut le rôle des religions ou croyances orientales diverses de types plus ou moins initiatiques, mais beaucoup simplifiée. En les étudiant on ne peut s'empêcher de faire la comparaison avec le vaudou que les esclaves haïtiens (en particulier) vont pratiquer de nombreux siècles plus tard. Les pratiques religieuses des esclaves siciliens d'alors sont très différentes des pratiques des cités, leurs prières orientées en sens opposées ! La divinité principale de la religion des esclaves siciliens est alors la déesse syrienne Atargatis, et, au lieu de lui demander le maintien du statu quo, c'est-à-dire de l'ordre social et politique (comme c'était le cas des cultes officiels dans les cités), les adorateurs d'Atargatis la prient de retourner le rapport de force en leur faveur, de leur donner le courage de se révolter.

Le propagateur et animateur du culte servile est l'esclave Eunus. Peut-être l'a-t-il introduit de toutes pièces (il était originaire de Syrie). Eunus semble par avoir commencé par raconter ses songes aux autres esclaves, puis il prétendit bénéficier de révélations, même en état de veille, enfin il se fit faiseur de miracles simples et efficaces [1]. Il n'avait pu naturellement créer ni prêtres, ni sanctuaires, il prêchait seulement l'arrivée d'un royaume servile dont il serait le roi, ce qui avait le don de faire rire les maîtres dont il ne se cachait pas, ce qui fut sans aucun doute un élément décisif dans l'espérance des esclaves, dans leur victoire temporaire.

Lorsque le même Diodore de Sicile relate la seconde insurrection, même s'il nous renseigne beaucoup moins sur les pratiques religieuses des chefs de la révolte, nous découvrons que celui qu'ils élirent roi, Salvius, était expert dans la science des aruspices et qu'il jouait de la flûte, ce qui semble, à juste titre, suffisant à J.-P. Brisson [2] pour en faire un autre prophète, sans doute d'un royaume servile promis par les dieux. Il est probable que les croyances d'Eunus et de ses camarades n'avaient pas disparu, elles s'étaient même peut-être vivifiées des souvenirs glorieux que les esclaves, trente ans plus tard, devaient entretenir. Identiquement, Spartacus était accompagné d'une femme, sorte de médium dans les orgies dionysiaques, qui était

1. Il parlait en crachant des étincelles grâce, nous dit Diodore, à un procédé grossier : il introduisait dans sa bouche une petite boule de soufre placée derrière une coquille de noix percée ! *Cf.* G. Dumézil, *La Religion romaine archaïque,* Paris, 1966, Payot, p. 508.
2. J.-P. Brisson, *Spartacus, op. cit.,* p. 165.

capable d'interpréter les rêves de son compagnon et de se livrer aux pratiques de divination [1], ce qui semble avoir affermi son autorité sur ses camarades et donné de la témérité à tous.

De tels cultes, philosophies, pratiques divinatoires ou sorcelleries sont indéniablement toujours présents dans les *familiae* impériales. L'étude des religions populaires et particulièrement serviles a été faite avec une grande précision en particulier par E.M. Schtajerman [2]. Elle montre que les grandes divinités traditionnelles sont assez indifférentes aux esclaves qui préfèrent les Lares ou Silvanus, *le dieu des forêts, des maquis,* que les religions orientales ont pénétré fortement les masses serviles, en particulier les cultes d'Hercule et de Mithra et, étudiant ces croyances serviles, elle dégage leur idéologie anti-romaine, libératrice, égalitaire, leur hostilité aux cultes officiels, ceux des maîtres. Notons en particulier que le travail, méprisé par les classes dominantes, est respecté par les cultes populaires lorsqu'il s'agit du travail fait librement. E.M. Schtajerman prouve que ces cultes et pratiques, par leur spécificité, correspondent à une mentalité de classe : une idéologie de combat social, de libération s'en dégage clairement.

Mais il s'agit d'un combat : les maîtres ont tenté d'intégrer leurs esclaves dans les *collegia,* les admettant à l'autel des cultes familiaux. Ils pensaient ainsi — et y réussissent souvent — renforcer la cohérence de la *familia,* éviter la subversion, inciter à un travail honnête... Il serait donc tout à fait faux d'imaginer deux blocs idéologiques séparés : la lutte idéologique elle-même est source d'interpénétration, soit par l'avancée de cultes orientaux dans la population libre (surtout, certes, les couches pauvres à mesure du rapprochement des conditions réelles, mais aussi les maîtres), soit par l'intégration des esclaves dans la religion familiale. Mais, lors du passage d'une classe à l'autre, la portée du message change, voire s'inverse. On assiste à une « récupération » et à un retournement.

Ainsi nous avons refusé l'idée que le christianisme avait pu jouer un rôle important dans la libération des esclaves. Religion

1. *Id.*, p. 207, G. Dumézil, *id.*, p. 496-497.
2. *Die Krise der Sklavenhalter ordnung, op. cit.* Sur les Lares, *cf.* p. 65, Hercule, Mithra, religions orientales, p. 129-131 ; l'idéologie de classe des esclaves, chap. IV, II ; l'idéologie des esclaves et des travailleurs libres, p. 112-136 ; l'idéologie des maîtres, chap. VI, p. 232 et *sq.* ; intégration dans le culte familial, p. 65, p. 126. *Cf.* également F. Bömer, *Untersuchungen über die Religion der Sklaven in Griechenland und Rom,* 4 t., 1957-1968, F. Steiner, Weisbaden.

des maîtres depuis la conversion de l'aristocratie et des empereurs au Bas-Empire, elle prêche la passivité, l'attente d'une libération dans l'au-delà d'autant plus probable que l'obéissance aura été plus grande dans ce monde-ci. Mais le message qui circulait auparavant parmi les esclaves avait pu être d'une nature radicalement différente, sans doute même franchement subversive ; nous ne pouvons qu'en avoir une faible idée par quelques textes ou phrases épars tant il a été soigneusement expurgé.

Quelle place la lutte sourde a-t-elle dans les « fins » de l'esclavage ? *D'abord,* et peut-être surtout, sans cette constance dans le refus, sans ces combats au jour le jour, il ne saurait y avoir ces violents mouvements insurrectionnels (et d'ailleurs, réciproquement, l'espérance de la grande révolte, de la liberté arrachée en masse empêche l'esclave de « se coucher », évite le « à quoi bon ? »). Comme l'écrit Chesneaux : « La conjoncture dialectique du continu et du discontinu est un fil conducteur tout au long de l'histoire [1]. »

En outre, cette lutte nous fait aussi retrouver, après qu'on l'ait placée au premier plan, les arguments de l'économisme, du technicisme ou du démographisme.

Toutes les pratiques de sabotage réduisent l'intensité du travail, sa productivité, détruisent le capital fixe, le capital variable, en définitive réduisent le taux d'exploitation [2]. Les frais de surveillance qui permettent d'éviter, partiellement, cette réduction n'en sont pas moins de faux frais, des réductions du surplus qui reste au maître. *Oui, il est vrai que l'esclavagisme peut devenir moins rentable que d'autres formes d'exploitation, comme le servage, mais tout dépend de l'importance relative des luttes.* Et, comme Marx l'avait noté, si l'esclavage rend maxima ces frais de surveillance liés exclusivement à l'antagonisme des classes, c'est parce que ce système porte cet antagonisme à son point extrême. Il avait d'ailleurs clairement expliqué que les esclaves qui sabotent, maltraitent les animaux, etc., sont des travailleurs en lutte, et que *seule une interprétation à ce niveau permet de comprendre l'infériorité de l'esclavage pour les maîtres* [3], *lorsque ces luttes le rendent « non rentable ».*

Identiquement, s'il est vrai que les taux de natalité sont

1. Chesneaux, *op. cit.*, p. 132.
2. *Cf.* Parain, « La Lutte des classes dans l'Antiquité », *op. cit., La Pensée,* n° 108, 1963.
3. *Cf.* ci-dessus, et Gallimard t. I, p. 748.

souvent faibles dans les systèmes esclavagistes, ce n'est pas en fonction d'une loi naturelle qui ferait que les hommes, eux aussi, se reproduisent moins bien en cage. C'est parce que l'infanticide (que l'on ne peut que rapprocher des auto-mutilations et des auto-destructions), et de même tous les refus de la procréation, sont un combat contre le maître. Mais la question démographique est surtout liée à la pratique des razzias. Que celles-ci aient continué, voire se soient développées (selon l'expression classique, les captifs des Barbares remplaçant les Barbares captifs), nous l'avons vu, et nous avons dit que cela réduisait la portée de l'explication de la fin de l'esclavage par raréfaction de l'« offre ». Mais les guerres de conquêtes et les razzias des commerçants et des pirates ont vidé d'énormes fractions du monde connu, les régions frontières surtout (internes et externes) de l'Empire. Que l'on songe à César faisant, peut-être, un million d'esclaves en Gaule ou à ces Barbares, systématiquement affamés par les autorités en Thrace, afin qu'ils soient obligés de vendre leurs enfants comme esclaves (en 376) [1] et, pour prendre d'autres exemples plus tardifs, que l'on songe aux Francs de Charlemagne vidant la Bohême, la Saxe, à ces masses innombrables de « Slaves » arrachées à l'Europe du Nord et de l'Est. L'Europe, l'Afrique du Nord, le Proche-Orient durent payer un terrible tribut en hommes, laissant ce monde exsangue. Le seul génocide esclavagiste comparable en importance relative s'observe dans l'Afrique vidée de ses hommes par la traite entre le XVIe et la fin du XVIIIe siècle. Et, comme à cette violence des maîtres et de leurs pourvoyeurs, répond la lutte des esclaves sur ce même terrain de la reproduction de la force de travail, l'esclave se fait rare, mais cette rareté résulte de la lutte — lutte à mort — entre le maître et l'esclave, ou l'esclave potentiel, rareté du même ordre que celle née, dans les *villae,* de la fuite et de la révolte des équipes serviles.

La réinterprétation des arguments productivistes, rentabilistes ou démographiques en terme de combat social ne fait pas disparaître les critiques que nous leur avons apportées dans le chapitre II, cependant elle permet d'intégrer la part indéniable d'explication du visible qu'ils recèlent.

Peut-on, dès lors, dire que *l'esclavage a disparu parce qu'il n'était plus rentable et qu'il n'était plus rentable parce que les*

1. *Cf.* Rémondon, *op. cit.,* p. 192.

esclaves luttaient ? Pas exactement, car le mot rentable fait référence à un calcul économique. Je pense que *les maîtres ne purent plus conserver leurs chiourmes : ils n'eurent guère le choix à proprement parler,* ce qui est bien regrettable pour les économistes !

Comme une des façons de lutter parmi les plus courantes était la fuite individuelle et collective du *servus fugitivus* [1], le marronage, pour employer un terme des temps de l'esclavagisme américain et antillais [2], comme cette forme de lutte était la cause des *agri deserti* du Bas-Empire et donnait naissance au « brigandage », la réponse des maîtres a été le recours accentué aux *coloni,* c'est-à-dire à la paysannerie locale asservie de fait (surtout au Bas-Empire) ou l'acceptation du casement (peut-être surtout au Haut Moyen Âge) pour lequel se battaient les esclaves. En effet, permettre aux esclaves d'avoir une vie familiale les fixait au sol plus sûrement que les législations autoritaires. Il ne s'agissait pas essentiellement de les faire procréer de façon plus efficiente pour combler le manque de main-d'œuvre, c'est-à-dire pour lutter contre le prix élevé de la force de travail. Il s'agissait de fixer dans la *villa,* des familles nécessairement beaucoup moins tentées par la fuite, de les affaiblir en donnant au père de famille ces « responsabilités » qui ne sont rien d'autres que la constitution de leur femme et de leurs enfants en otage.

Le champ que le maître leur donnait en tenure jouait le même rôle : ils avaient quelque chose à perdre. D'où leur faiblesse. Comme nous allons le voir, ce ne fut pas la seule : la lutte des esclaves leur permit d'arracher le casement qui fut la base d'une certaine sérialisation des *servi casati,* bientôt des serfs.

Cette méthode ne fut pas, bien sûr, pleinement efficace et le Bas-Empire ou le Haut Moyen Âge connaissent les fuites massives de colons ou de serfs. Le terme *fugitivus* a même été étendu aux colons « en cavale » et les peines se firent dures non

1. Comme l'écrit J. Gagé : « *Fugitivus* : ce terme, sous la République et sous le Haut-Empire, désignait spécifiquement, exclusivement, l'esclave qui avait fui son maître, le vouant du même coup, en cas de rupture, à la restitution au *dominus* ou à un châtiment brutal — généralement l'exécution capitale. Sans droit propre dans son état servile, l'esclave devenait automatiquement " hors-la-loi ", dès lors qu'il échappait au maître privé par lequel seul " l'État connaissait son existence " ». *Les Classes sociales dans l'Empire romain,* Payot, 1964, chap. IV.

2. Nous verrons ci-dessous que le terme de marron peut n'être qu'un écho du xe siècle.

seulement contre eux, mais aussi contre l'*occultator,* c'est-à-dire celui qui abritait ou cachait un fugitif [1]. D'ailleurs le Bas-Empire est le temps de l'évasion sociale à son maximum [2], non seulement des *coloni,* mais aussi des *corporati* des métiers urbains, des soldats, voire des *curiales.* Et de même, durant tout le Moyen Âge, les serfs fuient les seigneuries. Quels furent leurs « refuges » ? J. Gagé met l'accent sur le refuge religieux au Bas-Empire, vers les formes initiales du monachisme, l'anachorétisme, et les groupements d'ascètes [3], d'où les premiers « moines » de Lérins, les *monachi* qui s'enfoncent dans les forêts. Croyons bien qu'ils n'y étaient pas seuls, que durant toute la période qui commence en Gaule avec les Bagaudes du IIIe siècle et qui durera jusqu'à la stabilisation féodale, après l'an mil, ce sont des groupes armés de « brigands » qui tiennent les maquis, les forêts, les montagnes.

Mais si ce recours aux colons et au casement d'esclaves ne fut pas suffisant pour fixer la main-d'œuvre asservie, comprenons bien que *les maîtres n'avaient pas le choix :* seule cette nouvelle manière d'exploiter les hommes, et donc les terres, leur laissa une certaine emprise sur la force de travail. Ils avaient d'autant moins le choix que lorsque l'État s'effondre, la forme centralisée d'exploitation des travailleurs devient impossible. Ceci doit nous amener à reprendre la question de l'État dans ses relations avec l'esclavagisme en chiourme.

B) Des chiourmes à l'État

L'État de la République, l'État-cité, sans impôt, ni armée permanente, avec ses faibles dimensions, sa quasi-absence de bureaucratie est l'État du stade intermédiaire, entre la société gentilice (non pas strictement société sans classe, mais société où les fractionnements qui seront de classes naissent dans la famille) et la maturité d'une société de classes. D'où la fragilité, d'où les crises civiles (qui n'ont strictement rien à voir avec celles qui ébranleront le Bas-Empire) et les crises serviles qui secouent l'État-cité au « croisement » d'un système gentilice en recul, d'un système de classes ascendant.

1. *Cf.* J. Gagé, *op. cit.,* p. 414. Par exemple le bûcher pour un régisseur d'un domaine qui avait caché un fugitif en 379.
2. *Cf. ibid.,* chap. IV.
3. J. Gagé, *op. cit.,* p. 429.

C'est ce système, avec cet État-cité, qui produit l'impérialisme romain (l'essentiel des conquêtes est fait lorsqu'il prend fin) et l'esclavagisme (l'esclavage pré-existe cependant dans la famille [1]) qui en découle. Ce n'est pas — ancienne image d'Épinal (si j'ose dire !) — la force de la République qui poussera Rome à dominer le monde, mais ses contradictions internes sont le moteur d'une expansion faite grâce à des paysans-citoyens, des petits propriétaires (qui seront bientôt sans terre), au seul bénéfice des grandes familles guerrières dont ils vont tenter, vainement, de contester le pouvoir. L'impérialisme, l'esclavagisme ruinent les premiers, permettent leur expropriation, leur humiliation (ce *« mob infect »,* dont parle Marx pour la plèbe romaine coupée du travail), plus tard la perte de tout pouvoir politique et bientôt leur asservissement massif.

Si ce système « républicain » produit l'impérialisme et l'esclavagisme, donc permet le mûrissement de la société de classes, sa superstructure étatique apparaît comme strictement incompatible avec l'Empire et ses rapports sociaux. Pour tenir en main les provinces, il faut, au centre, un puissant appareil répressif : nombreux sont les historiens qui ont mis l'accent sur la contradiction entre un État-cité qui a conquis le monde et son impossibilité à le conserver sans se muer en État impérial. D'autre part, face à l'esclavage massif, il faut une répression coordonnée, un État central « moderne ». Les masses serviles en révolte à la fin de la République ne trouvaient devant elles que les faibles moyens de la répression privée. Si, pour une raison locale, la révolte était victorieuse dans telle *villa,* la contagion était immédiate et partout la victoire assurée (une milice « patronale » ne peut plus grand-chose lorsque les masses entrent en révolte ouverte, rien si les esclaves ont déjà été victorieux dans une autre *villa*) : on le voit en Sicile par deux fois, on le voit avec Spartacus : ils ne sont que quelques gladiateurs au début !

Cette incompatibilité entre l'empire conquis et les nouveaux rapports sociaux d'une part, et l'État-cité d'autre part, ne signifiait pas, selon nous, que *nécessairement* l'État devait s'adapter aux nouveaux rapports. Il fallait qu'un État central soit *possible.* D'où, à l'avance, la question de la base sociale de cet État impérial à naître. Les esclaves auraient pu être victorieux,

1. K. Marx, *Formen..., op. cit.*

éliminer les rapports esclavagistes plus tôt si les rapports entre les autres couches ou classes sociales avaient interdit l'accouchement de l'État impérial.

La révolte elle-même a facilité la *concrétisation* d'une base sociale pour cette nouvelle forme d'État, non seulement en faisant taire les rivalités entre les deux classes ou groupes dominants (sénateurs et chevaliers), mais en unissant contre les esclaves l'ensemble des citoyens et toutes les masses libres, celles qui contestaient (avec et depuis les Gracques) le pouvoir des grands. Nous ne devons pas, aujourd'hui, avoir du mal à imaginer la peur des Romains lorsque Spartacus marche sur Rome. Peur savamment organisée par une propagande adroite destinée à terroriser les populations. Sur quel thème ? Je sais qu'il est difficile d'aller aujourd'hui sonder les esprits des esclaves révoltés. Que voulaient-ils ? Les écrits ne prouvent pas grand-chose ; les esclaves ont fait alors l'histoire, ils ne l'ont pas écrite ! Une chose est certaine, esclaves ils voulaient retrouver leur liberté, une cité (c'est-à-dire une communauté) et une terre à cultiver (ce qui n'est pas, attention ! l'individualisme que nous pourrions projeter : une terre à cultiver mais dans les structures collectives des communes paysannes alors courantes) sur une base d'exploitation familiale (la famille, encore une fois, un mot piège pour nous ; ni le couple, ni la famille étroite, mais celle dont les rapports larges touchent encore à la gens). Étrangers, ils auraient voulu retrouver cela chez eux, renouer avec leur lignage et leurs cultes, mais, lorsque ce retour s'avère impossible, la Sicile (où ils se sont révoltés et où Spartacus va tenter d'aller) pourrait servir de base à leur *renaissance,* à l'établissement de ces rapports sociaux qui sont ceux des paysanneries libres de l'Antiquité.

Or que nous dit-on ? Non seulement qu'ils ne voulaient pas abolir l'esclavage en tant qu'institution [1] — ce que nous acceptons volontiers, car il n'est pas aisé de s'élever à ce niveau d'analyse, de conscience dans la lutte — mais qu'ils voulaient seulement *retourner ces rapports,* devenir les maîtres et faire des Romains des esclaves. Qu'il y ait eu esprit de revanche (Spartacus organisant un énorme combat de gladiateurs avec les

1. Finley, *op. cit.*, p. 85.

soldats prisonniers [1]), nécessité de marquer symboliquement, par des fêtes et des jeux, ce « monde à l'envers » et acceptation de l'idée qu'un prisonnier puisse devenir esclave, on s'en doute, mais prêter aux masses serviles la volonté (je ne parle pas de désir) d'un tel retournement est seulement continuation de la propagande organisée alors par la classe des maîtres. Propagande adroite, car touchant chacun au lieu de cette angoisse qui, elle, correspond — retournée — au désir de l'esclave ; propagande qui fut efficace : les esclaves ne réussissent pas la jonction recherchée avec les libres des catégories inférieures.

Mais, naturellement, elle ne fut efficace que parce que les libres du bas de l'échelle étaient dans une situation objective sans rapport avec la servitude. Ils craignaient les esclaves révoltés parce qu'ils avaient à perdre leurs droits civiques, certaines retombées de l'impérialisme et de l'esclavagisme (anone), encore souvent leurs terres et parce qu'on leur faisait croire qu'ils risquaient même de perdre leur droit sur leur personne. Le fait qu'il n'y avait pas de base objective pour une alliance de classes entre eux et les esclaves révoltés est preuve qu'existait une base sociale de l'État impérial en gestation.

Le nouvel État, l'État impérial et esclavagiste forgé par César et Octave, que nous avons décrit comme étant non seulement l'État romain, mais aussi l'État de la classe dominante (pas seulement — et de moins en moins — romaine) née de la fusion des sénateurs et des chevaliers, comme reposant sur une large base sociale où les différenciations sont systématiquement organisées, confortées par l'idéologie et la peur du Barbare et de l'esclave, cet État, avec ses armées permanentes qui quadrillent l'Empire, son système fiscal, sa bureaucratie, marque l'impossibilité et la fin des luttes ouvertes des masses serviles. Les esclaves sont nécessairement divisés selon les chiourmes auxquelles ils appartiennent, et toute révolte dans une *villa* rencontrerait, au-delà de la milice privée, et très rapidement, la police voire l'armée publique, bras de l'État coordonnateur de la répression. Ajoutons qu'aucun soulèvement immédiatement général n'est même imaginable, pas d'organisation centrale, ni même de contacts entre chiourmes face à l'État des maîtres. Dès lors, les troubles dans une *villa* deviennent une affaire de police courante, une affaire de « famille ».

1. Brisson, *op. cit.*, p. 214. Finley dira encore pour les Bagaudes qu'ils ne veulent que retourner à leur profit les rapports sociaux.

C) De la dégénérescence de l'État à la fin des chiourmes

Sans un véritable État central, un maître ne prend pas le risque de conserver une importante équipe d'esclaves : il se trouverait seul, avec sa milice (nécessairement réduite et pas nécessairement toujours sûre) face à une masse concentrée, aisément organisée dans la révolte. En quelque sorte, la faiblesse liée à la division change de camp et, en sens inverse, l'avantage lié à la concentration et à la centralisation.

C'est ce que Platon avait compris très clairement. Il explique, dans la République [1], que le maître qui possède dans la Cité de nombreux esclaves ne risque rien de ceux-ci puisqu'en cas de révolte « la cité tout entière prête assistance à chacun de ses particuliers », en d'autres termes parce que l'État des hommes libres (« c'est-à-dire des maîtres [2] ») existe comme organe de répression. En revanche, le même maître *isolé* prend des risques extrêmes s'il ne pratique pas le « diviser pour régner » : « Ne serait-il pas réduit à faire sa cour à certains d'entre eux, à les gagner par des promesses, à les affranchir sans nécessité, enfin à devenir le flatteur de ses esclaves [3]. » Le maître, perdu au milieu d'un « désert », loin de l'assistance des siens, de l'État des maîtres « est bien forcé d'en passer par là ou de périr [4] ».

Le même Platon, dans *Les Lois,* explique que, du fait des risques de révoltes, la possession d'un bétail servile est « embarrassante », surtout s'il s'agit d'hommes du même pays. Il est donc indispensable ou de les bien traiter ou de faire en sorte qu'ils soient « incapables au plus haut point de se concerter entre eux [5] ».

Dès lors, la crise de l'État impérial dès le IIIe siècle, sa dégénérescence et sa fin aux IVe-Ve siècles, ont nécessairement modifié les rapports de force entre le centre et sa périphérie (dans et aux limites de l'Empire) d'une part, d'autre part entre maître et esclaves. Nous constaterons effectivement la réapparition de luttes ouvertes des masses (certes très différentes de celles du Ier

1. *Cf.* ci-dessus, Introduction et *La République,* 578, d, e.
2. Platon, *Les Lois,* VI, 776-777.
3. *La République, id.*
4. *Id., ibid.*
5. *Les Lois,* VI, 776-777. En parlant des dangers d'esclaves du même pays, Platon pense aux hilotes.

siècle a.c.) et leurs succès [1]. Un historien comme R. Fossier ne le comprend pas puisqu'il écrit, de façon très caractéristique, qu'on ne voit pas pourquoi la fin de l'autorité publique romaine aurait pu modifier la situation, c'est-à-dire l'esclavage [2] !

Succès relatifs des esclaves, succès partiels, remis en cause, ré-obtenus, succès surtout qui, de façon contradictoire, vont affaiblir les masses serviles et qui vont permettre aux maîtres de consolider leur pouvoir sur des positions en retrait, de sauver l'exploitation en acceptant qu'elle change de forme.

Nous avons vu, en effet, quels étaient les buts des esclaves révoltés du Ier siècle a.c. Ils n'ont pas profondément changé, et il faut comprendre qu'obtenir une tenure, même en restant de statut servile, qu'obtenir un droit sur une fraction de son temps de travail, même si le produit obtenu est en partie destiné au maître, même si le reste du temps est consacré aux corvées, donc à une survivance de la chiourme, est une victoire considérable dans la guerre sociale. Si c'est bien, comme l'écrit Duby : « L'un des événements majeurs de l'histoire du travail [3] », c'est surtout une des plus grandes victoires des exploités. Ils ne deviennent certes pas paysans-propriétaires, ni même libres tenanciers, mais qui l'est, alors que partout (ou presque) la majorité des masses paysannes subit une forme ou une autre d'exploitation ? De fait, ils se hissent presque au niveau des colons.

Cette force qu'ont les esclaves concentrés en chiourme, correspond à la faiblesse des paysans propriétaires ou tenanciers individuels, et ce malgré la durée de la « commune » paysanne. Ces derniers sont très souvent isolés, divisés, donc faibles face à la violence du seigneur, du fait même des conditions de leur travail. Or le casement qu'obtiennent les esclaves les rapproche aussi en cela des autres travailleurs ruraux. Casés, chaque famille sur sa tenure, ils sont sérialisés, donc faibles. La victoire même des exploités, obtenue grâce au nouveau rapport de force, modifie ce rapport de force au profit des maîtres.

1. Sur ces luttes et sur les brigandages, *cf.* E.A. Thompson, *Peasant Revolts, op. cit.* ; E.M. Schtajerman, *op. cit.*, p. 294 ; P. Olivia, *Pannonia and the Onset of Crisis in the Roman Empire*, Prague, 1962 ; D. Tudor, « Interfecti a latronibus », *Ac. Rep. Rom., Stud. Cerch. Ist. veche*, 1953 ; J. Gagé, *Les Classes sociales dans l'Empire romain*, Paris, 1964, p. 143-148 ; L. Flam-Zuckermann, *Étude du phénomène du brigandage dans l'Empire romain*, Latomus, 1970. Sur les révoltes en Gaule, *cf.* ci-dessus, chap. 1 ; *cf.* plus généralement ci-dessous, p. 298 et *sq.*

2. *Op. cit.*, p. 65.

3. *Guerriers et paysans, op. cit.*, p. 51.

Une des preuves de cette volonté médiévale de maintenir la *sérialisation* des serfs est la lutte contre les *conjurations*. Il ne faut pas oublier que l'Église fait alors du serment un geste extrêmement grave, que Charlemagne avait interdit de jurer, sauf pour se lier à un *supérieur* ou en justice : il faut à tout prix éviter les serments *entre égaux* et ce sont les associations par serments mutuels de paysans que craignent les conseillers de l'empereur [1].

Ce qui ne veut pas dire que les maîtres accordent aisément le casement à leurs troupes serviles. Peut-on penser cependant que, ce que nous pourrions nommer la fraction « moderniste » de la classe des maîtres comprit relativement vite que l'État dégénéré ne pouvant plus remplir efficacement son office d'appareil répressif, il fallait céder sur la gestion centralisée de la force de travail ? Quoi qu'il en soit de l'importance relative des luttes et de l'acceptation par des maîtres de leur intérêt au sein du nouveau « possible », tout repose sur le changement du rapport de force lié à la « fin » de l'État impérial, tout conduit à une modification de ce même rapport. Le « diviser pour régner » avait toujours tenu une place importante dans le système esclavagiste des *villae*. Mais il acceptait une masse mangeant ensemble, dormant ensemble, travaillant ensemble. La division sociale, technique et hiérarchique de travail était importante, mais ne suffisait à la fractionner qu'en temps « normal », lorsque l'État rendait toute révolte suicidaire. Le casement fut effectivement la sérialisation obtenue des travailleurs. Très vite, charbonnier sera maître chez lui (un droit est reconnu sur sa case), et le voisin n'est plus le camarade ou le compagnon (au sens étymologique de ces mots). Certes, du premier coup, la technique de division ne peut obtenir un résultat parfait : les conjurations paysannes (païennes) semblent fréquentes au IXe siècle, et il faudra tout le poids de l'Eglise pour les faire reculer ; la commune paysanne survit, même si on peut penser que l'intégration des nouveaux casés n'y a peut-être pas été toujours aisée, même si existent peut-être rivalités, affaiblissements ; il faudra des siècles pour l'abattre depuis le mouvement des bocages (enclos permanents) lié à la progression des *écarts* dès la fin du XIIe et surtout au XIIIe siècle [2], jusqu'aux *Enclosure Acts* et

1. G. Duby, *Les Trois ordres..., op. cit.*, p. 43-44.
2. *Cf.* G. Duby, *L'Économie rurale, op. cit.*, t. I, p. 162 et *sq.*, mais qu'il faudrait interpréter en terme de luttes du seigneur contre la communauté paysanne plus que comme une « nouvelle disposition de l'homme à l'égard de la nature », *id.*, p. 165.

Édits de clôt du XVIIIe siècle, les conquêtes individualistes de la Révolution française, les partages de communaux, etc. La seigneurie banale et l'encastellament semble même s'appuyer sur des communautés villageoises regroupées autour du seigneur.

Cette nécessité du casement partiel des troupes serviles que certains maîtres admirent peut-être assez rapidement, que d'autres n'acceptèrent qu'après des luttes ouvertes, est donc liée à la crainte qu'inspirent les esclaves : les maîtres ont peur de voir leurs récoltes et leur *villa* incendiées, ils craignent pour leur vie. Cela, on le sait, n'est pas nouveau. M.I. Finley le souligne : « La littérature de l'Empire romain est remplie de doutes et d'angoisses à propos de l'esclavage ; la crainte des esclaves, d'être assassinés par eux, de révoltes possibles, constituent un thème fréquent (et ancien) [1]. » Il explique que cette peur n'est pas la cause de la fin de l'esclavage, remarquant que « cette littérature (a) son équivalent, point par point, dans celle du sud des États-Unis, et dans aucune des deux sociétés on n'en vint à la conclusion pratique qu'il fallait remplacer l'esclavage par d'autres formes de main-d'œuvre, en bref l'abolir [2] ». Remarque qui n'est pas fausse, certes, mais qui est exploitée de façon erronée. Bien sûr que, tant qu'existe, qu'est possible un appareil central de répression, les maîtres n'arrivent pas à la conclusion pratique qu'il faut abolir l'esclavage ! Mais, en l'absence d'un tel appareil, ne devient-elle pas efficace la crainte de ces esclaves que l'on maintient en chiourme, alors que rôdent autour des murs de la *villa* ces bandes de « brigands », souvent formées d'esclaves révoltés, en fuite mais en armes ? Peur de la révolte ouverte de masse et peur de la révolte sourde, souvent plus individuelle, pouvant aller effectivement jusqu'au meurtre [3]. Nous reviendrons sur les luttes auxquelles ces craintes sont reliées, sur le passage à la révolte ouverte, sur les victoires des

1. *Op. cit.*, p. 111. *Cf.* le choix de textes fait par E.M. Schtajerman in « Vestnik drevnei istorii », 1965, n° 1, p. 62-81. Comme le rappelle J. Bodin « Autant d'ennemis que d'esclaves », *Les Six Livres de la République*, éd. 1583, p. 65. Il avait remarqué que jamais on n'avait oser les « aguerrir » ou les enrôler (p. 56), même parfois leur enrôlement comme galériens faisait peur (57). *Cf.* surtout p. 53 pour la peur qu'ils tuent leur maître en brûlant la maison.

2. Finley, *ibid.*

3. J. Bodin, *La République, op. cit.*, écrit : « L'estat des familles et des Républiques est toujours en branle, et au hazard de sa ruine, si les esclaves se liguent ; toutes les histoires sont pleines de rebellions et guerres serviles », p. 53. D'ailleurs quand le maître était assassiné « en sa maison par qui que ce fust, on faisait mourir tous ses esclaves », *ibid.*, p. 53, simple précaution...

esclaves, leur casement, dans leurs relations avec l'État, en esquissant une périodisation : là où et lorsque l'État est faible ou agonisant, la chiourme se dissout par les casements ; qu'il renaisse, et l'on voit ressurgir l'esclave travaillant en équipe sur la réserve, nourri du pain de son maître, logeant dans ses granges.

Dès lors, si nous avons vu que l'esclavagisme de masse — et l'impérialisme — avaient rendu l'État nécessaire (et donc effectif, puisqu'il était socialement possible), la fin de l'État est cause de la fin de l'esclavage — et de la défaite de l'impérialisme. Retournement de la thèse de Max Weber selon laquelle la fin de l'esclavage en chiourme, base de la vie urbaine, de la vie monétaire, donc de l'État central, devait conduire à une économie de subsistance *(oïkos)* et à la fin de l'État romain. Si, selon nous, c'est la fin de l'État qui est cause de la fin de l'esclavage, cela ne signifie pas que les casements partiellement réalisés, le propriétaire pouvant vivre, et vivant effectivement sur sa terre, l'économie urbaine et monétaire n'en sera pas perturbée et que, les impôts — en particulier — ne rendant plus, l'État n'en sera pas encore affaibli. On observe là un processus cumulatif comme il y en a évidemment un avec les invasions barbares qui ne sauraient être considérées comme cause de la fin de l'Empire romain, mais, se trouvant devant un quasi-vide au niveau de l'autorité publique centrale (pas un vide absolu et général au niveau du pouvoir, les *villae* sont là !) ne peuvent que l'affaiblir encore.

Mais alors, comment expliquer la dégénérescence de l'État impérial ?

D) Pourquoi la fin de l'État impérial ?

Il s'agit simplement ici de tenter de systématiser le processus que nous avons vu à l'œuvre dans le premier chapitre.

Un mode de production n'est nullement, comme on tend parfois à le supposer, un « type pur » que la raison réussit à abstraire d'une formation économique et sociale donnée. S'il représente l'essence de cette formation, c'est parce que le mode d'exploitation qui le caractérise est le lieu des contradictions internes motrices pour l'ensemble de la formation et parce que cette dynamique interne tend à imposer ce mode d'exploitation dans toute sa clarté, c'est-à-dire tend à réduire toutes les relations

sociales au sein de la formation aux seules relations de classes du mode de production considéré.

Je ne sais s'il est possible de généraliser l'idée selon laquelle toute formation économique et sociale tendrait à se réduire aux rapports sociaux qui caractérisent le mode de production qui y est déterminant, conduisant ainsi à sa négation, donc aux rapports sociaux qui caractérisent le futur mode de production (ou du moins qui y sont dominants). En effet, quel est le mode de production qui sous-tend les formations médiévales du XIe au XVe siècle ? Malgré le « second servage », ce n'est certes pas ce rapport social qui domine, ce ne sont pas les rapports seigneur-serf qui tendent à se généraliser ! Sauf si on admet qu'au sein du mode de production féodal du Haut Moyen Âge (M.P.F. $_1$) les rapports de servage ou d'autres formes de dépendance paysanne ont pu tendre à se développer (VIIe-VIIIe siècle) produisant ainsi leur dégénérescence (le IXe siècle « libéré ») au profit d'une autre formation du même mode de production, non plus caractérisé par la seigneurie foncière, mais par la seigneurie banale (X^e^-XIe siècle : même mode de production, car le sur-travail est toujours extrait essentiellement sur le travail du paysan tenancier, voire quasi propriétaire, mais le moyen de l'extraction est différent : M.P.F. $_2$).

Mais si nous prenons les modes de production capitaliste et esclavagiste, nous voyons que ces modes de production sont, en définitive, suffisamment ressemblants par certains de leurs aspects [1] pour qu'il ne soit pas possible de prendre l'idée de la parenté esclave-prolétaire (si souvent exprimée par tous les socialistes, et par Marx-Engels en particulier) pour une simple image ou un slogan. Nous avons vu, d'ailleurs, comment à la campagne au XIIIe siècle, le salariat qui se développe sur les réserves en faire-valoir direct est le successeur de l'esclavagisme, comment ces deux conditions cohabitent longtemps. Dans les deux cas la force de travail ou l'esclave est marchandise [2]

1. Comme le note Jean Chesneaux, *Du passé faisons table rase,* Maspero, 1976, p. 151, même si nous ne sommes pas d'accord avec les caractéristiques qu'il estime parentes, puisqu'il cite seulement le fait que l'esclavagisme, comme le capitalisme, ne peut subsister qu'aux dépens de son environnement (barbare, asiatique ou Tiers Monde sous développé). D'où (lui aussi !) la fin de l'Empire du fait de l'entrée des Barbares ! Il néglige les causes internes d'effondrement.

2. L'esclave est marchandise car *produit* pour la vente (produit, c'est-à-dire soit élevé, soit razzié), il est donc valeur d'échange et, pour le maître, valeur d'usage.

(l'esclave-marchandise dont parle en particulier Finley), même si, dans un cas, le maître l'achète à la journée, dans l'autre à vie, même si généralement l'esclave est vendu par un tiers (mais il peut se vendre lui-même pour racheter une dette et on peut admettre que l'esclave rachète sa vie au jour le jour) et le prolétaire vend lui-même sa force de travail (mais le capitaliste peut la revendre, non seulement sous la forme du produit, mais directement, comme par exemple dans le cas des entreprises de travail intérimaire, d'où d'ailleurs l'aspect esclavagiste qu'elles présentent et qui saute plus facilement aux yeux que dans le cas du salariat habituel). Dans les deux cas, dans une journée, le maître peut utiliser cette force de travail pendant une durée plus longue que ce qui est nécessaire pour la reproduire. Avec les modes de production où la paysannerie est dépendante, il n'y a pas de *marché* des esclaves ou de la force de travail, ni dans les modes de production « asiatiques », ni dans les modes de production féodaux.

Ajoutons que cette marchandisation de l'homme ou de la force de travail fait l'argent-capital et que, dès lors, dans les deux cas, on tend nécessairement à la gestion centralisée dans une « grande unité de production », à la chiourme, même si avec le salariat les chaînes sont moins visibles, souvent d'un tout autre ordre, même si le dosage carotte-bâton tend à être différent (mais il ne faut pas sous-estimer le côté « carotte » dans certaines chiourmes d'esclaves, et pas seulement dans le cas des États du sud des États-Unis).

Enfin le fait que les deux systèmes dépendent d'un extérieur apparaît lui aussi essentiel, comme J. Chesneaux [1] le note. Pour le capitalisme, ce n'est pas le lieu d'analyser la validité du « luxemburgisme », mais, il s'agit clairement de deux modes de production impérialistes, et cette caractéristique est fondamentale à l'origine de l'esclavagisme (il naît nécessairement de guerres, de conquêtes ou de razzias), lorsqu'il s'agit de cette forme d'esclavagisme que nous avons nommé concentrationnaire (destruction de la force de travail captée dans un stock extérieur) et lorsque Rome ne survit plus que des tributs en nature versés par les provinces (autre forme d'impérialisme, non plus lié directement à la razzia de force de travail, mais au pillage de produits). L'esclavagisme peut-il survivre avec une reproduction seulement interne de la main-d'œuvre servile ? Sans doute,

1. *Cf.* ci-dessus.

mais seulement s'il y est *contraint* (exemple des États sudistes américains après le blocus anglais de la traite).

Fondés sur l'exploitation de l'esclave-marchandise ou d'une force de travail-marchandise, sur l'argent-capital qui permet d'acquérir l'homme lui-même ou sa force de travail, ces deux modes de production font se développer l'économie marchande, monétaire et le mode de gestion centralisée de la force de travail. L'esclavagiste, répétons-le, n'est plus, rapidement, le petit paysan propriétaire d'un esclave ou deux. De même le capitalisme n'est plus, rapidement, la petite entreprise encore quasi artisanale avec quelques salariés.

L'esclavagisme a une dynamique interne qui le développe vers la concentration des terres et de la force de travail, les immenses *latifundia* et les très grandes chiourmes [1]. Ce processus n'est que tendanciel, souvent bloqué, voire retourné du fait des crises économiques et sociales qu'il provoque (au moment des Gracques, encore avec César et les distributions de terres aux vétérans...). Nous avons vu la croissance de la taille de ces grandes propriétés durant toute l'Antiquité (chapitre I). Ce processus de concentration dont nous avons montré les moyens variés se fait nécessairement au détriment de la petite propriété indépendante. D'où un processus de prolétarisation (au sens ancien) et de paupérisation qui finit par atteindre la quasi-totalité de la société civile ne laissant face à face que quelques grands propriétaires, patrons, maîtres d'esclaves et la masse asservie des paysans, des *coloni,* et les esclaves hors de la « Cité ». Le grand esclavagisme élimine le petit esclavage, le grand propriétaire exproprie le petit propriétaire en vertu d'une *loi* inhérente à ce rapport social-là, en s'appuyant sur les rapports juridico-politiques qu'il suppose (État central, propriété privée), comme sur la violence pure [2].

1. Dans *L'Idéologie allemande, op. cit.,* p. 100, Marx-Engels notent : « En Italie, par contre, on assiste à la concentration de la propriété foncière réalisée par héritage, par achat et endettement aussi... Par suite de ces circonstances, la population libre avait presque complètement disparu. »

2. F. Engels *(L'Origine de la famille... op. cit.)* voit que l'esclavage produit la fin de l'État athénien à travers un processus de paupérisation des masses : « Ce n'est pas la démocratie qui a ruiné Athènes... c'est l'esclavage » (p. 111). De même pour la fin de Rome, il met l'accent sur le fait que les « grands possesseurs de terre et d'argent... peu à peu absorbèrent toute la propriété foncière des paysans ruinés par le service militaire, firent cultiver par des esclaves les énormes domaines ainsi formés, dépeuplèrent l'Italie, et, ce faisant, n'ouvrirent pas seulement les portes à l'Empire, mais aussi à ses successeurs, les Barbares germains » (120). La paupérisation, l'expropriation des masses sont clairement mises en relation avec la crise de l'État.

De même le capitalisme n'est plus, rapidement, la petite entreprise encore quasi artisanale avec quelques salariés. L'esclavagisme a une dynamique interne qui le développe vers la concentration des terres et de la force de travail, les immenses *latifundia* et les très grandes chiourmes [1]. Ce processus n'est que tendanciel, souvent bloqué, voire retourné du fait des crises économiques et sociales qu'il provoque (au moment des Gracques, encore avec César et les distributions de terres aux vétérans...). Nous avons vu la croissance de la taille de ces grandes propriétés durant toute l'Antiquité (chapitre I). Ce processus de concentration dont nous avons montré les moyens variés se fait nécessairement au détriment de la petite propriété indépendante. D'où un processus de prolétarisation (au sens ancien) et de paupérisation qui finit par atteindre la quasi-totalité de la société civile ne laissant face à face que quelques grands propriétaires, patrons, maîtres d'esclaves et la masse asservie des paysans, des *coloni,* et les esclaves hors de la « Cité ». Le grand esclavagisme élimine le petit esclavage, le grand propriétaire exproprie le petit propriétaire en vertu d'une *loi* inhérente à ce rapport social-là, en s'appuyant sur les rapports juridico-politiques qu'il suppose (État central, propriété privée) comme sur la violence pure [2].

Lorsqu'il ne reste plus parmi les libres que deux classes en présence, les *honestiores* et les *humiliores,* ces derniers se trouvant dans une situation réelle proche des esclaves, les luttes seront radicalement différentes de ce qu'elles étaient à la fin de la République : les esclaves qui avaient alors vraiment recherché la constitution d'un « front de classes » avec les paysans libres, y réussissent maintenant. Les Bagaudes soulèvent en Gaule, dès le IIIe siècle, les esclaves et les paysans de plus en plus clairement

1. Dans l'*Idéologie allemande, op. cit.,* p. 100, Marx-Engels notent : « En Italie, par contre, on assiste à la concentration de la propriété foncière réalisée par héritage, par achat et endettement aussi... Par suite de ces circonstances, la population libre avait presque complètement disparu ».

2. F. Engels *(L'Origine de la famille... op. cit.)* voit que l'esclavage produit la fin de l'État athénien à travers un processus de paupérisation des masses : « Ce n'est pas la démocratie qui a ruiné Athènes... c'est l'esclavage » (p. 111). De même pour la fin de Rome, il met l'accent sur le fait que les « grands possesseurs de terre et d'argent... peu à peu absorbèrent toute la propriété foncière des paysans ruinés par le service militaire, firent cultiver par des esclaves les énormes domaines ainsi formés, dépeuplèrent l'Italie, et, ce faisant, n'ouvrirent pas seulement les portes à l'Empire, mais aussi à ses successeurs, les Barbares germains » (120). La paupérisation, l'expropriation des masses est clairement mis en relation avec la crise de l'État.

asservis de fait ; cette union témoigne de la transformation de l'échelle sociale, de « l'effondrement de l'équilibre social qu'avait su réaliser l'Empire à ses débuts [1] ». Or l'alliance nouvelle est la ruine de la base sociale qui avait rendu possible cet État central impérial que l'esclavagisme en chiourme rendait nécessaire.

Donc, face à face, des maîtres peu nombreux, prodigieusement riches en terres, hommes et argent, et les masses asservies.

D'abord, les maîtres qui jamais n'ont eu aussi clairement intérêt à l'existence d'un État central fort ne peuvent que le nier individuellement étant donné leur force (l'État ne peut plus rien contre eux) et leurs luttes pour sa direction (la mainmise sur lui permet un accroissement de pouvoir et de richesse). La contradiction est maximale entre leur intérêt collectif — un État fort face aux troubles sociaux et nationaux (étroitement liés) — et leurs intérêts individuels de « féodaux » qui se dressent contre lui et luttent pour le prendre : il ne peut plus leur imposer ce qui n'est que leur intérêt, mais collectif, agrégation d'intérêts conflictuels.

La question est essentielle. Il faut en effet comprendre comment les grands peuvent *lutter contre leur État,* participer à sa destruction. On voit clairement l'importance de la lutte de l'État contre les patrons à la fin du IVe et au Ve siècle. Les patrons, on le sait, étendent leur protection (physique et par rapport aux agents du fisc) sur les *fugitivi,* les paysans aux abois financièrement, les marchands débiteurs du fisc. Les brigands même trouvent refuge auprès d'eux. Ils s'approprient les terres des protégés (souvent des villages entiers) certes, mais aussi celles de l'État, bientôt ses attributs, en particulier la justice [2].

Il est indéniable que l'État lutte contre le patronat en multipliant les édits qui l'interdisent, en aggravant les peines contre les patrons et contre les colons protégés [3]. Mais le colonat s'étend, la situation des paysans asservis à la glèbe se rapproche de celle des esclaves, bientôt leur statut lui-même se calque sur celui de l'esclave. Et finalement l'État doit reconnaître la validité de la possession des terres acquises par patronat [4]. L'acceptation

1. Comme l'exprime — sans que nous soyons d'accord avec la formulation — M.I. Finley, *op. cit.,* p. 117.
2. R. Rémondon, *La Crise de l'Empire romain, op. cit.,* p. 202 et *sq.*
3. *Ibid.,* p. 202.
4. *Ibid.,* p. 204.

de la montée du colonat, puis sa légalisation, est l'autre face de cette question du patronat.

Les grands propriétaires fonciers, maîtres d'esclaves et de colons, patrons régnant sur d'immenses territoires, tenant la justice, assurant protection des paysans contre l'État et contre les autres grands, en contrepartie d'une obéissance absolue à leur propre administration, ne peuvent qu'être au-dessus des lois par leur force même. Ces féodaux nient nécessairement l'État, même si celui-ci est leur, même si celui-ci est cause de leur puissance. En outre, se combattant nécessairement les uns les autres pour la direction de l'État, pour le partage des charges, des terres et des hommes, ils font la faiblesse de cet État plus grande.

Ensuite, la dégénérescence de cet État impérial, dont nous avons dit qu'il était aussi devenu nécessaire du fait des conquêtes impérialistes, entraîne la fin de cette économie impériale de tributs et de razzias qui avait permis non seulement la richesse du centre, une économie « mondiale », mais la distribution à un grand nombre de Romains et d'Italiens des « retombées » de l'impérialisme. On ne peut séparer la solidité de la large base sociale de l'État du Haut-Empire et l'impérialisme triomphant. En désorganisant l'Empire, cette prodigieuse machine à capter les surplus périphériques, la fin de l'État sape aussi sa propre base sociale.

C'est dans cette même optique qu'il faut situer les invasions barbares. A la périphérie extérieure de l'Empire, la Germanie en bénéficie et en souffre. Elle tend à être polarisée par Rome, et lorsque l'État impérial y entre en crise, il était nécessaire que les tribus germaines marchent — pacifiquement ou non — vers elle.

Face aux masses, *enfin,* l'État ne peut plus paraître que ce qu'il est, un appareil de répression sociale. D'où l'impossibilité de recruter une armée dans le peuple romain. Pensons à la légende du romain efféminé qui ne sait plus se battre et qui ne saura plus défendre la « civilisation » face aux Barbares ! Que le luxe lié à la très grande richesse, évident dans la classe des maîtres, ait « efféminé » les seigneurs, nous pouvons l'admettre, mais seulement dans un certain sens, car ces temps sont très violents, et les hommes qui la vivent aussi. La question n'est évidemment pas là. Les masses asservies vont prouver qu'elles savent se servir d'un fléau ou d'une pique ! Mais il était interdit — prudence naturelle — d'armer les esclaves et il n'est plus possible aux maîtres d'armer les *humiliores,* les *coloni,* car

ceux-ci ne veulent plus se battre pour ceux-là, bientôt ils se battront contre. Ils avaient pu armer des citoyens, petits paysans propriétaires et même tous ces groupes sociaux systématiquement différenciés les uns par rapport aux autres (socialement et nationalement) qui formaient la base sociale de l'État impérial, armés idéologiquement par le culte de l'empereur, la peur des Barbares et des esclaves. L'idéologie ne peut longtemps survivre lorsque les conditions sociales qui l'ont rendue possible changent : l'alliance petits paysans-esclaves lors des Bagaudes débouche sur l'accueil des Barbares par les masses asservies (jusqu'au moment où les nouveaux maîtres feront clairement alliance avec les anciens). Il faut donc que les maîtres du Bas-Empire aient recours à des mercenaires étrangers pour les défendre. Que ces troupes composées de Barbares [1] aient fini par jouer un rôle essentiel dans un jeu militaro-politique caractérisé par la dégénérescence de l'autorité publique, on le sait. Mais il ne faut pas prendre la conséquence pour une cause : c'est parce qu'il n'y a plus personne pour défendre l'Empire, parce qu'il n'est plus possible d'armer les masses serves que les maîtres doivent laisser tenir le glaive par des étrangers stipendiés, ce qui prouve la disparition de la base sociale de l'État, donc sa dégénérescence (bien sûr, les armées mercenaires vont contribuer à cet effondrement !).

La disparition de la base sociale de l'État, la concentration du pouvoir et des richesses entre quelques mains, la crise de l'impérialisme, produisent aussi nécessairement l'effondrement du système fiscal : les grands peuvent se soustraire à l'impôt (là encore la contradiction entre leurs intérêts individuels et leur intérêt collectif est alors exacerbée) et l'impôt ne pesant plus que sur les plus pauvres contribue à les ruiner (accentuant le processus de concentration-paupérisation), voit son rendement s'effondrer (les pauvres n'ont plus rien à donner), rend nécessaire le recours renforcé à la répression (attacher les hommes à la terre, à leur profession), finit par tuer l'économie urbaine (le lien entre fiscalité en crise et crise urbaine forme la trame de toutes les Histoires du Bas-Empire).

Les sénateurs, les grands, quittent les villes pour des raisons fiscales, avec leurs protégés et tous ceux qui dépendent d'eux

1. A la fin du IVe siècle, il n'y a plus un Romain dans l'armée ! L'empereur, vêtu de peaux de bêtes, s'y fait acclamer sur un bouclier. Dès le IIIe siècle cette germanisation de l'armée avait commencé.

directement ou de leurs dépenses (précipitant ainsi la fin de l'économie urbaine, donc de l'économie monétaire, instaurant l'*Oïkos* généralisé), ils gagnent leurs terres. C'est qu'il leur faut aussi, peut-être surtout, aller gérer leurs seigneuries sur place, les tenir en ordre, puisque là est la source essentielle de leur richesse (et que leur départ des villes rend d'ailleurs la source unique). Surtout, ce qui est essentiel pour notre propos, l'État central affaibli, agonisant bientôt, la présence de la chiourme d'esclaves n'est plus possible : cette féodalité de grands propriétaires des *villae* n'est forte, donc stable, que face à une masse asservie aussi divisée que possible. Les luttes serviles et paysannes vont arracher aux puissants le casement ; cette victoire des masses produit la fin d'un mode d'exploitation et stabilise le nouveau [1].

E) Le lien État-esclavagisme : essai de périodisation

Si la fin de l'État central produit la fin de l'esclavage en chiourme grâce aux luttes des masses, il faut que nous puissions trouver effectivement une corrélation entre la périodisation des luttes, celle des affaiblissements ou résurgences de l'appareil de répression central, celle des « fins » de l'esclavage, que dans les régions où l'État reste fort, l'esclavage reste vivace [2].

On connaît le rythme de l'agonie de l'autorité publique impériale : crise du IIIe siècle, reprise en main despotique de la fin du IIIe-début du IVe, crise de la seconde moitié du IVe et

1. *A contrario*, dans les provinces orientales, la paysannerie était dominée, « asservie », mais non esclave, avant la conquête romaine ; l'esclavagisme n'y pénétra guère (comme le voit Finley, *cf.* ci-dessus). Il n'y eut pas le même processus de concentration des terres aux mains d'une classe de plus en plus réduite confrontée à des masses d'*humiliores* et d'esclaves : la base sociale de l'État resta plus large du fait du maintien d'une aristocratie moyenne, d'un certain continuum social, l'État en fut plus solide ; les conflits au sein de l'aristocratie pour la mainmise sur l'État en furent limités et, en retour, une autre cause de la faiblesse de l'État disparut. Les masses paysannes et orientales restèrent « sérialisées », chacun sur sa parcelle, elles n'eurent jamais la force des masses serviles concentrées dans les *villae* occidentales.

2. Ceci ne peut certes pas prouver que la détermination essentielle se fait dans le sens : dégénérescence de l'État → fin de l'esclavagisme, plutôt qu'en sens inverse (thèse de Weber), mais n'est qu'une vérification minimale si le raisonnement qui en définitive donne cette schématisation (sans tenir compte des « retours ») : esclavagisme → « loi » de concentration-« prolétarisation » → disparition de la base sociale de l'État → dégénérescence de l'État impérial → fin de l'esclavagisme, est erroné, la corrélation ne prouve rien, elle suggère seulement la possibilité d'un lien quelconque entre État et esclavage, direct ou par intermédiaire.

effondrement. On connaît parallèlement les poussées barbares au IIIe siècle (250-280 : une trentaine d'années d'attaque des Francs et des Alamans, puis l'acceptation des pénétrations par Probus), forte invasion à partir du milieu du IVe siècle et puis, surtout, la vague du Ve ; elle va durer sans doute jusqu'au milieu du VIIe siècle. Ces invasions sont la conséquence, le signe de l'affaiblissement de l'Empire, et une des causes de l'accélération du processus de dégénérescence économique, sociale et politique. Mais ces invasions ne sont pas la cause essentielle de cette dégénérescence : en *totalité,* sur quatre siècles, il y a peut-être eu pénétration d'un million d'hommes, et par petits groupes, d'ailleurs le plus souvent ces migrations sont pacifiques.

Quels liens entre ces événements et la fin de l'esclavage ? D'abord leur simultanéité avec les luttes ouvertes des masses d'esclaves et de paysans opprimés. Ce sont les Bagaudes en Gaule qui commencent au début du IIIe siècle et qui, à sa fin, semblent tenir le pays. Le sursaut despotique *(cf.* chapitre I) sous Dioclétien a ses conséquences ici, puisque les Bagaudes semblent avoir été temporairement vaincues à la suite d'une campagne militaire (c'est dire l'importance de ces « bandes de brigands » !). Mais les historiens admettent qu'elles rebondissent au milieu du IVe et jusqu'au Ve siècle, et bien au-delà si l'on accepte la filiation avec les troubles, les brigandages endémiques des temps mérovingiens.

Notons la dureté de l'oppression et de la répression qui semblent avoir été terribles aux IVe-Ve siècles. L'exacerbation de cette violence privée est, pour les maîtres, la seule arme pour tenir leurs chiourmes, pour renforcer l'oppression sur les paysans, étant donné les fuites et les révoltes, étant donné que bientôt il ne leur est plus possible de compter sur l'État. Arme contradictoire puisqu'elle pousse à la révolte et la durcit (lorsqu'elle est employée ainsi, en dernier recours, cette violence privée, poussée à ses limites, renforce le nombre et la détermination des révoltés si le rapport des forces tourne en leur faveur). On doit rappeler les tortures infligées aux esclaves, les fugitifs repris et brûlés vifs, les crucifixions pour l'exemple. Ces esclaves, dont on connaît la présence massive dans les Bagaudes [1], tentèrent aussi leur jonction avec les Barbares, en

1. Verlinden, *op. cit.,* p. 637, E.A. Thompson, « Peasant Revolts in Late Roman Gaul and Spain », *op. cit., Past and Present,* n° 2, 1952, p. 11-23.

particulier avec les Wisigoths [1] et les Ostrogoths (qui, en 378, s'unirent aux mineurs révoltés des Balkans [2]). Les paysans asservis ne connaissent pas un sort très différent sur ce plan. Si l'on en croit Jean Chrisostome les services qui leur sont imposés sont très pénibles, ils sont employés « comme des ânes et des mules », ils doivent verser des intérêts usuraires, reçoivent des coups, sont torturés [3]. De même Salvien parle des *humiliores* qui sont « dépouillés, frappés, tués... [4] ». Le premier conclut : « Qui pourrait opprimer plus que le grand propriétaire ? ». Le second explique que le paysan ne peut plus que livrer sa terre à un protecteur ou fuir vers les Bagaudes ou les Barbares.

Or, à cette époque, dès le IIIe siècle, et surtout après le milieu du IVe siècle, *le déclin de l'esclavage est considérable.* D'immenses domaines sont en friches, les esclaves qui les cultivaient sont en fuite, se sont révoltés, ont rejoint Bagaudes ou Barbares (par exemple à l'époque de Constantin, puis au temps de Théodose, on donne le chiffre de 130 000 hectares en friches pour la seule Italie). Ce que l'on nomme souvent, pudiquement, un manque de main-d'œuvre servile, est en fait l'impossibilité de continuer à employer cette force de travail : la chiourme est révolue parce qu'elle s'est révoltée, révolte qui fut possible, durable et finalement victorieuse parce qu'il n'y a plus de répression centralisée possible. La terrible répression privée des grands propriétaires ne pallie pas l'absence d'État.

On sait aussi que l'appel aux Barbares par les propriétaires est dans une grande mesure destiné à combler les manques (rareté non pas naturelle, mais sociale) de main-d'œuvre servile, et cela dès le IIIe siècle et surtout dans la seconde moitié du IVe siècle. Le système employé est celui du casement de Barbares (les lètes barbares du IIIe siècle nommés *tributarri*), bientôt généralisé dans le système de l'hospitalité. Les Barbares jouent, dans ce cas, un rôle de « jaunes » : ils viennent remplacer les esclaves révoltés ou en fuite. Si l'on rappelle que bientôt les chefs barbares lieront leurs intérêts à ceux des grands propriétaires, on voit qu'il serait absurde d'en faire des alliés des esclaves ou des paysans révoltés : partout où ils le pourront, ils maintiendront le système oppressif de la *villa,* se contentant de participer aux fruits de

1. *Cf.* Rémondon, *op. cit.*, p. 173 ; Verlinden, *op. cit.*, p. 637.
2. Fossier, *op. cit.*, p. 64.
3. D'après M.I. Finley, *op. cit.*
4. Salvien, *De Gubernatione Dei*, 5.25, 38-45.

l'exploitation. Mais les invasions, inévitables du fait de la décomposition de l'Empire, ont naturellement renforcé les esclaves et les paysans en lutte, du moins jusqu'à ce que les chefs barbares participent au rétablissement de l'ordre des grands propriétaires.

Durant cette période de crise du Bas-Empire, le déclin de l'esclavage n'est nullement une mutation liée à la rentabilité économique, à des raisons techniques, à la diminution de la traite, mais au refus des esclaves (par les armes ou la fuite) de l'esclavagisme. Les Barbares ne peuvent fournir qu'une main-d'œuvre de remplacement tout à fait insuffisante, les latifundistes durent recourir, dès le IIIe siècle et surtout lors de la répression dioclétienne, aux *coloni,* aux paysans pauvres ou sans terre que leurs conditions de travail (petite tenure, voire propriété parcellaire) sérialisaient relativement (malgré les fortes pratiques collectives) et dont ils doivent parachever l'asservissement (attache légale à la glèbe par Dioclétien), d'où leur révolte. Le refus ou la révolte servile rendent nécessaire aux maîtres cet asservissement ultime des paysans, mais il ne fut pas obtenu aisément ! Les Bagaudes réunissent ceux qui brisent les liens de l'esclavage antique et ceux qui luttent contre la formation des nouveaux liens médiévaux.

On sait aussi que, durant toute la longue période de troubles qui suit l'établissement des royaumes barbares (et déjà au Bas-Empire), pour qu'il soit possible de conserver des travailleurs serviles, les latifundistes devront partiellement les caser. Les propriétaires n'ont pas « découvert » à cette époque qu'il était profitable de caser leurs esclaves, de les marier, de les laisser cultiver la tenure attenante, comme le dit Duby [1], mais qu'il était dangereux, impossible même, de conserver une gestion centralisée de la force de travail servile en dehors des périodes où la répression centrale était effective et efficace ; qu'en revanche l'autonomie relative du travailleur rural, dans sa maison, sur sa tenure, avec sa famille, garantissait la possibilité de l'exploitation, sa pérennité. Cela ne signifie nullement que les révoltes paysannes — *coloni,* esclaves casés, serfs —, ne sont plus possibles. Au contraire ; dans les Bagaudes, à côté des esclaves, il y a des paysans, *coloni...,* et ces révoltes vont durer tout au long du Moyen Âge. La lutte des classes n'est pas arrêtée par le casement, mais le rapport de force n'est plus le même :

1. *Cf.* notre longue citation in notre chap. II.

l'exploitation en chiourme, comme dans les *latifundia* du Ier au IIIe siècle, n'était plus possible ; si l'exploitation avec casement, *coloni,* bientôt serfs, le reste, on ne doit pas croire qu'elle est passivement acceptée !

Deux autres périodes nous permettent de mettre en lumière les conséquences sociales qu'ont le rétablissement, puis le nouvel effondrement, de l'État central : la période carolingienne autour de l'an 800, tentative pour revenir à une autorité publique centrale proche de celle de la Rome impériale, puis la période de son effondrement.

Nous avons vu que tous les historiens admettent aujourd'hui que les *villae* carolingiennes sont très largement pourvues d'une main-d'œuvre servile, travaillant sur la réserve [1], même s'il est évidemment difficile de chiffrer cette population. Il semble cependant que l'importance de l'esclavage dans la *villa* carolingienne soit grande par rapport aux périodes précédentes, qu'il y ait résurgence : la renaissance de l'autorité publique rend possible celle de l'esclavagisme, et les razzias massives reprennent en Bohême et au-delà de l'Elbe [2].

Comment cette renaissance de l'État fut-elle possible ? Construit, certes, sur la puissance militaire, l'État fort s'explique par l'assise que lui fournit encore le peuple franc, ses nombreux guerriers libres, ainsi que par le renouveau des libertés collectives autochtones, le grand nombre d'alleutiers et de francs tenanciers aux temps mérovingiens et encore au cours de l'ascension et durant l'apogée carolingienne, résultat des guerres socio-ethniques de la fin de l'Empire romain. Les couches intermédiaires avaient disparu au cours du Bas-Empire, ne laissant face à face que les deux classes antagonistes du mode de production esclavagiste (les *humiliores* étant de fait assimilés aux esclaves), elles sont à nouveau solides et nombreuses.

Mais le processus de concentration des terres, d'asservissement des libres reprit (avait-il jamais cessé ? des contre-tendances l'avaient temporairement emporté), en particulier grâce à l'État lui-même qui assurait sa force à l'aristocratie impériale. Tous ceux qui ne combattirent plus effectivement, la guerre devenant une opération supposant un investissement

1. *Cf.* ci-dessus, chap. I.
2. *Cf.* ci-dessus, chap. I. Et que l'on n'inverse pas la causalité en faisant de cette reprise de la traite une cause du renouveau de l'esclavagisme (*cf.* chap. II), car la traite va continuer à traverser la Gaule lorsque l'esclavagisme y aura disparu au Xe siècle.

initial important, l'affaire des nouveaux professionnels, perdirent avec la liberté, leurs terres ou du moins sa propriété. Identiquement, les paysans qui, pendant la période des révoltes et des invasions, avaient réussi à se dégager de l'esclavage ou du colonat, furent repris dans les mailles que les maîtres purent tisser serrées grâce à l'État répressif. Ce fut la force des grands, appuyés sur leur État, bien plus que l'économie [1], qui explique la reprise du processus d'expropriation-asservissement, et donc finalement, la fin de cette tentative étatique carolingienne.

Nous avons vu que Charlemagne s'efforçait de maintenir un lien direct avec les paysans libres (campagnes de serment), mais que toute la dynamique sociale jouait contre eux, l'aristocratie impériale accaparant les terres, « protégeant » les hommes, parfois des communautés paysannes entières, occupant les charges publiques. Les *villae* s'étendent, ce système lui-même gagne du terrain et ce sont souvent ces mêmes familles de seigneurs fonciers qui tiennent la force publique locale ou régionale (source future, après la rupture du xe siècle, de la seigneurie banale).

Ce retour à l'ordre politique et social, obtenu grâce à l'État de l'aristocratie, renforce cette aristocratie au détriment des paysans pauvres, élimine les couches intermédiaires, asservit les libres, mais aussi fait de ces féodaux les plus sûrs adversaires de *leur* État. Encore une fois, nous voyons une aristocratie se désintéresser d'un État qui est pourtant sien, agir même en brigand de haut vol, entrer en guerre « fratricide », s'arracher par la force les charges publiques, bref se comporter selon sa nature.

Dès lors, à la fin de la période carolingienne, la nouvelle dégénérescence d'un État (qui ne pouvait trouver d'assise sociale au-delà de cette aristocratie d'Empire qu'il servait), rend à nouveau possibles les invasions, les révoltes « nationales » ou

1. *Cf.* Engels, *L'Origine de la famille... op. cit.*, p. 225 et *sq.* : « Il nous faut maintenant rechercher comment, sur la base de cet alleu, s'est développée une organisation sociale et politique qui — avec l'ironie coutumière de l'histoire — a finalement dissous l'État et a, sous sa forme classique, anéanti tout alleu. » Celui-ci se trompe en faisant de l'alleu d'alors une marchandise, expliquant à partir de cela la concentration des terres dans quelques mains. La force a joué le rôle déterminant. Mais il voit nettement que la dissolution de l'État est le résultat nécessaire du système qui l'avait produit. Ce n'est pas, par conséquent, exactement le même processus qu'au cours du Bas-Empire : alors la propriété foncière s'accumula entre les mains des grands par l'intermédiaire de l'argent, de la vente de ces terres. Au Haut Moyen Âge, la force, masquée ou non, n'a pas besoin de cette médiation financière.

ethniques anti-impérialistes et les luttes sociales ouvertes. On sait qu'en Gaule l'esclavage (caractérisé par les mots *mancipium* et *servus*) a disparu comme forme importante d'exploitation des hommes au xe siècle (les « deux expressions conscientes de l'antique servitude » disparaissent après 957 — pour *mancipium* — et après 1157 — pour *servus* — en Dauphiné [1]). Donc, après la fin du règne de Louis le Pieux, lors de la désorganisation politique et pendant les dernières invasions, une vague de casement d'une part, le non-renouvellement des anciennes équipes d'autre part, ont fini de faire disparaître l'ancien mode d'exploiter. G. Duby, qui pourtant a donné à la fin de l'esclavage en chiourme des causes économique, démographique ou technique, écrit : « Les tumultes consécutifs aux dernières invasions déterminent en Gaule un rapide desserrement de ces liens (esclavagistes) [2] », remarque qu'il nous semble essentiel de souligner ; en ajoutant qu'il est regrettable qu'il ne l'ait pas quelque peu explicitée. Car enfin, si les troubles, les invasions rendent impossible le maintien des anciennes équipes serviles, c'est parce qu'alors il est dangereux, pour les maîtres, de conserver ces véritables poudrières sociales, c'est parce qu'alors ces équipes sont brisées par la fuite et la révolte des esclaves.

Naturellement, les périodes de troubles, celles où l'État vacille ou s'effondre, ne sont pas les mêmes dans les diverses régions. Il faudrait articuler cet essai de périodisation sur une géographie de l'esclavage. Ainsi, si nous prenons comme exemple la Provence, les périodes de crises et de troubles du Haut Moyen Âge sont la reconquête par la royauté franque dans la seconde moitié du viiie siècle et les révoltes autochtones, puis leur élimination à la fin du ixe siècle : dans les deux cas, J.-P. Poly [3] constate des fuites d'esclaves au point qu'à cette date les grands propriétaires n'ont plus guère que le recours à des valets, mercenaires.

Identiquement, J.-P. Poly étudie l'épopée des Sarrasins de (La Garde) Freinet qui battent pendant tout le xe siècle la Provence, les Alpes. C'est dans les Alpes que leur aventure devient, pour notre sujet, très caractéristique, car ils s'y allient avec des « brigands » « chrétiens » [4]. Naturellement, les contemporains en parlent peu, mais les quelques textes que l'auteur a trouvés

1. G. Duby, *Guerriers et paysans, op. cit.*, p. 209.
2. *Ibid.*, p. 209.
3. J.-P. Poly, *La Provence et la société féodale, 879-1166, op. cit.*, p. 109.
4. Les guillemets sont aussi nécessaires pour l'un et l'autre terme.

montrent qu'ils ne reculent pas devant le meurtre, qu'ils servent parfois de guides, qu'ils ont même leurs territoires.

Ce qui est fascinant est le nom qu'on leur donne : les « marrons », vieux mot qui signifie « animal domestique devenu sauvage », le mot même que l'on donne aux « nègres marrons » aux Antilles, esclaves qui se sont enfuis et qui « marronnent », c'est dire qu'ils sont des insoumis, des clandestins (le mot signifie pirate aux XIVe-XVe siècles), qu'ils vivent de pillage. D'où cette hypothèse de Poly : il s'agirait d'esclaves fugitifs, « *servi* enfuis des grands domaines à la faveur des troubles de l'Empire finissant, ou leurs descendants [1] ». Ce que nous savons de l'ampleur, dès la fin du Bas-Empire, puis lors des troubles de l'articulation IXe-Xe siècles, des fuites et des révoltes serviles, paraît bien confirmer cette hypothèse.

Le plus important est que la puissance, a priori extraordinaire, de ces bandes sarrasines de Freinet, comme celle antérieurement des Bagaudes, des invasions barbares, des « brigands » un peu partout en Gaule, s'explique par les contradictions internes de la société : « Les Sarrasins de Provence n'étaient que des révélateurs d'une crise intérieure, et non la cause... Les véritables destructeurs de l'État carolingien, que masquent parfois à nos yeux les pirates maures, ne sont autres que les familles de l'aristocratie d'Empire. Pour elles, passée la plus grande menace, l'État, si tant est qu'elles comprennent le mot, n'a plus de nécessité, partant plus de raison d'être [2]. » Les grandes familles ? Bien sûr. Comme cela avait été le cas au Bas-Empire ; mais aussi l'impossibilité d'un État sans une base sociale plus large que la seule classe des exploiteurs.

De son côté, Pierre Toubert décrit ainsi la période de guerre sociale de la fin de l'Empire carolingien en Sabine, ramenant à leur juste place les invasions sarrasines : « La poussée sarrasine, limitée dans notre région aux années 870-910, n'est pas une cause mais une conséquence de la dissolution des structures d'encadrement qui a suivi l'effondrement carolingien après la mort de Louis II (875). Elle ne fut qu'une péripétie de la crise sociale qui s'est manifestée alors par une flambée de brigandage

1. *Ibid.*
2. *Ibid.*

où les *latrunculi christiani* ne semblent pas avoir été moins actifs que les guerrilleros païens [1]. »

Puis Toubert nous explique qu'à la même époque, l'esclavage en chiourme disparaît par casement et affranchissement (pieux), que l'esclave casé s'affranchit (par voie onéreuse) [2], que les redevances en travail des tenanciers *(angariae)* — déjà relativement réduites (pas supérieures à trois semaines par an au début du IXe siècle) — disparaissent presque totalement avec le terme même d'*angariae* (elles sont de quelques journées par an — huit à douze — régulièrement concentrées sur quelques points cruciaux traditionnels du cycle des travaux agricoles) : « Le paysage social change dans les années 870 [3]. »

Comment ne pas voir que la lutte sociale des « guerrilleros » chrétiens ou païens a été largement victorieuse, abattant l'ancienne seigneurie foncière, au point que lorsque la coalition des maîtres va se renouer dans sa nouvelle forme, la féodalité, la nouvelle manière d'exploiter les hommes, l'encastellament, n'aura plus rien à voir avec l'ancienne [4] ? Comment Toubert peut-il croire que les affranchissements *pro anima* des esclaves prébendiers aient *toujours* des causes morales dans les années 870-920, que leur casement soit dû à des causes économiques, favorisé par le recul du faire-valoir direct (alors que c'est l'inverse qui est vrai !) et ne pas penser que si l'on ne retrouve la trace que d'un petit nombre d'affranchissements onéreux, c'est peut-être parce que la fin de l'esclavagisme et l'affranchissement des esclaves casés furent imposés par la force, en même temps que la fin des corvées des tenanciers libres ?

Il n'est évidemment pas très facile de multiplier les preuves des luttes serviles au Haut Moyen Âge. Pourtant dans *Les Six Livres de la République* de Jean Bodin, on trouve ce passage : « Et de fait la puissance de Alarbes [arabes] n'a pris accroissement que par ce moyen [donner ou promettre la liberté aux esclaves] : car si tost que le capitaine Homar, l'un des lieutenants

1. P. Toubert, *Les Structures du Latium..., op. cit.*, t. I, p. 312. Il donne un contre-exemple : lorsque les Hongrois arrivent à leur tour, entre 927-942, leurs « raids sont sans action profonde sur la conjoncture... la société s'était déjà ressaisie ». En tout cas, ces raids hongrois ne sont en rien responsables du mouvement vers les sites perchés de la population, de l'encastellament, celui-ci en effet est postérieur à ces attaques et est la preuve d'une reprise en main, d'une remise en ordre et d'un « bond en avant » économique et démographique.
2. *Ibid.*, p. 474 : « la liquidation de l'esclavage rural ».
3. *Ibid.*, p. 472.
4. *Cf.* ci-dessus, chapitre I.

de Mehemet, eut promis liberté aux esclaves qui suivroyent, il en attira si grand nombre qu'en peu d'années ils se firent seigneurs de tout l'Orient. Ce bruit de liberté et des conquestes faictes par les esclaves, enfla le cœur à ceux de l'Europe, où ils commencèrent à prendre les armes : et premièrement en Espagne l'an 781, puis après en ce royaume au temps de Charlemagne, et de Louis le piteux *(sic),* comme on void aux édicts qu'ils firent lors contre les conjurations des esclaves : et même Lothaire, fils de Louis, après avoir perdu deux batailles contre ses frères, appela les esclaves à son aide, qui depuis donnèrent la chasse à leurs maîtres l'an 852 et soudain ce feu s'embraza aussitost en Allemagne, où les esclaves ayant prins les armes, esbranlèrent l'estat des Princes et cités, et mesmes Louis Roy des Allemagnes, fut contraint d'assembler toutes ses forces pour les rompre. Cela contraignit les chrestiens peu à peu, de relascher la servitude, et d'affranchir les esclaves : reservé seulement certaines corvées et l'ancien droit de succession de leurs affranchis mourans sans enfans [1]. »

Il semble, d'après ce texte [2] :

— que les Sarrasins avançaient précédés par un « bruit de liberté », ce qui est jugé par Bodin comme explicatif de leurs succès et ce qui permet sans doute de comprendre aussi la force des bandes de Freinet dans tout le sud-est de la France (les historiens contemporains confirment d'ailleurs l'importance des fuites d'esclaves en Espagne lors de la conquête arabe) ;

— que les guerres serviles en Europe semblent avoir eu une très grande intensité surtout au temps des troubles liés aux guerres des fils de Louis le Pieux, à l'effondrement de l'Empire carolingien ;

— surtout que cette guerre servile « contraignit les chrestiens peu à peu, de relascher la servitude, et d'affranchir les esclaves ».

Les troupes arabes libératrices comme Bodin l'affirme ; nous l'aurions bien vite « oublié » ! Seul le christianisme, n'est-ce-pas, pouvait être libérateur ? Attention cependant, la liberté n'était que pour ceux qui les suivaient. Les autres, les ennemis, pouvaient être réduits en esclavage (les chrétiens et les juifs admettent que l'on puisse asservir celui de l'autre religion ou le

1. J. Bodin, *Les Six Livres de la République,* éd. 1583, *op. cit.,* p. 57-58.
2. « Il semble... », car enfin J. Bodin n'est pas une source sûre. Notons cependant que ce texte montre clairement que Bodin ne confond nullement esclave et serf puisque c'est la transformation de l'un en l'autre qu'il étudie.

païen). Bodin sait qu'Oman n'est pas le premier à avoir promis la liberté à ces esclaves : l'histoire, nous dit-il, est pleine de ces appels, souvent efficaces. On ne doit pas les confondre avec l'idée de la suppression de l'esclavage.

Mais, pour nous, il est important de savoir que Bodin reconnaissait dans la lutte des esclaves au IXe siècle, *la cause* de la fin de l'esclavage en Europe. Il me semble difficile de l'accuser d'avoir l'idéologie d'un agitateur social !

Il est intéressant de noter que finalement la critique de fond, au-delà des aspects moraux... que fait Bodin à l'esclavage est qu'il n'est pas souhaitable de fonder une société sur ce rapport, car les esclaves se révoltant toujours, celle-ci sera à la merci des guerres serviles.

Si, à la fin du IXe siècle, la révolte sociale fait disparaître les dernières survivances de l'esclavagisme en Europe occidentale (le post-esclavagisme haut-médiéval), l'esclavage reste présent (essentiellement dans la civilisation urbaine méditerranéenne, mais il y a encore des esclaves ruraux). *La géographie de cet esclavage tardif* nous permet encore de faire le lien entre État et esclavage.

Le cas le plus typique est certes l'Espagne où nous savons que même l'esclavage rural est resté fort au Xe siècle, où dès le XIe, puis surtout le XIIe, il se renforce dans la zone chrétienne. Nous avons dit que Verlinden explique ce mouvement par l'importance de la traite, nous avons signalé le rôle qu'avait pu jouer une forte paysannerie libre, mais nous devons ajouter que l'Espagne connaît, selon Marc Bloch [1], une féodalité faible, que le pouvoir royal y est resté fort et agissant : il n'y a pas effacement de l'autorité publique.

Voici maintenant l'Angleterre. Nous savons, par G. Duby en particulier [2], que l'esclavage est très vivace dans les structures sociales après la conquête du XIe siècle, qu'il se renforce même dans la dernière partie du XIIe siècle et durant le XIIIe. Or, nous remarquons que, dès le XIe siècle, l'Angleterre a une monarchie très puissante par rapport au continent — et d'ailleurs qu'une fraction de sa paysannerie est libre et aisée à partir du XIIIe siècle, phénomènes liés puisque cette paysannerie aisée sert de base à une monarchie forte.

Regardons l'Allemagne au XIIe siècle. Alors qu'en France,

1. M. Bloch, *La Société féodale, op. cit.*, p. 266.
2. G. Duby, *Économie rurale, op. cit.*, p. 410-413, p. 207, p. 502.

après l'Angleterre, le faire-valoir direct progresse avec des formes d'exploitation esclavagistes, le bail à ferme progresse dans toutes les régions du Nord-Ouest. Et Duby fait le lien entre la défaillance du pouvoir central, les conflits et les ravages qui y désolèrent alors les campagnes et ce développement d'un mode d'exploitation décentralisé.

Enfin, quand au XIVe siècle, les troubles font reculer, un peu partout en Europe, la gestion centralisée de la force de travail, nous apprenons que « les régions d'Europe où l'exploitation directe demeurait plus vigoureuse, l'Allemagne orientale, certains pays germaniques du Sud-Ouest, l'Italie du Nord, étaient précisément celles où les autorités princières ou urbaines avaient pris des mesures assez énergiques pour maintenir favorables aux maîtres les conditions de l'emploi [1] » en particulier en réprimant les fuites vers les villes des travailleurs ruraux, en les attachant à la glèbe. Encore une fois, seulement là où l'autorité publique répressive reste forte, un type d'exploitation de l'homme, l'esclavage, et dès le XIIIe siècle ce salariat rural qui permet de le compléter, est possible, et avec lui un type d'exploitation des terres : le faire-valoir direct. Ce n'est pas le mode d'exploiter les terres qui détermine celui d'exploiter les hommes, mais bien l'inverse : quand — et là où — la violence publique peut coordonner, centraliser la violence privée des maîtres, on trouvera l'esclave sous une forme ou une autre, donc le faire-valoir direct sous l'œil du maître, avec son intendant, ses gardes-chiourme, sa division du travail.

Mais dans cette Europe du XIIIe siècle, cette Europe de forêts et de maquis, où partout rôdent les bandes de « brigands », où la fuite est toujours possible, et très largement pratiquée, vers les bois et les villes, cette Europe féodale de châteaux, d'abbayes, de luttes entre seigneurs, entre princes, cette Europe des villes bourgeoises, si l'exploitation qui pèse sur le paysan pauvre, haï et craint [2], est très lourde, si la répression qui fait suite à ses tentatives de révolte est effroyable [3], l'heure de la montée de l'absolutisme n'est pas encore venue. L'État reste faible, même

1. G. Duby, *Économie rurale,* II, 585 ; *cf.* p. 573-583.

2. Puants, laids, hideux, cupides, féroces. Cette haine, cette peur, est fille de celle des Romains pour les esclaves ruraux. *Cf.* Fossier, *op. cit.*, p. 244 ; *cf.* également, J. Le Goff, *La Civilisation de l'Occident médiéval, op. cit.*

3. Révolte de Normandie dès 997, révolte au XIe écrasée dans des violences extrêmes. Il est regrettable que l'on connaisse si mal ces soulèvements des XIe-XIIe siècles. Il en ira de même après les jacqueries du XIVe siècle en France et en Angleterre.

en Angleterre, même en Espagne ; la dislocation de la masse paysanne est seulement commencée et la bourgeoisie urbaine est encore fragile (on le verra à ses échecs politiques) : le processus de différenciation sociale qui permettra de regrouper, autour de l'État des maîtres, des couches sociales nouvelles débute seulement. Il faudra qu'il se développe pour que vienne le temps de l'enfermement systématique des pauvres et des vagabonds expropriés, pour que naissent ces manufactures-casernes [1], pour que soient possibles les premières usines où l'on concentrera les prolétaires. Les débuts du salariat sont indissociables d'une certaine soumission par la force. A la même époque l'esclavagisme renaît en Amérique, aux Antilles.

Si la force publique est nécessaire *à l'origine* du salariat pour imposer ce rapport de production, elle peut cependant être encore relativement légère puisque les énormes concentrations de travailleurs n'existent pas alors. A mesure que celles-ci se forment, au XIXe et au XXe siècle, l'État devient plus indispensable. Certes, le « diviser pour régner » et la hiérarchisation, en d'autres termes la servitude volontaire où chacun ne détient un pouvoir sur des inférieurs que par son obéissance à un supérieur, permet le fonctionnement normal du système (comme c'était le cas dans les *villae* de l'Empire romain qui pouvaient même se passer de la présence du maître et de tout homme libre). Mais la répression policière d'État reste le recours suprême : la servitude *volontaire* suppose toujours, à l'arrière-plan, la possibilité « normalement » suspendue du recours à la force.

Alors, que la logique du capital approfondisse la séparation en deux classes, que la base sociale de l'État s'en rétrécisse et nous verrons si le salariat est un rapport éternel !

1. Je pense à celle à laquelle Colbert recommandera d'enfermer « les filles », de ne les point laisser sortir et de les nourrir petitement. *Cf.* P. Dockès, *L'Espace dans la pensée économique,* Flammarion, 1969, p. 76, p. 197.

EN GUISE DE CONCLUSION

> D'où il a pris tant d'yeulx dont il vous espie, si vous ne les lui baillés ? Comment a il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous ? Les pieds dont il foule vos cités, d'où les a s'ils ne sont des vostres ? Comment a il aucun pouvoir sur vous que par vous ? Que vous pourrait il faire si vous n'étiez receleur du larron qui vous pille, complice du meurtrier qui vous tue, et traistres à vous mesmes.
> Etienne de La Boétie, *Discours de la servitude volontaire,* éd. Payot, p. 115.

Dans cette étude, nous n'avons étudié que les causes de la fin de l'esclavagisme antique. Pourtant, réfléchissant sur « Pourquoi finit l'esclavage ? » entre le IIIe siècle et le Xe, nous ne pouvions pas ne pas répondre partiellement à « pourquoi l'esclavagisme — non l'esclavage — s'impose-t-il dans les deux siècles autour du début de notre ère ? ». Les guerres de conquêtes et de razzias, les immenses troupeaux d'esclaves vendus sur les marchés méditerranéens, surtout ceux du « centre », ont *précédé la formation de l'État impérial.* Celui-ci était nécessaire à la pérennité du système impérialiste et esclavagiste. Nécessité de l'État... encore fallait-il qu'il soit possible. Nous avons dit qu'il l'était au temps de César et d'Auguste, justement parce que ce système impérialiste et esclavagiste, *débutant alors,* n'avait pas développé ses contradictions internes, rongé la base ethnico-sociale systématiquement différenciée, hiérarchisée, de cet État, et donc du système tout entier.

Mais pourquoi les guerres de conquêtes et de razzias de la République ? Pourquoi furent-elles victorieuses ? La question est trop vaste. Certes la terre et l'esclave sont la richesse — d'où le caractère normal des opérations destinées à les fournir — avant même qu'il y ait système impérialiste et esclavagiste. Ajoutons que les relations entre les groupes sociaux sous la République rendent ces guerres nécessaires, puisque les groupes dominants assurent leur puissance, à l'intérieur même de Rome,

par la guerre à l'extérieur. Il n'est certes pas possible de dire exactement sur quelle base repose la force romaine. Mais la réponse ne nous semble pas pouvoir s'appuyer sur l'efficacité du système économique (la puissance comme sous-produit de la richesse agraire), ni sur son inefficacité (la puissance liée à la « tension créatrice » que produit la pauvreté, rendant la conquête, le pillage nécessaires). Nous accepterions plutôt la réponse « classique », celle qui met l'accent sur le système social, sur la force des armées citoyennes, de paysans libres, indépendants (d'où aussi la faiblesse future, lorsque l'esclavagisme aura développé ses conséquences).

Finalement, cette analyse est celle d'Engels, dans l'*Anti-Dühring,* lorsqu'il explique la force des armées de la France républicaine par la possibilité d'une organisation nouvelle que seule la révolution permettait [1]. Les fondements matériels de la puissance militaire sont aussi — et parfois surtout — les rapports sociaux.

Notons que les rapports de force qui permettent les victoires militaires, les conquêtes, les razzias, donc l'impérialisme et l'esclavagisme comme système, sont des rapports « internationaux » directement producteurs de rapports sociaux, puisque les esclaves sont d'abord des *étrangers vaincus.* Et identiquement les rapports de production esclavagistes, en retour, produisent la nécessité des rapports de force impérialistes.

Il en va de même au XVIe-XIXe siècle, avec l'esclavage aux Antilles et en Amérique, lié à la possibilité de razzier les nègres. On a transmutation d'un rapport de force impérialiste en un rapport de force entre classes. Mais il ne faut pas isoler ce phénomène. Simultanément, en Europe, les pauvres sont arrachés à leurs champs, enfermés dans les manufactures, ateliers de charité, hôpitaux... et soumis au travail forcé, à une domination formelle. Pour les gens d'arme au service des maîtres, ces pauvres vagabonds sont aussi des étrangers. D'ailleurs nos modernes prolétaires ne sont-ils pas toujours des étrangers pour l'État du capital ?

Finalement, le développement de l'esclavage en esclavagisme autour des débuts de notre ère, nous apprend que l'impérialisme

1. *Cf.* ci-dessus notre Introduction.

et l'esclavagisme ont partie liée. La renaissance de l'esclavagisme [1], au XVIe siècle aux Indes occidentales, non seulement confirme cette leçon, mais nous apprend aussi que l'esclavage (comme en Europe le travail forcé à la même époque) est un moyen entre les mains de la classe dominante pour obliger la force de travail à... travailler — ce que les esclavagistes voient fort bien — au sein d'un procès de travail nouveau : c'est l'apprentissage de la soumission réelle. Le nègre arraché à sa communauté, le pauvre arraché à sa terre, ne sont pas « mûrs » pour le salariat. Jamais ils ne l'acceptent, arrêtant de travailler à leur guise. On connaît la chanson du capitaliste et du grand propriétaire esclavagiste : le nègre et le vagabond sont paresseux ; n'est-ce pas confirmer qu'ils combattent la condition qui leur est faite, qu'ils rejetteraient toute forme de salariat : ils ne sont pas (encore) « formés » à être des travailleurs libres.

Nous en avons encore la preuve aujourd'hui, dans les régions fascisées de la périphérie sous-développée où s'installent des bagnes industriels et agricoles. C'est finalement le signe de la faiblesse du capital (d'implantation récente) qui n'a pas encore soumis la force de travail à sa règle, au point que cette règle soit intériorisée par les travailleurs.

Si l'esclavage est une donnée permanente sous l'Antiquité, s'il ne disparaît jamais tout à fait au cours du Moyen Âge (sauf dans quelques zones privilégiées), il ne devient système esclavagiste que pendant quelques siècles et surtout en Europe occidentale. De même l'esclavagisme des temps modernes, aux Antilles et en Amérique, n'était pas généralisable, restait subordonné au capitalisme. Mais l'esclavage a toujours été présent jusqu'à aujourd'hui, non pas sous sa forme juridique « classique » (propriété privée d'autrui), mais comme rapport social fondé sur le pouvoir de vie et de mort sur autrui, ou, plus exactement, sur le pouvoir de laisser vivre ces morts-vivants, sur le droit absolu du maître d'interrompre à tout moment cette *survie* qu'ils ne prolongent que parce qu'ils en sont maîtres.

D'autant plus importante nous semble être la leçon de cette longue histoire, celle de la fin du mode de production esclavagiste, celle de la longue transition féodale : l'esclavagisme comme mode de production n'a pas disparu parce que les

1. Même si, naturellement, à l'échelle mondiale, le capital est le rapport social dominant.

maîtres latifundistes ont découvert une façon de gérer la force de travail permettant d'élever sa productivité, ni même parce que le nouveau système permettait d'élever le sur-travail extrait à leur profit, ni parce que les anciens rapports sociaux entravaient le développement des forces productives, ni parce que le casement était devenu la seule façon de reproduire la force de travail. Le combat clandestin et la guerre sociale en sont venus à bout. Ils l'ont pu parce que l'État, élément crucial dans le rapport de force entre les classes, s'effondrait à la suite du processus de concentration des terres-paupérisation inhérent à ce mode de production et qui sapait sa base sociale [1]. Le nouveau système naît des luttes des travailleurs, mais aussi des réactions des maîtres pour conserver leur pouvoir sur les hommes, leur pouvoir d'exploiter et la dimension de leur surplus. Le nouveau mode de production qui émerge devient effectivement plus efficace économiquement, démographiquement que l'esclavagisme, d'abord parce que les luttes des esclaves, nous l'avons souligné, réduisaient la productivité de cette force de travail servile, sa capacité à se renouveler, puis parce que les classes sociales qui retirent le bénéfice essentiel de l'évolution médiévale, les paysans riches et surtout les bourgeois, font de leurs libertés arrachées le moyen du développement économique.

« L'esclavage ne payait plus et c'est pourquoi il cessa d'exister. » Non, mais les luttes des esclaves firent que l'esclavage ne fut plus possible, l'esclavagisme lui-même détruisant la base sociale de l'État des maîtres. Le rapport de production esclavagiste avait produit sa propre négation : une *paysannerie,* sans doute dominée et exploitée, méprisée, haïe et crainte par les maîtres, mais tenant dans ses mains les moyens de sa future liberté.

1. Redisons que ce processus, certes, ne fut pas continu, il y eut des retours à l'ordre public, à l'État par le despotisme (Dioclétien), le pouvoir des guerriers barbares (royaumes germaniques) et surtout la tentative carolingienne. Mais, à chaque fois, nous l'avons vu, le « même » processus se développe.

BIBLIOGRAPHIE

Actes du colloque de Besançon sur l'esclavage, 1972, Paris, Les Belles Lettres, 1974.

Actes du colloque de Besançon sur l'esclavage, 1973, Paris, Les Belles Lettres, 1976.

Actes du XIe Congrès intern. de sc. hist., Upsala, 1960.

Agache (R.), « La Villa gallo-romaine dans les grandes plaines du Nord de la France », *Archéologia,* n° 55, février 1973.

Agache (R.), « Détection aérienne », *Bull. Sté de préhistoire du Nord,* numéro spécial, n° 7, 1970.

Agache (R.), « Nord, Prospection aérienne... », in *Dossier Archéologie,* n° 22, mai-juin 1977.

Agache (R.), Chevallier (R.) et Schmiedt (G.), *Etudes d'Archéologie aérienne,* Paris, SEVPEN, 1966.

Althusser (L.), *Positions,* Paris, éd. sociales, 1976.

Althusser (L.), *Pour Marx,* Paris, Maspero, 1965.

Anderson (P.), *Les Passages de l'Antiquité au féodalisme,* Paris, Maspero, 1977.

Anthropologie (L') économique, Dossiers africains, Paris, Maspero, 1976.

Apulée, *L'Âne d'or,* Paris, Gallimard, 1975.

Aymard (A.), Postface du t. I de *L'Histoire générale du travail,* sous la direction de L.H. Parias, Paris, 1959-61.

Balibar (E.), *Cinq études sur le matérialisme historique,* Paris, Maspero, 1974.

Barrow (R.H.), *Slavery in the Roman Empire,* New York, 1968.

Bastier (J.), *La Féodalité au siècle des Lumières dans la région de Toulouse,* Paris, B.N., 1975.

Beizunska-Malowist (I.), « Les Esclaves nés dans la maison du maître... en Egypte romaine », *Studii Clasice,* 1962.

Beizunska-Malowist (I.), « La procréation des esclaves comme source de l'esclavage », in *Mélanges, K. Michalowski,* Varsovie, 1966.
Bennet (R.) et Elton (J.), *History of Corn Milling,* 1898.
Benveniste (E.), *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes,* Paris, 1969.
Bloch (M.), « De la grande exploitation domaniale à la rente du sol », *Bull. of the Intern. Committee of hist. sciences,* fév. 1933.
Bloch (M.), « Avènement et conquête du moulin à eau », *Annales d'histoire éc. et soc.,* 1935.
Bloch (M.), *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française,* Paris, Le Seuil, 1968, t. I.
Bloch (M.), « L'esclavage dans l'Europe médiévale », *Annales d'histoire sociale,* 1939.
Bloch (M.), « Comment et pourquoi finit l'esclavage antique », *Annales E.S.C.,* 1947, n°s 1 et 2.
Bloch (M.), *La Société féodale,* Paris, A. Michel, 1968.
Bloch (M.), « Les *Colliberti,* étude sur la formation de la classe servile », *Rev. hist.,* 157, 1928.
Bodin (J.), *Les Six Livres de la République,* Paris, éd. 1583.
Bömer (F.), *Untersuchungen über die Religion der Sklaven in Griechenland und Rom,* 4 t., Wiesbaden, 1957-63.
Bonnassié (P.), *La Catalogne du milieu du* x^e *à la fin du* xie *siècle, Croissance et mutation d'une société,* Toulouse, 1975.
Boulvert (G.), *Domestique et fonctionnaire sous le Haut-Empire romain : la condition de l'affranchi et de l'esclave du prince,* Paris, Les Belles Lettres, 1974.
Boutaric (F. de), *Les Instituts de Justinien conférés avec le droit français,* Toulouse, 1738.
Boutruche (R.), *Seigneurie et féodalité,* t. I, *Les Premiers âges des liens d'homme à homme,* Paris, 1959.
Braudel (F.), *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II,* Paris, 1949.
Braudel (F.), *Civilisation matérielle et capitalisme,* Paris, A. Colin, 1967.
Brisson (J.-P.), *Spartacus,* Paris, Club du Livre, 1969.
Broquereau (M.), « Des banalités en Poitou aux xviie-xviiie siècles », *Bull. S^té des Antiquaires de l'Ouest,* 1960.
Brun (R.), *La ville de Salon au Moyen Âge,* Aix, 1924.
Brunt (P.A.), *Social Conflicts in the Roman Republic,* Londres, 1971.
Brunt (P.A.), *Italian Manpower,* 225 a.c.-14 p.c., Oxford, 1971.

Cambridge (The) Economic History of Europe, I, *The Agrarian Life of the Middle Ages,* ed. M.M. Postan, Londres, 2e éd., 1966.
Capozza (M.), *Movimenti servili nel mondo romano in età repubblicana,* Roma, « L'Erma » di Bretschneider, 1966.
Castoriadis (C.), *L'Institution imaginaire de la société,* Paris, 1975.
Caton, *De agricultura,* Paris, Les Belles Lettres, 1975.
Celse, *Discours vrai contre les chrétiens,* Paris, J.-J. Pauvert, 1965.
Chesneaux (J.), *« Du passé faisons table rase » ?,* Paris, Maspero, 1976.
Chevallier (R.), « Problématique de la villa gallo-romaine », in *La villa Romana, Giornata di Studi russi,* 10 mai 1970, *op. cit.*
Coleman (E.R.), « Infanticide dans le Haut Moyen Age », *Annales (E.S.C.),* mars-avril 1974.
Collinet (P.), « Le colonat sous l'Empire romain », *Recueil de la Sté J. Bodin,* II, *Le servage,* Bruxelles, 1937.
Columelle, *De Re rustica,* in *Les Agronomes latins* (texte et traduction), Paris, Dubochet, 1844.
Conrad (A.) et Meyer (J.R.), *The Economics of Slavery,* Chicago, 1964.

David (P.A.) et Temin (P.), « Slavery, the Progressive Institution », *Journal of Economic History,* sept. 1974.
David (P.A.), Gutman (H.G.), Sutch (R.), *Reckoning with Slavery,* Oxford, 1975.
Davis (D.B.), *The Problem of Slavery in Western Culture,* Ithaca, 1966.
Debien (G.), *Les Esclaves aux Antilles françaises,* Basse-Terre, 1974.
Deglas (C.) et Edinval (E.), *Recherches sur l'habitat guadeloupéen,* Un. Antilles-Guyane, Pointe-à-Pitre, Ronéoté.
Delatouche (R.), « L'Agriculture aux temps carolingiens », *Journal des savants,* avril-juin 1977.
Devic et Vaissette, *Histoire générale du Languedoc,* Toulouse, 1875.
Dobb (M.) et Sweezy (P.M.) éd., *Du féodalisme au capitalisme : problèmes de la transition,* Paris, Maspero, éd. 1977.
Dockès (P.), « Note sur le matérialisme historique », *Cahiers A.E.H.,* Université Lyon-II, n° 9, 1977.

Dockès (P.), *L'Espace dans la pensée économique,* Paris, Flammarion, 1969.
Dockès (P.), « Changements techniques et rapports sociaux dans l'histoire des sociétés rurales ouest-européennes : de l'esclavagisme au servage », in « Questions aux historiens », *Cahiers A.E.H.,* Université Lyon-II, n° 11, 1977.
D'Olive, *Œuvres,* Lyon, éd. 1657.
Doehaerd (R.), *Le Haut Moyen Age,* Paris, P.U.F., N^lle Clio, 1971.
Duby (G.), *Guerriers et paysans,* Paris, Gallimard, 1973.
Duby (G.), *L'Economie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval (France, Angleterre, Empire,* IXe-XVe *siècle),* Paris, Aubier, 1962.
Duby (G.), *Les Trois Ordres ou l'imaginaire du féodalisme,* Paris, Gallimard, 1978.
Dumezil (G.), *La Religion romaine archaïque,* Paris, Payot, 1966.

Ellul (J.), *Histoire des institutions,* Paris, P.U.F., 1969.
Engels (F.), *L'Anti-Dühring,* Paris, éd. sociales, 1968.
Engels (F.), *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat,* Paris, éd. sociales, 1971.
Etienne (R.), *Le Siècle d'Auguste,* Paris, A. Colin, 1970.

Finley (M.I.), *L'Economie antique,* Paris, éd. de Minuit, 1975.
Finley (M.I.), « Technical Innovations... », *Economic History Review,* 2e série, n° 18, 1965.
Finley (M.I.), *Ancient Sicily,* Londres et New York, 1968.
Finley (M.I.), éd., *Slavery in Classical Antiquity, views and controversies,* Cambridge, 1960.
Flam-Zuckermann (L.), *Etude du phénomène du brigandage dans l'Empire romain,* Latomus, 1970.
Fogel (R.) et Engerman (S.), *Time on the Cross,* New York, 1974.
Fogel (R.) et Engerman (S.), « Explaining the Relative Efficiency of Slave Agriculture in the Antebellum South », *American Economic Review,* juin 1977.
Forbes (C.A.), « The Education and Training of Slaves in Antiquity », *Transactions of the Am. Philolog. Ass.,* 1955, n° 86.
Forbes (R.J.), *Man the Maker,* New York, 1959.

Forbes (R.J.), *Studies in Ancient Technology,* Leiden, 1955.
Fossier (R.), *Histoire sociale de l'Occident médiéval,* Paris, A. Colin, 1970.
Fossier (R.), *La Terre et les Hommes en Picardie jusqu'à la fin du* XIIIe *siècle,* Paris-Louvain, Nauwelaerts, 1968.
Foucault (M.), *La Volonté de savoir,* t. I, Paris, Gallimard, 1976.
Fouet (G.), « La Villa gallo-romaine de Montmaurin », *Gallia,* n° supplémentaire 20, 1969.
Fourquin (G.), *Histoire économique de l'Occident médiéval,* Paris, A. Colin, 1969.
Freyre (G.), *Maîtres et Esclaves,* Paris, Gallimard, 1952.
Furia (D.) et Serre (P.-Ch.), *Techniques et Sociétés,* Paris, A. Colin, 1970.
Fustel de Coulanges (N.-D.), *Recherches sur quelques problèmes d'histoire,* Paris, 1885.

Gagé (J.), *Les Classes sociales dans l'Empire romain,* Paris, Payot, 1964.
Ganshof (F.L.), « Quelques aspects principaux de la vie économique dans la Monarchie française au VIIe siècle », *Setimane... di Spoleto* (1957), éd. 1958.
Gardascia (G.), « L'apparition dans le droit des classes d'*Honestiores* et d'*Humiliores* », *Revue d'Histoire du Droit,* 1950.
Gasnault (P.) et Vezin (J.), « Documents comptables de Saint-Martin-de-Tours à l'époque mérovingienne », Paris, *Com. de trav. scient.,* 1975.
Genovese (E.D.), *Économie politique de l'esclavage,* Paris, Maspero, 1968.
Genovese (E.D.), *Roll, Jordan, Roll,* New York, 1974.
Gille (B), « Le moulin à eau, une révolution technique médiévale », in *Technique et Civilisation,* t. III, 1954.
Gindin (Cl.), « Aperçu sur les conditions de la mouture des grains... » in A. Soboul, *Contributions..., op. cit.*
Godelier (M.), « Infrastructure, société, histoire », *Dialectiques,* 1977.
Godelier (M.), Préface in *Sur les sociétés précapitalistes,* Paris, éd. sociales, C.E.R.M., 1973.
Godelier (M.), « La notion de " mode de production asiatique " et les schémas marxistes d'évolution des sociétés » in *Sur le « mode de production asiatique »,* Paris, éd. sociales, C.E.R.M., 1974.

Graindor (P.), *Un milliardaire antique,* Le Caire, 1930.
Gravejat (A.), « La Rome antique, républicaine et impériale », in *Production d'espace et formes d'urbanisation, op. cit.*
Grégoire de Tours, *Histoire des Francs,* Paris, Denoël, Les Belles Lettres, 1963.
Grenier (A.), *Habitations gauloises et villes latines,* Paris, 1906.
Gimpel (J.), *La Révolution industrielle au Moyen Âge,* Paris, Le Seuil, 1975.
Guillaume (M.), *Éloge du désordre,* Paris, Gallimard, 1978.
Gunther (R.), Schrot (G.), « Problèmes théoriques de la société esclavagiste », *Recherches intern. à la lumière du marxisme,* Paris, 1957.
Gutman (H.G.), *Slavery and the Number Game : A Critique of « Time on the Cross »,* Univ. of Illinois Press, 1974.

Haudricourt (A.G.), Brunhes-Delamarre (J.), *L'Homme et la charrue,* Paris, Gallimard, 1955.
Hegel (G.W.F.), *La Phénoménologie de l'esprit,* Paris, Aubier.
Histoire de la France rurale, sous la direction de G. Duby et A. Wallon, Paris, Le Seuil, 1975.

Jones (A.H.M.), *The Latter Roman Empire,* 282-602, 2 t., Oxford, 1964.
Jones (A.H.M.), « Slavery in the Ancient World » (article réédité in Finley éd., *Slavery in Classical Antiquity, op. cit.*).

Kiechle (F.), *Sklavenarbeit und technischer Fortschritt im Römischen Reich,* Wiesbaden, 1969.
Kula (W.), *Théorie économique du système féodal,* Mouton, Paris-La Haye, 1970.

La Boétie (Etienne de), *Discours de la servitude volontaire,* Paris, Payot, 1976.
Latouche (R.), *Les Origines de l'économie occidentale,* Paris, A. Michel, 1970.
Lefebvre-Des-Nöettes, *L'Attelage et le cheval de selle à travers les âges, Contribution à l'histoire de l'esclavage,* 2 t., Paris, Picard, 1931.
Lefebvre-Des-Nöettes, *De la marine antique à la marine moderne,* 1934.
Le Glay (N.), *La Gaule romanisée* in *Histoire de la France rurale, op. cit.*

Le Goff (J.), *La Civilisation de l'Occident médiéval,* Paris, Arthaud, 1972.

Lévy-Bruhl (H.), *Théorie de l'esclavage,* in *Quelques problèmes du très ancien droit romain,* Paris, Domat-Montchrétien, repris in Finley (M.I.) éd., *Slavery in Classical Antiquity, op. cit.*

Lot (F.), *La Fin du monde antique et le début du Moyen Age,* Paris, A. Michel, 1968.

Lukacs (G.), *Histoire et conscience de classe,* Paris, éd. de Minuit, 1960.

Mainsart (J.), *Les Banalités,* Paris, 1912.

Mao Tsé-Toung, *A propos de la contradiction,* in *Ecrits choisis,* Paris, Maspero, 1969, t. II.

Magalhes-Vilhena (V. de), « Essor scientifique et technique et obstacles sociaux à la fin de l'Antiquité » *(Problem der Spätantike,* Berlin, déc. 1963) repris in *Cahiers du C.E.R.M.,* n° 42.

Magalhes-Vilhena (V. de), « Progrès technique et blocage mental dans la pensée antique », *La Pensée,* n° 102, 1962.

Magnou-Nortier, *La Société laïque et l'Eglise dans la Province ecclésiastique de Narbonne,* Toulouse, 1974.

Manjarres (J.M.), *Esclavos y libertos en la España Romana,* Salamanca, 1971.

Marglin (S.A.), *What do bosses do,* Harvard University, ronéoté, août 1971. La traduction française (partielle) in *Critique de la division du travail,* Paris, Gorz éd., Le Seuil, 1973, « Origines et fonctions de la parcellisation des tâches », p. 41 et *sq.*

Marx (K.), *Formes pré-capitalistes de la production,* in *Œuvres,* t. II, Paris, Gallimard, Pléiade, 1963.

Marx (K.), « Lettres à Véra Zassoulitch », « Lettre à Mikhaïlovski », in *Sur les sociétés pré-capitalistes,* C.E.R.M., éd. sociales, 1973.

Marx (K.), *Misère de la philosophie,* Paris, éd. sociales, 1972, ou in *Œuvres,* Gallimard, t. I.

Marx (K.), *Notes critiques sur... d'A. Wagner,* in *Œuvres,* Gallimard, t. II.

Marx (K.), *Critique de l'économie politique,* in *Contribution à la critique de l'économie politique,* Paris, éd. sociales, 1972.

Marx (K.), *Le Capital,* éd. sociales (ou in *Œuvres,* Gallimard).

Marx (K.), *Grundrisse der Kritik der politischen Ökonomie,* Berlin, Dietz Verlag, 1953. Traduction française : *Fondements de la critique de l'économie politique,* Paris, Anthropos, 1970. *Cf.* également *Principes d'une critique de l'économie politique* (ébauche, 1857-8) in *Œuvres,* Gallimard, t. II, p. 173.

Marx (K.), *Un chapitre inédit du « Capital »,* Paris, U.G.E., 10/18, 1971. *Cf.* également *Matériaux pour l'économie* in *Œuvres,* Gallimard, t. II, p. 364.

Marx-Engels, *L'Idéologie allemande,* Paris, éd. sociales, 1971.

Marx-Engels, *Werke,* Berlin, Dietz Verlag, vol. I à XXI, 1957-1962.

Maurizio (A.), *Histoire de l'alimentation végétale,* Paris, Payot, 1932.

Mazza (M.), *Lotte sociale e Restaurazione Autoritaria nel Terzo Secolo d.c.,* Catane, 1970.

Mazzarino (S.), *La Fin du monde antique,* Paris, Gallimard, 1973.

Melekechvili (G.A.), « Esclavages, féodalisation et mode de production asiatique dans l'Orient ancien », in *Sur le mode de production asiatique,* Paris, éd. sociales, C.E.R.M., 1974.

Meyer (E.), *Die Sklaverei im Altertum,* Dresde, 1898.

Morgan (E.S.), *American Slavery, American Freedom,* New York, 1975.

Moritz (L.A.), *Grain-Mills and Flour in Classical Antiquity,* Oxford, 1958.

Musset (L.), *Les Invasions : les vagues germaniques,* Paris, P.U.F., 1965.

Musset (L.), *Les Invasions : le second assaut contre l'Europe chrétienne (VIIe-XIe siècles),* Paris, P.U.F., 1965.

Olivia (P.), *Pannonia and the Onset of Crisis in the Roman Empire,* Prague, 1962.

Oudaltsova (Z.V.) et Goutnova (E.V.), « La Genèse du féodalisme et ses voies en Europe », *La Pensée,* déc. 1977, n° 196.

Palasse (M.), *Orient et Occident à propos du colonat romain au Bas-Empire,* Lyon, 1950.

Palasse (M.), « Notes complémentaires... sur le colonat », *Rec. de la Sté J. Bodin,* Bruxelles, 1959.

Palladius, *De Re rustica,* in *Les Agronomes latins,* Paris, Dubochet, 1844.

Parain (Ch.), « La lutte des classes dans l'Antiquité classique », *La Pensée,* avril 1963, n° 108.

Parain (Ch.), « Comment caractériser un mode de production », in *Sur le mode de production asiatique,* Paris, éd. sociales, C.E.R.M., 1974.

Parain (Ch.), « De l'Antiquité au Féodalisme », in « Quel avenir attend l'homme ? » *Entretiens de Royaumont,* P.U.F., 1961.

Parain (Ch.), « Le développement des forces productives dans l'Ouest du Bas-Empire », *La Pensée,* déc. 1977, n° 196.

Parain (Ch.), « Caractères généraux du féodalisme », in *Sur le féodalisme,* Paris, éd. sociales, C.E.R.M., 1974.

Parain (Ch.), « Rapports de production et développement des forces productives : l'exemple du moulin à eau », *La Pensée,* 1965, n° 119.

Petit (P.), *La Paix romaine,* Paris, P.U.F., N^lle Clio, 1971.

Petrone, *Satiricon,* Paris, Gallimard, coll. « Folio ».

Piganiol, *L'Empire chrétien,* Paris, 1947.

Pirenne (H.), *Histoire économique et sociale du Moyen Âge,* Paris, P.U.F., 1969.

Platon, *Les Lois,* Paris, Gallimard, Pléiade, *Œuvres complètes de Platon,* 1950.

Platon, *La République,* Gallimard, Pléiade, *Œuvres complètes de Platon,* 1950.

Pline le Jeune, *Lettres,* par A.N. Sherwin-White, Oxford, 1966.

Poly (J.-P.), *La Provence et la société féodale,* 879-1166, Bordas, 1976.

Poly (J.-P.), « Régime domanial et rapports de production " féodalistes " dans le Midi, VIIIe-Xe siècles », Colloque de Rome, 1978, C.N.R.S. (à paraître).

Postan (M.M.), *The Medieval Economy and Society, An Economic History of Britain, 1100-1500,* Berkeley, 1972.

Pouillon (sous la direction de F.), *L'Anthropologie économique,* in *Dossiers africains,* Paris, 1976.

Poulantzas (N.), *Les Classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui,* Paris, Le Seuil, 1974.

Production d'espace et formes d'urbanisation, A.T.P. du C.N.R.S. (sous la direction de P. Dockès), ronéoté, 1978.

Rémondon (R.), *La Crise de l'Empire romain,* Paris, P.U.F., 1964.

Renard (M.), *Technique et Agriculture en pays trévire et rémois,* Latomus, vol. XXXVIII, Bruxelles, 1959.
Rosier (B.), « Changements techniques et rapports sociaux dans l'histoire des sociétés rurales ouest-européennes ; un réexamen de la " Révolution agricole " », in « Questions aux historiens », *Cahiers A.E.H.,* Université Lyon-II, n° 11, 1977.
Rosier (B.), *Croissance et crises capitalistes,* Paris, P.U.F., 1975.
Rosier (B.), *Structures agricoles et développement économique,* Paris, Mouton, 1968.
Rostovtzeff (M.), *The Social and Economic History of the Roman Empire,* Oxford, 1957.
Rostovtzeff (M.), *La Crise politique et sociale de l'Empire romain du* IIIe *siècle,* Musée Belge, 1923.
Rouche (M.), « La Faim à l'époque carolingienne, Essai de quelques types de rations alimentaires », *Rev. hist.,* 1973.

Salvien, *De gubernatione Dei,* in *Œuvres,* t. II, Paris, éd. du Cerf, 1975.
Salvioli (G.), *Le Capitalisme dans le monde antique,* Paris, 1906.
Schtajerman (ou Staerman) (E.M.), *Die Krise der Sklavenhalterordnung im Westen des römischen Reiches,* Berlin, 1964 (éd. russe de 1957).
Schtajerman (E.M.), « La chute du régime esclavagiste », in *Recherches intern. à la lumière du marxisme,* Paris, 1957.
Serenyi (E.), Outchenko (S.L.), *et alii, État et classes dans l'Antiquité esclavagiste,* Paris, 1957.
Seyfarth (W.), *Soziale Fragen der Spätrömischen Kaiserzeit im Spiegel des Theodosianus,* Berlin, Akademie-Verlag, 1963.
Sirago (V.), *Gallia Placidia e la Transformazione dell'Occidente,* Louvain, 1961.
Slicher Van Bath (B.H.), *Yield ratio* (810-1820), Wageningen, 1963.
Smith (A.), *Essai sur la nature et les causes de la richesse des nations,* Guillaumin, 1843 (ou éd. anglaise, The Glasgow Edition, Oxford, Clarendon Press, 1976, vol. I).
Soboul (sous la direction de A.), *Contributions à l'histoire paysanne de la Révolution française,* Paris, éd. sociales, 1977.
Soljénitsyne (A.), *L'Archipel du Goulag,* Paris, Le Seuil, 1976.
Spranger (P.P.), *Historische Untersuchungen zu den Sklavenfiguren des Plautus und Terrenz,* Wiesbaden.
Staline (J.), *Questions du léninisme,* Paris, éd. sociales, 1946.

Steiner (J.F.), *Treblinka, la révolte d'un camp d'extermination,* Paris, Fayard, 1966.
Stevens, « Agricultural and Rural Life in the Latter Roman Empire », in *Cambridge Economic History,* I, 1966.
Sur la dialectique, Paris, éd. sociales, C.E.R.M., 1977.

Thompson (E.A.), « Peasant Revolts in Late Roman Empire, Gaul and Spain », *Past and Present,* n° 2, 1952, repris in *Studies in Ancient Society,* Londres, 1974.
Tofimova (M.K.), Chapitre annexe à l'édition italienne de E.M. Schtajerman *(op. cit.) : La Schiavitù nell'Italia Imperiale,* Riuniti, 1975.
Toubert (P.), « L'Italie rurale au VIIIe-IXe siècle, essai de typologie domaniale », *Setimane... di Spoleto* (1972), éd. 1973, *I Problemi dell Occidente nel secolo 8,* t. 20.
Toubert (P.), *Les Structures du Latium médiéval,* Rome, 1973.
Trudel (M.), *L'Esclavage au Canada français,* Laval, 1960.
Tudor (D.), « Interfecti a latronibus », Ac. Rep. Rom., *Stud. Cerch. Ist. veche,* 1953.

Usher (A.P.), *An History of Mechanical Technology,* Harvard University Press, 1970.

Van de Kieft (C.), « Les " Colliberti " et l'évolution du servage dans la France centrale et occidentale (X^e^-XIIe siècle) », *Rev. d'Hist. du Droit,* t. XXXII, 1964.
Varron, *De Re rustica,* in *Les Agronomes latins,* texte latin et traduction, Paris, Dubochet, 1844.
Verlinden (Ch.), *L'Esclavage en Europe médiévale,* t. I (Péninsule ibérique, France), Bruges, 1955.
Vernant (J.-P.), *Mythe et société en Grèce ancienne,* Paris, Maspero, 1974.
Vidal-Naquet (P.), « Esclavage et gynécocratie dans la tradition, le mythe et l'utopie », in *Recherches sur les structures sociales dans l'Antiquité classique* (Colloque de Caen, 1969), C.N.R.S., 1970.
Vidal-Naquet (P.), « Economie et Société dans la Grèce ancienne, l'œuvre de M.I. Finley », *Archives européennes* de Sociologie, n° 6, 1965.
« Villa (La) Romana », *Giornata di Studi Russi,* 10 mai 1970, Faenza, 1971.
Vitruve, *De Architectura,* Paris, Les Belles Lettres, 1973.

Vittinghoff (F.), « Die Theorie des Historischen Materialismus über der antiken Sklavenhalterstaat der alten Geschichte », *Saeculum,* 11, 1960.
Vittinghoff (F.), « Die Sklavenfrage in der Forschung der Sowjetunion », *Gymnasium,* 1962.
Vogt (J.), *Sklaverei und Humanität, Studien zur antiken Sklaverei und ihrer Erforschung,* Wiesbaden, 1965.

Wallon (H.), *Histoire de l'esclavage dans l'Antiquité,* Paris, 1847-1879.
Wason (M.O.), *Class Struggles in Ancient Greece,* New York, 1973.
Weawer (P.R.C.), *Familia Caesaris,* Cambridge, 1972.
Weber (M.), *Die sozialen Gründe des Untergangs der Antiken Kultur,* 1896, in *Gesammelte Aufsätze zur Sozial und Wirtschaftsgeschichte,* Tübingen, 1924.
Weber (M.), *Die Römische Agrargeschichte,* Stuttgart, 1891.
Weber (M.), *Agrarverhältnisse im Altertum,* in *Gesammelte Aufsätze zur Sozial und Wirtschaftsgeschichte,* Tübingen, 1924.
Westermann (W.L.), *The Slave Systems of Greek and Roman Antiquity,* Philadelphie, 1955.
White (O.D.), « Latifundia », *Bull. of the Institute of Classical Studies,* 1967, n° 14.
White (L.), « Stirrup, Mounted Shock Combat, Feudalism and Chivalry », in *Medieval Technology and Social Change,* New York, 1966.
Wormser-Migot (O.), *Le Système concentrationnaire nazi,* Paris, P.U.F., 1968.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION 7

CHAPITRE premier - La villa, la société et l'État 63

I - Genèse du système de la *villa* esclavagiste 64
II - « Fins » de l'esclavagisme 98
III - Les formes d'exploitation au haut Moyen Âge et leur crise 115
IV - Edification d'un nouveau mode de production féodal 133

CHAPITRE II - Questions aux historiens à propos de l'économisme 145

I - La question de la rationalité 147
II - La question de la productivité 150
III - La question de la rentabilité 157
IV - Reproduction ou razzia de la force de travail 164
V - Les « conditions économiques » de M. Bloch 175
VI - Et la morale ! 179

CHAPITRE III - Forces productives et rapports féodaux .. 187

I - L'effondrement de l'empire esclavagiste ou la lutte des classes subordonnée 196
II - « Construire d'abord les bases matérielles du féodalisme » 204
III - D'où vient le progrès technique ? 216

CHAPITRE IV - Les luttes des classes en Europe 249

I - Les esclaves et les luttes des « autres » 250
II - Les luttes des esclaves et l'État 258

En guise de CONCLUSION 301

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE

dirigé par FERNAND BRAUDEL
Professeur au Collège de France

Abel (W.). CRISES AGRAIRES EN EUROPE (XIIIe-XXe SIÈCLE).
Alexandre (A.) et Barde (J.-P.). LE TEMPS DU BRUIT.
Alquié (F.). PHILOSOPHIE DU SURRÉALISME.
Arnheim (R.). LA PENSÉE VISUELLE.
Auger (P.). L'HOMME MICROSCOPIQUE.
Balat (A.). SENS ET FORMES DE L'ÉCONOMIE MONÉTAIRE.
Barre (A.) et Flocon (A.). LA PERSPECTIVE CURVILIGNE.
Bastide (R.). SOCIOLOGIE DES MALADIES MENTALES.
Bastide (R.). LE RÊVE, LA TRANSE ET LA FOLIE.
Berque (A.). LE JAPON. GESTION DE L'ESPACE ET CHANGEMENT SOCIAL.
Bertin (J.). LA GRAPHIQUE ET LE TRAITEMENT GRAPHIQUE DE L'INFORMATION.
Binet (A.). LES IDÉES MODERNES SUR LES ENFANTS.
Boserup (E.). ÉVOLUTION AGRAIRE ET PRESSION DÉMOGRAPHIQUE.
Bourdier (F.). PRÉHISTOIRE DE FRANCE.
Broglie (L. de). LA PHYSIQUE NOUVELLE ET LES QUANTA.
Burnet (M.). LA GÉNÉTIQUE : RÊVES ET RÉALITÉ.
Casamayor. LA JUSTICE POUR TOUS.
Château (J.). LE MALAISE DE LA PSYCHOLOGIE.
Cohen (J.). STRUCTURE DU LANGAGE POÉTIQUE.
Detienne (M.) et Vernant (J.-P.). LES RUSES DE L'INTELLIGENCE : LA MÈTIS DES GRECS.
Devereux (G.). ETHNOPSYCHANALYSE COMPLÉMENTARISTE.
Devereux (G.). TRAGÉDIE ET POÉSIE GRECQUES. ÉTUDES ETHNOPSYCHANALYTIQUES.
Dobzhansky (Th.). L'HOMME EN ÉVOLUTION.
Dobzhansky (Th.). GÉNÉTIQUE DU PROCESSUS ÉVOLUTIF.
Dockès (P.). L'ESPACE DANS LA PENSÉE ÉCONOMIQUE DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE.
Dournes (J.). PÖTAO : UNE THÉORIE DU POUVOIR CHEZ LES INDOCHINOIS JÖRAI.
Durandin (G.). LES FONDEMENTS DU MENSONGE.
Einstein (A.). COMMENT JE VOIS LE MONDE.
Einstein (A.) et Infeld (L.). L'ÉVOLUTION DES IDÉES EN PHYSIQUE.
Erikson (E.H.). LUTHER AVANT LUTHER. PSYCHANALYSE ET HISTOIRE.
Erikson (E.H.). ÉTHIQUE ET PSYCHANALYSE.
Erikson (E.H.). ADOLESCENCE ET CRISE. LA QUÊTE DE L'IDENTITÉ.
Erikson (E.H.). LA VÉRITÉ DE GÂNDHÎ. LES ORIGINES DE LA NON-VIOLENCE.
Fox (E.W.). L'AUTRE FRANCE. L'HISTOIRE EN PERSPECTIVE GÉOGRAPHIQUE.
Fougeyrollas (P.). MODERNISATION DES HOMMES. L'EXEMPLE DU SÉNÉGAL.

Fritsch (V.). LA GAUCHE ET LA DROITE. VÉRITÉS ET ILLUSIONS DU MIROIR.

Gochet (P.). QUINE EN PERSPECTIVE.

Gourou (P.). LA TERRE ET L'HOMME EN EXTRÊME-ORIENT.

Gourou (P.). POUR UNE GÉOGRAPHIE HUMAINE.

Guillaume (P.). LA PSYCHOLOGIE DE LA FORME.

Guitel (G.). HISTOIRE COMPARÉE DES NUMÉRATIONS ÉCRITES.

Gusdorf (G.). MYTHE ET MÉTAPHYSIQUE.

Hécaen (H.) et Dubois (J.). LA NAISSANCE DE LA NEUROPSYCHOLOGIE DU LANGAGE (1825-1865).

Hoffer (A.) et Osmond (H.). COMMENT VIVRE AVEC LA SCHIZOPHRÉNIE.

Huppert (G.). L'IDÉE DE L'HISTOIRE PARFAITE.

Jankélévitch (V.). L'IRONIE.

Jankélévitch (V.). LA MORT.

Jankélévitch (V.). L'IRRÉVERSIBLE ET LA NOSTALGIE.

Kapp (W.). LES COÛTS SOCIAUX DANS L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ.

Kaufmann-Rochard (J.). ORIGINES D'UNE BOURGEOISIE RUSSE. XVIe ET XVIIe SIÈCLES.

Konczewski (C.). LA PSYCHOLOGIE DYNAMIQUE ET LA PENSÉE VÉCUE.

Koning (R.) - Coll. sous la direction de -. SOCIOLOGIE.

Kuhn (T.S.). LA STRUCTURE DES RÉVOLUTIONS SCIENTIFIQUES.

Laborit (H.). L'HOMME ET LA VILLE.

Lafont (R.). LE TRAVAIL ET LA LANGUE.

Laplanche (J.). VIE ET MORT EN PSYCHANALYSE.

Laslett (P.). UN MONDE QUE NOUS AVONS PERDU. LES STRUCTURES SOCIALES DANS L'ANGLETERRE PRÉ-INDUSTRIELLE.

Le Bras (G.). L'ÉGLISE ET LE VILLAGE.

Lefebvre (G.). NAISSANCE DE L'HISTORIOGRAPHIE MODERNE.

Le Roy Ladurie (E.). HISTOIRE DU CLIMAT DEPUIS L'AN MIL.

Lévy-Valensi (E.A.). LE TEMPS DANS LA VIE PSYCHOLOGIQUE.

Lhomme (J.). POUR UNE SOCIOLOGIE DE LA CONNAISSANCE ÉCONOMIQUE.

Lombard (M.). L'ISLAM DANS SA PREMIÈRE GRANDEUR. VIIIe-XIe SIÈCLE.

Lorenz (K.). L'AGRESSION.

Lorenz (K.). L'ENVERS DU MIROIR. UNE HISTOIRE NATURELLE DE LA CONNAISSANCE.

Mandelbrot (B.). LES OBJETS FRACTALS. FORME, HASARD ET DIMENSION.

Mareuil (A.). LITTÉRATURE ET JEUNESSE D'AUJOURD'HUI.

Miquel (P.). LA PAIX DE VERSAILLES ET L'OPINION PUBLIQUE FRANÇAISE.

Miquel (A.). UN CONTE DES MILLE ET UNE NUITS. AJÎB ET GHARÎB.

Moscovici (S.). ESSAI SUR L'HISTOIRE HUMAINE DE LA NATURE.

Newton (F.). UNE SOCIOLOGIE DU JAZZ.

Nicolle (J.). STRUCTURE MOLÉCULAIRE ET PROPRIÉTÉS BIOLOGIQUES.

Pacault (A.) et Vidal (C.). A CHACUN SON TEMPS.

Piaget (J.) - Coll. sous la direction de -. L'EXPLICATION DANS LES SCIENCES.

Piganiol (P.) et Villecourt (L.). POUR UNE POLITIQUE SCIENTIFIQUE.

Planhol (X. de). LES FONDEMENTS GÉOGRAPHIQUES DE L'HISTOIRE DE L'ISLAM

Poincaré (H.). DERNIÈRES PENSÉES.

Quine (W.V.O.). LE MOT ET LA CHOSE.

Riffaterre (M.). ESSAIS DE STYLISTIQUE STRUCTURALE.
Ruffié (J.). DE LA BIOLOGIE A LA CULTURE.
Sachs (I.). LA DÉCOUVERTE DU TIERS-MONDE.
Sachs (I.). POUR UNE ÉCONOMIE POLITIQUE DU DÉVELOPPEMENT.
Schuhl (P.-M.). L'IMAGINATION ET LE MERVEILLEUX.
Steinhaus (H.). MATHÉMATIQUES EN INSTANTANÉS.
Stoetzel (J.). LA PSYCHOLOGIE SOCIALE.
Tonnelat (M.-A.). HISTOIRE DU PRINCIPE DE RELATIVITÉ.
Toussaint (A.). L'OCÉAN INDIEN AU XVIIIe SIÈCLE.
Valabrega (J.-P.). LA RELATION THÉRAPEUTIQUE.
Veil (C.). HANDICAP ET SOCIÉTÉ.
Vuillemin (J.). DE LA LOGIQUE A LA THÉOLOGIE.
Vuillemin (J.). LA LOGIQUE ET LE MONDE SENSIBLE.
Wahl (J.). L'EXPÉRIENCE MÉTAPHYSIQUE.
Wallis (R.). LE TEMPS, QUATRIÈME DIMENSION DE L'ESPRIT.
Wallon (H.). DE L'ACTE A LA PENSÉE. ESSAI DE PSYCHOLOGIE COMPARÉE.
Weyl (H.). SYMÉTRIE ET MATHÉMATIQUE MODERNE.
Wickham (S.). CONCENTRATION ET DIMENSIONS.
Wickler (W.). LES LOIS NATURELLES DU MARIAGE.

Dépôt légal : 2e trimestre 1979
Flammarion et Cie, éditeurs (n° 9052)
Marcel Bon, imprimeurs (n° 2337)

DATE DUE / DATE DE RETOUR

CARR McLEAN

38-297

Dirigée par Fernand Braudel, professeur au Collège de France, la « Nouvelle Bibliothèque Scientifique » publie des ouvrages écrits par les spécialistes les plus éminents dans les domaines de la connaissance contemporaine : psychologie, sociologie, philosophie, linguistique, histoire, ethnologie, aussi bien que sciences physiques, mathématiques ou économie.

En présentant les travaux des chercheurs actuels et de ceux qui, dans le passé, ont marqué l'évolution de la science et du savoir, la « Nouvelle Bibliothèque Scientifique » répond aux questions que se posent tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent aux sciences humaines, sociales ou exactes.

FU 1122

Comment et pourquoi finit l'esclavage antique? C'est la question que se posait Marc Bloch à la veille de son assassinat par les nazis. Pierre Dockès la reprend, animé à la fois par un légitime souci d'historien et la conviction qu'une telle question n'est pas indifférente pour qui croit possible la fin du salariat.

L'esclavage n'est pas un rapport de domination et d'exploitation parmi d'autres, un simple moment du passé. Il est le rapport d'exploitation primaire et primordial, celui dont procède le servage et le salariat, celui vers lequel tend le maître, et qu'il n'abandonne que contraint. D'où toutes les « fins » de l'esclavage, et toutes ses renaissances.

Pourquoi l'esclavagisme antique a-t-il disparu ? Pierre Dockès critique les explications « économistes » et « mécanistes », bourgeoises et marxistes, qui veulent en rendre compte. En décrivant les structures de la **villa** — grand domaine concentrationnaire — et de la société esclavagiste, la formation de l'état impérial, l'auteur montre que ce sont les **luttes** serviles qui ont réussi à liquider cette forme d'exploitation. Leur victoire avait été permise dans la mesure où l'esclavagisme lui-même avait détruit les bases sociales de l'État, réduisant à deux classes antagonistes seulement la société du Bas-Empire.

En provoquant ainsi la crise de l'État, l'esclavagisme renversait le rapport de force entre maître et esclave qui l'avait rendu possible.